



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

Le soldat et la mort

*À Thomas/Denzel,
ce soldat mort au combat qui était mon fils
La mort d'aujourd'hui est inédite,
presque inhumaine
La mort au front, vérité de la vie ?
En poèmes
Voir sa fin
Le vol du frelon
Le soldat, la violence et la mort
Le coût de la vie.
L'évitement du risque et le transfert de la mort
Afghanistan : rencontre avec la mort à Gwan
La malédiction de Caïn
Le dégoût
Honorer les morts
La figure du soldat tué au combat
dans les discours du 11 novembre
Je me souviens
Comment comprendre la commémoration
de combats sacrificiels ?
Jardins de pierre : le deuil du soldat
Le ballet des morts*

Marie-Christine Jaillet

Damien Le Guay
Monique Castillo
Thierry Marchand
Évelyne Desbois
Hervé Pierre
Jean-René Bachelet

Michel Goya
Audrey Ferraro
Patrick Clervoy
Yann Andruétan
Philippe Pasteau

Brice Erbland
Steve Jourdain

André Thiéblemont
Yann Andruétan
Béatrix Pau

POUR NOURRIR LE DÉBAT

*L'État islamique, la musique et la guerre
Quand j'entends le mot «valeurs»
Sarajevo 1995. Mission impossible.
Le retour d'expérience du général Bachelet*

Lina Pamart
Thibault Lavernhe

Jean-Luc Cotard,
François Scheer,
André Thiéblemont



La revue Inflexions

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

Ventes et abonnements : Pollen/Difpop – abonnement@pollen-diffusion.com

www.inflexions.net

Facebook : [inflexions \(officiel\)](https://www.facebook.com/inflexionsofficiel)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ↗ Mme Line Sourbier-Pinter

↗ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de corps d'armée François Lecointre

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ↗ M. John Christopher Barry ↗ Mme le professeur Monique Castillo ↗ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ↗ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ↗ Mme le professeur Catherine Durandin ↗ M. le général de brigade Benoît Durieux ↗ M. le commandant Brice Erbland ↗ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ↗ M. le colonel Frédéric Gout ↗ M. le colonel (er) Michel Goya ↗ M. le professeur Armel Huet ↗ M. le grand rabbin Haïm Korsia ↗ M. le général de brigade Thierry Marchand ↗ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ↗ M. le commandant Guillaume Roy ↗ M. l'ambassadeur de France François Scheer ↗ M. le professeur Didier Sicard ↗ M. le colonel (er) André Thiéblemont

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ↗ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : adjudant-chef Claudia Sobotka

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.



Infexions

civils et militaires : pouvoir dire

**Le soldat
et la mort**

NUMÉRO 35

LE SOLDAT ET LA MORT

► ÉDITORIAL ▼

► DIDIER SICARD

► 9

► DOSSIER ▼

À THOMAS/DENZEL, CE SOLDAT MORT AU COMBAT QUI ÉTAIT MON FILS

► MARIE-CHRISTINE JAILLET

► 13

Thomas, membre du CPA 10, engagé dans l'opération Barkhane, est mort au combat au Mali, dans le massif du Tigharghar, le 29 octobre 2014. Sa mère, chercheuse de profession, porte témoignage ici pour la première fois de la façon dont ce décès a bouleversé sa vie.

LA MORT D'AUJOURD'HUI EST INÉDITE, PRESQUE INHUMAINE

► DAMIEN LE GUAY

► 25

Rien ne s'arrête plus quand une personne vient à mourir. Pire : le transport des cadavres est désormais considéré comme une nuisance. Cette manière « moderne » de mourir remet en cause le programme de l'humanisme. Si nous n'aménageons plus un moment de répit partagé face à la tragédie de notre finitude inéluctable, ne remettions-nous pas en cause l'affirmation de notre liberté ?

LA MORT AU FRONT, VÉRITÉ DE LA VIE ?

► MONIQUE CASTILLO

► 35

La mort au front nie la mort en s'exténuant elle-même dans une ultime élévation à une vie plus haute. La bravoure guerrière atteint alors un sommet indépassable : la conversion de la vie charnelle en pure énergie. Savons-nous encore lire ce qu'Ernst Jünger et Pierre Teilhard de Chardin ont révélé de leur expérience du front pendant la Grande Guerre ?

EN POÈMES

► THIERRY MARCHAND

► 45

Blaise Cendrars écrivait : « Le métier d'homme de guerre est une chose abominable et pleine de cicatrices, comme la poésie. »

VOIR SA FIN

► ÉVELYNE DESBOIS

► 61

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Français connaissent une exceptionnelle période de paix sur leur territoire, à peine troublée par le souvenir des poilus encore présent dans les mémoires familiales. Disparaît ainsi la connaissance, même fragmentaire et floue, de la guerre. D'où la nécessité d'un retour sur le terrain des combats, là où l'individu vit sous la constante menace de sa mort imminente.

LE VOL DU FRELON

► HERVÉ PIERRE

► 71

Le vol du frelon est pour Maurice Genevoix ce bourdonnement macabre qui suit sa vie durant le soldat qui a « sauvé sa peau », mais a vu, en face, le néant de la mort. À partir d'une décoction d'expériences opérationnelles, quelques traits caractéristiques qui encadrent la question du syndrome post traumatique.

LE SOLDAT, LA VIOLENCE ET LA MORT

■ JEAN-RENÉ BACHELET

Avec la professionnalisation et l'engagement de l'armée loin du territoire national se révélait la spécificité du métier des armes : un rapport singulier avec la mort, non pas tant la mort à laquelle le soldat est exposé que celle qu'il peut être conduit à donner. Rédigé voici bientôt vingt ans, le texte reproduit ici est au cœur du sujet de ce numéro et n'a pas pris une ride.

■ 85

LE COÛT DE LA VIE.

L'ÉVITEMENT DU RISQUE ET LE TRANSFERT DE LA MORT

■ MICHEL GOYA

Le risque de mourir est un phénomène incompressible. Plus on le réduit pour ses soldats, plus on le transfère aux autres, ennemis, alliés et même civils. Ce qui peut engendrer en retour une inefficacité stratégique et des situations absurdes où les soldats de deux camps ne se combattent plus directement et finissent par faire prendre plus de risques aux civils qu'à eux-mêmes.

■ 89

AFGHANISTAN : RENCONTRE AVEC LA MORT À GWAN

■ AUDREY FERRARO

20 janvier 2012 : un membre de l'armée nationale afghane ouvre le feu sur des soldats français à l'intérieur de la base de Gwan. L'auteur a recueilli de nombreux témoignages de ces soldats et médecins confrontés à la mort de leurs camarades dont elle livre ici quelques extraits.

■ 103

LA MALÉDICTION DE CAÏN

■ PATRICK CLERVOY

Tuer un camarade, un frère d'armes, est sans doute l'un des pires tourments émotionnels auxquels un homme puisse être confronté. À partir du récit de cas concrets, l'auteur s'interroge sur l'action du « psy » et affirme que la malédiction n'est pas la règle.

■ 109

LE DÉGOÛT

■ YANN ANDRUÉTAN

De retour du feu, nombre de soldats ne supportent plus la violence et sont désormais incapables de tuer, victimes d'un état de stress post traumatisant. Et si le trauma était un mécanisme de sauvegarde de l'espèce ?

■ 117

HONORER LES MORTS

■ PHILIPPE PASTEAU

Immenses tableaux d'honneur, les monuments aux morts énumèrent les noms de ceux déclarés « morts pour la France » et s'élèvent en dernier rempart contre l'oubli. Après la Grande Guerre, l'universalité de l'hommage est inédite, puisque ce dernier s'étend jusqu'au niveau communal tandis que corporations, associations et organismes religieux l'amplifient.

■ 123

LA FIGURE DU SOLDAT TUÉ AU COMBAT DANS LES DISCOURS DU 11 NOVEMBRE

■ BRICE ERBLAND

De la cérémonie du 11 novembre 1920, durant laquelle le Soldat inconnu fut amené à l'Arc de Triomphe, jusqu'au plus récent anniversaire de l'Armistice en novembre 2016, les chefs d'État successifs ont prononcé des discours de commémoration dans lesquels le soldat mort pour la France tient une place variable, marque du rapport de la société et des politiques avec celui-ci.

■ 129

JE ME SOUVIENS

■ STEVE JOURDAIN

Comment le Canada honore-t-il ses enfants morts au combat ? Explications et témoignage d'un lieutenant-colonel du Royal 22^e Régiment, qui a perdu des hommes en Afghanistan.

■ 137

COMMENT COMPRENDRE LA COMMÉMORATION DE COMBATS SACRIFICIELS ?

► ANDRÉ THIÉBLEMONT

Sidi Brahim, Camerone, Bazeilles. Pourquoi des chefs d'exception ont-ils choisi ces combats perdus plutôt que des victoires pour magnifier et symboliser l'âme du chasseur, du légionnaire et du marsouin ? Et comment comprendre la transformation récente de ces commémorations en spectaculaires et gigantesques liturgies, célébrant le sacrifice du soldat comme une eucharistie ?

► 143

JARDINS DE PIERRE : LE DEUIL DU SOLDAT

► YANN ANDRUÉTAN

Jardins de pierre n'est ni le meilleur film de Coppola ni le plus grand film de guerre. Mais il aborde des thématiques fortes dans un contexte jusqu'alors inédit. C'est un film de guerre sans combat ni héros ; un film sur le deuil et les rites qui l'accompagnent ; un film qui interroge sur la façon dont une nation traite dans l'espace public la mort de ceux qui ont choisi de la servir.

► 157

LE BALLET DES MORTS

► BÉATRIX PAU

Répondant au désir d'un grand nombre de familles endeuillées par la Grande Guerre, la République française démobilisa les soldats « morts pour la France ». Dans les années 1920, des milliers de corps parcoururent donc le territoire national, métropole et colonies, avant de trouver leur dernière demeure et y être honorés avec faste par leurs proches et l'ensemble de la communauté en deuil.

► 167

► POUR NOURRIR LE DÉBAT

L'ÉTAT ISLAMIQUE, LA MUSIQUE ET LA GUERRE

► LINA PAMART

L'État islamique prend la musique pour cible : associée à l'impureté et à l'égarement, elle fait l'objet d'interdictions et de violences multiples. Pourtant, l'EI travaille sa propre présence sonore de façon particulièrement élaborée, au point de se doter d'une industrie de chants salafistes djihadistes. Comment les sons deviennent-ils des instruments de la guerre ?

► 177

QUAND J'ENTENDS LE MOT « VALEURS »

► THIBAULT LAVERNHE

Le mot « valeurs » est piégé. Or, en examinant la manière dont cette notion est employée au sein des armées, il apparaît que l'institution militaire n'échappe pas aux difficultés posées par cette notion fourre-tout, qui contribue à l'isoler. Utilisons donc les bons mots !

► 189

SARAJEVO 1995. MISSION IMPOSSIBLE.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DU GÉNÉRAL BACHELET

► JEAN-LUC COTARD, FRANÇOIS SCHEER, ANDRÉ THIÉBLEMONT

Août 1995. Le général Bachelet prend le commandement de la FORPRONU du secteur de Sarajevo. Le siège de la ville est alors à son paroxysme. Il prend fin quatre mois plus tard. Mais malgré la réussite de sa mission, le général est rappelé à Paris, accusé de soutenir la cause des Serbes de Bosnie. Vingt ans plus tard, il publie souvenirs et analyses de ces quatre mois. *Inflexions* en propose une lecture à trois voix.

► 195

■ TRANSLATION IN ENGLISH ■

**TO THOMAS/DENZEL,
SOLDIER KILLED IN ACTION, MY SON**

■ MARIE-CHRISTINE JAILLET ■ 207

■ COMPTES RENDUS DE LECTURE ■ 219

■ SYNTHÈSES DES ARTICLES ■ 227

■ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ■ 231

■ BIOGRAPHIES ■ 235

DIDIER SICARD

ÉDITORIAL

La société civile a rompu les amarres culturelles avec la mort qu'elle ne retrouve collectivement avec angoisse que lors de catastrophes naturelles ou d'attentats meurtriers. La disparition des rites funéraires publics, qui ne doivent désormais pas gêner la sérénité des vivants – un philosophe parle même d'« émeutes des vivants contre les morts » –, finit par faire oublier cette donnée éternelle de l'existence humaine. Le tabou est tel que le lieu même de la mort, l'hôpital, perd de sa solennité et de son importance en ne laissant au décès que le statut d'échec de la médecine. La mort est cachée, « bannie de nos vies ». Elle encombre ; le deuil s'efface, souligne Damien Le Guay.

Étrangement, la mort du soldat au combat finit par être la seule qui relie notre modernité à la mort éternelle dans une continuité qui contraste avec le silence entourant la mort civile. Celle-ci ne retrouve cette solennité que lors des obsèques organisées après les drames récents liés au terrorisme. « Mort pour la France » reste une mort glorieuse qui frappe des hommes jeunes, ce qui est toujours très sensible pour une société. Mais « mort pour la France » est aussi une définition porteuse d'honneur et de devoir pour l'État. Un régiment s'honneure de ses hommes tombés au combat et reste fidèle à leur mémoire. La lignée des morts lui appartient. Les commémorations de Sidi Brahim, Camerone et Bazeilles sont ainsi de véritables liturgies, ce qu'explique le colonel (er) André Thiéblemont. Ranimer la flamme du tombeau du soldat inconnu, rappeler des noms, des dates anniversaires, inscrit la mort et le mort dans l'esprit des vivants. Les obsèques militaires ont une solennité inconnue dans la société civile. Le drapeau sur le cercueil demeure la référence, le sens de cette mort au service de la nation. Être veuve de guerre, parfois aujourd'hui veuf de guerre, ou orphelin de guerre restent des statuts honorifiques. Être père ou mère « orphelin » de son enfant tué au combat est incarné de façon bouleversante par le témoignage de Marie-Christine Jaillet qui ouvre ce numéro et révèle l'importance du partage du deuil par les frères d'armes.

La mort est donc autant présente dans l'univers mental du soldat qu'elle a disparu de l'univers civil. Chaque décès de soldat est porteur d'une histoire singulière, même si sa relative rareté contemporaine est bien éloignée des hécatombes de la Grande Guerre. Monique Castillo montre avec justesse les paradoxes ressentis par Ernst Jünger

et Pierre Teilhard de Chardin d'une liberté acquise par l'expérience des combats, voire d'une fécondité spirituelle, avec un sentiment de dépossession de soi. Tous messages difficilement transmissibles par les témoignages terrifiants rapportés par Évelyne Desbois.

L'angoisse de mort demeure. Dans « Le vol du frelon », le colonel Hervé Pierre en restitue l'expérience physique viscérale, le sentiment d'effraction assimilé à un viol qui met en péril l'identité, et analyse les moyens de la combattre par la confiance dans l'esprit de corps, la compétence acquise, la cohérence de l'engagement ainsi que le besoin de reconnaissance de soi et des autres au retour de la mission. Le général (2S) Jean-René Bachelet rappelle que la spécificité du métier des armes est un rapport singulier à la mort, destiné paradoxalement à combattre la violence quand elle est barbare et à protéger les populations civiles. C'est pourquoi vouloir à tout prix en protéger le soldat comporte les risques d'une inefficacité stratégique et du transfert de la violence sur les civils, explique le colonel (er) Michel Goya. Il arrive aussi que la mort frappe un frère d'armes tué par erreur par l'un de ses camarades (Patrick Clervoy) ou par un traître (Audrey Ferraro). Une situation psychiquement destructrice qui justifie une intervention d'urgence du groupe et du psychiatre afin d'éviter des suicides et des scènes dramatiques de rejet. Le médecin chef des services Clervoy, qui en a l'expérience clinique, ouvre quelques pistes de rédemption. Attitudes qui concernent aussi les traumatismes observés après des morts d'ennemis dont l'image de « dégoût » (médecin en chef Yann Andruétan) peut venir hanter la mémoire.

Enfin, la grande spécificité de la mort du soldat au combat demeure le devoir de mémoire qui lui est dû. Les monuments aux morts (lieutenant-colonel Philippe Pasteau), les discours prononcés le 11 novembre (commandant Brice Erbland, lieutenant-colonel Steve Jourdain), les commémorations (André Thiéblemont), les films comme *Jardins de pierre* de Coppola (Yann Andruétan) constituent la mise en jeu rituelle de cette mémoire d'une société, seul moyen d'enraciner le présent dans un héritage éternel. Mais il ne faut pas oublier la face noire de ce qu'il s'est passé dans les années 1920 avec les scandales liés aux transferts des corps des poilus, retrouvés ou non retrouvés, mélangés, voire inventés (Béatrix Pau).

Ainsi, la mort du soldat est-elle au cœur de son engagement. Ce numéro en restitue la complexité et l'humanité. ■

L DOSSIER



MARIE-CHRISTINE JAILLET

À THOMAS/DENZEL, CE SOLDAT MORT AU COMBAT QUI ÉTAIT MON FILS

J'ai soixante ans. Mon fils, Thomas, membre du CPA 10, engagé dans l'opération Barkhane, est mort au combat au Mali, dans le massif du Tigharghar, le 29 octobre 2014. Chercheuse de profession, j'aurais pu aborder la question de la mort d'un soldat avec la distance apprise pour appréhender les faits sociaux et rendre compte de ce qu'ils produisent sur la destinée des individus qu'elle affecte. Mais quand vous êtes vous-même au cœur de l'événement, que ce soldat qui vient de mourir est votre propre fils, une telle mise à distance n'est tout simplement pas possible. C'est la mère qui, en moi, a pris le pas sur la chercheuse pour simplement témoigner du bouleversement que cette mort a provoqué et de la manière dont je l'ai vécue, avec l'espoir que le ton adopté ne sera ni trop impersonnel ni impudique.



Deux ans après...

J'écris ce texte près de deux ans après la mort de Thomas. La mort continue à rôder autour de ses compagnons d'armes, au Mali ou ailleurs. Je suis l'actualité chaque jour, tremble quand on annonce d'autres morts ou blessés, crains de les connaître, souffre à l'idée de ce que d'autres mères vont à leur tour avoir à vivre et à traverser. C'est dans le Lot que je me livre à cet exercice d'écriture, là où, il y a deux ans, j'ai appris la mort de mon fils. Tout comme le 29 octobre 2014, la journée est belle : le soleil a fait flamboyer les derniers éclats des couleurs automnales ; il incite à la douceur du monde.

Je mesure aujourd'hui le chemin parcouru depuis ce coup de fil fatidique qui m'a annoncé l'impensable : après le temps de la sidération et des hommages, puis celui du chaos et du lent apprentissage des effets de l'absence, est venu le temps d'un rapport avant tout intime et silencieux à cette mort venue fracasser ma vie. La vie, en apparence, a repris son cours et son effervescence, mais en son cœur, par-delà les mots, l'affection, la chaleur des gestes et des amitiés, par-delà l'attention ou la sollicitude, demeure le gouffre creusé par cette absence que rien ne viendra combler, que je porte en moi, de mieux en mieux dissimulé aux autres, car l'expression de la douleur, passé le temps où elle est considérée comme légitime, n'est plus jugée

persona grata par nombre de celles et ceux qui m'entourent. Sans doute est-ce là l'effet salutaire de la pulsion de vie.

Je mesure aussi combien la mort d'un enfant n'est plus « ordinaire ». Combien elle est une expérience à laquelle nul n'est plus préparé, parce qu'elle n'est plus dans « l'ordre des choses », comme elle a pu l'être dans un passé qui n'est pas encore si éloigné ou comme elle l'est encore dans d'autres contrées que la nôtre où elle reste trop « familière » pour des raisons de famine ou de guerre. Bien d'autres avant moi, pères ou mères, ont écrit à ce sujet, pour dire la douleur et la perte, pour dire aussi qu'on ne s'en remet pas (au sens où elles finiraient par être effacées par l'œuvre du temps). La mort d'un enfant, de chaque enfant qui meurt, est, pour ses proches, une expérience singulière, qui n'équivaut à aucune autre mort d'enfant. La singularité de celle de Thomas tient d'abord aux circonstances. En premier lieu en raison de son âge : l'enfance et l'adolescence étaient passées, Thomas vivait sa vie d'homme. Il est mort dans l'année de ses trente-trois ans. À cet âge, il aurait pu mourir dans un accident de la route ou après une longue maladie. La perte et l'absence n'en auraient pas été moins vives, mais je n'aurais pas eu le sentiment que j'ai éprouvé, celui d'une mort qui n'est pas ordinaire. Parce qu'il était soldat et qu'il est mort en combattant, « les armes à la main » pourrait-on dire si cette expression n'avait pas tout d'un cliché romanesque. Et pourtant c'est bien comme cela qu'il est mort. Comment, pour moi qui n'ai connu que la paix, accepter que mon fils soit mort « en faisant la guerre », même si cette guerre ne dit pas tout à fait son nom ?

C'est mon fils qui est mort, mais c'est également un soldat. Et sa mort, d'emblée, n'a pas été seulement un événement privé. Par les hommages qui lui ont été rendus, elle a été une affaire publique – et il n'est pas aisément de vivre un événement privé sous le regard du public. Elle a aussi été l'affaire d'une « autre famille », car Thomas avait deux familles, sa parentèle mais aussi l'armée. J'ai longtemps cru qu'il s'agissait là d'une commodité de langage, ou tout au plus d'une expression avant tout symbolique. Il a fallu que Thomas meure pour que j'en éprouve la réalité. « Frères d'armes », dit-on des soldats. Cette fraternité-là tisse des liens aussi forts que peuvent l'être les liens du sang. Et c'est une expérience singulière que celle de devoir partager le deuil avec cette « autre famille » : elle est à la fois réconfortante – les chagrins s'additionnent et la volonté de faire vivre par le souvenir celui qui est mort en est décuplée –, et troublante – il faut accepter que d'autres que soi, jusque-là inconnus, puissent éprouver une peine, sinon semblable à la sienne, du moins tout aussi sincère et légitime.

Mais cette singularité tient également à une composante plus personnelle : Thomas était mon seul enfant et il est mort sans

descendance. Son décès a brisé le fil qui lie entre elles les générations. Il ne sera pas un passeur de vie et je ne le serai pas moi-même. Ne plus l'être, c'est ne plus avoir le devoir et le bonheur de transmettre une histoire, des valeurs pour assurer la continuité du récit familial. Et c'est là une douleur singulière quand l'âge ne permet plus d'envisager de retisser ce fil. Libérée de cet attachement, je n'en suis pas pour autant plus libre, sinon d'une sorte de liberté vaine.

19 h 45, mercredi 29 octobre 2014...

19 h 30, ce mercredi 29 octobre 2014, je suis affairée à préparer le repas comme tous les soirs. Gestes ordinaires du quotidien au terme d'une belle journée de vacances, quand le téléphone a sonné... José décroche, je l'entends dire, d'une voix altérée : « Elle est là. » Je prends le combiné qu'il me tend. Au bout du fil, le commandant de la base aérienne d'Orléans. Quelques mots dont je ne me souviens plus, mais dont j'ai compris d'emblée la portée : ils m'annoncent que mon fils est mort. Ce que j'avais parfois imaginé, pour le conjurer, tant je l'appréhendais, venait d'arriver. J'apprendrai par la suite que le commandant d'Orléans et celui du CPA 10 m'avaient cherchée toute la journée, sur mon lieu de travail et à mon domicile toulousain, or, profitant des vacances universitaires, je m'étais accordée quelques jours de répit, ce qui m'a valu quelques heures de sursis où je n'ai pas su, alors que d'autres, déjà, savaient.

Impossible de rendre compte par les mots de ce que j'ai alors ressenti : une douleur qui vrille, l'envie de hurler, le sentiment d'un gouffre qui s'ouvre sous les pieds... En une fraction de seconde, j'ai compris que le monde, le mien, avait chaviré. Pas de rémission possible. Impossible de revenir en arrière et de réécrire la page. Je me suis trouvée projetée dans une autre dimension, sans avoir eu le temps de prendre la mesure de l'événement : moins d'un quart d'heure après, sur toutes les chaînes de télévision, la photo de Thomas s'étalait à la une des journaux de 20 heures. Une photo magnifique à propos de laquelle j'ai trouvé plus tard ce commentaire tellement juste : la photo d'un jeune homme « qui parlait avec les yeux ». Se retrouver ainsi face à son visage occupant le plein écran, face à ses yeux pétillants de vie qui regardaient l'objectif sans ciller, face à ce sourire énigmatique, à la fois bienveillant et qui met un peu à distance, aura été un moment de désespoir absolu. Ainsi me fut faite, comme « à marche forcée », l'annonce de sa mort, pour que j'en sois informée avant que les médias, avides d'informations spectaculaires, ne diffusent en boucle la nouvelle... Y a-t-il une autre façon d'apprendre la mort de son fils ?

Lentement, progressivement, avec ménagement ? Je ne le crois pas. Il y a, dans l'annonce d'une mort à laquelle on n'est pas préparé, une violence radicale qui ne peut être amortie.

Il est mort...

Comment peut-on se représenter la mort quand la photographie associée à son annonce respire une telle « tranquille assurance » ? Tenter de passer de la représentation de mon fils vivant à celle de mon fils mort, cela a consisté pour moi, d'abord, à me demander comment il était mort. Sont alors venues très vite des questions auxquelles j'aurais voulu des réponses immédiates : a-t-il souffert ? A-t-il eu le temps de réaliser ce qui lui arrivait ? Est-il mort seul, abandonné ? Ce fut une sorte de consolation d'apprendre que la mort était survenue instantanément. À distance de l'événement, je n'en sais au fond rien, mais je m'efforce de continuer à penser que la mort l'a pris par surprise, qu'il ne s'est pas vu mourir. Pourquoi cela est-il pour moi d'un grand réconfort alors que je n'aimerais pas que la mort me prenne à l'improviste, que je voudrais avoir le temps de prendre congé de la vie ? Je n'ai pas de réponse à cette question, sinon celle de trouver une forme d'apaisement dans l'idée d'une mort sans agonie solitaire. Dans le même temps où se forgeait ma détermination à savoir précisément comment cela s'était passé, quelles qu'aient été les circonstances, grandissait un autre souhait tout aussi essentiel : le voir. J'ai beaucoup craint que l'on ne m'oppose un cercueil fermé. Rationnellement, j'aurais été en mesure d'en comprendre les causes. Mais, au regard de ce que je vivais, il ne pouvait être question de raison, simplement d'une épreuve nécessaire pour accepter sa mort et « entrer dans le deuil ».

Revenir à cette fin du mois d'octobre 2014, c'est aussi me souvenir de ce temps qui s'est écoulé si lentement entre l'annonce de son décès et le rapatriement de son corps. Ces cinq interminables jours à n'avoir rien d'autre à faire qu'attendre, donner des nouvelles, en prendre, tenter de prendre soin de celles et ceux que cette mort touchait, sans dérivatif à la souffrance : aucune démarche à faire pour occuper l'esprit et les mains. Si utiles en de semblables circonstances, ces démarches ont été, ici, effectuées par d'autres, efficacement, discrètement. Une bonne chose sans doute que d'être ainsi libérée de ces soucis matériels, mais il a fallu trouver d'autres ruses pour ne pas s'effondrer.

Enfin est venu le moment espéré et tant attendu de ces « retrouvailles », déchirantes puisqu'elles auguraient d'une séparation à venir, celle-ci définitive. Pouvoir enfin le voir. Allongé dans son cercueil, inerte et apprêté. Lui et plus tout à fait lui. Un visage sans regard, si loin de

celui souriant, présent partout sur Internet. Le visage d'un mort. Cette confrontation seule à seul avec son corps était indispensable. Mieux, elle a été salutaire. Qu'il ait seulement été possible d'en être privée m'avait été insupportable. Il n'y a pas d'autre manière pour que la mort devienne réelle que d'affronter sa matérialité sans détour. Je n'ai pas d'autre souvenir que ce long « tête à tête » silencieux pour prendre congé de mon fils dans un lieu improbable quelque part dans Paris, aux abords d'un nœud routier particulièrement bruyant.

Puis est venu le jour des cérémonies militaires. À Paris d'abord, dans la cour des Invalides, majestueuse et si minérale. Lenteur d'un cérémonial sobre et d'un protocole sans effusion. Souvenir d'avoir attendu longtemps, debout, dans le froid et l'humidité, que le convoi traverse le pont Alexandre-III salué par une foule au milieu de laquelle j'aurais voulu être, anonyme, parmi les passants venus s'incliner à son passage... À Orléans ensuite, pour un hommage rendu sous un ciel gris sur une vaste esplanade de la base aérienne où stationnait le Transall qui devait ensuite emmener son cercueil à Toulouse. Image de ce cercueil « revêtu » du drapeau tricolore, de ces hommes et femmes en uniforme, revenus parfois de très loin pour être là, ordonnés et rassemblés, plus qu'immobiles, hiératiques. Souvenir des visages émus de ses compagnons d'armes, larmes au bord des yeux, sanglots étouffés. Souvenir de nous, famille et amis, essayant aussi de rester droits et de contenir nos pleurs, comme pour être à l'unisson de la dignité ambiante. Souvenir d'un rituel sans doute recommandé à chaque mort d'un soldat, mais réconfortant par sa gravité même. Souvenir enfin d'un discours authentique prononcé d'une voix ferme qui me parlait d'un homme, mon fils, que je ne connaissais pas, ce soldat dont la bravoure était honorée.

Enfin est venu le temps de le ramener avec nous, « chez lui », dans sa ville, pour le veiller et lui dire adieu, entourés de nos familles, de nos amis, de nos collègues et de ses frères d'armes. Des obsèques dans la chaleur et la tristesse des siens, ponctuées de témoignages émus, dessinant son portrait par petites touches. Souvenir d'un dernier moment passé ensemble pour tenter à toutes forces de le faire revivre en parlant de lui, en écoutant les musiques qu'il avait aimées, en regardant défiler des photos... Si présent pour ce dernier moment, malgré l'absence, quand chacun s'y attelle ainsi.

¶ Reprendre son chemin...

Après l'agitation et l'effervescence de cette très longue semaine chargée de tant d'émotions, d'hommages qui à la fois éprouvent et réconfortent, anesthésiée par le chagrin mais debout, est arrivé le

retour au silence et à l'ordinaire des jours. Comment faire pour ne pas s'effondrer ? Comment apprivoiser peu à peu la douleur pour la « tenir en laisse » ? Comment tout simplement reprendre le cours de sa vie et de ses activités en permettant à celui qui est mort de trouver sa place en lui faisant place ? Sa mort a ébranlé ma vie, mais celle de tant d'autres aussi : mes proches, son père, sa compagne, ses cousins, ses amis, ses compagnons d'armes... Et, par ricochet, nos cercles familiaux et amicaux. Chacun a fait comme il a pu, avec sa douleur, mais il m'appartenait aussi, à moi sa mère, sinon de prendre soin d'eux, au moins de veiller à ce que la marche du temps ne les écrase pas. Car très vite survient ce moment étrange où, encore cabossé, on est comme « sommé » de se remettre au diapason des autres, de « faire son deuil », son « travail de deuil » comme on dit, comme si le chagrin n'avait qu'un temps et qu'il fallait passer à autre chose, car la vie n'attend pas. On apprend alors à faire bonne figure et à dissimuler sa peine, même si on a toujours l'impression d'avoir un temps de retard, d'être décalé, pas vraiment dans le tempo. Ainsi le veut cette société qui surfe sur les événements, les dévore, pratique le zapping, s'est déshabituée de la présence de la mort, alors qu'apprivoiser celle-ci et le manque qui la suit se fait avec lenteur, demande du temps.

Je me suis efforcée de mettre obstinément un pied devant l'autre, ou, pour reprendre les mots de José, à mes côtés jour après jour, de « continuer à pédaler », de retrouver les routines et d'accomplir les gestes habituels, de m'astreindre à la discipline quotidienne du travail pour contenir la trop forte douleur, tenant ma place là où il l'a fallu, donnant le change à celles et à ceux qui m'ont côtoyée pour ne pas peser sur eux du poids de ma peine. J'ai franchi l'étape de la révolte contre sa mort, de la colère aussi contre ce qu'il nous est advenu, mais je suis bien loin encore de ce temps où j'aurais appris « à séparer la mémoire de la douleur. Du moins en partie, autant que possible, afin que tout le passé n'en soit pas à ce point imprégné. [...] Afin de ne plus craindre chaque fois la brûlure du souvenir »¹.

¶ Aller à la rencontre de l'adulte devenu soldat

Si les souvenirs de son enfance sont bien présents, l'adulte qu'il était devenu m'était, lui, resté un peu « étranger », comme le deviennent tous les enfants quand ils s'éloignent de nous pour vivre leur vie, gardant pour eux ou pour d'autres leurs réflexions et leurs pensées intimes. Quand ils sont en vie, on a l'espoir ou la certitude de parvenir

1. David Grossman, *Tombé hors du temps*, Paris, Le Seuil, 2012

à les approcher et à les comprendre en les regardant tout simplement vivre. Mais sa mort m'a privée de cette perspective. Aussi suis-je partie à sa recherche, pour ne pas en rester à son enfance et pouvoir cultiver aussi le souvenir de l'adulte éclos de l'enfant que j'ai tant aimé, en reconstituant ce qu'il a été, à partir de ses actes, de photos qu'il a prises ou laissé prendre, d'anecdotes ou de bribes racontées par les uns et les autres, en particulier par ses compagnons d'armes. Comme le mosaïste s'attache à remplir son dessin, j'essaie de fixer dans ma mémoire chacune de ces petites pièces comme autant de tesselles à assembler pour que son sourire souvent si énigmatique ne le soit plus tout à fait. C'était d'autant plus nécessaire que Thomas exerçait son métier dans des conditions qui exigeaient de lui une grande réserve, voire même le silence.

C'est ainsi que je suis revenue à Orléans pour mettre mes pas dans les siens, dans la chambre où il logeait quand il n'était pas en mission, dans le bureau qu'il partageait où j'ai vu le tableau sur lequel figurait son autre nom, celui qu'il s'était choisi : Denzel. Denzel, comme le prénom de cet acteur afro-américain connu pour ses rôles engagés. Un petit signe de plus laissé en chemin pour dire qui il était. C'est ainsi que j'ai demandé à sauter en parachute avec tous les membres de son groupe pour éprouver au moins une fois un peu de cette adrénaline qu'il avait recherchée, ce que j'ai fait en juillet 2015. Peu à peu, ce que j'ai pu ainsi accumuler, petits signes, bribes rapportées sur ses missions par ses compagnons, « minutes » de ses faits d'armes, m'a permis de préciser la silhouette de ce jeune adulte devenu soldat qu'il restera éternellement. Sa classe d'âge vieillira et lui demeurera en ses trente-deux ans.

Mais se souvenir ne suffit pas, car les souvenirs sont volatils et meurent avec ceux qui les portent. Je m'étais fait une promesse après sa mort : inscrire Thomas dans les lieux qui ont compté pour lui et pour nous², afin qu'il ne soit pas réduit à nos seules pensées et ne disparaisse avec elles. Une rue toulousaine porte désormais son nom sur proposition du maire de cette ville où il est né et a grandi, mais également le dojo de la base d'Orléans, une salle de sport près de Ouagadougou et demain, je l'espère, une bibliothèque de village dans le nord du Sénégal. À ces jalons qui dessinent sa géographie et son histoire, il faut ajouter la pierre qui sert de monument aux morts dans ce petit village des causses du Lot que nous avons choisi comme port d'attache, sur laquelle son nom a été gravé. Ainsi, chaque 11 novembre, lorsque la petite communauté se rassemblera, le nom de Thomas

2. D'autres que nous l'ont également fait : l'armée en inscrivant aux États-Unis son nom sur le mémorial des forces spéciales du monde entier tombées au champ d'honneur; ses compagnons d'armes et de sport en faisant homologuer un exercice d'entraînement de crossfit : le « WOD (workout of the day) Denzel ».

sera-t-il lu comme celui de tous ceux qui figurent sur cette pierre. Nommer, c'est faire exister. Et c'est pourquoi entendre son nom avec les leurs sera une manière de continuer à le faire vivre, à les faire vivre, un peu, dans le présent et, avec eux, les combats qu'ils ont menés pour que la paix, ce bien infiniment précieux, nous soit durablement assurée. Il sera là, veilleur muet, au cœur du joyeux brouhaha que font les enfants lorsqu'ils se retrouvent ici les soirs d'été pour poursuivre leurs jeux, et les adultes leurs causeries, lorsque la fête bat son plein fin août, lorsque les joueurs de pétanque lancent la boule... Je le saluerai en passant par là, au retour d'une balade, avant d'aller voir dans nos jardins les deux arbres du souvenir que nous y avons plantés : un micocoulier au tronc nervuré comme l'était sa silhouette et un pin parasol à l'ombre duquel nous abriter.

De la mort... à l'engagement

Mais, par-delà le chagrin, les stratégies et les ruses déployées pour faire vivre sa mémoire, sa mort, au nombre des bouleversements qu'elle a générés, parce qu'elle est celle d'un soldat mort au combat, m'a obligée à revenir sur le sens de son engagement. Thomas avait construit son chemin avec conviction, habileté aussi, faisant le choix de ne pas mettre ses pas dans les nôtres, mais bien d'emprunter d'autres chemins, tout aussi exigeants, tout aussi ardu, qui ne devraient qu'à ses mérites. Usant parfois du silence et de la discréetion, il nous a souvent mis devant le fait accompli : ce fut le cas pour la boxe thaï, où il a très vite excellé (champion d'Europe en 2003, champion du monde en 2004), puis pour un autre choix fondateur, celui de son entrée dans l'armée, où il a tracé ce parcours d'exception dont les hommages ont rendu compte.

J'ai toujours pensé que Thomas avait des qualités physiques exceptionnelles qui pouvaient lui permettre d'être un grand athlète, mais j'ai fini par comprendre que dans son choix de la boxe, il y avait bien autre chose : une ascèse, une philosophie de la vie, un rapport aux autres marqué par le respect, autant d'éléments qu'il était allé éprouver de près en Thaïlande à plusieurs reprises. J'ai fini aussi par comprendre que le choix de l'armée – de l'air insistait-il –, avant même d'intégrer ses commandos d'élite, ne se justifiait pas seulement par la perspective de conjuguer activité professionnelle et activité sportive de haut niveau, mais qu'il y entrait bien d'autres considérations. « Être utile à mon pays », avait-il dit dans une interview, sans compter cet attrait pour la force des liens tissés entre soldats, liens de fraternité et de solidarité dont j'ai pu mesurer la solidité... Mais je

sais aussi qu'il comportait un engagement pour des valeurs, celles qui sont inscrites au fronton de nos écoles, valeurs qui sont les miennes, les nôtres, pour lesquelles nous luttons chacun(e) à notre manière. Sa manière à lui, qui mettait en jeu sa vie jusqu'à envisager de la perdre, l'engageait infiniment plus que la mienne, et même sans commune mesure. Car Thomas était lucide sur le risque encouru. Nous en avions souvent parlé ensemble : il me disait craindre la blessure et le handicap qui pouvait en résulter bien plus que la mort. Il parlait de celle-ci avec une sorte de détachement, de légèreté – ou que je prenais pour cela – qui, pour le moins, m'interrogeait et me révoltait. Je l'ai tantôt prise pour une forme de désinvolture, tantôt pour une pirouette devant la gravité de ce qui était en jeu, comme si, en parler ainsi, « négligemment », sans solennité, était la seule manière de la tenir à distance. Je crois avoir compris depuis que ce n'était pas le cas, qu'il lui avait fallu en faire l'hypothèse, non pas par fatalité, non pas parce que ce serait le risque encouru – d'autant que tout est fait pour le limiter par un entraînement inlassable –, mais comme « le prix à payer » pour ce choix d'un « métier » dans lequel il faut accepter aussi de « donner » la mort. Cela n'est possible, humainement – moralement ? éthiquement ? – que si, en préalable, on « consent » à sa propre mort. C'est ce qu'il avait tenté de me faire comprendre un soir où je le poussais dans ses retranchements. Mais sans doute n'ai-je pas compris ce jour-là ce qu'il voulait me dire.

Cette manière, la sienne, d'avoir mis en jeu sa vie pour lutter pour des valeurs que nous avons partagées, de paix, de liberté, de justice sociale, d'égalité entre les hommes et les femmes, me rend infiniment humble sur ma manière à moi de les porter, tellement plus confortable, plus légère. Elle m'invite aussi à une autre interrogation restée sans réponse : d'autres meurent également pour leurs convictions. Thomas est décédé quelques jours après Rémi Fraisse, jeune militant écologiste mort dans le Tarn après avoir été atteint par une grenade tirée par un gendarme alors qu'il manifestait contre la construction du barrage de Sivens. Cette mort a soulevé émotion et révolte, suscité une forte mobilisation partout en France, provoqué commentaires et analyses. Beaucoup d'hommes et de femmes, jeunes ou moins jeunes, ont été bouleversés par ce qu'ils considéraient comme une mort injuste et ont manifesté à la fois leur réprobation et leur solidarité.

Sans hiérarchiser entre leurs morts et leurs combats, sans les opposer ni les mettre en concurrence, la différence de traitement et celle des réactions face à ces deux décès survenus à quelques jours d'intervalle n'ont cessé de me questionner, et ce d'autant que la confiscation de la mort de mon fils en novembre 2014 par des opinions à l'opposé de ce qu'il était m'avait alors profondément heurtée. On me répond :

la mort de Rémi Fraisse n'est pas justifiable, celle de Thomas l'est. Le premier défendait des idées, le second exerçait son métier, sans en ignorer le prix... Mais Thomas est mort aussi « pour des idées, des idéaux », dans un combat ardu contre une idéologie qui veut imposer, par la force, son ordre moral, social et politique! Comment ne pas reconnaître à ces soldats, hommes et femmes « dans la force de l'âge », qui ne sont ni suicidaires ni masochistes, pas plus qu'ils ne sont « va-t-en-guerre », qui aspirent comme les autres humains au bonheur, qu'ils puissent faire ce choix, au nom d'un tel engagement ? Leur goût de l'aventure ne saurait à lui seul le justifier, pas plus que le lien fraternel qui les unit, quelle qu'en soit la force... *A fortiori* quand il ne peut s'expliquer par la revendication d'une tradition (l'inscription dans une lignée de militaires) et quand il s'appuie sur des valeurs que l'on situe généralement à gauche, ce qui était le cas de Thomas, comme si ce choix ne respirait plus vraiment l'air du temps, comme s'il ne pouvait relever d'une forme d'engagement, au sens noble du terme.

La mort de Thomas m'a changée. Elle n'est pas un événement qu'il faut surmonter pour que la vie reprenne son cours d'avant. Elle est un événement qui m'a profondément transformée, qui m'a conduite à plus d'« humanité ». Plus fondamentalement sans doute, je pressens qu'elle « m'oblige ».

J'ai traversé – subi serait plus juste, car je ne l'ai pas choisie – une épreuve que des milliers de mères avant moi ont vécue, qui ont perdu un fils, ou plusieurs, durant la Grande Guerre et l'ont appris sans ménagement par une simple lettre. Leur douleur n'était pas moins grande que la mienne et cette commune expérience m'inscrit dans cette longue lignée des mères « orphelines » de leur fils. Mais, autre temps, autres mœurs, la vie des soldats est désormais, à l'évidence, devenue, aux yeux de l'armée, plus précieuse ou respectée. Les soldats ne sont plus de la « chair à canon ». Quand Thomas est mort, j'ai vu se déployer une armée à « visage humain », que ce soit chez les plus hauts gradés ou parmi l'encadrement plus proche de Thomas. On m'accordera, en la matière, que je suis peu suspecte de flagornerie ou de compromission : issue de la génération qui a mené le combat contre l'implantation des militaires sur le plateau du Larzac, je n'avais donc pas, par conviction personnelle, de penchant naturel bienveillant à l'égard de l'armée. Il a fallu que mon fils y entre pour que je sois amenée à revoir mon jugement et à abandonner mes préjugés.

Face à l'épreuve infligée par la mort de Thomas et aux interrogations qu'elle a fait surgir, la « grande muette » ne s'est ni tenue à distance ni tue : j'ai bien conscience de ne peut-être pas tout savoir, conscience que les missions dans lesquelles était engagé Thomas appellent une

certaine discrétion, même après-coup, mais mes questions ont reçu des réponses, suffisantes pour me permettre de comprendre et d'avancer. Et surtout, cette armée « à visage humain » a été « incarnée » par des hommes et des femmes qui ont été présents chaque fois que cela était nécessaire, qui nous ont accompagnés un bout de chemin, avec lesquels j'ai noué, pour certains, des liens qui perdurent. Qu'ils en soient ici remerciés. Ils se reconnaîtront.

« Marcher, continuer à marcher,
Encore
Peut-être
Qu'arrivé à une ultime frontière
Où ma raison ne parvient
Pas, je pourrai m'incliner
Et déposer
Ce lourd fardeau, pour ensuite
Reculer d'un pas,
Guère plus, d'un petit
Pas grand comme le monde,
Me résigner
Et concéder : Je
Suis ici, Il est
Là-bas,
Et une frontière éternelle
Passe entre ici et là-bas.
Me tenir ainsi,
Et ensuite, lentement,
Prendre conscience,
Me remplir tout entier
De cette conscience
Comme la plaie se remplit
De sang :
Voilà ce qu'est
La condition humaine³. » ▶

3. David Grossman, *op. cit.*

DAMIEN LE GUAY

LA MORT D'AUJOURD'HUI EST INÉDITE, PRESQUE INHUMAINE

Le constat, nous le connaissons. Il a déjà été dressé. Tout est fait pour rendre « la mort interdite », comme le disait Philippe Ariès il y a déjà quarante ans¹. Elle est désormais condamnée au « sens interdit » : pour être sur des routes qui ne mènent nulle part, pour avoir une signification incertaine voire impossible, pour être cet événement qui n'en est plus un et nous laisse pantois dans une sorte de sidération muette continue. De nouvelles questions apparaissent : que devons-nous faire de nos morts ? Pouvons-nous encore « commerçer » avec eux, continuer un dialogue d'une autre manière, sans passer pour des fous ?

Tout cela conduit à un bannissement de la mort de nos vies et des morts de nos cités. D'où des difficultés inédites quand nous devons vivre ce temps du mourir – celui de nos proches ou le nôtre –, quand nous devons poser des gestes, des paroles et des rites funéraires qui n'arrivent pas bien à se reformuler. De bavarde et orchestrée, la mort est devenue aphone et anarchique. Elle n'arrive plus à se dire. Nous avons une peine infinie à poser sur elle des mots pour refuser les conventions d'autrefois, jugées hypocrites, et le cérémonial religieux d'antan, jugé dépassé. Alors, nous préférerons combler ce silence par le bruit du quotidien et étouffer toutes les paroles funéraires dans une incertitude de ritualités « à inventer », sans très bien savoir comment.

Rien ne s'arrête plus quand une personne vient à mourir : ni le temps social ni la circulation automobile ni les passants dans la rue. Pire : le transport des cadavres (dans les immeubles, les lieux publics et au milieu des villes) est désormais considéré comme une nuisance sociale, un trouble du voisinage, et occasionne des plaintes. Quant aux « pompes funèbres », elles n'ont plus rien de pompeux ni même de funèbre. Une immense demande de discrétion conduit à une misère funéraire. Il faut n'être plus gêné par les morts et ne pas les gêner ; ne plus les déranger et n'être pas dérangé, par eux. L'encombrant cercueil disparaît de plus en plus au profit des urnes funéraires. Certains, parmi les idéologues de la crémation, voudraient faire disparaître après les corps les cimetières². Ils prennent trop de place et, disent-ils,

1. Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, Paris, Le Seuil, 1975.

2. Je m'explique sur cette importance actuelle de la crémation et les bouleversements qu'elle instaure dans *La Mort en cendres*, Paris, Le Cerf, 2012.

fleurent bon un attachement ringard au sol, à la terre et aux ancêtres. Quant au deuil, il n'est plus visible. Il faut en réduire l'empreinte sociale et toutes ses « perturbations » sur l'écologie humaine. Chacun doit bricoler comme il peut pour en limiter la portée, la visibilité ainsi que les signes extérieurs de troubles psychologiques.

En somme, la mort n'est plus un événement social ; le mourir n'est plus une aventure intime. Et s'ils le sont, c'est presque en contrebande des injonctions sociales dominantes. Plus que jamais, la mort gêne, le mort encombre, le deuil s'efface. Plutôt que la parole de circonstance, le silence ; plutôt qu'une éloquence d'accompagnement, le mutisme ; plutôt que l'embarrassant cadavre, les cendres légères ; plutôt que le lourd cercueil qu'il faudra porter jusqu'à sa dernière demeure, l'urne éthérée. Désormais, il faut faire vite, aller vite et ne pas s'encombrer de cérémonies trop longues et de deuils visibles qui n'en finissent pas.

La vie a quitté son clair-obscur et repousse au-delà de l'horizon social sa part d'obscurité funéraire. C'est ainsi qu'en fin de vie, nous constatons un puissant désir de sédation et de nombreuses tentations euthanasiques. Avant ou après la frontière de la mort, il importe, pour nos contemporains, de réduire la conscience éveillée par la souffrance, de limiter la vigilance et donc de réduire la conscience tragique des séparations inéluctables pour mieux réduire, au strict nécessaire, les délais d'attente (et de partage) jugés désormais trop longs. En somme, nous sommes collectivement passés, dans notre figuration sociale, de la conscience d'une bougie qui s'éteint en douceur jusqu'au bout d'elle-même à l'envie d'une coupure électrique immédiate, de la conscience des crépuscules quand le jour tombe et que les hommes vont jusqu'à leurs tombes à celle du « clap de fin » quand, sur nos écrans, apparaît la dernière image avec *The End*. Allons-nous méditer, comme Gaston Bachelard, sur la « flamme d'une chandelle », sur ce veilleur devant cette flamme qui « pense à la vie et pense à la mort » et à cette « mort facile », aussi facile que la naissance ? Non. Notre imaginaire, si important pour nous donner des références, des images, des supports de méditation, est de moins en moins en lien avec la nature. Notre imaginaire funéraire est devenu électrique : nous pensons à faire sauter les plombs de notre vie quand l'énergie intérieure s'affaiblit.

Je me propose d'interroger, aussi, cet idéal d'une mort inconsciente, silencieuse, aphone, sans accompagnement, éloignée des vivants pour éviter, en quelque sorte, de trop « contaminer » le monde de ceux-ci. Cet idéal, qui conduit, en bout de chaîne, à la crémation, est donc celui d'une mise en quarantaine du funéraire. Comme s'il fallait éviter une épidémie de chagrin, de mélancolie et un deuil trop long avec des perturbations psychologiques trop importantes. Nous n'avons plus

collectivement conscience d'une responsabilité vis-à-vis de la mort. Il nous faut donc nous en débarrasser au plus vite, comme un serpent se sépare de sa peau morte pour passer à autre chose.

Aujourd'hui, pour être indifférent à la mort en général, et à notre mort en particulier, nous sommes incapables de la quitter car nous avons du mal à la partager, à l'inscrire dans nos vies sociales et dans la transmission des générations. Dans nos sociétés européennes, depuis les années 1970, nous avons, nous dit le psychanalyste Charles Melman³, du mal à instaurer des limites ou des coupures. Or, pour qu'elles soient effectives, les séparations doivent être faites de part et d'autre. Jusqu'alors, le mort nous quittait et, par les rites funéraires, nous quittions le mort. Le deuil prolongeait la séparation et donnait à la mort une noblesse sociale. De nos jours, la vie nous quitte sans que nous le souhaitions, et donc sans que nous ayons anticipé ou même préparé ce départ avec nos proches. La séparation se fait à notre insu, malgré nous. La « préparation » suppose (ou supposait) d'accepter par avance les cérémonies, les partages, les perturbations, les gênes en cascade. Elle supposait aussi un accompagnement et une visibilité sociale.

A refuser cette préparation, et donc cette anticipation, cette prise de conscience d'une séparation nécessaire et volontaire, nous sommes en quelque sorte dépouillés de la mort qui nous est devenue étrangère. Avant, elle s'assumait, se partageait ; elle n'était pas souhaitée mais simplement attendue quand elle était inévitable. Aujourd'hui, pour la refuser corps et âme, nous acceptons seulement l'effraction qui vient alors que personne ne s'y attend. Ce qui n'est pas consenti nous est arraché. Nous sommes passés d'une mort-divorce, avec négociation des termes et des conditions de cette reddition inéluctable (c'était le sens des testaments), à une mort-dérobade alors que tout le monde fait comme si elle était *persona non grata*. Avant, nous étions en quelque sorte propriétaires d'une mort qui nous dépouillait de nous-mêmes. Avec cette appropriation, la mort devenait « notre » mort, ou tendait à l'être. Dernier effort de singularisation, de personnalisation avant de tomber dans l'anonymat des corps en décomposition et des espérances en un Au-delà collectif. Aujourd'hui, nous sommes possédés par la mort. Double anonymat : de la mort et des croyances.

Qui donc, aujourd'hui, a encore conscience de devoir imposer sa signature aux derniers instants de la vie ? Qui donc croit encore qu'il doit aménager sa « sortie » en étant « comme maître et possesseur » de cette mort offerte aux autres, à Dieu et à sa propre postérité ? Si nous ne sommes pas dans le désir d'une mort singulière, nous sommes dans celui d'une mort anonyme. Il y a là un paradoxe, qui

3. Charles Melman, *L'Homme sans gravité*, Paris, Denoël, 2002.

est celui de l'individualisme. De toute évidence, l'envie d'affirmer sa singularité est puissante, au point même de ne pas se soucier de la société. Nous sommes la première société, nous dit Marcel Gauchet, où les individus n'ont plus conscience d'appartenir à une société, tant les valeurs individuelles ont phagocyté la conscience commune. Or l'ultra-individualisme tend à gommer ses différences pour mieux rejoindre des différences partagées par d'autres. Il faut se démarquer pour rejoindre les marques des autres. Se différencier pour ne plus faire la différence. Qu'avons-nous perdu ? La conscience, nous dit Hannah Arendt⁴, d'appartenir à « un monde commun » dont nous héritons et que nous souhaitons améliorer pour mieux le donner en héritage à nos enfants. Cette conscience suppose un travail constant d'adhésion au monde, d'attachement aux choses, d'agrafage des uns aux autres. Elle est donc une lutte contre l'indifférence de tout et de tous pour n'être pas quantité négligeable placée par hasard sur un monde qui nous serait imperméable pour n'avoir pas la moindre aspérité à laquelle s'agripper.

Notre manière de mourir dit notre manière de vivre. Si la conscience d'avoir un monde en commun s'efface, nous finissons par nous sentir superflus dans un monde trop inhospitalier pour nous recevoir. Alors, le repli, au moment de la mort, s'impose, l'indifférence aux autres domine. Si, au contraire, nous nous sentons responsables les uns des autres dans un monde qui nous dépasse et que nous donnons en héritage, alors le besoin d'aménager les transitions s'impose de lui-même, alors le monde devient un monde d'accueil – accueillir le réaménagement des places qui s'opère avec la mort. La place de chacun suppose, bien entendu, qu'une place aménagée attend chacun dans la maison commune des morts – le cimetière. Or, si le souci de personnalisation est rendu difficile, naît un désir d'incognito, un besoin de ne pas déranger les vivants, de ne pas les encombrer. Et quand on interroge les Français sur la crémation, qui est choisie aujourd'hui par un tiers d'entre eux, ils indiquent faire ce choix pour ne pas être à la charge de leurs familles. Si le corps est le propre de chacun, les cendres, elles, sont l'expression même de cette mort anonyme. Les corps se reconnaissent. Les cadavres aussi. Les cendres, elles, n'ont plus de signes d'identification. Il nous faut donc considérer ce désir de cendre, ce souhait d'effacement, comme la conséquence ultime d'un échec social de singularisation. Définissons la socialisation comme une sortie hors de l'iniforme, une mise en forme de nous-mêmes et de nos désirs, la perte de l'anonymat au profit d'une distinction. Le corps, donc, même s'il est en voie de corruption naturelle, reste ce

4. Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1958.

que nous avons de plus singulier. Nous nous reconnaissons les uns les autres par le visage, le regard, la physionomie générale. Nous nous aimons par les corps. Nous nous désirons en corps et en âme. Avec les cendres tout disparaît, y compris l'ADN.

La fin de la « mort sociale » est liée avant tout à la fin des communautés, la disparition de la conscience de « faire groupe » les uns avec les autres. Ce qui n'est plus n'est plus. Il ne s'agit pas de dégradations sociales partielles, comme une maison qui tombe en ruine et qui pourrait être rebâtie si des travaux de consolidation étaient entrepris, mais d'un changement complet de modèle. Nous sommes passés dans un autre monde, un nouveau monde centré sur l'individu qui aspire tout à lui plutôt qu'il n'est aspiré par le monde. Ce qui autrefois nous tenait ne nous tient plus. Ce qui était solide est désormais liquide, selon les belles analyses de Zygmunt Baumann. Nous sommes passés d'un monde d'ancrages successifs, cumulatifs, ajoutés les uns aux autres pour donner corps à la société, à un monde désentraillé où l'individu flotte à la surface de lui-même, emporté sur les eaux d'une mondialisation tempétueuse, incertaine, angoissante. Les digues ont sauté. Les frontières aussi. La crainte de l'enfermement a pris le pas sur l'invention de soi par soi. L'individu reste seul avec lui-même, empêtré dans une inédite liberté sans entraves, sans frein, sans interdit, soucieux de se délier tout en éprouvant, au fond de lui, une sorte de nostalgie de la coagulation.

Dès lors, il faut en revenir non aux pratiques mais aux raisons mêmes de la mise en commun de la mort d'autrui, au partage social d'un cadavre. Certains croient que ces décorums étaient et demeurent superflus, que ces pompes étaient et sont toujours ostentatoires, que ces rites sont liés, aujourd'hui comme hier, à la seule emprise de la religion sur les consciences. Partons, pour bien comprendre le « pourquoi du comment », du malaise, de la mal façon de mourir, ce que nous nommons des « deuils mal faits ». Ceux-ci existent. Ils sont une réalité psychologique, sociale, humaine.

Si ces deuils sont mal faits, c'est qu'il est possible de « mieux » les faire. Encore faut-il que cette mal façon existe et ne soit pas une manière détournée de défendre une manière ancienne de mourir – manière remise en cause par les avancées de la modernité. Car, pour certains sociologues, tout se jouerait là : dans l'opposition entre d'anciennes pratiques (religieuses) et de nouvelles, liées à la façon moderne de vivre sa vie et donc sa mort. Pour eux, il faudrait défaire l'agencement ancien de la vie quotidienne, quand la religion la réglait dans les moindres détails. Remettre en cause cette façon moderne de mourir (qui s'accompagne de beaucoup d'isolement) équivaudrait à remettre en cause la modernité elle-même.

Ainsi, Danièle Hervieu-Léger considère qu'existent des configurations spécifiques, des ritualités différentes selon les phases de civilisation. Ces configurations génèrent des « comportements spécifiques ». D'où « différentes configurations du mourir » qui, en soi, ne sont pas meilleures les unes que les autres. Aujourd'hui, avec une double logique d'atomisation et de subjectivisation, qui sont l'apanage de notre actuelle modernité, « mourir en sujet, c'est consentir à mourir seul » : « C'est par "petits bouts", au travers de petits récits tâtonnants et d'expérimentations rituelles précaires que nous sommes amenés à en produire le sens, pour nous-mêmes et pour nos proches. Cette configuration n'est ni "vide" ni plus "pleine" que toutes les autres configurations repérables dans l'Histoire. Elle n'est pas, en tout cas, moins porteuse de grandeur humaine⁵. » Si, donc, nous voulons mourir en sujets modernes, nous devons accepter de mourir seuls. Il n'y aurait pas de deuil mal fait, mais seulement des configurations historiques différentes et la nôtre ne serait pas moins « pleine » que les autres, avec un « autre univers de croyances » qui, grâce à « la multiplication des petits bricolages qui permettent aux individus de produire, pour eux-mêmes, le sens de la précarité de leur condition ».

Or existe une nouvelle prise de conscience : celle d'une mal-façon de mourir. Déjà en 1975, Philippe Ariès, après avoir constaté une augmentation de la « mortalité des veufs ou des veuves dans l'année suivant la mort du conjoint », s'interrogeait : « On en vient même à croire que le refoulement de la peine, l'interdiction de sa manifestation publique, l'obligation de souffrir seul et en cachette aggravent le traumatisme dû à la perte d'un être cher⁶. » Cette prise de conscience est encore plus forte aujourd'hui. Elle n'est pas liée à des raisons religieuses ou esthétiques ou même « antimodernes ». Les autorités reconnaissent désormais que nombre de dépressions s'enracinent dans des « deuils mal faits ». Marie de Hennezel précise qu'« une dépression sur deux s'ancre sur un deuil mal fait »⁷.

Ces appréciations rejoignent les interrogations du psychiatre Michel Hanus, qui, en 2006, se demandait, sans apporter de réponses définitives, au sujet de la crémation : « Je me pose la question de savoir si cette offense faite au corps ne rejoaillit pas sur l'ensemble de la personne défunte et cette autre encore de me demander si la

5. J.-C. Ameisen, D. Hervieu-Léger, E. Hirsch (sd), *Qu'est-ce que mourir?*, Paris, Le Pommier, 2003, pp. 87-105.

6. Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 71.

7. Lors du rapport parlementaire présidé par Jean Léonetti, *Respecter la vie, accepter la mort* (juillet 2004) Marie-Frédérique Bacqué et Christian de Caqueray confortent ces chiffres. La première indique (p. 64) une surmortalité à la suite de la mort du conjoint et le second précise que « 40 % des états dépressifs sont dus à des deuils pathologiques » (p. 64).

rapidité de la disparition corporelle ne rend pas plus difficile le vécu du deuil⁸. »

La question n'est donc pas celle d'une esthétique perdue, d'une religion défunte. Elle est, avant tout, une question de santé publique quant au « vécu du deuil ». Si certains deuils sont « mal faits », c'est qu'il y a eu perte, et une perte d'ordre social. Nous sommes loin de la « belle mort » analysée comme un idéal perdu et qu'il faudrait retrouver pour mieux, en sous-main, revenir en arrière. Il nous faut, seulement, prendre en considération les éléments les plus efficaces pour juguler l'effet dépressif et dépréciatif du deuil. Car les deux vont ensemble. Nous vivons socialement un effet dépréciatif du deuil qui n'est pas envisagé à sa juste valeur, qui n'est pas reconnu comme nécessaire (ou du moins sa nécessité est limitée, dans les manuels de psychologie, à trois mois en tout et pour tout), qui n'a pas toute l'importance qu'il avait autrefois. Dès lors, ledit deuil, d'une part, est limité au seul domaine du psychologique et, d'autre part, il apparaît assez vite disproportionné, exagéré, pathologique. Ce dépréciatif-là, poussé tout à la fois par la « liberté » des modernes et par la nouvelle toute-puissance de la psychologie, qui, progressivement, a fini par phagocyster le spirituel, l'émotif, le sentimental, le religieux, alimente et favorise le dépressif. Dans une enquête du CREDOC de 2016⁹, il apparaît que les conditions de la « fin de vie » conditionnent un plus ou moins bon deuil. Plus la participation est grande, plus la parole circule, plus le deuil est facilité.

Dès lors, si nous voulons mettre un peu de sagesse dans nos vies et limiter le double diktat de la liberté sans souci de responsabilité et de la psychologie exclusive, demandons-nous : s'agit-il de « mourir en sujet » (et donc en sujet moderne), seul, ou faut-il plutôt accepter nos faiblesses humaines, nos fragilités psychologiques, notre besoin de reconstruction lorsque nous sommes confrontés au traumatisme de la mort d'un être cher ? Devons-nous, comme idéal social, nous présenter devant la mort indifférents à elle, drogués avant le grand saut, avec une conscience endormie et des émotions bloquées ou, au contraire, en disciples de Rilke, magnifiquement singuliers, soucieux de rencontrer « ma » mort, semblable à ce que fut « ma » vie ? Dois-je penser cette fin de vie en moderne, comme on agit sur l'interrupteur d'une lampe électrique pour couper le courant dès que les premiers symptômes de défaillance apparaissent, ou, à l'ancienne, comme une rêverie tragique et poétique sur la flamme vacillante d'une chandelle en train de s'éteindre toute seule ?

8. Michel Hanus, « Le cadavre crématisé », *Étude sur la mort* n° 129, 2006/1, p. 140.

9. Voir csnaf.fr/publications/dernieres.

Autre manière de poser ce dilemme : face à la mort qui vient, dois-je nécessairement me taire pour ne gêner personne, râler mes angoisses, reférer mes inquiétudes, ne pas parler et ainsi quitter toute posture de regret, de pardon ou de préparation à l'Au-delà ? Dois-je ne surtout pas m'examiner, ne pas m'exposer au jugement (le mien sur moi, celui des autres pour aménager par avance leurs peines, celui de Dieu) et préférer à tout un assoupiissement béat ? Ou, au contraire, m'est-il encore permis de m'insurger contre la mort qui vient, de prendre en main l'ordonnancement de ces derniers jours, de reprendre langue avec ceux que j'aime et qui m'aiment ? Ai-je encore la possibilité de leur parler avec une ultime lucidité pour aménager les transitions et les faire entrer moi-même dans le deuil ? Ai-je les moyens d'aborder avec honnêteté, franchise, certaines des interrogations qui fleurissent tout au long d'une vie partagée et restent le plus souvent en suspend comme autant de « fantômes » inquiétants ?

Toutes ces interrogations en disent long sur l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de l'homme et de sa dignité. L'humanisme est une exigence de l'homme, une manière de se hisser au-dessus de soi-même, d'affirmer une ambition partagée pour mieux refuser notre soumission commune aux lois de la nature. Si, donc, comme c'est aujourd'hui le cas, nous révisons également à la baisse la posture qui doit être socialement la nôtre face à la mort, alors nous révisons à la baisse, d'une manière inéluctable, l'humanisme qui, pensons-nous, est encore le nôtre. Nous perdons alors la responsabilité des uns pour les autres, nous quittons un ultime examen de soi, une révision de fond en comble, corps et âme, avant que de s'en remettre à la mort, aux autres et à l'Au-delà.

S'il s'agit, pour prendre l'humanisme à sa naissance, à la fin du XV^e siècle, avec Pic de La Mirandole¹⁰, considérons ainsi, une ambition nouvelle : l'homme est à même de se diriger lui-même, de prendre en main son destin et de ne pas le subir. Il s'aménage alors une place d'autant plus libre qu'elle est au centre. Si nous considérons ce programme de l'humanisme, notre nouvelle posture face à la mort ravale cette ambition. Si nous nous effaçons par avance quand les derniers instants sont là, instants tissés d'angoisses mais aussi de promesses, sommes-nous à même de nous dire maîtres de nous-mêmes ? Si nous n'organisons plus ces derniers instants, dans un ultime sursaut, ne sommes-nous pas soumis à la nature et à ses lois implacables ? Si nous n'aménageons plus un moment de répit partagé face à la tragédie de notre finitude inéluctable, ne remettons-nous pas en cause l'affirmation de notre liberté ? En quoi, désormais,

10. Jean Pic de La Mirandole, *De la dignité de l'homme*, 1486.

sommes-nous dotés, comme l'indiquait Pic, « du pouvoir arbitral et honorifique de te modeler et de te façonner toi-même » et de nous donner à nous-mêmes notre propre forme ? Il semblerait que nous devenions, en fin de vie, de plus en plus interchangeables plutôt que d'être magnifiquement singuliers, de plus en plus personne (*nobody*) et de moins en moins une personne (*somebody*). ■

MONIQUE CASTILLO

LA MORT AU FRONT, VÉRITÉ DE LA VIE ?

Avant de lire ce qu'Ernst Jünger et Pierre Teilhard de Chardin révèlent de l'expérience du front durant la Grande Guerre, il est indispensable de prendre la mesure de l'écart, sur le plan mental et moral, qui nous en sépare aujourd'hui. Quant au sentiment de la mort, par exemple : la fin du XX^e siècle regarde le suicide médicalement assisté comme un droit qui sauvegarde jusqu'à son dernier souffle la dignité de la personne humaine, ce qui est assurément un nouveau rapport à la mort, parfois qualifié de « luxe démocratique », en référence à l'interprétation démocratique du concept de droit humain. D'un autre côté, celui de la vie, des millions d'enfants sont élevés dans un culte de l'existence qu'il faut « positiver » en en écartant le caractère tragique, au risque de ne plus traiter la vie, ludiquement, que comme un bien de jouissance ordinaire et banal. Pour beaucoup de nos contemporains, l'expérience du front entre 1914 et 1918 est une sorte de folie historique inintelligible, le facteur quantitatif du nombre des morts au combat n'étant pas représentable intuitivement. Et s'il est académiquement « scientifique » de choisir d'expliquer les faits de manière mécanique plutôt qu'intentionnelle, en arguant de la seule puissance technique des moyens de destruction de masse, il demeure que ce qui est suprêmement humain dans cet extrémisme même est oublié par ce type de raisonnement ; il prétend expliquer les tranchées, mais se montre incapable de les comprendre.

Il serait par ailleurs malséant de prétendre « comprendre » en osant se substituer aux acteurs eux-mêmes quand ils ont pu, par miracle, échapper à la mort, et quand ils ont possédé le talent et trouvé l'occasion de raconter. Car l'expérience du front que les historiens et les lecteurs de romans regardent généralement comme une expérience collective, comme une sorte de ressenti global de groupe, est d'abord une expérience intime, un vécu infiniment subjectif, ce qu'Ernst Jünger appelle « la guerre comme expérience intérieure »¹.

La réalité du front, entre 1914 et 1918, est d'abord, en effet, une réalité vécue par ceux qui étaient là, une réalité ressentie et éprouvée par le bouleversement des sens et de la raison, comme

1. Ernst Jünger, *La Guerre comme expérience intérieure* [1922], traduction François Poncet, Paris, Christian Bourgois Éditeur, 2008. La première traduction de cet ouvrage date de 1934 sous le titre *La Guerre notre mère*.

en témoigne Erich Maria Remarque dans *À l'Ouest, rien de nouveau* : « Nous voyons des gens à qui le crâne a été enlevé continuer de vivre ; nous voyons courir des soldats dont les deux pieds ont été fauchés ; sur leurs moignons éclatés, ils se traînent jusqu'au prochain trou d'obus ; un soldat de première classe rampe sur ses mains pendant deux kilomètres en trainant derrière lui ses genoux brisés ; un autre se rend au poste de secours tandis que ses entrailles coulent par-dessus ses mains qui les retiennent ; nous voyons des gens sans bouche, sans mâchoire inférieure, sans figure, nous rencontrons quelqu'un qui, pendant deux heures, tient serrée avec les dents l'artère de son bras pour ne pas perdre tout son sang. » Une réalité à ce point faite d'horreur a pu sembler porter le réel au-delà de lui-même et ouvrir un monde si totalement inconnu qu'aucun humain n'aurait pu en avoir idée. L'extraordinaire d'une telle expérience a ainsi pu faire entrevoir, comme en témoignent l'officier allemand Ernst Jünger² et le brancardier français Pierre Teilhard de Chardin, au-delà des faits bruts, l'approche de la vie vraie, la vérité de la vie.

L'épreuve du sens

L'athéisme complet (celui qui ne remplace pas un dieu par un autre) affirme hautement le non-sens de la vie et, en conséquence, ne regarde aucune cause comme sacrée, pas même la sienne. De son côté, le rationalisme économique, ainsi que l'expliquait Max Weber en 1919, réduit le travail à une suite de performances qui se détruisent l'une l'autre, toute avancée nouvelle supprimant la dernière en attendant d'être détruite à son tour par la suivante. Le consumérisme vérifie parfaitement la stérilité d'un tel « progressisme », qui se borne à détruire le futur par l'accumulation de nouveautés toujours plus périssables.

Ce dont Teilhard aussi bien que Jünger témoignent, au rebours du non-sens de ce renouvellement monotone des mêmes choses, des mêmes jouissances, des mêmes idées et des mêmes situations, c'est de l'excès de sens porté par l'expérience du front, expérience inouïe des moments où la vie s'accomplit par la mort, atteint son sommet dans la mort, quand la mort réalise ce que voulait, ce que devait la vie. La mort en masse n'est « banale » que quantitativement, arithmétiquement, pour un spectateur extérieur, désengagé et privé d'imagination. Quand elle se fait le mode d'action de la guerre

2. Né en 1895, engagé volontaire, Ernst Jünger est promu lieutenant en 1915.

elle-même, dans l'assaut d'une multitude jaillissant des tranchées, alors l'extrême parenté du vivre et du mourir, devenue le ressort de missions collectives où se joue le sort du monde, transforme la perception, le sentiment et la raison de chacun en facultés visionnaires d'une autre épreuve du sens, d'une tout autre éclosion du sens du monde et de la vie. Entre les combattants du front et ceux de «l'arrière», un changement d'humanité s'est produit.

La dissemblance d'avec la vie d'«avant», d'avec la vie des gens «ordinaires» est si considérable qu'elle devient le révélateur tragique de la pauvreté, de l'indigence morale, émotionnelle et spirituelle du mode de vie petit-bourgeois, conforme, animé d'ambitions sans grandeur et d'intérêts si misérables que seul le soutien de l'amour narcissique de soi peut leur donner un semblant de valeur. Ce qui définit le sérieux de la vie à l'échelle du quotidien n'a pour mesure que l'égoïsme le plus banal, qui croit que sa vision du réel est d'autant plus «réaliste» qu'elle est plus étriquée. S'il est permis de parler d'une expérience de «surhumanité» en un premier niveau de sens, directement né de la disproportion entre l'expérience du front et celle de «l'arrière», elle tient à cette révélation que la vie «de tous les jours» n'est pas la vraie vie, et qu'elle manque, précisément, de la vitalité de la vie, se bornant au confort d'un bonheur plat, triste et monotone, protégé par la «croûte des banalités et des conventions».

Si Teilhard peut dire que «l'expérience inoubliable du front, c'est celle d'une immense liberté»³, c'est qu'il a pu se délivrer de l'illusion que la vie ordinaire doit être faite des conventions et des tracas que l'on entretient faute de sens, faute du sens que l'expérience du front lui a précisément révélé. On peut être choqué par la formule «tous les enchantements de l'Orient, toute la chaleur spirituelle de Paris ne valent pas, dans le passé, la boue de Douaumont»⁴, à cause de son caractère hyperbolique, mais il ne s'agit que de dévoiler à «une Humanité qui naît surtout aux heures de crise» que la vérité de la vie est plus loin, ailleurs et au-delà de l'asservissement de la sensibilité et de l'intelligence à des conventions qui, en vérité, les arrêtent et les mutilent.

Jünger et Teilhard jettent une lumière crue sur la pauvreté émotionnelle de la vie ordinaire, la vie civile, la vie des civils. Tous deux rapportent la même expérience de l'ivresse de vivre au front, une expérience surhumaine par la puissance quasi visionnaire de l'émotion

3. Pierre Teilhard de Chardin, *La Nostalgie du front*, in *Écrits du temps de la guerre*, Paris, Grasset, «Les Cahiers rouges», 2014, p. 177.

4. *Ibid.*, p. 182.

portée à l'incandescence. Car ce n'est ni la raison ni le raisonnement mais l'émotion qui ouvre l'accès à la réalité mise au jour dans une telle expérience des limites du possible ; c'est à l'émotion qu'il est donné de recevoir de manière charnelle et sensible l'illumination d'une autre dimension de la vie, d'une vie cosmique, universelle, hors de notre temps, de nos normes et de nos modes de pensée. Une telle expérience n'a rien voir à avec un idéalisme d'intellectuel, même exalté, elle est d'un autre ordre du vécu, d'un autre ordre de l'histoire, une histoire de l'univers inaccessible aux moyens de l'intelligence ordinaire, un devenir porté par une tectonique des émotions et des passions à l'instar de l'histoire physique du globe terrestre, bousculé par des mouvements qui déplacent, transportent et transforment d'énormes volumes de matière.

Quoi d'étonnant si l'expérience du front découvre ainsi la matière charnelle dont sont faites la civilisation et l'histoire humaine. La culture (comment ne pas s'en rendre compte ?) ne vit pas seulement dans les écoles ou dans les salons, elle naît plutôt de sources titaniques et ne survivrait pas sans les passions, les émotions et les sacrifices qui la maintiennent dans l'existence. La vitalité de la culture est nourrie de la vitalité biologique, psychologique, sociale, morale et religieuse de ses créateurs et de ses défenseurs, dont elle exploite autant les capacités d'exister que le courage de mourir.

Comment les hommes du front n'auraient-ils pas ressenti cela, puisque l'Europe leur demandait follement de sauver sa civilisation en les dressant les uns contre les autres, à une hauteur d'exigence qui faisait de l'endurance, de la ténacité, de la bravoure et du sacrifice de soi les moyens « ordinaires » d'une expérience inaccessible à une vitalité « ordinaire » ; puisque la civilisation elle-même leur ordonnait de cultiver la fureur de tuer et la violence sauvage de faire régner la mort.

La surhumanité de l'épreuve a alors révélé la surhumanité du sens qui la portait. Non pas politique, non pas sociologique, non pas même national, car l'enjeu allait bien au-delà : c'est la vérité de la vie qui s'est dévoilée dans une sorte de rencontre avec le Sens, celui de la vie cosmique qui alimente les vies particulières s'étant donné à voir et à vivre dans ce que Jünger décrit comme une « orgie de lutte et de feu ».

C'est cette intuition, ou cette révélation, que rapportent Jünger et Teilhard quand ils racontent combien l'expérience du front les a formés et transformés. Mais ils ne la disent pas de la même façon. Jünger la pense et la comprend en guerrier ; Teilhard en analyse la signification mystique.

■ Interprétation militaire

Ce que les deux auteurs ont perçu, c'est que la guerre est une vaste puissance de mise en action d'énergie humaine concentrée. Entendons par là la puissance de transformer en pure énergie ce qui fait d'ordinaire la stabilité des choses que l'on connaît de soi-même : le caractère, les penchants, les passions, l'éducation, les convictions... Dans l'assaut, la tension, l'angoisse et la peur, mais aussi la volonté, l'enthousiasme et le jugement deviennent une pure énergie, un pur mouvement, un pur élan, une pure agression.

Chacun se porte au-delà de lui-même : le froid, le manque, la saleté sont dépassés et transformés par l'élan sans lequel personne ne saurait bouger. Certes, l'observateur à la mentalité réductionniste rend les choses petites et mesquines pour mieux les mettre à sa portée : il dira que la contrainte, le vin et l'effet d'entraînement expliquent tout, même le courage. Jünger, lui, l'explique par la figure du guerrier et sa mission au service de la vie.

Le guerrier est celui qui fait la guerre, mais il est aussi celui qui est fait par la guerre. « Oui, le soldat dans son rapport à la mort, dans le sacrifice de sa propre personne pour une idée, ignore à peu près tout des philosophes et de leurs valeurs. Mais en lui, en ses actes, la vie trouve une expression plus poignante et plus profonde qu'elle ne peut l'avoir dans aucun livre. Et toujours, de tout le non-sens extérieur parfaitement insensé, ressort une vérité rayonnante : la mort pour une conviction est l'achèvement suprême. Elle est proclamation, acte, accomplissement, foi, amour, espérance et but ; elle est, en ce monde imparfait, quelque chose de parfait, la perfection sans ambages⁵. »

C'est là une représentation chevaleresque mais combien réaliste de la guerre. Pour Jünger, en effet, celle-ci est à la fois un phénomène durablement primitif et l'occasion de la sublimité humaine incarnée dans le combattant. Un phénomène durablement primitif, car la guerre est, à ses yeux, loi de la vie, plus grande que les peuples et invariablement nourrie des éternels mécanismes de la violence des fauves : « À l'instant du choc, ils étaient quintessence de toute l'agressivité guerrière que le monde a jamais portée, un amalgame exacerbé du corps, de l'intellect, du vouloir et des sens. »

Outre le vertige de la pure énergie de sauvagerie libérée, la guerre est aussi, pour Jünger, l'aristocratique sublimité des « vainqueurs nés » : « C'étaient en vainqueurs nés qu'ils sautaient par-dessus le parapet, d'où leur calme, leur égalité d'âme lorsqu'ils s'avançaient sous le feu.

5. Ernst Jünger, *op. cit.*, p. 160.

[...] On joue son va-tout⁶. » Le vainqueur né est l'homme qui ne peut perdre puisqu'il sort du combat ou victorieux ou mort. La bravoure qui porte le guerrier change la mesure du regard sur le sens de la vie : en sacrifiant sa vie de civil, celle des joies vulgaires et de l'ennui quotidien, le guerrier accouche, par « procréation virile »⁷, de la vie véritable, la vie universelle de l'histoire du monde, la vie surnaturelle. La force vitale exaltée par la guerre fait naître la culture des plus hautes souffrances que peut supporter la vie, sélectivement indifférente aux critères de justice et de paix fabriqués par les hommes ordinaires : « Qu'avaient donc fait les Péruviens aux Espagnols⁸ ? »

Une question taraude peut-être le lecteur : Jünger pouvait-il conserver intacte l'image chevaleresque de la guerre qu'il s'était faite en s'engageant dès sa prime jeunesse alors que la bataille moderne changeait la nature même du courage et du combat ? Il a lui-même perçu ce changement. Il a été sensible à l'horreur nouvelle née de la violence techniquement décuplée des opérations militaires. Il y a vu la naissance d'une nouvelle forme d'humanité guerrière : « Cette guerre n'est pas le final de la violence, elle en est le prélude. Elle est la forge où le monde est martelé en frontières nouvelles et en nouvelles communautés [où] l'homme nouveau sera de notre trempe⁹. » Mais il a perçu aussi que « le combat des machines est si colossal que l'homme est bien près de s'effacer devant lui »¹⁰.

C'est toutefois en guerrier qu'il interprète le phénomène puisque c'est en homme augmenté de son propre courage que le soldat affronte la violence technicienne et puisque la Grande Guerre ne manque en rien à sa fonction historique : l'accomplissement de l'idée (Jünger parle alors un langage hégélien), c'est-à-dire la force de mettre au monde l'esprit d'une époque et d'incarner l'énergie de sa volonté, de sorte que le mouvement créateur qui dépasse toutes ses figures provisoires représentées par les peuples poursuive sa course immortelle. C'est un hommage puissant et aristocratique que Jünger rend à tous les soldats qui ont partagé cette atroce et sublime aventure, tous embrassés dans le grand Tout de l'expérience du front : « Qui dans cette guerre n'éprouva que la négation, que la souffrance propre, et non l'affirmation, le mouvement supérieur, l'aura vécue en esclave. Il l'aura vécue du dehors, et non de l'intérieur¹¹. »

6. *Ibid.*, p. 91.

7. *Ibid.*, p. 89.

8. *Ibid.*, p. 77.

9. *Ibid.*, p. 122.

10. *Ibid.*, p. 162

11. *Ibid.*, p. 164.

■ Interprétation mystique

Contrairement à Ernst Jünger, Pierre Teilhard de Chardin n'est pas un soldat, mais un prêtre jésuite et un savant paléontologue théoricien de l'évolution¹². Son œuvre scientifique sera publiée après sa mort, en 1955. Durant la totalité de la Première Guerre mondiale, il a été caporal-brancardier ; il sera décoré de la médaille militaire et de la Légion d'honneur. C'est pendant le conflit, dans la boue des tranchées, qu'il écrit dès qu'il le peut des lettres, notes et essais adressés à sa cousine. Ces travaux, qui précèdent son œuvre théologique et scientifique, ont été réunis sous le titre *Genèse d'une pensée. Lettres 1914-1919* et publiés aux éditions Grasset en 1961. Une nouvelle édition dans les « Cahiers rouges » (Grasset 1992 et 2014) a donné le titre *Écrits du temps de la guerre (1916-1919)* à vingt essais, dont, en particulier, *La Nostalgie du front*, composé en 1917. Teilhard y explique son désir d'analyser, pour le comprendre, « ce sentiment de plénitude et de surhumain si souvent éprouvé sur le front » et dont il redoute « d'expérimenter la nostalgie après la guerre »¹³. Il s'agit donc d'un essai autobiographique qui analyse, de l'intérieur, l'expérience inouïe de la fécondité spirituelle apportée par la guerre.

La première et terrible découverte faite dans l'exaltation éprouvée comme « l'âme du front » est celle de la mesquinerie de ce que nous rêvons comme étant « la paix ». Elle démasque la disproportion qui existe entre la promesse contenue dans le mot « paix » et la substance dont on la remplit : sécurité, égoïsme, fuite de tout risque, confort, banalité, conformisme moral et vide spirituel. Or nulle fureur guerrière n'habite l'analyste, qui découvre, comme une vérité insoupçonnée et parfaitement inattendue, que la guerre est une œuvre. Une œuvre de libération. Mais il est vrai que la signification en est difficile à expliquer aussi longtemps qu'on s'en tient aux sens que donnent à la liberté la psychologie, la politique ou la philosophie.

Il ne s'agit nullement, en effet, d'un bien ou d'un droit dont on peut jouir et se repaître, mais, tout au contraire, de l'expérience d'une totale dépossession de soi, d'un affranchissement de soi. Ce qui ne signifie pas davantage un abandon de soi par esprit de sacrifice ou une soumission délirante à une transcendance obscure. Il s'agit de plénitude, d'une liberté assez libérée du monde pour expérimenter l'aventure d'un inconnu véritable, c'est-à-dire le dépassement des

12. Célèbre pour sa conception évolutive de la création dont le « point oméga » est l'ultime fin, sa théorie de la « noosphère » a trouvé une nouvelle carrière chez les théoriciens de l'informatique. Sa condamnation par le Vatican a également contribué à sa notoriété. Un biographe le décrit comme « un rebelle de la pensée ».

13. *La Nostalgie du front*, op. cit., p. 171.

limites de l'expérience comme franchissement de « la frontière du monde connu »¹⁴.

Expérience d'aventurier intrépide et de chercheur à la curiosité avide, tel est le premier sens de la rencontre de Teilhard avec le milieu du front. Le courage de penser au-delà des limites qui le porte à l'expérience surhumaine de l'« exhaustion de soi-même » dans une expérience de vie encore jamais atteinte. L'expérience de la pensée se confond avec une nouvelle expérience de la vie, comme si l'individu devenait lui-même un laboratoire où s'opère la transmutation de l'humanité sensible en pure énergie vitale : « Cet homme a l'évidence concrète qu'il ne vit plus pour soi, qu'autre chose vit en lui et le domine. Je ne crains pas de dire que cette désindividuation spéciale qui fait atteindre le combattant à quelque essence humaine plus haute que lui-même est le secret ultime de l'incomparable impression de liberté qu'il éprouve, et qu'il n'oubliera jamais plus¹⁵. »

Le second degré de l'expérience du front porte Teilhard de Chardin au bord de la vision d'une autre réalité, et plus exactement dans l'anticipation du destin de l'univers tel que le bouleversement formidable et explosif de la guerre le préfigure. Ce n'est pas un mince paradoxe que cette intuition, au cœur du déchirement du continent européen et de la violence la plus impitoyable, d'une union humaine en voie de formation : « L'humanité en lutte contre elle-même est une humanité en voie de solidification¹⁶. » L'union des puissances terrestres qui se prépare dans la transmutation de la mort des poilus en la vitalité nouvelle du monde qu'elle fait naître ne « vérifie » aucune idée de Dieu, elle ne peut qu'y conduire.

La lecture du texte laissera déconcerté ou déçu celui qui présuppose que l'idée de Dieu gouverne Teilhard et qu'elle conditionne son interprétation, comme s'il voulait vérifier des codes bien appris et digérés. Mais ce préjugé empêche de lire Teilhard comme lui-même s'est découvert et décrit ; il empêche de sentir le péril que constitue un exercice de la pensée et de la sensibilité qui s'est délivré de tous les conformismes pour s'offrir à l'expérience périlleuse de l'épreuve de l'inconnu : la vision de l'univers dans le mouvement de sa création continuée, unissant dans des accords imprévus la matière et la pensée, la technique et la spontanéité, la nuit et le jour, la vie et la mort, la guerre et la paix. L'univers tend vers son unité encore non constituée, vers sa vie encore à venir et la Grande Guerre en donne la surhumaine révélation : « Ici-bas, la chair, élaborée par l'esprit pour agir et se

14. *Ibid.*, p. 175.

15. *Ibid.*, p. 180.

16. Pierre Teilhard de Chardin, *La Grande Monade*, in *Écrits du temps de la guerre*, op. cit., p. 238. Cet essai a été écrit début 1918 pour faire suite à l'intuition qui termine l'écrit sur *La Nostalgie du front*.

développer, devient fatallement, tôt ou tard, une prison où l'âme étouffe. Pour les organismes naturels, qu'ils appartiennent à l'individu ou à l'humanité, il n'y a, par suite, qu'une seule issue ouverte vers une plus grande vie, et c'est la mort. [...] La seule vraie mort, la bonne mort, est un paroxysme de la vie : elle s'obtient par l'effort acharné des vivants pour être plus purs, plus uns, plus tendus hors de la zone où ils sont confinés. Heureux le Monde qui finira dans l'extase¹⁷. »

L'expérience du front a ainsi donné à Teilhard l'intuition qu'une nouvelle vie commencera si l'humanité accepte le chemin de sa propre évolution, passant du règne des choses à l'énergie des intelligences : alors se développeront les potentialités qu'elles renferment, une fois atteint l'âge de la liberté.

¶ Quel héritage ?

Si Jünger et Teilhard ont su deviner ce qui portait la guerre au-delà de la guerre, il n'est pas sûr que les temps que nous vivons puissent en comprendre la dimension ni oser se réclamer de leur héritage. Dans ce cas, nos deux auteurs ne se seront pas trompés sur un point : le goût de la paix, quand il est médiocre, rend médiocre aussi la guerre et, avec elle, les guerriers qui ont combattu. Après avoir enterré (ou laissé s'enterrer) leurs corps, on enterrera aussi leurs esprits en les reléguant au rang de victimes, victimes de leurs illusions, de leur époque, des circonstances, de la malchance, des erreurs politiques. Ce traitement leur rend un hommage bien-pensant, mais qui leur interdit d'être reconnus et enseignés comme des significations incontournables de l'histoire européenne de la liberté. Se reforme alors le cercle du conformisme qu'ils avaient dénoncé et les vivants, qui ne savent que supporter la vie qu'ils veulent sans problème, règnent sans risque sur des morts qui ne reviendront pas.

Mais l'avenir ne saurait être aussi moralement sombre. L'intuition que la vérité de la vie réclame d'accéder à une vie plus haute, que nos auteurs ont su analyser à même l'expérience du front, a pu trouver chez le philosophe tchèque Jan Patočka une intelligibilité à la fois renouvelée et fidèle.

Jan Patočka a été victime du nazisme puis du stalinisme (il est mort des suites d'un interrogatoire policier) ; il est une sorte de Socrate des temps contemporains. Il comprend l'expérience du front, relatée par Jünger et Teilhard, comme expérience absolue et unique qui fait éprouver la force comme ce qui peut vaincre la force, la guerre

17. *Ibid.*, p. 246.

comme ce qui peut vaincre la guerre, ce qu'il identifie à l'expérience la plus authentique et au degré suprême de la liberté (par-delà les conventions et intérêts ordinaires des hommes ordinaires). Comme Jünger et Teilhard, il garde du front la signification d'une nouvelle germination de la vie, le moment du dépassement de la guerre où les ennemis eux-mêmes deviennent solidaires d'une expérience indicible.

« Comment "l'expérience du front" pourra-t-elle changer de forme pour devenir un facteur historique ? Pourquoi n'en est-elle toujours pas un ? Parce que, sous la figure dont Teilhard et Jünger ont laissé une description si puissante, elle demeure une expérience individuelle : chacun est projeté isolément vers son sommet, dont force lui est de redescendre ensuite vers la quotidienneté où, inéluctablement, la guerre s'empare de lui à nouveau en tant que planification de la Force en vue de la paix. Le moyen de dépasser cet état, c'est la solidarité des ébranlés. La solidarité de ceux qui sont à même de comprendre ce dont il y va dans la vie et la mort et, par conséquent, dans l'histoire. De comprendre que l'histoire est ce conflit de la vie nue, enchaînée par la peur, avec la vie au sommet, qui ne planifie pas le quotidien à venir, mais voit clairement que le jour ordinaire, sa vie et sa "paix" auront une fin. Seul celui qui est à même de comprendre cela, celui qui est capable d'un revirement, est un homme spirituel¹⁸. » ▶

18. Jan Patočka, *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire* [1975], trad. Paris, Verdier, 1999, pp. 172-173.

THIERRY MARCHAND EN POÈMES

S'il est dans la tradition de la revue de croiser les regards, il n'est pas dans son habitude de mélanger les genres. Et pourtant, ce numéro sur la mort nous permet d'oser une première, celle d'illustrer les idées et les considérations rationnelles par une approche sensuelle plus suggestive. Comme si, par un étrange jeu de correspondances baudelairiennes, les mots du cœur et ceux de la raison pouvaient, sur ce thème plus que sur tout autre, se répondre en écho dans un dialogue bien compris.

Blaise Cendrars écrivait : « Le métier d'homme de guerre est une chose abominable et pleine de cicatrices, comme la poésie. » Il n'y a donc aucun hasard à voir fleurir sous la plume des générations d'hommes qui se sont succédé sous l'uniforme une régulière production poétique prenant les formes et les modes du moment. Dans cette expression souvent pudique, que révélera le hasard d'une lettre retrouvée ou d'un mot griffonné, la mort prend toujours une place toute particulière. Elle plane comme une évidence, comme une fatalité, comme une expérience ou comme une hypothèse. Elle se dévoile en fait sous ses différents visages.

La mort de l'autre d'abord, froide et brutale considération, qui renvoie le soldat à sa propre finitude. Elle prend rarement la forme de l'effroi, car la poésie n'est pas le vecteur le plus adapté pour exprimer la peur. Elle prend plus souvent celles de l'interrogation et de l'incompréhension, comme Arthur Rimbaud, par exemple, l'exprime si bien dans *Le dormeur du val*.

La mort glorifiée arrive souvent à la rescoussse, car la question du sens reste pour le soldat le cœur de son engagement. Il s'agit là de rapprocher l'horreur et le sublime et d'absoudre le deuil par la grandeur de la cause. C'est Charles Péguy qui, dans son magnifique poème en forme de béatitudes, donne à la défense de la patrie une suprême onction. Cette réalité n'est-elle pas d'une grande actualité ?

Après la mort sacrificielle, la mort vertueuse, celle qui permet à l'institution militaire d'ancrer dans les mémoires et dans la tradition ses principaux repères comportementaux. On retrouve dans cette forme de poésie classique le registre du héros, souvent anonyme, dont la qualité première est d'incarner jusqu'au sacrifice suprême les vertus cardinales que lui impose son état : la gloire, l'honneur, le courage, le culte de la mission.

La mort remords également, qui hante bien souvent la pensée du chef ; celui qui par nécessité prend le risque d'exposer la vie de ses

hommes. Personne mieux que le capitaine de Borelli, en 1885, n'a su exprimer cette inaltérable douleur. Combien, aujourd'hui encore, se retrouvent en communion dans le dernier quatrain de cet admirable poème. Car tout soldat qui revient vivant de la bataille ne peut éviter ce questionnement.

La mort comme attente lucide enfin, celle qui taraude les esprits, qui ronge le quotidien du soldat engagé en opération, quelles que soient les époques et les circonstances. C'est cette mort uniforme qui rassemble d'ailleurs tous les combattants, quel que soit leur pays, dans une même humanité. Quelle plus belle envolée sur le thème de la destinée que ce court poème d'Alan Seeger qui, quelques mois avant de tomber au champ d'honneur, décrit dans un mélange de sensualité et de brutalité son rendez-vous avec la mort.

La poésie, pour une fois, marquera le rythme de ce numéro d'*Inflections*. Elle soulignera, comme une ombre portée dans le champ esthétique, le fil de la pensée de nos différents auteurs. Qu'ils puissent par avance pardonner au comité de rédaction cet écart, qui n'a d'autre ambition que de donner du relief à la prose. ■

Heureux ceux qui sont morts

Heureux ceux qui sont morts pour la terre éternelle
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre.
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre.
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle.
Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,
Couchés dessus le sol à la face de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu,
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles.
Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles.
Car elles sont le corps de la cité de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu,
Et les pauvres honneurs des maisons paternelles.
Car elles sont l'image et le commencement
Et le corps et l'essai de la maison de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts dans cet embrasement,
Dans l'étreinte d'honneur et le terrestre aveu.
Car cet aveu d'honneur est le commencement
Et le premier essai d'un éternel aveu.
Heureux ceux qui sont morts dans cet écrasement,
Dans l'accomplissement de ce terrestre vœu.
Car ce vœu de la terre est le commencement
Et le premier essai d'une fidélité.
Heureux ceux qui sont morts dans ce couronnement
Et cette obéissance et cette humilité.
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première argile et la première terre.
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.
Heureux les épis murs et les blés moissonnés.
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première terre et l'argile plastique.
Heureux ceux qui sont morts dans une guerre antique.
Heureux les vases purs, et les rois couronnés.
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première terre et dans la discipline.
Ils sont redevenus la pauvre figuline.
Ils sont redevenus des vases façonnés.
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans leur première forme et fidèle figure.
Ils sont redevenus ces objets de nature
Que le pouce d'un Dieu lui-même a façonnés.

Charles Péguy, *Ève* (1913)

Les marteaux écrasaient les casques et les crânes,
Les flèches se glissaient aux cuirasses de fer,
Les marteaux écrasaient les casques et les crânes,
Les haches entaillaient la cuirasse et la chair
Et j'étais chef de guerre, et tous ces marteaux-là
S'abattaient et broyaient pour m'obéir, à moi,
J'étais chef de guerre, Ô Dieu ! Ces haches-là
taillaient et retaillaient pour m'obéir, à moi
J'ai connu la douleur d'être chef de bataille

Charles Péguy, extrait du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* (1910)

À mes hommes qui sont morts

Mes compagnons c'est moi ; mes bonnes gens de guerre,
C'est votre chef d'hier qui vient parler ici
De ce qu'on ne sait pas, ou de ce que l'on ne sait guère ;
Mes morts, je vous salue et je vous dis : Merci.
Or, écoutez ceci : « Déserteurs ! Mercenaires !
Ramassis d'Étrangers sans honneur et sans foi ! »
C'est de vous qu'il s'agit, de vous Légionnaires !
Ayez-en le cœur net, et demandez pourquoi ?
Sans honneur ? Ah ! Passons ! Et sans foi ? Qu'est-ce à dire,
Que fallait-il de plus et qu'on aurait voulu ?
N'avez-vous pas tenu, tenu jusqu'au martyre,
La parole donnée et le marché conclu ?
Mercenaires ? Sans doute : il faut manger pour vivre ;
Déserteurs ? Est-ce à nous de faire ce procès ?
Étrangers ? Soit. Après ? Selon quel nouveau livre
Le Maréchal de Saxe était-il donc français ?
Et quand donc les Français voudront-ils bien entendre
Que la guerre se fait dent pour dent, œil pour œil.
Et que ces Étrangers qui sont morts, à tout prendre,
Chaque fois, en mourant, leur épargnaient un deuil.
Aussi bien c'est assez d'inutile colère,
Vous n'avez pas besoin d'être tant défendus ;
Voici le Fleuve Rouge et la Rivière Claire
Et je parle à vous seuls de vous que j'ai perdus !
Jamais Garde de Roi, d'Empereur, d'Autocrate,
De Pape ou de Sultan ; jamais nul Régiment
Chamarré d'or, drapé d'azur ou d'écarlate,
N'alla d'un air plus mâle et plus superbement.
Vous aviez des bras forts et des tailles bien prises
Que faisaient mieux valoir vos hardes en lambeaux ;
Et je rajeunissais à voir vos barbes grises,
Et je tressaillais d'aise à vous trouver si beaux.
[...]
Quant à savoir si tout s'est passé de la sorte,
Et si vous n'êtes pas restés pour rien là-bas,
Si vous n'êtes pas morts pour une chose morte,
Ô mes pauvres Amis, ne le demandez pas !

Dormez dans la grandeur de votre sacrifice,
Dormez, que nul regret ne vienne vous hanter ;
Dormez dans cette paix large et libératrice
Où ma pensée en deuil ira vous visiter

Je sais où retrouver, à leur suprême étape
Tous ceux dont la grande herbe a bu le sang vermeil,
Et ceux qu'ont engloutis les pièges de la sape,
Et ceux qu'ont dévorés la fièvre et le soleil ;

Et ma pitié fidèle, au souvenir unie,
Va du vieux Wunderli qui tomba le premier,
En suivant une longue et rouge litanie,
Jusqu'à toi mon Streibler qu'on tua le dernier !

D'ici je vous revois rangés à fleur de terre
Dans la fosse hâtive où je vous ai laissés,
Rigides, revêtus de vos habits de guerre
Et d'étranges linceuls faits de roseaux tressés.

Les survivants ont dit – et j'ai servi de prêtre !
L'adieu du camarade à votre cœur meurtri ;
Certain geste fut fait bien gauchement peut-être,
Pourtant je ne crois pas que personne n'en ai ri !

Mais quelqu'un vous prenait dans sa gloire étoilée
Et vous montrait d'en haut ceux qui priaient en bas,
Quand je disais pour vous d'une voix étranglée,
Le Pater et l'Ave – que tous ne savaient pas !

Compagnons j'ai voulu vous parler de ces choses,
Et dire en quatre mots pourquoi je vous aimais :
Lorsque l'oubli se creuse au long des tombes closes,
Je veillerai du moins et n'oublierai jamais.

Si parfois, dans la jungle où le tigre vous frôle
Et que n'ébranle plus le recul du canon,
Il vous semble qu'un doigt se pose à votre épaule,
Si vous croyez entendre votre nom ;

Soldats qui reposez en terre lointaine,
Et dont le sang donné me laisse des remords,
Dites-vous simplement : « C'est notre Capitaine
Qui se souvient de nous... et qui compte ses Morts. »

Capitaine de Borelli (1885)

J'ai un rendez-vous avec la mort
J'ai un rendez-vous avec la Mort
Sur quelque barricade âprement disputée
Quand le printemps reviendra avec son ombre frémissante
Et quand l'air est rempli des fleurs du pommier.

J'ai un rendez-vous avec la Mort
Quand le printemps ramènera les beaux jours azurés.
Il se peut qu'elle prenne ma main
Et me conduise dans son ténébreux domaine,
Qu'elle close mes yeux et éteigne mon souffle.
Il se peut qu'elle passe encore sans m'atteindre.

J'ai un rendez-vous avec la Mort
Sur quelque pente d'une colline battue par les balles,
Quand le printemps reparait cette année
Et qu'apparaissent les premières fleurs des prairies.

Dieu sait qu'il vaudrait mieux être au profond
Des oreillers de soie et de duvet parfumé
Où l'Amour palpite dans le plus délicieux sommeil,
Pouls contre pouls et souffle contre souffle,
Où les réveils apaisés sont doux.

Mais j'ai un rendez-vous avec la Mort
À minuit, dans quelque ville en flammes,
Quand le printemps repartira vers le nord.
Et je serai fidèle à la parole donnée :
Je ne manquerai pas ce rendez-vous-là.

Alan Seeger (1916)

Le dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Arthur Rimbaud (octobre 1870)

An Irish Airman foresees his Death

*I know that I shall meet my fate
Somewhere among the clouds above;
Those that I fight I do not hate,
Those that I guard I do not love;
My country is Kiltartan Cross,
My countrymen Kiltartan's poor,
No likely end could bring them loss
Or leave them happier than before.
Nor law, nor duty bade me fight,
Nor public men, nor cheering crowds,
A lonely impulse of delight
Drove to this tumult in the clouds;
I balanced all, brought all to mind,
The years to come seemed waste of breath,
A waste of breath the years behind
In balance with this life, this death.*

Traduction : *Un aviateur irlandais prévoit sa mort*
Je le sais, que mon destin m'attend
Là-haut quelque part dans les nuages ;
Je ne hais pas qui je combats,
Je n'aime pas qui je protège ;
Mon pays a pour nom Kiltartan Cross,
Mes compatriotes, ses pauvres.
Quelle issue probable leur ferait tort
Où les rendrait heureux ?
Devoir ni loi ne m'obligeraient,
Pas plus la foule que l'Etat ;
L'appel d'une joie solitaire
M'a projeté dans ce tumulte ;
J'ai tout bien pesé, fait un bilan ;
L'avenir : un vain souffle ;
Le passé : rien de plus,
Devant cette vie, cette mort.

William B. Yeats (1917)

My boy Jack

“Have you news of my boy Jack?”
 Not this tide.
 “When d’you think that he’ll come back?”
 Not with this wind blowing, and this tide.
 “Has any one else had word of him?”
 Not this tide.
 For what is sunk will hardly swim,
 Not with this wind blowing, and this tide.
 “Oh, dear, what comfort can I find?”
 None this tide,
 Nor any tide,
 Except he did not shame his kind —
 Not even with that wind blowing, and that tide.
 Then hold your head up all the more,
 This tide,
 And every tide;
 Because he was the son you bore,
 And gave to that wind blowing and that tide

Traduction : *Mon fils Jack*

«Avez-vous eu des nouvelles de mon fils Jack ?»
 Pas à cette marée,
 «Quand pensez-vous qu’il reviendra ?»
 Pas avec cette bourrasque ni avec cette marée,
 «Quelqu’un d’autre a-t-il eu vent de lui ?»
 Pas à cette marée
 Car ce qui a sombré peinera à nager
 Pas avec cette bourrasque ni avec cette marée,
 «Ô seigneur, quel réconfort puis-je trouver ?»
 Aucun ni à cette marée
 Ni jamais,
 Si ce n’est qu’il n’a pas déshonoré ses pairs
 Pas même sous cette bourrasque et cette marée,
 Alors contente-toi d’être fier,
 Face à cette marée,
 À chaque marée,
 Parce qu’il était le fils que tu as engendré,
 Et livré à cette bourrasque et à cette marée.

Rudyard Kipling (1915)

In Flanders Fields

*In Flanders fields the poppies grow
Between the crosses row on row,
That mark our place; and in the sky
The larks, still bravely singing, fly
Scarce heard amid the guns below.*

*We are the dead. Short days ago
We lived, felt dawn, saw sunset glow,
Loved and were loved and now we lie
In Flanders fields.*

*Take up our quarrel with the foe:
To you from failing hands we throw
The torch; be yours to hold it high.
If ye break faith with us who die
We shall not sleep, though poppies grow
In Flanders fields.*

Traduction : *Au champ d'honneur*

Dans les champs de Flandre, les coquelicots fleurissent
Entre les croix qui, une rangée après l'autre,
Marquent notre place ; et dans le ciel,
Les alouettes, chantant valeureusement encore, sillonnent,
À peine audibles parmi les canons qui tonnent.

Nous, les morts, il y a quelques jours encore,
Nous vivions, goûtons l'aurore, contemplions les couchers de soleil,
Nous aimions et étions aimés ; aujourd'hui, nous voici gisant
Dans les champs de Flandre.

Reprenez notre combat contre l'ennemi :
À vous, de nos mains tremblantes, nous tendons
le flambeau ; faites-le vôtre et portez-le bien haut.
Si vous nous laissez tomber, nous qui mourons,
Nous ne trouverons pas le repos, bien que les coquelicots fleurissent
Dans les champs de Flandre.

John McRae (1915)

Quelle est la vraie valeur de cette vie humaine ?
Combien pèsent nos choix, nos souvenirs si chers,
Et tous nos sentiments, morales et repères
Au regard d'une guerre à l'allure si vaine ?
Qui sont donc ces guerriers, que vont-ils ressentir
Dans la fraîcheur du jour, au pied de ces montagnes,
À la vue d'un soleil réveillant les martyrs
Qui devront faire face à mon fer et ma hargne ?
A moins que cet azur, cette lueur naissante,
ne soit que le levant de leur vengeance armée
Et que si nos destins viennent à se croiser,
Je devrais ressentir leur haine massacrante
Dieu ! Ma vie sera-t-elle remplie de lourds remords ?
Sous couvert du devoir l'esprit reste serein
Mais mon âme est le lieu d'un feu manichéen,
car ce matin à l'aube, ai-je donné la mort.

Commandant Brice Erbland (Kaboul, mars 2011)

La guerre nous frôle

La guerre nous frôle de sa lame grossière et lourde,
Couperet dans l'élan de nos vies fécondes
J'éprouve le besoin d'écrire
M'emporter au loin en un pas de danse
de Kora et de transe
Ce matin le croissant de lune bleuté
Comme les nappes de sang qui mêlent
Leurs efflorescences aux rivières d'espoirs jaunis
Était d'une splendeur d'Éternité

Commandant Jean-Marc Collet (Mali, septembre 2015)

© *Mali-Cieux*, LC Éditions

Mali – Cendres

Calebasses,
sécheresse des sons plaintifs d'un vent vicieux qui entrechoque les
grains d'un sable assassin,
répondent à la famine.

Sourdes.

Infamantes.

Les mains chétives extirpent un rayonnement d'espoir au
battement de cœur timide et hésitant de l'accessoire,
respiration ardue,
la force manque comme les germes disparaissent dans les tréfonds
d'un sol craquelé,
voilure lointaine,
En dissidence avec les hommes.

Les incantations ne sont pas assez ferventes, véhémentes,
n'arrivent pas jusqu'aux nuées.

Les dieux s'impatientent.

Les enfants se meurent.

La faim.

La soif.

La peur.

La haine.

Tous aliments.

Faveur.

La guerre est revenue.

La vie s'est enfuie.

Les larmes sur des joues gonflées.
Manque de repos.
Caresses effacées.
De la perte des proches,
nourrie de peurs et naufrages,
cauchemars à répétition,
le comique de la bâtie effondrée,
sourire navré,
marqueur de la perte,
illusions et humanité.
Œcumène délavé.
Les plus aisés ont fui.
Les chiens jappent, l'approche des véhicules, sablés mobiles.
Rien à faire sinon se terrer,
L'adversaire est multiforme.
Treillis poussière.
Les chiens de contentement se précipitent,
pépites,
où se trouvent, dorénavant, leur pitance,
restes de boîtes gobées de conserve,
concert de métal, ripées sur le roc,
Les rafales crépitent,
Les queues déguerpissent sans réserver leurs restes,
Les corps pissent,
Le sang volé,
sacrilège,
L'excrément se répand,
terrifiés,
effarés,
terrassés par la balle vengeresse,
À peine remis des premières explosions,
obus,
mortiers,
grenades,
colères,
Les fumigènes n'en masquent pas l'expansion,
Les couards se *limacent*,
S'embusquent,
S'abîment,
ne veulent plus voir le jour sauf commerce,
Et la guerre progresse,
les griots n'ont plus les mots,
la salive s'assèche.

Les familles en motifs de haine,
assourdies de vengeance,
épient les étrangers,
impies,
impurs,
infâmes,
mal venus dans des clivages de tribales lignées,
régurgitent leur impatience,
vomissent leur désespoir,
attendent le départ des Blancs.
Écobuage,
Vomissures éparses.
L'écho lointain de victorieuses offensives n'effacera point le désir,
des revanches jalouses des malheurs passés.
Les soldats étrangers ont quitté le territoire.
La tradition répand ses us, reprend les os aux boucs émissaires de
nouveaux combats.
Djembés, appelez sur nous la gloire !

Commandant Jean-Marc Collet (Mali, juin 2014)
© *Mali-Cieux*, LC Éditions



ÉVELYNE DESBOIS

VOIR SA FIN

Enquêter sur ce que l'on ressent avant de mourir relève de l'impossible. Et pourtant, cette question taraude les humains, surtout quand la mort, de lointaine et irréelle, devient possible, voire probable, et enfin toute proche. En France, les enfants du baby-boom et ceux qui sont nés après n'ont jamais connu la guerre, à l'exception des soldats engagés dans des opérations à l'extérieur de l'Hexagone. Une période de paix de plus de soixante-dix ans, soit, en gros, la durée d'une vie. Cette réalité objective ne signifie pourtant pas que ces générations d'après-guerre, qui vont, dans les années qui viennent, mourir de maladie, d'accident ou de vieillesse, ont vécu dans l'insouciance.



Lignées de guerre et culte des ancêtres

Ces Français, ainsi que les descendants des soldats des colonies, n'ont pas attendu la proclamation solennelle par les autorités d'un « devoir de mémoire » pour se souvenir du temps de guerre, car il leur a été rabâché par leurs parents et grands-parents, sous forme de reproches ou d'avertissements – « on ne gaspille pas la nourriture », « on voit que tu n'as pas connu la guerre » et autres « cet objet, cet outil, il ne faut pas le jeter, ça peut être utile s'il y a la guerre » –, de révélations – pour ceux des campagnes, de cachettes où se trouvaient encore armes et munitions –, ou de promesses d'un prochain conflit dont il faut apprendre à scruter les prémisses. C'est notre péché originel : vivre dans l'angoisse d'une guerre qui vient, et donc de la mort qui menace. À notre petite échelle temporelle et nationale, le message vient de loin, des grands-parents qui avaient vécu l'affrontement de 1870 et l'occupation prussienne à leurs petits-enfants mobilisés en août 1914 pour aller combattre, croyaient-ils, Prussiens, Uhlans et autres casques à pointe – il ne faut pas oublier que les combattants de la Grande Guerre, dans leur très grande majorité, n'étaient pas des soldats professionnels, mais des civils effectuant leur service militaire ou mobilisés à la déclaration de guerre.

À la manière des aristocrates, certains Français ont ainsi pu construire des lignées héroïques de « morts pour la France » avec l'apport, au fil des nouveaux conflits, d'autres histoires de guerre et se constituer un trésor familial en conservant quelques traces matérielles des disparus : photos, livrets militaires, calepins, liasses de lettres...

Ces reliques, transmises de génération en génération, offrent à leurs dépositaires des repères personnels dans l'histoire familiale et nationale, ainsi que l'assurance, peut-être trompeuse, d'une destinée commune. Ce caveau de famille symbolique renferme des prénoms et des noms d'hommes qu'en réalité on ne connaît pas, car morts bien avant notre naissance et dans des conditions qui restent floues. Certains se défendent de toute image angoissante en croyant aux pieux mensonges fournis à l'époque aux parents ou à l'épouse par leurs camarades de combat : « Il est mort sur le coup. Il n'a pas souffert. »

Si les notes dans le calepin, prises au jour le jour, livrent des informations précises sur les rations de nourriture, les sobriquets des camarades de l'escouade, les colis et les mandats reçus, la température ou l'intensité des bombardements, les pages restent vierges pendant les coups durs et n'y sont écrits que les noms des tués et des blessés *a posteriori*. Les lettres à l'épouse ou à la mère sont riches, elles, de descriptions des menus événements du quotidien, de réflexions sur les camarades et les officiers, et de commentaires des informations contenues dans la presse quotidienne. Rien d'inquiétant dans ces pages. Les photos, prises dans les cantonnements de repos, loin des lignes, montrent des soldats joyeux attablés et levant le verre en direction du camarade chargé d'immortaliser ce bon moment ; elles seront envoyées aux familles pour assurer qu'ils sont en bonne santé et prennent du bon temps.

Si on veut y voir plus clair, il faut donc aller encore une fois, sans se lasser, sur le terrain de la bataille au moment où des soldats ont vu la mort de près, grâce aux rares lettres écrites aux hommes, père, frère ou ami, ou aux simples notes écrites après les événements pour soi, pour plus tard, pour ne rien oublier.

Sur le plateau de Douaumont, mai 1916

À la mi-mars 1916, Jean-Marie Martin (1886-1975), ordonné prêtre en 1910, missionnaire apostolique au Japon avant sa mobilisation comme simple soldat, est incorporé au 12^e régiment d'infanterie (RI) à Tarbes et envoyé en renfort au 18^e RI. Il fait halte dans un village sur la route qui mène à Verdun. « Durant le repos dans ce patelin, je me fis une première idée de ce qu'était la bataille de Verdun. Incessamment passaient des camions chargés des soldats relevés du front. Ils étaient lamentables d'aspect, le visage hâve, la capote déchirée et boueuse¹. »

1. Jean-Marie Martin, missionnaire apostolique, manuscrit dactylographié, 3^e partie (« 1914-1919. La Grande Guerre »), pp. 17-42, archives des missions étrangères de Paris.

Ses camarades ont eux aussi une première mauvaise impression de ce qui les attend et se préparent au pire. Le prêtre confesse beaucoup d'entre eux pour leur « rendre la paix de l'âme et de l'esprit ». « Ils étaient libres avec moi, étant un copain qui partage leur vie. » La division se met en route pour rejoindre sa position à la ferme Thiaumont, sur le plateau de Douaumont. « Les marmites² tombent à nos côtés. Je me souviendrai toujours de la première : elle est passée au-dessus de ma tête et a éclaté à une trentaine de mètres environ. Malgré tout, on ne peut rester indifférent ! Je me suis dit : « Je monte aux premières lignes, c'est un devoir et un honneur. En redescendrai-je ? » J'ai senti à ce moment-là combien ma vie tenait à peu de chose. Du coup, je me tiens constamment dans la pensée de paraître devant Dieu. Je plains de tout mon cœur les pauvres diables qui en sont réduits à la peur animale et, comme viatique moral, n'ont que l'appréhension de l'après-mort. Leur seule ressource est de ne pas y penser et d'espérer malgré tout qu'ils n'y resteront pas. »

Jean-Marie Martin, prêtre-combattant, bien armé spirituellement et moralement, va passer trois jours en ligne sur le plateau de Douaumont. La description précise de son environnement physique, visuel et sonore, qu'il livre dans ses notes, est précieuse car elle nous aide à accéder par les mots à cette expérience du combat, certes déjà amplement documentée par les récits des soldats, mais à chaque fois nouvelle car singulière.

Nuit du 23 au 24 mai. « Le bruit des explosions, les fusées éclairantes ou à signaux, le sifflement des obus de petit calibre, le ronflement des marmites de gros calibre qui sillonnent l'air en tous sens, vous introduisent dans un monde nouveau, celui des combats apocalyptiques. Il n'y avait pas de tranchée, mais seulement des trous d'obus reliés par une piste en zigzag à peine tracée. »

Journée du 24 mai. « Il fait presque aussi sombre qu'avant le lever du soleil, l'atmosphère était obscurcie par la fumée des explosions et les débris du sol projeté en l'air. » Les soldats subissent un « marmitage furieux ». « Les Boches tirent avec des pièces de gros calibre, de 150 ou de 210. Elles produisent des effets destructifs, elles émiettent tout, conséquemment, si une marmite vous tombe dessus, on est réduit en bouillie informe, ou en morceaux à ne plus savoir à qui ils appartiennent. Il ne reste plus rien de vous. [...] On est couché sur le sol et ramassé sur soi, de manière à offrir le moins de volume possible, la force d'explosion, ou plutôt la commotion qui en résulte, enfonce le casque dans la tête en vous étourdisant. Presque aussitôt après, une pluie de terre, de pierres, d'éclats de fer, tombe sur vous et vous

2. Obus de gros calibre. Voir Albert Dauzat, *L'Argot de la guerre*, Paris, Armand Colin, 1919, p. 170.

couvre, vous ensevelissant pour ainsi dire. Quand une marmite arrive sur vous, vous sentez instinctivement qu'elle vous est destinée, vous vous collez au sol et attendez l'événement. On reste ainsi, collé contre terre, immobile à l'endroit où on vous a placé, avec la consigne de tenir jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'on vous relève, même si la position paraît intenable sous le feu le plus infernal, il ne faut pas broncher. Le recul et la retraite sont interdits. Sous la musique des obus, on avait l'impression de se trouver sous un pont métallique de chemin de fer parcouru par les convois. À chaque explosion d'obus sur notre ligne, cela faisait l'effet d'un coup de marteau asséné sur le casque. Un camarade voisin n'y tint pas. Il enleva son casque, mais sans tarder sa cervelle éclata. Il n'avait pas de blessures superficielles, mais le sang dégoulinait par le nez, la bouche, les yeux, les oreilles. Ce fut pour nous une leçon. Nous comprîmes que le casque amortissait les coups. [...] Tapi dans un trou d'obus, assis à la japonaise, les bras croisés, la tête enfouie dans les épaules, en position de repli sur soi-même lorsque les rafales de marmites tombent sur notre ligne, je suis resté sans boire, ni manger, ni dormir pendant plus de cinquante heures. »

25 mai. « Vers 8 heures du matin, un 105 fusant éclata à ma droite, à une cinquantaine de mètres de hauteur. Le culot, après avoir touché le sol, rebondit sur mon épaule droite. » Blessé, mais pouvant marcher, Jean-Marie Martin se rend au poste de secours. Sur son chemin, « un grand trou de six mètres de diamètre environ et autant de profondeur. Il était à moitié rempli d'eau et à la surface surnageaient des cadavres de pauvres troupiers. À quelques mètres de l'entrée du poste de secours logé dans une casemate, je vis une pile de cadavres ». Muni de sa fiche d'évacuation, il se rend, plus en arrière, au poste d'évacuation, « en observant le rythme des tirs de l'ennemi, afin de conserver mes pelures et osselets ». À l'hôpital : « Pendant trois jours, il me fut impossible de prendre aucun aliment solide, je ne bus que de l'eau, j'étais complètement déshydraté et ma langue ne percevait même pas les parois de ma bouche. Pendant les trois jours en ligne, je n'avais absorbé aucun liquide et j'avais transpiré abondamment. Je pensais que le Christ en Croix avait ressenti la même soif. »

Après sa convalescence, il rejoint son régiment, mais le 29 janvier 1917, alors qu'il creusait une tranchée, il est blessé à nouveau, cette fois par un obus fourbe : un Skoda de 88 mm, de fabrication tchèque. « Les 88 Skoda avaient une trajectoire tendue, on ne les entendait pas venir, on ne se planquait pas. Ils vous trouvaient debout. L'obus fit explosion à environ six mètres à ma droite, un éclat me sectionna les neuvième et dixième côtes du côté droit, le tout se posa sur le diaphragme, forte hémorragie de l'abdomen et de la poitrine remplie de sang. Je m'affalai sur le fond de la tranchée disant : "Je ne suis pas

mort. J'ai terminé la guerre : DEO GRATIAS !” Un infirmier qui passait par hasard eut la cuisse tranchée ; le sang gicla et il mourut sur place. » Hasard ou providence, Jean-Marie est sorti vivant du champ de bataille et, malgré les séquelles de sa blessure, la guerre finie, est reparti au Japon poursuivre sa mission.

Pour ne pas noircir le tableau, mais surtout parce que ces soldats ont laissé des traces écrites après avoir failli mourir, les histoires individuelles de guerre qui ont été ici choisies finissent bien. Ainsi, Pierre Thill (1892-1968), un Parisien, caporal-téléphoniste au 106^e RI, a la chance de pouvoir écrire à son frère, combattant lui aussi, à la date du 13 novembre 1918 : « Fini de se faire de la bile, il n'y a plus d'obus, plus de bombes, on va pouvoir allumer les lumières. Enfin, c'est fini et nous sommes certains de ne pas y laisser notre viande. Je me suis palpé, j'ai mes quatre membres et ma tête, et le meilleur de tout, on commence à préparer le retour dans les foyers³. » Mais avant cette fin heureuse, lui aussi est « rentré en danse ».

« Là-haut, c'est la boucherie », juin 1916

Comme il le redoutait, Pierre Thill participe à partir du 18 juin 1916, avec le 106^e RI, à la bataille de Verdun. Durant deux semaines, il n'écrit pas à ses proches et prend seulement quelques notes dans son carnet de route. Ce n'est que le 1^{er} juillet qu'il peut enfin envoyer une lettre à son frère. « Mon bataillon a été dispersé pour aller en renfort à droite et à gauche, ce qui fait que nous, les téléphonistes, nous sommes passés au poste du colonel comme équipe de réparation. Pour ma part, j'ai été détaché au fort de T. [Tavannes, un des forts entourant Verdun] pour la réparation d'une ligne avec un poilu et là, j'ai subi un bombardement, le plus fort comme calibre que j'ai jamais vu. Songe que sur le fort, dans une même journée, il est tombé soixante-douze obus de 350 et 420. Eh bien, tu sais, je croyais bien y rester. Cinq fois dans la journée, je suis sorti pour réparer la ligne [téléphonique] et à chaque fois j'ai été obligé de rentrer, étant pris dans une averse d'obus lacrymogènes et asphyxiants. La cinquième fois, je me croyais touché par les gaz, mais j'ai pu respirer de l'air frais de suite. Les Boches attaquaient ce jour-là et ils nous ont servi quelque chose comme préparation d'artillerie et feux de barrage. Mon casque a été traversé de part en part, mais le bonhomme n'a rien eu. À l'équipe, nous avons deux blessés. Eh bien, tu sais, je suis heureux d'en être redescendu, car là-haut, c'est la boucherie dans toute l'acception du

3. Françoise Thill-Million, *Les Mariés de la Grande Guerre*, Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2015.

terme. Malheureux celui qui ne peut marcher étant blessé. Il reste là, deux, trois et même quatre jours ; certains sont restés cinq jours sans pouvoir descendre. Aussi la relève a été accueillie avec joie et nous ne souhaitons tous qu'une chose : ne pas y remonter. »

Pierre n'est pas sauvé pour autant car, en juillet 1916, si la bataille de Verdun semble exceptionnelle en raison des forces engagées, ailleurs la guerre ne s'arrête pas pour autant. En témoigne la nouvelle lettre qu'écrit Pierre à son frère quatre mois plus tard, le 15 octobre : « Nous sommes dans la S [Somme], un peu à droite des Anglais. Nous sommes montés en ligne le 22 septembre et nous y resterons encore jusqu'au 20 octobre. C'est dur, tu sais, et jamais je n'ai autant souffert, car depuis que nous sommes arrivés, nous avons eu trois jours de réserve dans une tranchée à quatre kilomètres du front et trois jours dans un camp à dix kilomètres, et c'est tout. Le reste du temps, nous avons été logés dans des trous avec comme protège-obus des toiles de tente ! Je me demande encore cette fois-ci comment je suis encore là, car tu peux me croire, ça a été dur. Et puis c'était le tour des anciens cette fois-ci et beaucoup de mes vieux poteaux, des vieux brisquards comme moi, en ont pris un coup. Oui, notre équipe a bien trinqué car nous avons vingt blessés et trois tués sur cinquante. À part ça, téléphoniste, c'est le filon, on ne craint rien, paraît-il ! »

Démoralisé

Un autre grand danger, moins connu, menace les hommes, un danger psychologique : la certitude de la mort prochaine, inévitable, comme si tout était déjà écrit. Pierre n'y échappe pas. Ce sentiment de désespoir, on le trouve souvent dans le vocabulaire des combattants sous le nom de « cafard », terme qui aujourd'hui ne veut plus dire grand-chose. Si on fait la somme de tout ce que les soldats subissaient sur les champs de bataille, les obus, les tirs de mitrailleuses lors des assauts, les attaques de l'ennemi, le froid, la faim, la soif, la fatigue, les angoisses au sujet des vieux parents et des enfants en cas de décès, la peur et toutes les autres calamités réunies, et ce pendant plus de quatre années, il n'est plus possible de croire qu'ils gardaient le moral, contrairement à ce qu'ils écrivaient aux femmes de la famille, mère ou épouse. Le désespoir, généralement, ne surgissait pas sous le feu ennemi, mais suite à une permission et un retour à la maison. Ce n'est qu'en les interrogeant plus tard, s'ils sont encore vivants, ou à défaut leurs proches, que l'on a une chance de découvrir ces états subits de profonde dépression et leurs effets.

Ainsi l'épouse de Pierre a récemment confié à sa petite-fille un événement que son époux lui avait rapporté. Pierre avait réussi à obtenir une courte permission pour se marier. Arrivé le 13 janvier 1917, il avait dû repartir le 17 janvier une fois la cérémonie et le repas de mariage terminés, pour rejoindre son régiment au front, dans l'Aisne. « Pierre est arrivé [à son cantonnement] le soir et son bon camarade Sapet, le voyant tellement démoralisé, lui a conseillé de rester avec lui [il n'était pas aux tranchées car, dentiste, il faisait partie de l'auxiliaire] ; bien lui en a pris, car il y eut dans la soirée une très dure attaque boche. Pierre m'a raconté plus tard qu'en repartant [de la maison], il avait eu l'idée qu'il allait être tué. Sapet l'a sauvé en le gardant près de lui. Le lendemain, son cafard était moins fort et il est remonté en ligne. »

Hantises

Dans ses lettres à son frère, Pierre ne cache pas les dangers courus et les pertes subies, mais reste discret sur ce qu'il a vraiment vu « là-haut », sur le lieu de la « boucherie ». Les images du champ de bataille ne sont diffusées ni par la presse illustrée ni par les actualités cinématographiques afin de ne pas horrifier l'arrière qui, dans les salles de cinéma, n'assiste donc, sans le savoir, qu'à des scènes de combat reconstituées où les morts se relèvent à la fin du tournage.

Ce que les soldats ont vu, eux qui n'avaient jamais combattu, en plus de susciter l'effroi, remet en cause un socle de certitudes sur soi, comme l'idée de la permanence de la personne et de l'intégrité corporelle. Le 28 février 1915, prévenu par des brancardiers que dix cadavres de soldats, dont ceux de deux officiers, sont restés sur le terrain, un infirmier, Dominique Paoletti, sergent-major au 163^e RI, va aider à ramasser les corps. Il note dans son carnet de route : « Les deux malheureux [officiers] sont déchiquetés et méconnaissables. Je vais les ramasser avec les brancardiers. Les morceaux de chair humaine qui gisent par-ci par-là sont assemblés dans une toile de tente et un couvre-pieds et transportés à l'église, en attendant la nuit pour pouvoir les enterrer. » La grande crainte des soldats est d'être atteints au visage, siège de l'identité individuelle, et littéralement, de ne plus avoir figure humaine. André Masson a ainsi trouvé des cadavres particulièrement effrayants : « Sous leurs casques, ils n'avaient plus de visage. En tenait lieu une boule rouge, faite de bouillie sanglante⁴. »

4. André Masson, *La Mémoire du monde*, Paris, Skira, 1974, p. 81.

Enfin, l'expérience du champ de bataille réveille cette vieille angoisse familiale, éprouvée jadis lors des terreurs nocturnes de l'enfance : être abandonné dans une nature hostile, sans aucun secours à espérer, et s'y voir mourir, seul comme une bête, loin de tous. Deux blessés, ramenés le 7 septembre 1914 au poste de secours où travaille Dominique Paoletti, ont échappé à cette mort solitaire : « Nous soignons deux chasseurs à pied, blessés depuis cinq jours et restés dans les bois sans soins et sans nourriture. On a toutes les peines à s'approcher d'eux. Leurs blessures sont horribles, sales et pleines de vers. L'un d'eux a du pain pétrifié dans la bouche, des vers y sont allés. »

Une sortie de secours

Dans ces circonstances où l'homme est certain de la proximité de sa fin, il peut chercher une ultime issue de secours : le suicide, la simulation d'une maladie, la désertion ou l'automutilation – les paysans choisissaient de préférence l'automutilation, « généralement l'ablation du pouce gauche, d'un index, ou la fixation “en marteau” d'un orteil ». Sauf en cas de suicide réussi, le soldat a alors toutes chances d'être déféré devant un conseil de guerre et, s'il n'est pas exécuté le lendemain à l'aube, d'être condamné à plusieurs années de travaux publics ou d'échouer dans un pénitencier. Dans un ouvrage historique sur les bagnes de l'armée française⁵, Dominique Kalifa décrit comment la Grande Guerre a profondément renouvelé, et pour longtemps, la population des établissements disciplinaires : « Elle [la guerre] dirige vers les ateliers [de travaux publics] et pénitenciers un grand nombre d'hommes plus âgés, souvent mariés et pères de famille, qui ont tenté d'échapper à la mobilisation par la désertion ou l'insoumission. » « La population pénale actuelle des établissements militaires est dans son ensemble assez différente de ce qu'elle était avant la guerre, note le général Charreyre en 1923. Les fortes têtes, les individus en révolte ouverte contre toute autorité, les propagandistes du crime et de l'anarchie ne constituent plus qu'une minorité. Une forte proportion des détenus est constituée par des gens à cheveux gris, âgés et surtout prématurément vieillis, véritables déchets humains condamnés pour insoumission ou désertion. »

La porte de sortie la plus courante, ce n'est pas le suicide ou la prison, mais la blessure, qui peut conduire le soldat à la mort, à l'hôpital ou à l'asile psychiatrique en cas de folie toujours suspectée d'être

5. Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009.

simulée, aux mutilations et, dans le meilleur des cas, à la guérison. De ce long chemin parcouru par les blessés, qui les menait au bout de quelques mois ou de quelques années du terrain des combats à leur foyer, et de ses différentes étapes – poste de secours, ambulance, hôpital d'évacuation, transfert vers les hôpitaux de l'arrière en voiture d'ambulance ou train sanitaire –, l'opinion publique ignorait presque tout. Les autorités ne voulant pas dévoiler les coulisses de la guerre et laisser voir ceux qui en étaient sortis en mauvais état, des directives avaient été données pour la répartition géographique des blessés graves. Un responsable de l'hôpital militaire de Villemain révèle en 1923 que « la plupart des blessés évacués du front par train étaient dirigés sur les hôpitaux de province. On ne voulait pas mettre sous les yeux de la population parisienne les “horreurs de la guerre” »⁶. Parmi ceux qui ont pu sortir vivants des hôpitaux, certains sont restés terrés chez eux avant de mourir quelques années plus tard des suites de leurs blessures, d'autres n'ont jamais pu se réinvestir dans la vie civile et sont devenus alcooliques ou ont choisi de se suicider. Mais d'autres, bien visibles dans les villes et les villages, n'ont pu cacher ce qui leur était arrivé.

¶ Les derniers messagers

Jusqu'à la fin des années 1950, des survivants de la Grande Guerre, ceux dont le corps gardait les traces des combats, étaient encore présents aux repas de famille, à la terrasse des cafés, aux carrefours et sur les marchés où ils vendaient des billets de loterie. Œil de verre, jambe de bois, bras de chemise relevé et fixé avec une épingle à nourrice, amputé des deux jambes dans de petites voitures à traction manuelle, cul-de-jatte aux fers à repasser, gueule cassée, homme au visage et membres agités de tics nerveux, ces êtres au physique tourmenté nous étaient familiers et figuraient parfois dans nos albums de photos de famille. Difficile de dire à quand remonte la disparition de ces silhouettes si particulières, ces incarnations en chair et en os de la guerre que l'on ne peut aujourd'hui revoir que dans de rares images animées filmées dans les années 1920 les montrant harnachés d'appareillages expérimentaux et armés de pinces diverses, théoriquement destinés à leur permettre une réinsertion professionnelle dans les travaux des champs, ou, aveugles apprenant la vannerie dans les ateliers de l'hôpital des Quinze-Vingts⁷. Des

6. F. Lajars, *Un hôpital à Paris pendant la guerre. Villemain 1914-1919*, Paris, Masson, 1923, p. 36.

7. *Le Retour de la guerre des mutilés*, film noir et blanc, 80 minutes, 1919, Service cinématographique des armées (SCA), ECPAD, et *Les Mutilés aux champs*, cinémathèque du ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

images assorties de commentaires étonnantes écrits dans les cartons : « Voici maintenant un amputé de l'avant-bras gauche et de la jambe droite, labourant avec une charrue à siège. » On les retrouve dans un documentaire réalisé par Georges Franju en 1951, *vieillis*, se déplaçant avec difficulté à l'aide de béquilles dans la cour de l'Hôtel des Invalides⁸. Et puis plus rien. Avec le départ furtif de ces derniers messagers, la guerre a été totalement escamotée du paysage quotidien. ■

⁸. Georges Franju, *Hôtel des Invalides*, film noir et blanc, 1951, 22 minutes.



HERVÉ PIERRE

LE VOL DU FRELON

« Oui, mais on revient toujours, et ça passe. J'en suis la preuve.
On revient toujours... même si ce n'est pas toujours exactement au même endroit »
Erich Maria Remarque (*Les Camarades*, 1937)

Combattre, c'est entrer dans un monde à part, un monde dont l'espace et le temps varient – d'une dizaine à quelques centaines de mètres, de longues secondes à quelques heures –, mais où tout ce qui participe de la « normalité » du monde humain vacille, devient monstrueusement décalé et disparaît finalement dans le fracas des armes. « J'étais transporté dans une contrée inconnue, qui ne ressemblait à rien de ce que j'avais pu voir¹. » Contrairement à ce que beaucoup imaginent, cette situation extrême de (sur) vie près de la mort ne sature pas, loin s'en faut, l'espace-temps de la guerre, au sens large et le plus commun du terme. Certes, être « en guerre » est un état qui assume l'hypothèse d'une montée aux extrêmes dans le recours à la force armée, mais qui ne s'y réduit pas. Si des millions d'hommes ont été meurtris dans leur chair au cours du premier conflit mondial, tous les « poilus » n'ont pourtant pas connu l'épreuve du combat : certains n'ont pas vu l'ombre d'un Allemand ou tiré un seul coup de fusil, pour n'être simplement pas montés au front. Que dire alors de nos guerres contemporaines, « en pointillé », où les situations de déchaînement de violence sont le plus souvent aussi ponctuelles que brèves, pour ne concerner *in fine* qu'un nombre limité de soldats ? Outre que cette remarque n'implique aucun jugement de valeur entre « ceux qui en seraient » et « ceux qui n'en seraient pas », elle ne signifie nullement qu'être en guerre ne soit pas en soi stressant au point de laisser des traces ; elle indique simplement qu'en dépit des variations du « caméléon » – oscillations d'allures de paix et de guerre, ou tendance au mauvais temps ponctuée d'éclaircies² – demeure toujours la possibilité d'une rencontre avec la mort, l'épreuve ultime susceptible de briser le psychisme quand elle ne détruit pas le corps ; elle souligne enfin que cette possibilité est un dénominateur commun qui qualifie puissamment l'action sous le feu.

Car, au cœur du combat, la mort est plus qu'une « hypothèse de travail », elle est une réalité palpable qui fait effraction permanente

1. Gabriel Chevallier, *La Peur*, Paris, Le Livre de poche, 2010 [1930], p. 65.

2. Thomas Hobbes, *Léviathan*, Paris, Gallimard, 2000, pp. 224-225, traduction de Gérard Mairet.

par tous les orifices : vacarme des armes – « abeilles de plomb » et « tambours d'acier »³ –, qui détruit les tympans et fait trembler tout l'organisme ; odeur de poudre mêlée d'huile d'arme, odeur de sueur, odeur de sang, odeur de peur et odeur de mort qui imprègnent autant les vêtements que l'organisme au point de ne jamais pouvoir totalement s'en séparer ; froid des armes à mettre en fonctionnement, chaleur du pouls qu'il faut surveiller ou de la plaie sur laquelle il faut, à défaut de mieux, poser dans l'urgence un garrot ; corps déchirés, visions d'apocalypse comme autant de clichés instantanés qui s'impriment au fer rouge au plus profond de l'être.

Plutôt que d'offrir à la sagacité du lecteur une série de cas concrets, le texte qui suit a pour ambition de dégager, à partir d'une décoction d'expériences, quelques traits communs. Ces derniers encadrent en quelque sorte la question du syndrome post traumatisque, soit qu'ils en constituent de façon explicite des facteurs déclenchants, soit qu'ils s'affirment au contraire, en creux, comme des facteurs protecteurs, prévenant la blessure ou évitant qu'elle ne se révèle finalement trop grave.

■ Face au néant du hors limites...

Les trois facteurs pathogènes qui, à plus ou moins long terme, sont susceptibles de précipiter la blessure psychique ont, selon moi, pour point commun de placer l'homme fini devant la béance d'un infini inhumain qui le dépasse et menace de le dissoudre. Bien souvent, les sentiments de peur devant la mort, de désespoir d'avoir à la donner et de révolte devant l'horreur d'actes d'une incommensurable barbarie se succèdent, se combinent, voire se renforcent lors de mises en situation complexes ou lorsqu'un événement particulier fait ressurgir dans l'esprit de celui qui le vit nombre de traumatismes antérieurs.

■ La peur de la mort

Cette peur de la mort pour soi ou pour ses camarades, pour ceux qui sont chers, qui comptent et sur lesquels on compte, n'a rien d'intellectuelle ; elle est physique, viscérale, au sens premier du terme. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'en situation de peur extrême, de peur panique, les intestins lâchent subitement quand les signaux d'alerte ne se sont pas manifestés auparavant. Et l'organisme de répondre « de façon contradictoire, dont l'échelle va de la cristallisation paralysante, en passant par des dysfonctionnements végétatifs et une hyperactivité

3. Michel Goya, *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Paris, Tallandier, 2014.

hystérique, jusqu'au tumulte total de mouvements paniques»⁴. Mais le sentiment de peur ne vous quitte alors plus et vous colle littéralement à la peau ; l'amadouer, agir avec en négociant un équilibre permanent entre les ressentis intérieurs et les événements extérieurs est une chose, s'en débarrasser en est une autre. Le sentiment du danger extrême vous assaille, vous oppresse et vous ronge, détruisant tout repère spatio-temporel et rendant le plus familier totalement incertain.

Maurice Genevoix, revenant à la fin de sa vie sur son expérience au front, la décrit comme un frelon qui ne cesse de bourdonner autour du combattant : « Il s'agit bien du danger de mort, d'une mort qui cesse d'être perçue comme un concept, mais tout à coup et continuellement comme une présence aussi réelle⁵. » Le jeune officier, blessé trois fois au combat, raconte qu'aucune de ses douleurs physiques n'a égalé en force traumatique celle d'avoir cru un très court instant avoir été tué. Cet imperceptible moment où le temps s'arrête quand la balle frappe et où l'esprit se persuade que tout est fini est éternité qui hantera les nuits de l'écrivain jusqu'à la fin de sa vie bien plus que tout autre souvenir.

Comme le souligne Vladimir Jankélévitch, la mort est « à la fois lointaine et prochaine », ce qu'il y a de plus ordinaire et ce qu'il y a de plus extraordinaire : elle est à la fois quotidiennement pensée comme étant dans l'ordre des choses – si vous la pensez, c'est que vous êtes en vie – et pour autant impensable quand elle vous touche directement. Il y a, pour le philosophe, un absolu de sa propre mort, un plus-que-tout, qui la rend parfaitement contradictoire au fait même d'être puisqu'elle « n'advent qu'aux autres »⁶. Certes cette incompatibilité totale paraît démentie par toute forme de comportement suicidaire auquel, au combat, la témérité ou le courage pourraient *a priori* s'assimiler. Mais cela est sans compter, nous dit Edgar Morin, avec le paradoxe d'une peur viscérale qui ne peut se combattre que dans l'action, qui « pousse les hommes hantés par la mort à rechercher le danger »⁷. Voilà qui se jette dans la fournaise alors même que tout son être l'incite à faire demi-tour : l'esprit se rétracte sur l'essentiel – un cœur qui bat – tandis que le corps s'élance tel un automate que ses mouvements garantissent d'un élan vital toujours bien présent. Si la mort survient, elle est alors l'instant que toute l'énergie engagée a tenté de faire le plus court possible et l'héroïsation de prolonger ce mouvement en offrant symboliquement au soldat mort une seconde vie sociale.

4. Wolfgang Sofsky, *Traité de la violence*, Paris, Gallimard, 1998, pp. 68-69.

5. Maurice Genevoix, *La Mort de près* [1972], Paris, La Table ronde, 2011, p. 20.

6. Vladimir Jankélévitch, *La Mort*, Paris, Flammarion, 1997, p. 9.

7. Edgar Morin, *L'Homme et la mort*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 58.

Mais cet instant du « presque-tout-qui-bascule » ne laisse pas indemne celui qui en échappe. Le cerveau récupérant la plénitude de ses capacités, le corps tendu s'effondrant, l'homme réalise alors sa proximité vécue avec l'impensable. Le lieutenant Beaufre, grièvement blessé en 1925 lors de la guerre du Rif, s'éveille moins à la réalité de sa blessure qu'à celle d'une mort presque palpable : « Le danger que j'avais jusqu'alors complètement ignoré par inconscience me paraît maintenant insupportable et il me semble que toutes les balles qui claquaient à mes oreilles vont frapper ma tête⁸. » Sentiment certainement partagé par ce sapeur qui, en 2009, allongé sur une piste de Kapisa, est surpris par l'explosion d'un engin explosif alors qu'il manipulait l'IED depuis plus d'une demi-heure en suant à grosses gouttes ; il n'a compris, et ses camarades avec lui, qu'il était toujours en vie qu'une fois la poussière retombée et réalisé que le piège qu'il tentait de désamorcer était toujours en place.

Une fois connu ce sentiment panique de vulnérabilité extrême, impossible de totalement s'en séparer ; si le frelon s'éloigne provisoirement, c'est pour mieux revenir, essentiellement à la faveur d'une démission des défenses que procure la raison. Ceux qui se réveillent la nuit en hurlant peuvent encore se rassurer à constater qu'il ne s'agit, une fois de plus, que d'un cauchemar ; ceux que ce bourdonnement macabre ne quitte plus sont paradoxalement tentés de « monter à l'assaut » une dernière fois en choisissant d'affronter l'instant plutôt que de subir son interminable tyrannie. Telle est la vie de celui pour qui la mort, phénomène aussi ordinaire qu'il est naturel, n'est plus d'abord celle des autres, mais déjà toujours un peu la sienne.

■ Le désespoir d'avoir à tuer

« Tu ne tueras pas ton frère. » Que l'on soit ou non animé de foi religieuse ou de toute autre forme de spiritualité, ce commandement, décliné en diverses variations, est au fondement de la vie en société. Or, à moins d'essentialiser l'ennemi au point de lui retirer son humanité, celui qui vous fait face a tous vos traits, ceux d'un être humain inscrit dans l'espace – l'espace du vivant – et dans le temps – l'histoire d'une famille. Le plus souvent d'ailleurs, cet adversaire ne l'est que conjoncturellement, quand il ne se trouve pas simplement être engagé pour des raisons (d'État) qui le dépassent, auxquelles il ne croit pas nécessairement ou s'oppose même parfois. Certes, il peut également tout au contraire vouloir effectivement nous détruire pour ce que nous sommes, à l'instar de celui que décrit notre ministre de la

⁸. Général Beaufre, *Mémoires. 1920-1940-1945*, Paris, Presses de la Cité, 1965, p. 45.

Défense⁹, mais pour autant, comme le souligne d'ailleurs le Code du soldat, le combattant professionnel « respecte l'adversaire ».

Le recours à la force, aussi légitime soit-il, est donc naturellement – devrait toujours être, oserons-nous dire – source de tension, véritable déchirure interne, cas de conscience pour l'individu. Le sentiment de culpabilité peut naître de la responsabilité d'avoir, par les ordres donnés, conduit des hommes à la mort ; il est sans doute encore plus vivement ressenti quand les effets observés sont le produit mécanique d'une action directement menée par le soldat contre un adversaire ; quand cette action ne « bénéficie » plus d'aucune distance – symbolique comme réelle, les conséquences en sont encore plus difficiles. Tel tireur d'élite voit dans la lunette sa « cible » tomber, tel pilote d'engin blindé défend sa position à l'arme lourde et ne peut que constater que « les têtes explosent comme des melons », tel commandant de compagnie reconnaît qu'affronter l'adversaire au corps-à-corps suppose d'affronter une peur viscérale qui ne se peut sans retour à une forme d'instinct primitif de survie... Tous, jusqu'au pilote de drone qui tue à distance, deviennent prisonniers de l'acte qui les engage personnellement au nom de tous. Car pas question ici de déments ou de criminels, mais de citoyens devenus soldats par esprit de service et que leur condition de combattant conduit à tuer au nom de la communauté nationale.

Mais le « héros », à supposer que la victoire sur l'adversaire ait été jugée recevable par les censeurs d'un monde de plus en plus judiciarisé, peut bien recevoir des honneurs sans pour autant parvenir à échapper à lui-même. « L'œil était dans la tombe et regardait Caïn », écrit Hugo, car il n'est pas rare que « quelque chose du passé » vienne « vous fixer de ses yeux morts »¹⁰. Quand ces derniers ne vous hantent pas en permanence et que les rejoindre devient autant l'option pour échapper à la folie que l'expression du seul choix encore possible, ils profitent du sommeil pour franchir les barrières de l'inconscient et tout s'autoriser. Se répètent alors des scènes obsédantes où, dans un espace-temps totalement déformé, l'impossible devient possible pour celui qui vous harcèle quand rien ne l'est plus pour vous-même. De tels cauchemars sont difficiles à rapporter quand le réveil s'apparente toujours à une forme de délivrance.

Pour prendre de la distance, il est donc bien souvent plus facile et protecteur de convoquer la littérature. « Je me retire en rampant, pour regagner mes lignes. Mais je jette encore un regard en arrière ; et voici que, soudain, le mort est redevenu vivant ; il se redresse comme

9. Jean-Yves Le Drian, *Qui est l'ennemi ?*, Paris, Éditions du Cerf, 2016.

10. Erich Maria Remarque, *Les Camarades* [1997], Paris, Gallimard, 2014, p. 14.

s'il voulait courir après moi. J'amorce ma deuxième grenade et je la lui jette. Elle tombe à un mètre de lui, elle cesse de rouler, elle est immobile, je compte... je compte... pourquoi donc n'éclate-t-elle pas ? Maintenant, le mort est debout, il montre les dents ; je jette encore une grenade, elle rate aussi. Et l'autre, là-bas, qui avance déjà... il court sur ses moignons, en ricanant, les bras allongés vers moi. Je jette ma dernière grenade, mais il l'écarte simplement. Alors, je saute sur mes pieds pour m'enfuir ; mais mes genoux se dérobent, mous comme du beurre¹¹. »

■ La révolte devant l'horreur

Dernier traumatisme, et non des moindres, l'exposition à des cas d'horreurs dépassant ce que l'humain normalement constitué – non drogué et non fanatisé – peut imaginer. En effet, souligne Pierre Manent, s'il n'y a pas de notion clairement définie de ce que peut être un crime contre l'humanité, cette incertitude juridique se double pourtant souvent d'une certitude morale : « Certains crimes nous semblent qualitativement différents des autres. Ils nous semblent blesser l'humanité plus profondément, plus définitivement que les autres crimes. Ils ont pour ainsi dire un caractère sacrilège¹². » « Manches courtes » ou « manches longues » sur une plage de Sierra Leone en 1998¹³, charniers à Prozor en 2000, femmes enceintes empalées vivantes dans la forêt de Taï en 2003, sacs de cœurs humains fraîchement prélevés à Gbapé, entre autres cas manifestes d'anthropophagie également observés en 2003, mains coupées au coupe-coupe mal aiguisé à Gao en 2012, adolescents pendus vivants par leurs entrailles à Batobadja en 2014... La liste est longue d'un vécu susceptible de faire effraction, sans compter les comportements « simplement » aberrants telles ces femmes centrafricaines se dénudant totalement pour obscurcir l'autre, se couchant sous les roues des engins ou utilisant leur enfant comme une arme pour frapper les marsouins¹⁴ déployés en mission de contrôle de foule.

Certes, quel que soit le crime, l'odeur de mort imprègne tout vivant qui s'en approche, avec des effets physiques ressentis que Gabriel Chevallier met très justement dans la bouche de son héros (qui n'est autre que lui-même, autre exemple de prise de distance) : « Nos corps avaient flairé l'odeur horrible et féconde de la pourriture, qui est vie et mort, et longtemps cette odeur picota nos muqueuses, fit sécréter

11. Erich Maria Remarque, *Après* [1931], Paris, Gallimard, 2014, p. 294.

12. Pierre Manent, *Cours familier de philosophie politique*, Paris, Fayard, 2001, pp. 205-206.

13. Dans le premier cas les bras sont coupés, à la machette, au niveau des coudes ; dans le second, au niveau des poignets. Dans la majorité des cas, les bourreaux ont laissé le choix aux suppliciés.

14. Surnom donné aux soldats de l'infanterie de marine.

nos glandes¹⁵. » Mais ce qui apparaît comme totalement contraire à l'ordre des choses pénètre beaucoup plus brutalement, terriblement, et entre en résonance avec ce que celui qui se pense « être humain » – dans le sens le plus fort du qualificatif – a de plus intime.

Cette effraction est un viol qui met en péril l'identité, à court ou plus long terme. À très court terme, qui en est la victime peut littéralement s'effondrer devant un hors limites qui l'écrase – comme en témoignent les états de sidération – ou, au contraire, chercher à « compenser » en tenant l'horreur à distance, qu'il s'agisse de feindre l'insensibilité ou de se réfugier dans un humour décalé. À moyen terme, les premiers sont rongés de l'intérieur tandis que les seconds, heureusement une minorité, sont sans doute susceptibles de s'endurcir au point de devenir des « cœurs pourris », pour reprendre la terrible expression que Giono met dans la bouche de l'un de ses personnages¹⁶. À plus long terme, il me semble pourtant que cette désensibilisation psychique, particulièrement bien décrite par Gray dans *Au combat*¹⁷, est un artifice provisoire qui, disparaissant fort heureusement dans la majorité des cas (enfin, je l'espère...), provoque de terribles ravages.

¶ ... prévenir le syndrome de Lazare

Ces ravages, comme toute exposition à la béance du « hors limites », mettent doublement en péril l'identité : identité de l'homme face à lui-même et identité de l'individu au sein du groupe. La guerre est ainsi susceptible de produire des êtres qui, à leur retour, ne se reconnaissent plus et que l'on ne reconnaît plus, à l'instar du vétéran réalisant que « c'est comme si les uns et les autres, nous n'étions plus les mêmes gens »¹⁸ pour s'exclamer : « Je comprends soudain à quel point, au fond, je suis étranger et seul¹⁹. » Face au risque de cette double ipséité, qui fait de tout ancien combattant un Lazare en puissance, les stratégies pour contrer la blessure psychologique s'inscrivent dans le temps long : avant, pendant et après la mission. Elles supposent en outre de révéler, au sens photographique du terme, cette pathologie d'autant plus particulière qu'elle est doublement invisible : invisible au sens propre car interne et non stigmatisée par un corps meurtri voire mutilé ; invisible au sens figuré car totalement absente d'un espace social qui s'est aujourd'hui, ou jusque très

15. Gabriel Chevallier, *op. cit.*, p. 60.

16. Jean Giono, *Le Grand Troupeau* [1931], Paris, Gallimard, 2014.

17. Jesse Glenn Gray, *Au combat. Réflexions sur les hommes à la guerre*, Paris, Tallandier, 2013.

18. Erich Maria Remarque, *Après*, *op. cit.*, p. 161.

19. *Ibid*, p. 173.

récemment, évidé de toute référence à la guerre. Non seulement celui qui rentre ne trouve pas nécessairement les mots pour exprimer l'indicible, mais l'environnement, qui ne veut pas entendre ce qu'il aurait à dire, ne l'aide pas à les trouver. « Les gens ne veulent pas entendre que c'est la guerre », répète cet adjudant du 3^eRIMA devant la caméra²⁰. En décalage avec les autres, qui ne le voient plus, l'ancien combattant doit faire face, seul, au double qui l'habite désormais.

■ Avant la mission : construire la confiance

Sans doute faut-il donc essayer de prévenir ce risque de ruptures, ou d'en limiter les effets attendus, avant même le départ en mission. L'une des clefs pour préparer un engagement opérationnel en minimisant les contrecoups psychologiques réside, de mon point de vue, dans la capacité à développer la confiance : confiance en soi, donc en sa propre compétence ; confiance en ses camarades, que traduit la cohésion ou esprit de corps ; confiance dans la place et le sens donné à son propre engagement, que pourrait incarner le mot « cohérence ». Compétence, cohésion, cohérence : une règle des 3 C facile à retenir et ayant pour résultante unique un quatrième « C », la confiance.

La compétence consiste à réunir les dispositions, physiques, techniques et psychologiques, pour remplir la mission. Elle s'acquiert dès le recrutement (formation générale), se développe au gré des emplois tenus (formation de spécialité) et se trouve spécifiquement ciselée avant tout départ en mission (mise en condition avant projection ou MCP). Au fil de sa formation, le combattant se trouve *de facto* sélectionné et théoriquement conduit à se préparer au mieux à ce qui pourrait l'attendre. Certes tout n'est pas modélisable et les exercices de mise sous stress intense, en état de fatigue, ne restent que des exercices dont les limites sont connues. Mais de façon générale, les compétences sont progressivement construites pour que chaque soldat acquière la confiance qui lui permettra de disposer de suffisamment de réflexes pour faire le bon choix le moment venu. Chacun doit, en développant la confiance aussi bien en ses gestes qu'en ses choix, bâtir sa propre « citadelle intérieure », pour reprendre la très belle expression attribuée à Marc Aurèle.

La cohésion est la confiance dans le reste du groupe, essentiellement celui avec lequel il est prévu de s'engager. Elle se traduit par l'émergence d'un esprit de corps, véritable dopant qui pousse le collectif à être plus fort que la simple somme de ses parties. « Quatre braves qui ne se connaissent pas n'iront point franchement à l'attaque d'un lion. Quatre moins braves, mais qui se connaissent

²⁰. Patrick Barbéris, *La Guerre en face*, ECPAD, 2011, 90 minutes.

bien, sûrs de leur solidarité et, par suite, de leur appui mutuel, iront résolument²¹. » Le sentiment d'appartenance, que favorisent les traditions, les signes distinctifs, l'histoire commune, oblige l'individu vis-à-vis de ceux qui deviennent des « frères de sang », au point de le conduire à réaliser des actes héroïques. Car si la cohésion se catalyse à travers des situations exceptionnelles, elle se développe d'abord avant l'épreuve qui exige l'éventuel sacrifice. Les cercles de solidarités, fins tissages entre individus, peuvent d'ailleurs être multiples, soit qu'ils se recoupent (nouvelle et ancienne unité), soit qu'ils s'englobent les uns les autres (groupe, section, compagnie....). Le cercle le plus proche est souvent celui où s'exprime avec le plus de force la cohésion, car plus les unités sont petites, plus l'autorité s'exerce sans médiation et plus l'individu se sent concrètement utile.

Enfin, la cohérence – le mot est sans doute mal choisi – pourrait être comprise comme le sentiment « d'être à sa place » dans le système, dans le corps militaire comme dans le corps social dont le soldat s'engage à être le défenseur. Cette dimension est donc celle, essentielle, du sens que l'on donne à l'engagement, qu'il s'agisse de la défense de l'intérêt général – épouser la cause qui motive la décision politique de s'engager par les armes – ou d'un intérêt plus particulier – l'honneur de la compagnie, l'adéquation entre l'action et ce pour quoi elle est conduite est facteur de protection pour l'individu.

Cohérence, cohésion et compétence, avec pour résultante la confiance, permettent de développer la résilience de l'individu face à des situations traumatisantes, qui même si elles excéderont toujours ce qui aura pu être anticipé, peuvent faire l'objet d'une préparation avant départ.

■ Pendant la mission : commander

Au cours de la mission, il est ensuite de la responsabilité du commandement de limiter au maximum les expositions traumatisantes, même si cela est parfois difficile, en particulier dans l'urgence du combat. Pour autant, préserver de la vue d'un charnier ou s'assurer que les conditions d'intervention non seulement sont conformes aux règles d'engagement (protection juridique), mais font également sens avec le but général poursuivi par la mission, sont autant d'ajustements au quotidien qui préviennent le risque de « décrochage », individuel et éventuellement collectif.

Dans l'hypothèse où l'exposition est inévitable et, qui plus est, quand elle est une réalité avec laquelle il faut compter, la démarche est aussi affaire de commandement. Sans exclure le suivi par les équipes

21. Charles Ardant du Picq, *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne* [1880], Paris, Economica, 2004.

spécialisées déployées sur les théâtres d'opérations et disponibles sur de très courts préavis, la prise en charge débute par un débriefing tactique, qui, outre le fait de s'inscrire dans une forme de « normalité » opérationnelle puisqu'il fait suite au briefing avant mission, permet à chacun de donner du sens à sa propre action dans la recomposition de l'histoire collective. Car le plus souvent, soumis à un stress aigu, le combattant est pris dans un « effet tunnel » qui, en lui masquant sa place dans le collectif, le fait assez naturellement culpabiliser car douter de la réalité de son engagement envers les autres. Le retour sur la chronologie des événements vécus sur le terrain, éclairé des données de compréhension connues du commandement, permet de forger un récit dans lequel chacun doit pouvoir trouver sa place. Sans pour autant éliminer tout risque de brisure interne, ce récit offre le cadre rassurant dans lequel il est alors possible de trouver d'autres réponses pour apaiser sa conscience.

Contre toute évidence, il me semble également essentiel de lutter contre une tendance à la médicalisation *a priori*, voire au rapatriement sanitaire (RAPASAN) préventif. Pour un soldat qui n'est pas mis d'emblée psychologiquement hors de combat, quitter prématièrement la mission, en « abandonnant » ses camarades, fait naître un sentiment de culpabilité et rompt le travail de retour à la normalité. Sans doute assez paradoxalement, c'est dans le quotidien de l'opération qui se poursuit qu'il pourra prendre de la distance par rapport à l'événement traumatique, en le relativisant et en l'inscrivant dans une chaîne dont il sera partie intégrante sans pour autant l'avoir interrompue. Rapatrié après l'explosion d'une faible charge sous la roue de son véhicule blindé léger (VBL), un jeune sergent, physiquement indemne et à mon sens capable d'« absorber » une telle expérience, se trouve non seulement coupé de ses hommes qu'il laisse au Mali, mais contraint à stopper le « film » de son aventure opérationnelle sur un événement traumatique qu'il juge désormais comme un échec. À la banalisation de cet incident s'est substitué le contraire : une mise en exergue qui a fini par donner une place démesurément obsédante au traumatisme. Certes, quand la douleur invisible n'est « que » la face cachée d'une grave blessure physique, ce type de raisonnement ne tient pas. Un blessé du bataillon grièvement touché en 2009 en Afghanistan il m'a souvent conté son désarroi total au réveil, à Percy, alors que ses derniers souvenirs étaient restés là-bas, avec ses camarades.

Éclairé des psychiatres et des psychologies qui agissent sur le terrain, au plus près des événements, le commandement doit avoir recours à tous les leviers possibles, préventifs comme curatifs, pour juger du bon dosage, de celui qui offrira les effets thérapeutiques immédiats les plus adaptés. Outre la prévention des risques à moyen et long terme,

il est également évident que la préservation du capital opérationnel est essentielle à la poursuite de la mission. À la différence d'un accident de la route, personne ici ne peut imposer à l'adversaire « d'arrêter la circulation » le temps nécessaire ; bien au contraire, toute faiblesse, toute perte de capacité de la force amie est naturellement exploitée par la force ennemie dans le duel qui les oppose.

■ Après la mission : parcours de la reconnaissance, parcours du combattant

Au retour, l'ancien combattant est potentiellement frappé d'une double ipséité : étranger à lui-même, il ne reconnaît plus totalement celui qu'il était avant de partir ; étranger aux autres, il n'est pas reconnu par le corps social qui ignore, ou préfère ignorer, son existence tant cette dernière ramène à des réalités de guerre que nos concitoyens ne veulent pas assumer. Débute alors un parcours de la reconnaissance – pour reprendre le titre d'un livre de Paul Ricœur – qui est un véritable parcours du combattant au sens propre comme au sens figuré. Tracer le chemin du retour. Constatant la polysémie de « reconnaissance », le philosophe regroupe la myriade d'acceptions du mot en trois ensembles qui font sens et constituent selon lui autant d'étapes sur un même parcours²².

Première étape, la reconnaissance, c'est d'abord la connaissance, au sens commun du verbe connaître, identifier, distinguer. C'est la recherche de la connaissance à la voie active, le regard extérieur que l'observateur porte sur l'objet pour le faire sortir de l'indifférenciation. Dans le cas présent, il s'agit de faire de cette blessure une réalité aux yeux de tous, de lever le voile de son invisibilité, de rendre la vue à une société atteinte de cécité quant à la réalité de l'engagement de ses soldats. Les tragiques événements qui frappent la France en son cœur métropolitain depuis janvier 2015 y contribuent aujourd'hui certainement. Il est cependant regrettable que cet éveil ne soit que le contrecoup d'attaques sur notre sol et non celui d'une prise de conscience qui, signe d'une capacité d'anticipation, aurait également été celui d'une capacité de résilience.

Deuxième étape sur le parcours, la reconnaissance est aussi (re)connaissance de soi. Cette recherche est une introspection, un regard tourné vers l'intérieur pour se (re)connaître soi-même. Au-delà du simple bilan, l'enjeu réside dans la capacité à réduire l'écart entre ce qu'était l'individu avant de partir et ce qu'il est devenu en rentrant. Tous doivent alors répondre à la question : « Sommes-nous d'ailleurs encore capables d'être autre chose que soldats ? »²³, avec, en creux,

22. Paul Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 2005.

23. Erich Maria Remarque, *Après, op. cit.*, p. 156.

une fois la certitude ancrée que la réadaptation est encore possible, la nécessité d'identifier et de cultiver ce qui fait le lien entre l'avant et l'après : famille, amis, plus généralement vie sociale, centres d'intérêt. Tout ce qui suppose avoir été préservé pendant la mission, d'où en particulier la nécessité de conduire des activités *a priori* secondaires – lecture, dessin, écriture, musique – qui, au-delà de la simple fonction ludique ou de décompression, permettent de rester connecté à la vie « réelle », celle qui, dans le cas contraire, pourrait s'être définitivement figée le jour du départ. Car, sans cela, il est souvent terrible de constater que « lors du retour, on ne retrouve plus rien »²⁴, que « la vie a continué » et qu'elle « continue encore, presque comme si nous étions déjà de trop »²⁵. Reprendre une lecture entamée avant la mission ou commencer un livre qui fait sens avec sa vie « normale », par opposition à l'extraordinaire du temps de guerre qui par nature fait rupture, c'est prolonger un fil qui participera ultérieurement au tissage d'une identité complexe, complexe au sens étymologique de « tissé ensemble », mais pas duale ; une identité composite – mais ne le sont-elles pas toutes ? – qui permette d'éviter de sombrer dans la schizophrénie.

Cette introspection doit également conduire autant à diagnostiquer l'existence d'un éventuel « mal de guerre » – ai-je besoin de me faire aider ? – qu'à mesurer les effets délétères du dopant « esprit de corps ». Tout autant remède en temps de guerre que potentiellement poison en temps de paix, ce dernier présente toutes les caractéristiques d'un pharmakon aussi bon qu'il peut être mauvais, l'effet étant affaire de circonstances. Le collectif militaire, protecteur en opération, peut en effet se retrouver aliénant quand, au prétexte d'offrir un refuge, il tend au sectarisme, isolant l'individu dans le temps (« la bonne vieille camaraderie d'autrefois »²⁶) et dans l'espace social (car « à quoi bon parler des choses du front avec des civils ? »²⁷). Or c'est évidemment tout l'inverse qu'il faut parvenir à réaliser dans un effort d'ouverture qui permette à l'individu replié sur lui-même de redevenir pleinement citoyen connecté aux autres au sein du politique.

Car la forme ultime de reconnaissance – troisième étape sur le parcours – est une connaissance mutuelle que désigne dans sa version hyperbolique ce mot magnifique de simplicité et de profondeur qu'est « gratitude ». Cette dernière étape ne peut advenir que s'il y a ouverture de part et d'autre dans une réciprocité impliquant une mise

^{24.} *Ibid.*, p. 226.

^{25.} *Ibid.*, p. 52.

^{26.} *Ibid.*, p. 233.

^{27.} *Ibid.*, p. 86.

en récit commune, donc *de facto* des mots pour la construire. « Mais les mots ? Nous n'avons pas encore de mots pour l'exprimer. Peut-être les trouverons-nous un jour, plus tard²⁸ ! » Le blessé conscient de son état et cherchant à s'en sortir doit être aidé pour trouver ceux qui résonnent dans un environnement qui le reconnaît comme l'un des siens, en dépit ou plutôt avec son expérience propre de combattant. La réciprocité est d'abord « professionnelle », subtil équilibre à trouver entre la nécessaire reconnaissance du devoir accompli (passé) et celle de redonner du sens au présent en l'inscrivant dans une trajectoire professionnelle qui se poursuit (avenir).

De façon concrète, et pour le dire autrement, le soldat doit recevoir les honneurs qui lui sont dus sans se laisser enkyster dans un rôle de « héros » qu'il n'assumera pas nécessairement et dont il ne parviendra pas à sortir seul. Sans que soit nié le capital d'expérience dont il dispose désormais, il lui faut se réinvestir dans le travail quotidien, avec ce que cela comporte de routine, d'attentes, d'espoirs déçus, de frustrations, et sans que son « statut » particulier d'ancien combattant ne l'exonère des charges de son rang. L'attention dont il doit faire l'objet de la part du commandement doit par conséquent être tout à la fois suffisamment discriminée et indiscriminée pour l'aider à reprendre sa place dans le corps militaire, toute sa place mais rien que sa place. Avec le jeu des mutations puis le retour définitif à la vie civile, ce suivi de proximité fondé sur une profonde connaissance mutuelle s'étiole malheureusement avec les années et il n'est pas rare de n'avoir des nouvelles d'un « ancien » que dans des circonstances difficiles (le phénomène de clochardisation n'est d'ailleurs ni unique ni surprenant tant il comporte de similitudes avec cette double ipséité que nous décrivions), voire dramatiques (suicide par exemple, de celui qui se dégoûte « d'être revenu sain et sauf »²⁹ ou qui se demande chaque jour qui passe « à quoi bon être ici, dans cette vie, à laquelle nous avons cessé d'appartenir »³⁰).

La réciprocité doit par conséquent également être « sociale », au sens d'une société qui assume pleinement, donc politiquement, la charge de ceux qu'elle a envoyés combattre en son nom. Inscriptions sur les monuments aux morts, emplois réservés aux blessés, cérémonies d'hommages, stèles et lieux de mémoire en sont autant de signes tangibles. Ces marques de reconnaissance ne peuvent cependant nous exonérer d'une réflexion de fond sur la prise en charge puis la place à donner au quotidien à ceux dont l'identité a été malmenée par

28. *Ibid.*, p. 152.

29. *Ibid.*, p. 94.

30. *Ibid.*, p. 350.

l'exposition au combat. Alors seulement ils pourront peut-être revenir à eux-mêmes comme aux autres, certainement pas à la même place mais en en trouvant une où, reconnectant passé et avenir, les liens se tisseront à nouveau entre l'individu et son environnement social pour en faire à nouveau un citoyen partie du tout. « Alors, les morts finiront par se taire, et le passé, cessant de me persécuter, viendra au contraire à mon secours³¹. »

Trois facteurs pathogènes, trois facteurs protecteurs. Cette taxinomie élémentaire est sans doute aussi artificielle qu'elle est incomplète, notamment aux yeux de ceux, médecins, psychologues, soignants, que leur métier conduit à envisager des cas d'espèce si différents qu'aucun blessé ne peut jamais ressembler à un autre. Ce témoignage a par conséquent tous les défauts du genre, mais il se revendique comme un effort de synthèse, donc autant de compréhension que de prise de distance. En quête d'une logique là où il ne semble pas y en avoir, de réponses là où elles ne s'imposent pas, d'un chemin pour revenir à la « bonne » place alors que rien n'est moins facile, la tentative est peut-être finalement plus importante que le résultat lui-même ; le chemin parcouru au quotidien est en effet toujours bien plus réel que l'hypothétique destination à laquelle il prétend conduire. C'est par conséquent en persévrant dans son être dans l'effort de se connaître et de se faire reconnaître que l'homme blessé se relève, car « tant qu'on ne se résigne pas, on est plus grand que le destin »³². ■

³¹. *Ibid.*, p. 396.

³². *Ibid.*, p. 414.

JEAN-RENÉ BACHELET

LE SOLDAT, LA VIOLENCE ET LA MORT

Il n'est pas d'usage dans la revue *Inflexions* de reproduire un texte antérieurement utilisé. L'auteur de ces lignes sollicite une exception : le texte ci-après, outre qu'il porte sa signature, n'a jamais été publié. Rédigé voici bientôt vingt ans, il est l'un de ceux qu'en tant que général commandant la circonscription militaire de défense de Besançon/7^e division blindée, ultime commandement « fusionné » bénéficiant de l'intégralité des prérogatives de commandement, il adressait régulièrement à ses chefs de corps subordonnés.

Le moment était historique : depuis un an l'armée de terre était engagée dans sa professionnalisation. Le défi était considérable, à coup sûr dans ses modalités de réalisation pratiques, mais aussi au plan moral, alors que les engagements extérieurs prenaient simultanément une ampleur sans précédent.

Jusqu'alors, la conscription faisait de tout citoyen un soldat : il en résultait que les valeurs de celui-ci étaient nécessairement celles de celui-là pour la « défense de la patrie ». Mais voici que, dans ce moment-là, le nouveau soldat professionnel se trouvait engagé loin du sol national, alors même que toute menace directe semblait avoir disparu. De quelle expertise était-il le professionnel ? En quoi ce métier pouvait-il être spécifique ? Quelles valeurs étaient susceptibles de l'inspirer ? Où trouvait-il la légitimité de son action ?

Toute « menace » avait alors temporairement disparu, mais demeurait, voire ressurgissait avec une ampleur inégalée, l'une des énigmes de la condition humaine : des situations de violence inacceptables au regard de nos valeurs de civilisation, quand bien même nos intérêts pouvaient ne pas être en jeu, hormis nos responsabilités internationales. Après bien des atermoiements, il apparaissait que ces situations n'étaient justiciables, en dernier recours, que de l'usage de la force armée, c'est-à-dire d'une capacité de prendre l'ascendant sur le violent, c'est-à-dire, au bout du compte, d'infliger la destruction et la mort.

Et voilà que se révélait la spécificité du métier des armes : un rapport singulier avec la mort, non pas tant la mort à laquelle le soldat est exposé que celle qu'il peut être conduit à donner. Cette capacité singulière, à vrai dire extravagante puisqu'à rebours de nos valeurs de civilisation, était véritablement générique. À tirer ce fil se révélait l'ensemble de la problématique de l'exercice du métier des armes, en particulier dans sa dimension éthique¹.

1. Le général Mercier, alors chef d'état-major de l'armée de terre, ne s'y est pas trompé : il allait demander à l'auteur de porter cette réflexion au niveau de l'armée de terre. Ce sera l'origine du dernier document que signera le général Mercier en janvier 1999 : « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes. »

Dans le texte très ramassé reproduit ci-après, c'est la réflexion que livre le commandant de la CMD de Besançon/7^e DB en décembre 1997. Nous sommes là, déjà, au cœur du sujet de ce numéro et cette réflexion n'a pas pris une ride. En effet, si les menaces sur notre sol ont désormais ressurgi et avec elles l'ennemi, la problématique de l'usage de la force demeure plus que jamais, sauf à admettre que nous nous fourvoyons en cultivant des valeurs de civilisation qui placent en clé de voûte le principe d'humanité : universalité de l'homme et respect de la personne humaine, de sa dignité, de son intégrité et de sa vie. Le soldat reste ainsi voué à gagner le pari pascalien de faire tout ce que requiert son étrange métier sans rien renier des valeurs qui sont celles de la France.

Lettre aux chefs de corps de la CMD de Besançon/7^e division blindée

Le soldat, la violence et la mort.

En quoi l'état militaire reste-t-il spécifique ? La question n'est pas neutre à l'heure de la professionnalisation des armées et, notamment, de l'armée de terre. En effet, dans le mouvement général de la civilisation qui veut répondre à la complexité du monde par les spécialisations les plus diverses et les plus élaborées, les armées sont perçues comme de plus en plus techniciennes, à l'instar des autres pôles d'activité humaine ; elles n'auraient dès lors d'autre particularité que d'associer au pouvoir de détenir des armes, des contraintes statutaires fortes perçues comme autant de garanties pour la société : sujétion stricte à l'autorité politique, devoir de réserve, port de l'uniforme, limitations en matière de droits... Ces contraintes sont d'ailleurs partagées, à des degrés divers, par d'autres corps de l'État, et d'aucuns inclinent à penser que certaines particularités militaires, telles que par exemple l'absence de droit syndical, devraient évoluer.

Il s'agit là d'un contresens, né d'une illusion. L'illusion est celle d'un Occident qui connaît, depuis des décennies, une période de paix, de progrès technologique, d'évolution des mœurs et d'expansion économique sans précédent historique ; succédant aux terribles hécatombes de la première moitié du siècle, cette période s'est épanouie – et ce n'est pas le moindre paradoxe – à l'ombre des plus terrifiants moyens de destruction inventés par l'homme. La guerre serait devenue dès lors impensable, archaïsme barbare réservé aux peuples qui n'ont pas atteint notre degré d'évolution ; la technique nous en préserveraient, et le militaire en serait le technicien.

C'est une illusion car, au cœur de l'homme et au cœur de nos sociétés, demeure cette étrangeté radicale : la violence, cette capacité de soumettre autrui aux injustices les plus terribles, jusqu'à la mise à mort.

De cette illusion naît un contresens, avec le soldat-technicien, et même une inversion du sens avec le concept de « zéro mort ».

En effet, le soldat est une invention des civilisations, détenteur qu'il est de la force pour faire pièce à la violence ; à ce titre, dans le commerce entre les nations, il est l'ultima ratio, celui qui marque le seuil au-delà duquel on estime qu'il n'est d'autre réponse à la violence subie ou pressentie que de faire monter les enchères jusqu'à inclure la vie

des protagonistes. On objectera que c'est là précisément une pratique barbare et qui doit être éradiquée ; certes, comme la violence. Or celle-ci existe, jusqu'à des degrés insupportables : le siècle marque en ce domaine comme une surenchère, depuis les atrocités nazies jusqu'aux massacres du Rwanda, en passant par le génocide cambodgien. Les atermoiements face à Hitler dans les années qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale le prouvent : en pareil cas, à différer l'action de force nécessaire et légitime, on ajoute au malheur des hommes.

Ainsi, très clairement, la spécificité du soldat tient à son rapport avec la mort, celle qu'il est susceptible de donner comme celle qu'il est prêt à recevoir. Une telle affirmation apparaît aujourd'hui incongrue tant notre monde, dans son aspiration éperdue à un univers pacifié et dans son rêve hédoniste, évacue cette mort comme un insupportable scandale. Et pourtant, quelle est la fonction des armements sinon d'infliger la destruction et la mort ? Et la distance entre le « technicien » et l'effet de l'arme sur le terrain fait-elle que la mort ne serait plus la mort ?

Dans cette distanciation qui vaut occultation gît à coup sûr une forme moderne de barbarie, celle qui veut que, dans ce siècle de fer, de feu et de sang, les populations, plus que les soldats, soient devenues les cibles de la guerre. Plus que les soldats, car c'est le stade ultime du progrès – pour le soldat, ce serait « zéro mort ». Or, dans notre héritage occidental, derrière le soldat, derrière l'officier, se profile le chevalier, voué à « protéger la veuve et l'orphelin », fût-ce au prix de sa vie. Mais ce serait aujourd'hui un progrès de protéger la vie du soldat au prix de la vie de la veuve et de l'orphelin...

À l'évidence, nous sommes là dans une démarche intellectuellement perverse, non pas que la sauvegarde de la vie de ses hommes ne doive pas être au cœur des préoccupations du chef : tout chef digne de ce nom considère ses soldats comme la chair de sa chair. Mais la singularité de l'engagement militaire s'impose : c'est celle du soldat, déléguétaire, au nom de ses concitoyens, de la force pour faire pièce à la violence. Ainsi le soldat se situe-t-il au cœur de la dialectique de la vie et de la mort : la vie des populations civiles à protéger quoi qu'il en coûte, la mort du soldat, celle qu'il doit infliger, hélas, si nécessaire, et celle qu'il est prêt à recevoir en retour.

Tout en découle : le culte de la bravoure, certes, de même que la discipline sans faille, mais aussi une conception des rapports hiérarchiques faite de liens forts où l'on commande et obéit d'amitié, et peut-être surtout un cadre éthique rigoureux sans lequel l'institution militaire serait l'un des plus sûrs chemins du retour à la barbarie, sophistiquée et aseptisée peut-être, en ces temps de haute technologie, mais la barbarie.

Il en découle aussi que cette singularité, bien loin de retrancher le soldat de ses concitoyens, voué qu'il serait à cultiver ses valeurs propres en milieu fermé, ne peut au contraire être assumée sans un lien fort avec le tissu national, gage d'une nécessaire légitimité.

Tel est le sens de l'état militaire, expression même de la condition humaine, dans sa vérité nue.

Besançon, le 8 décembre 1997

Général de division Jean-René Bachelet



MICHEL GOYA

LE COÛT DE LA VIE. L'ÉVITEMENT DU RISQUE ET LE TRANSFERT DE LA MORT

Le combat par contact physique provoque un stress maximal. Dans cette proximité, la peur de mourir comme la répugnance à tuer sont exacerbées. Les armes de jet, lances, arcs ou frondes, ont donc été introduites il y a près de trente mille ans essentiellement pour réduire ce stress par l'éloignement, sans parvenir toutefois à suffire pour tuer à coup sûr la bête ou l'ennemi. Il a donc fallu continuer le combat rapproché et, pour en diminuer les réticences, s'aider d'armes qui frappent de loin, se doter de protections, de moyens agressifs si possible supérieurs à l'« autre » et, surtout, de « bonnes raisons » de le faire. La valorisation héroïque fait partie de celles-ci, avec parfois aussi la dévalorisation de l'ennemi, non pas dans sa dangerosité, sinon il n'y aurait pas de courage à l'affronter, mais dans sa malfaissance voire sa non-humanité afin de le rendre plus facile à tuer. Surtout, il a fallu des enjeux à défendre à tout prix lorsqu'il n'y avait pas d'autre choix, comme sa vie propre, celle de sa famille ou de sa communauté.

On s'est ainsi trouvé avec deux formes de courage : homérique dans les duels au plus près et stoïcien pour ceux qui combattaient au loin et, comme des marins sur des navires, ne voient bien souvent ni l'ennemi qu'ils combattaient ni même venir le projectile qui va les tuer. On a également développé deux manières de tuer : très concrète d'un côté, beaucoup plus abstraite de l'autre. Dans la célèbre expérience de Stanley Milgram sur l'obéissance, le malaise des cobayes était au plus haut lorsqu'ils recevaient l'ordre de remettre en place les fils électriques directement sur le corps de la (fausse) victime et c'est à ce moment-là que les refus de continuer l'expérience étaient les plus importants. Dans *On killing*, Dave Grossman décrit le cas d'un fantassin américain qui avait tué plusieurs ennemis au Vietnam et qui ne paraissait troublé que lorsqu'il évoquait celui qu'il avait poignardé¹. Inversement, quand on avait demandé au général Dan Halutz, ancien pilote et ancien chef d'état-major des armées d'Israël, ce qu'il ressentait lorsqu'il larguait une bombe sur Gaza, il avait répondu : « Je sens un léger sursaut de l'avion au moment de la libération de la bombe et au bout d'une seconde cela passe². »

1. Dave Grossman, *On Killing*, Back Bay Books, 2009.

2. Vered Levy-Barzilai, "The High and the Mighty", *Ha'aretz Magazine*, 21 août 2002.

Pour reprendre Ardant du Picq, la victoire étant plus recherchée que le risque, la situation la moins inconfortable est celle qui permet de tuer de loin à coup sûr, sans être soi-même en danger et si possible sans voir la chair que l'on déchire. Cette situation d'asymétrie et de transfert de risque de soi vers l'autre n'est pas nouvelle, les campagnes coloniales du XIX^e siècle regorgent d'exemples. Elle a pris un tour particulier depuis le début des années 1960, et surtout depuis la fin de la guerre froide, avec la capacité nouvelle d'un certain nombre de nations, en particulier les États-Unis, de réaliser enfin presque parfaitement cette mise à distance du risque combattant. En ne faisant plus courir de risques aux soldats, on échangeait du courage contre l'impunité et faire la guerre est paru presque facile. C'était une illusion, la mort n'était pas supprimée, elle était juste transférée aux combattants alliés puis de plus en plus aux civils, produisant en retour à la fois de nouveaux ennemis et des représailles³. On a assisté ainsi, par une étrange malédiction, à la transformation des guerres « faciles et propres » en des conflits perpétuels touchant bien plus les civils que les combattants.

Un art français de la mise à distance de la mort

Le modèle stratégique français mis en place après la guerre d'Algérie reflétait parfaitement les différences de perception de la mort donnée et reçue. On distinguait plusieurs « cercles » d'intérêt et donc d'engagement, depuis la vie de la nation, pour la préservation de laquelle on était prêt à déclencher une apocalypse nucléaire, jusqu'au troisième cercle des intérêts lointains, en Afrique en particulier, espace des interventions limitées, en passant par les abords européens de la France, notamment en Allemagne, où était envisagé et préparé un affrontement majeur contre un ennemi de même type.

De ces différents espaces de mort, c'est finalement le plus lointain qui a été le seul objet de combats. Après l'intervention de 1961 pour sauvegarder la base de Bizerte, les opérations se sont même multipliées au sein, et c'était inédit, de pays étrangers et souverains en appui des gouvernements locaux face à des mouvements armés parfois soutenus activement par un pays voisin. Elles ont d'abord pris la forme d'interventions directes, les soldats français participants activement, seuls ou aux côtés des forces locales, aux combats en première ligne, par deux fois au Tchad, de 1969 à 1972 puis de 1978 à 1980, et au Zaïre en 1978. Les résultats tactiques ont été étonnants. Grâce à la combinaison de la

3. La notion de transfert est empruntée à Martin Shaw, *The New Western Way of War*, Cambridge, Polity Press, 2005.

qualité des soldats professionnels français et des moyens d'appui dans la troisième dimension dont ils pouvaient seuls bénéficier, toutes les batailles ont été gagnées pour un coût humain historiquement faible. Pour moins de cent « morts pour la France » en vingt ans, plus de cinq mille soldats ennemis ont été mis hors de combat, la base de Bizerte dégagée, le Tchad pacifié en 1972 et les civils de Kolwezi sauvés. Seule l'opération Tacaud (1978-1980), incapable de dénouer l'imbroglio politique par les succès tactiques, s'enlise au Tchad.

Cet échec ainsi que l'idée que ces pertes françaises étaient encore trop élevées ont incité à une approche plus indirecte. Avec l'opération Lamantin en Mauritanie en 1977, puis les nouvelles interventions au Tchad en 1983 et 1986, jusqu'à l'opération Noroît au Rwanda de 1990 à 1992, les forces françaises n'ont plus été engagées directement mais en appui et soutien (équipement, formation, conseil) des forces locales. Les unités de « mêlée » (combat rapproché), lorsqu'elles étaient présentes, ne servaient plus que d'éléments dissuasifs tandis que les feux étaient portés par l'artillerie et surtout les forces aériennes. Même si ces forces aériennes françaises combattaient effectivement contre des ennemis qui pouvaient parfois les frapper, leurs pertes au combat ont été limitées au commandant Croci en 1984. De fait, le transfert du risque s'est presque totalement fait sur les forces locales, au moins pour le combat, car ce transfert n'empêche pas, par ailleurs, les accidents.

Les résultats stratégiques de cette approche indirecte ont été plus mitigés que précédemment. Le gouvernement mauritanien a fini par s'accorder avec le Polisario après un coup d'État, et le gouvernement rwandais, incapable de vaincre militairement et, pour des raisons de politique intérieure, de négocier vraiment avec le Front patriotique rwandais (FPR), s'est effondré. Seul le gouvernement tchadien est parvenu, avec l'aide de la France, à vaincre son ennemi local, le Gouvernement d'union nationale tchadien (GUNT), et surtout l'armée libyenne installée au nord du pays. Il ressort de ces engagements « en appui » que la décision reste très largement tributaire des forces locales, « forces » dépassant par ailleurs le cadre militaire pour englober aussi la légitimité et le fonctionnement de l'État. Par principe, si un État intervient pour aider un autre État, ou inversement une rébellion comme en Libye en 2011, c'est que cette entité politique est dans une position de faiblesse. Plus cette asymétrie est forte, plus il est nécessaire de s'engager en compensation, souvent en vain s'il s'agit d'une faiblesse structurelle. Dans tous les cas, dans cette association, il faut aussi endosser le comportement, parfois peu éthique, des alliés.

Le point oméga de cet évitement du risque est réalisé, croit-on un temps, lorsque l'on ne s'associe finalement plus avec personne

et surtout que l'on ne désigne pas d'ennemi. La posture christique du « soldat de la paix », pur de tout péché de tuer et apparemment protégé par sa neutralité, trouve un écho croissant dans les sociétés, en particulier européennes, qu'Edward Luttwak qualifie de « post héroïques »⁴. La France fournit un premier bataillon de Casques bleus en 1978 au Sud-Liban. Quatre ans plus tard, elle s'engage à Beyrouth, aux côtés des États-Unis, de l'Italie et du Royaume-Uni, dans une opération de soutien au nouveau gouvernement libanais.

L'expérience de cette Force multinationale de maintien de la paix (FMSB) est finalement un désastre. Ne pas vouloir d'ennemi n'empêche pas d'en avoir, et tous les moyens déployés dans la capitale et au large ne dissuadent aucunement plusieurs factions de s'attaquer avec succès à la FMSB. Au bout de dix-huit mois, celle-ci se replie piteusement après avoir vu trois cent cinquante-six de ses soldats tués, dont trois cent treize dans la seule journée du 23 octobre 1983. La France, dont le président déclarait qu'elle n'avait aucun ennemi à la tribune des Nations Unies une semaine avant l'attaque-suicide contre le poste Drakkar, perdait quatre-vingt-neuf hommes, soit autant que dans les opérations directes menées depuis 1962 ou, plus tard, lors de l'engagement en Afghanistan (2001-2012). Preuve était faite aussi dans le monde arabe que l'action volontaire de quelques hommes pouvait faire reculer des nations peut-être puissantes matériellement mais avec une faible détermination. Les conséquences en seront considérables par la suite.

Ce désastre n'empêcha pas pour autant de tenter à nouveau l'expérience, sous différents mandats, des Nations Unies au début des années 1990 (dix mille soldats français portent un casque bleu en 1992), de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ensuite, mais aussi « en national » au Rwanda en 1994, en Côte d'Ivoire de 2003 à 2010, ou encore en Centrafrique de 2013 à 2016. Les résultats ont été pour le moins mitigés. Les opérations de « maintien de la paix » (ou de « stabilisation ») ne s'avèrent possibles que lorsqu'il y a déjà une paix acceptée par tous, comme au Cambodge en 1992, en Bosnie à partir de 1995 ou au Kosovo en 1999, et dans ces deux derniers cas en y consacrant de grands moyens (quarante mille hommes). Dans les autres cas, l'interposition a plutôt eu l'effet inverse de faire durer la guerre et donc les souffrances, y compris celles de la force militaire engagée et placée sous les attaques physiques ou médiatiques de tous les acteurs locaux. Ce sont ces opérations neutres, qui relèvent de la police internationale et non de la guerre, qui auront causé le plus de pertes – cent quatre-vingts soldats français « morts pour la France » depuis 1978 – pour le moins de succès.

4. Lire le n° 28 d'*Inflexions* : « L'ennemi ».

Toutes ces approches, acceptation, négation ou transfert du risque aux combattants alliés, n'ont pas toujours donné les résultats souhaités ; elles ont eu cependant au moins le mérite de préserver largement les populations. Cela n'a plus été le cas lorsque l'on a fait confiance aux machines pour réduire encore les risques courus par les hommes.

La mort en profondeur

La grande innovation militaire de la Première Guerre mondiale a été l'entrée de la guerre dans la troisième dimension grâce à l'artillerie lourde à longue portée et surtout à l'aviation. Pour certains, comme en France, en Allemagne ou en Union soviétique, ces moyens nouveaux devaient être intégrés dans la conception classique de la bataille. Pour d'autres, en particulier dans les pays anglo-saxons, il est au contraire apparu possible de s'affranchir de cette conception classique en frappant directement au cœur des nations ennemis. En paralysant rapidement l'effort de guerre de l'ennemi, on espérait rééditer les effondrements intérieurs de la Russie en 1917 ou de l'Allemagne en 1918 sans en passer par des années d'affrontement meurtrier au sol. Dans l'esprit de leurs promoteurs, les bombardements en profondeur étaient donc des moyens d'abréger les guerres et leurs souffrances, en reportant toutefois le risque des militaires sur les civils, au moins ceux proches des cibles industrielles. Les réticences à ce transfert qui pouvaient exister encore en Europe ont disparu progressivement à partir de 1940, avec une montée aux extrêmes sur plusieurs années jusqu'au paroxysme des bombardements conventionnels et atomiques anti-cités de 1945.

Les théories de la « puissance aérienne » mises en œuvre s'avéraient finalement une illusion meurtrière. Non seulement la guerre n'avait pas été gagnée par les seules frappes à distance, mais les efforts nécessaires pour obtenir des résultats stratégiques avaient été colossaux puisqu'il avait fallu accepter de perdre cent mille membres d'équipage britanniques et américains, et de tuer environ un million et demi de civils en Europe et au Japon. Il est vrai cependant que cette bataille à distance avait permis d'affaiblir considérablement l'ennemi et, au bout du compte, d'accélérer la victoire, et donc *in fine* de sauver la vie de soldats. L'emploi de l'arme atomique sur le Japon a même été justifié par l'évitement d'un débarquement coûteux sur l'archipel. Tuer des civils japonais, c'était donc maintenir en vie des soldats américains.

Si les Britanniques, très rapidement honteux, ont abandonné cette idée sauf en cas de représailles nucléaires, les Américains, eux, ont

persisté en Corée puis au Vietnam, avec les mêmes résultats, hormis la victoire. Ils ont persisté encore après la guerre froide, estimant qu'avec la combinaison de la nouvelle liberté d'action politique, la suprématie aérienne et le saut technologique des munitions de précision ou des moyens de renseignement, ils pouvaient, cette fois et enfin, disposer d'une capacité de vaincre en ne concédant que des pertes minimes, parfois même inexistantes.

Cette capacité de frappes de précision en profondeur sur l'ensemble du « système ennemi » a été utilisée depuis 1990 en conjonction des manœuvres au sol menées par ses propres forces ou celles d'alliés et, de manière plus originale, sous la forme de sièges géants. Les opérations aéroterrestres ont connu sensiblement les mêmes résultats que les opérations françaises décrites plus haut, à une échelle différente. Les engagements directs, comme ceux des coalitions menées par les Américains contre l'Irak en 1991 ou en 2003, ont été des réussites opérationnelles spectaculaires puisque, par deux fois, une armée irakienne de plusieurs centaines de milliers d'hommes équipés de matériels modernes a pu être écrasée avec des rapports de pertes inédits de un à cent.

L'inconvénient est que confondre la victoire avec la destruction de l'État ennemi équivaut à se priver de tout interlocuteur avec qui faire la paix. La victoire sur l'armée irakienne en 2003 n'a pas conduit à la paix. Le corps expéditionnaire de la coalition croyant occuper l'Irak comme la Bosnie ou le Kosovo s'est retrouvé piégé dans une nouvelle guerre où la force de frappe aérienne n'avait plus du tout la même utilité et efficacité. Les engagements indirects, comme en Afghanistan en 2001 ou en Libye en 2011, ont été peu coûteux en soldats des coalitions – deux tués par l'ennemi pour ces deux opérations –, mais les résultats, dépendants des forces locales, ont été difficiles à obtenir et surtout assez aléatoires. Obtenir une victoire décisive à la fin de 2001 en Afghanistan a entraîné une autre transformation de la guerre dans laquelle la force des raids et des frappes américains sur la frontière ainsi que la force de stabilisation internationale qui s'installe à Kaboul se sont trouvées inadaptées.

Les campagnes de siège dans lesquelles un adversaire, parfois à l'échelle d'une nation tout entière, se trouvait soumis à des frappes dans la troisième dimension ont été concluantes lorsque celui-ci acceptait finalement de négocier, comme la République bosno-serbe en 1995, la Serbie en 1999, l'armée du Mahdi à Bagdad en 2008 ou encore lors des campagnes israéliennes de 2008 et 2012 contre le Hamas. Dans ces quatre cas, il a été possible d'imposer sa volonté au prix de pertes très limitées – trente-six soldats tués au total, dont vingt-deux à Bagdad. Cela s'est révélé beaucoup plus compliqué

lorsque cet ennemi refusait de se soumettre et qu'il a fallu, à chaque fois, en passer par des opérations terrestres difficiles, comme en 2006 au Liban ou en 2014 à Gaza, et accepter la perte de presque deux cents soldats israéliens.

Cet emploi d'un complexe massif de reconnaissance-frappes, pour employer une terminologie soviétique, a aussi engendré des effets particuliers qui n'apparaissaient pas dans les opérations françaises. Le premier en est le coût très important, d'acquisition bien sûr, mais aussi d'emploi des moyens. Privilégier l'action à distance, c'est d'abord échanger du risque contre de l'argent. Les trois mois de campagne de 2001 en Afghanistan (octobre-décembre) ont ainsi coûté trois milliards huit cent millions de dollars, ce qui représente plusieurs centaines de milliers de dollars par ennemi mis hors de combat, une norme semble-t-il. Dans l'opération en cours depuis 2014 contre l'État islamique, mettre hors de combat un combattant ennemi par moyen aérien coûte deux cent mille dollars.

Ces coûts sont tels, avec ceux croissants des équipements terrestres, qu'ils provoquent un effet d'éviction. En investissant massivement sur le capital au détriment du travail, les armées professionnelles modernes sont de plus en plus réduites en volume, mais avec une intensité technologique inégalée. Dans le cadre de budgets déclinants, le simple maintien de cette capacité de frappes absorbe la majorité des ressources au détriment des autres capacités comme, par exemple, l'occupation de l'espace au sol. Et encore, seuls les États-Unis et Israël, pour un temps limité et à ses frontières, sont capables de mener de manière totalement autonome des campagnes aériennes massives. La France, qui a participé à six guerres au sein de coalitions menées par les États-Unis depuis 1990, n'y a perdu aucun soldat tué par une balle ou un obus ennemi, mais elle n'y a toujours joué qu'un rôle secondaire.

Le transfert du risque aux civils lointains

Le deuxième effet négatif, plus important, est que cette manière de faire tue des civils. Les forces aériennes modernes disposent de moyens sophistiqués d'observation et de détection (« ciblage »), et ne font pratiquement plus usage que des munitions guidées de grande précision. Elles peuvent même utiliser un certain nombre de procédés (messages SMS, tracts, sirènes...) pour avertir la population de frappes imminentes et l'inviter à fuir. Au regard du nombre de frappes, les pertes civiles sont historiquement faibles si on les compare aux bombardements de « précision » de la Seconde Guerre mondiale. Elles existent pourtant et peuvent même apparaître, paradoxalement,

d'autant plus intolérables que l'on affiche un souci et les moyens de les éviter.

En soixante-dix-huit jours de campagne aérienne contre la Serbie en 1999, vingt-trois mille munitions ont été larguées, provoquant, en « dommages collatéraux », la mort de cinq cents civils selon l'organisation Human Rights Watch, mais de plusieurs milliers selon des sources serbes. Lors de la campagne de 2001 en Afghanistan, les frappes aériennes américaines ont provoqué la mort de mille à mille trois cents civils et, indirectement, par la crise humanitaire engendrée, plus de trois mille autres morts. Les trois campagnes israéliennes contre le Hamas à Gaza (2008-2014) ont fait environ trois mille cinq cents victimes civiles et au moins dix mille blessés ainsi que des dégâts immenses. Selon l'organisation Airwars, en deux ans de campagne contre l'État islamique, les frappes aériennes de la coalition menée par les États-Unis auraient provoqué la mort de plus de deux mille civils, celles de la Russie en Syrie entre quatre et cinq fois plus en une seule année⁵.

Ce dernier exemple témoigne de la différence entre une force qui s'efforce, par la sélection des cibles et l'emploi de munitions de précision, de réduire au maximum les pertes civiles et une autre qui n'a ni les mêmes soucis éthiques ni les mêmes moyens. Il témoigne aussi que dans le cadre d'une longue campagne de frappes, il reste impossible d'éviter les pertes civiles, surtout lorsque ces frappes sont réalisées non pas contre des forces conventionnelles visibles et isolées de la population, mais au cœur des grandes cités contre un ennemi non conventionnel qui s'y camoufle et s'y abrite.

Ces pertes sont peut-être « historiquement basses » au regard de tous les moyens engagés. Elles choquent cependant et d'autant plus qu'elles sont très supérieures à celles des soldats. Dans les exemples cités plus haut, les pertes de militaires américains, européens ou israéliens sont entre cinquante et trois cents fois inférieures à celles de la population civile du théâtre d'opérations dans lequel ils évoluent. On rompt ainsi le principe selon lequel il est plus « normal » que le soldat tombe que le civil et que le premier fasse tout, y compris en prenant des risques, pour que le second ne soit pas touché. Un pourcentage incompréhensible de ratés techniques, d'erreurs d'appréciation ou simplement de hasards fait que n'importe quelle campagne militaire, mais surtout celles menées à distance, tue toujours des innocents et fait apparaître la force étrangère comme lâche et meurtrière.

Les opérations de « troisième cercle », limitées et d'un soutien toujours fragile pour les nations expéditionnaires, relève généralement

5. airwars.org/.

du « premier cercle » pour les ennemis locaux. Tout y est bon pour mobiliser les forces et, inversement, troubler la tranquillité des sociétés de l'ennemi et y introduire le doute. L'exploitation des bavures constitue ainsi une arme d'autant plus redoutable qu'il est désormais très facile de prendre, diffuser, transformer parfois, des images. Un seul innocent tué par erreur est en soi une catastrophe, mais cela n'a de portée réelle que cumulé à de nombreux autres cas sur la durée ou, au contraire et surtout, concentré dans un massacre, qui plus est filmé. L'erreur devient alors un « événement », c'est-à-dire un fait jouant un rôle stratégique.

Le 18 avril 1996, l'artillerie israélienne frappait par erreur un camp de réfugiés près de la petite ville libanaise de Cana, provoquant la mort de cent six d'entre eux. Dix ans plus tard, lors de la guerre contre le Hezbollah, un bâtiment était détruit par l'aviation israélienne dans la même ville, tuant vingt-huit personnes dont seize enfants. Dans les deux cas, les opérations israéliennes en cours s'en sont trouvées profondément affectées. Le 30 octobre 2009, le commandement de la force allemande dans la province afghane de Kunduz refusait de prendre le risque de reprendre deux citernes capturées par les talibans et demandait une frappe aérienne pour les détruire, provoquant la mort de plusieurs dizaines de civils. Chaque erreur de ce genre a entamé un peu plus l'image de la coalition, dans une guerre où les ennemis sont souvent des civils volontaires pour combattre et l'indignation un excellent recruteur.

¶ Le transfert du risque à nos propres citoyens

La conjonction de la puissance militaire et de l'évitement du combat a aussi son revers : le contournement. Lorsqu'il s'avère difficile de tuer des combattants adverses, trop puissants, trop protégés ou même inaccessibles, l'ennemi aussi peut chercher à agir de manière indirecte et frapper des cibles plus accessibles. La mise à distance et l'action indirecte militaires n'en sont pas les seules causes, mais elles constituent une forte incitation à la réciproque. À l'été 2003, après avoir constaté qu'il fallait accepter la perte de plusieurs dizaines de combattants pour tuer un seul fantassin américain en combat direct, la guérilla sunnite irakienne a très vite privilégié l'attaque de cibles plus « molles », comme les convois logistiques, ou l'emploi de modes d'action plus indirects, comme les tirs de snipers, l'usage de mortiers et, surtout, d'engins explosifs. Elle a commencé aussi à s'attaquer au projet politico-économique en cours en assassinant les « collaborateurs », en sabotant les projets

économiques ou, dans la branche djihadiste, en multipliant les attentats auprès de la population chiite.

Les formes d'agression indirectes sont multiples. Le 6 novembre 2004 en Côte d'Ivoire, neuf soldats français et un ressortissant américain ont été tués à Bouaké par une frappe de l'armée de l'air ivoirienne. Le président Gbagbo s'est alors efforcé de rester en retrait, arguant qu'il s'agissait d'une erreur et, après la riposte française (indirecte) sur l'aviation ivoirienne, en se distançant de la « colère spontanée » des milices qui s'attaquaient physiquement ou par le biais de pièges médiatiques aux ressortissants français et aux soldats venant les secourir. Du Rwanda à la Centrafrique en passant par la Côte d'Ivoire, à défaut de les combattre par les armes, il s'est avéré toujours possible d'accuser les soldats français de toutes les exactions et vilenies possibles, sachant que cela trouverait forcément un écho.

On peut aussi frapper les populations civiles de la nation ennemie. Dans les années 1980, la confrontation de la France et de l'Iran n'avait pas engendré de combat direct mais une série d'actions réciproques, aide à l'Irak de Saddam Hussein dans un cas, prise d'otages, attaques contre la Force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB) et attentats à Paris dans l'autre cas, par le biais d'organisations alliées. En septembre 1989, deux ans après les accords qui mettaient fin au conflit tchado-libyen, et parmi d'autres actions du même genre, les services du colonel Kadhafi faisaient exploser en vol l'avion UTA 177, provoquant la mort de cent soixante-dix passagers dont cinquante-quatre Français. Pour la première fois depuis la fin de la guerre d'Algérie, les pertes civiles, par un seul acte terroriste, dépassaient les pertes de l'engagement militaire contre un pays. Ce terrorisme d'État restait cependant masqué et constituait autant des actes de représailles que des moyens de pression dans le cadre de négociations discrètes.

À côté de ce terrorisme d'État, les organisations politiques armées, depuis au moins la secte des assassins au XI^e siècle, ont évidemment aussi pratiqué les attaques, discriminées ou de masse, contre des civils. La plupart arguaient de l'« impossibilité de faire autrement », mais aussi, bien avant les théories de l'*Airpower*, de l'idée de déstabilisation de la société sans avoir à en passer par la victoire militaire. Ces attentats ont pris un tour nouveau avec l'introduction des attaques-suicide dans les années 1980 par les organisations chiites libanaises, puis leur adoption par des groupes sunnites, et d'abord palestiniens. Ceux-ci avaient pu constater l'efficacité tactique de telles méthodes contre l'armée israélienne, mais aussi stratégique en obtenant le départ piteux des forces américaines, britanniques, italiennes et françaises de la FMSB. Face à des sociétés riches mais ayant peur de la mort, la sublimation du martyr est apparue par contraste comme

une arme miracle du pauvre, à la fois missile de croisière et preuve de détermination. L'interdit théologique du suicide, comme celui de frapper des non-combattants, en particulier des femmes, enfants et infirmes, a été contourné par l'argument de l'impossibilité de faire autrement devant le rapport de force très défavorable, la réciprocité des morts de civils palestiniens et par le fait que beaucoup d'Israéliens sont réservistes. À la fin de 2004, il y avait une attaque-suicide tous les vingt jours contre Israël. À cette époque, la méthode avait déjà été adoptée par toutes les organisations djihadistes.

La non-bataille

À défaut de politique, le harcèlement aux frontières israéliennes a entraîné un changement de doctrine militaire. Avec le développement considérable des armes de précision et à longue portée ainsi que l'édification d'une barrière de sécurité autour du pays, les Israéliens ont cru à leur tour avoir trouvé la solution à leur problème tactique, sinon stratégique. En évacuant les zones occupées au Liban ou à Gaza tout en les gardant à portée de frappes et en se protégeant derrière une barrière de sécurité, on coupait le lien avec le risque. Effectivement, après 2004, le nombre d'attentats réussis chutait considérablement.

Cet éloignement du danger a cependant suscité de nouveaux effets. Il s'est d'abord accompagné d'un éloignement moral puisqu'on ne voyait même plus les chairs que l'on découpait tandis que ceux qui vivaient au-delà de la barrière devenaient de plus en plus des étrangers. De leur côté, le Hamas et le Hezbollah ont rapidement occupé le vide politique pour créer des proto-États, contrôlant d'autant plus facilement la population que celle-ci éprouvait un fort ressentiment contre les Israéliens. Ces organisations incrustées dans le milieu physique et humain local ne laissaient guère de saillants susceptibles de constituer des objectifs militaires. Refusant de prendre le risque du combat rapproché et d'occuper à nouveau le terrain, les Israéliens ne pouvaient dès lors que toucher aussi la population pour avoir une chance d'atteindre leurs adversaires.

Inversement, grâce à l'aide de pays comme la Syrie et l'Iran, le Hamas ou le Hezbollah ont pu se constituer à leur tour un arsenal de frappes à distance : mortiers, missiles et roquettes artisanales ou sophistiquées. S'il n'était plus possible de frapper au sol, il était encore possible de le faire par les airs. Les adversaires en sont ainsi venus à se ressembler par la croyance que l'autre ne cérait qu'à la force, à l'évitement du combat, aux procédés qui, volontairement ou non, touchaient surtout la population et aux accusations mutuelles de lâcheté.

Les affrontements ont ainsi tourné à des pseudo-batailles où c'étaient surtout les civils qui étaient attaqués par-dessus les barrières défensives des deux camps. Dans la guerre de 2006, le Hezbollah lançait quatre mille roquettes, provoquant la mort de treize soldats et de quarante-quatre civils. Malgré sa sophistication, la force de frappe israélienne s'était alors avérée incapable de mettre fin à ces tirs, soit directement par la destruction des lanceurs, soit indirectement en faisant pression sur le haut-commandement du Hezbollah ou, plus indirectement encore, sur le gouvernement libanais.

Par la suite, Israël a édifié une nouvelle et très coûteuse barrière défensive, anti-roquettes celle-ci, avec des résultats certains. Durant les affrontements majeurs avec le Hamas et le Djihad islamique (2008-2014), les deux organisations (et quelques autres plus réduites) ont lancé au total huit mille projectiles contre le sud d'Israël, tuant deux soldats et quinze civils. Si la guerre de 2014 a entraîné une désorganisation temporaire de l'économie israélienne et beaucoup de stress dans la population (dans ces conflits, les hospitalisations pour troubles psychologiques sont de loin les plus nombreuses), la mortalité générale a sans doute, et c'est peut-être un phénomène inédit, été plutôt diminuée qu'augmentée par la guerre (en réduisant la circulation automobile notamment). Pour autant, le Hamas avait trouvé, par le biais des souterrains, une nouvelle manière de contourner la défense.

Rétablir l'équilibre

La guerre sans risque n'a de sens que si l'absence de danger est au moins équivalente pour les protecteurs et les protégés. Pour autant, cette nécessité n'est pas suffisante si cette absence de risque débouche sur l'inefficacité. Un slogan militaire israélien du début des années 2000 proclamait qu'il était préférable d'avoir un rapport de perte d'un combattant palestinien pour zéro israélien plutôt que de trois pour un. Selon ce principe, l'absence de risque est préférable à un résultat décisif, ce qui importe peu puisqu'il est possible de renouveler presque indéfiniment des opérations qui ne coûtent pas de vies « amies » et que les « dommages collatéraux » sont des accidents, dont on peut d'ailleurs accuser l'ennemi, ce lâche aux frappes à distance qui se cache.

On tombe ainsi dans le piège de la préférence de la sécurité à la paix, de la police à la guerre. On maintient ainsi, y compris au plan du « nouvel ordre mondial », une situation de conflit larvé ponctué d'opérations punitives face à des contrevéniants à cet ordre, qui, eux,

en revanche, pratiquent une guerre totale. Cette vision à court terme ne fonctionne cependant que tant que l'adversaire ne trouve pas le moyen de surmonter la mise à distance, d'effectuer des « sorties de théâtre » et de frapper à son tour, y compris la population civile.

Lorsque cela survient, le maintien de l'équilibre des risques implique de retrouver au plus vite les moyens d'assurer la sécurité des citoyens, ce qui est éventuellement possible dans un petit pays comme Israël, mais beaucoup moins dans un espace ouvert comme, par exemple, l'Union européenne. Si la sécurité n'est pas possible, il n'est guère d'autre solution que de changer de paradigme et de rechercher la paix. Il ne s'agit plus alors de « contenir et presser », mais de chercher la victoire, et cela suppose, *a minima*, de faire prendre des risques aux soldats au moins équivalents à ceux des civils.

C'est ce que la France a fait d'une certaine façon en engageant ses forces au Mali en janvier 2013 alors que Bamako et, entre autres, ses cinq mille ressortissants français étaient menacés. Ce faisant, après avoir constaté l'échec des alternatives, on revenait à une forme d'action directe que l'on n'avait pas connue depuis la fin des années 1970, et avec la même efficacité qu'à l'époque. L'opération Serval a ainsi permis de détruire une coalition djihadiste de trois mille combattants et ses bases au nord du pays. La sécurité rétablie, elle est devenue, en coopération avec les forces armées locales, une opération de barrage le long de la bande sahélienne. L'équilibre des non-risques semblait rétabli et la sécurité de la petite guerre permanente préférable à la recherche, difficile et peut-être hors de portée, de résultats plus décisifs.

Puis la France a rejoint en 2014 la coalition contre l'État islamique. Engagée dans une guerre indirecte sous une direction américaine, et donc avec des moyens limités et sans influence majeure, elle a eu la surprise de voir Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA) puis surtout l'État islamique, directement ou par inspiration, sortir du « troisième cercle » et frapper d'abord un ressortissant en Kabylie puis, avec une grande violence, sur le territoire national en janvier 2015. Il était urgent dès lors, et en réalité depuis bien avant, soit de remettre en place un « bouclier » de protection, soit de s'engager plus fortement et directement dans la lutte pour en finir au plus vite. Rien de cela n'a été réellement fait, les attaques ont continué et l'action militaire a toujours été aussi limitée. À la fin de 2016, l'équilibre des risques s'est totalement rompu, puisque désormais ce sont deux cent trente-sept civils qui sont morts contre deux soldats tombés en Libye. Au lieu d'engager les soldats contre l'ennemi, ce pour quoi ils sont faits, on a préféré les employer en métropole pour faire semblant de renforcer la sécurité. Il reste à déterminer jusqu'à quel point un tel déséquilibre est acceptable. ■

AUDREY FERRARO

AFGHANISTAN : RENCONTRE AVEC LA MORT À GWAN

Le 20 janvier 2012, au sein de la base opérationnelle de Gwan, en Afghanistan, un déséquilibré enrôlé dans l'armée nationale afghane (ANA) ouvre le feu sur des soldats français en plein entraînement. Incrédules, les mentors de l'OMLT¹ K4 réalisent rapidement ce qui leur arrive. Plus de cent cinquante cartouches de 5,56 mm sont tirées en quelques secondes, avec un fusil-mitrailleur M249. Des corps tombent sur le sol gelé tandis que le tireur poursuit calmement son sinistre attentat. Les rafales se succèdent et soulèvent de la terre entre les jambes des soldats pris à partie. Tant bien que mal, les blessés essaient de se protéger, immobilisés au sol, loin de tout couvert et... si proches de l'assassin. Pour d'autres, il est déjà trop tard.

Ce tragique épisode s'inscrit au cœur de l'insurrection afghane qui, au fil de l'histoire de la brigade française La Fayette, prend la forme de différentes menaces. De 2006 à 2008, elle se matérialise par un harcèlement classique des opérations de guérilla. Elle évolue ensuite vers des modes d'action plus indirects comme les engins explosifs improvisés. En 2009, les *suicide* et *vehicule bombers* font leur apparition. À partir de 2011, l'insurrection devient opportuniste ; elle cherche à s'infiltrer dans les emprises militaires pour frapper le cœur de l'« afghanisation » et créer une défiance entre les partenaires. C'est ce que l'on nomme communément la menace *Green on Blue*, qui voit les forces afghanes retourner leurs armes contre les forces de la coalition, à l'instar de l'attaque de Gwan, ce fameux 20 janvier 2012, où quatre soldats français sont tués (un cinquième décédera plus tard de ses blessures) et quatorze autres grièvement blessés.

Les lignes qui suivent donnent la parole à des témoins du drame. Qu'ils soient remerciés pour leur confiance et leur courage. Les extraits choisis illustrent précisément leur rapport à la mort. Ils sont issus de *Trahison sanglante en Afghanistan. 20 janvier 2012 : massacre de militaires français à Gwan*².

L'OMLT K4 était composée de trente-quatre militaires en provenance du 93^e régiment d'artillerie de montagne (RAM), du 2^e régiment étranger de génie (REG), du 4^e régiment de chasseurs (RCH), du service de santé des armées, du 28^e régiment des transmissions (RT)

1. OMLT : *Operational Mentoring and Liaison Team*. ELTO : équipe de liaison et de tutorat opérationnel.

2. Publibook, 2015.

et du 3^e régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA). Ce détachement se répartissait en cinq équipes : commandement, soutien, artillerie, génie et reconnaissance. Au sein du dispositif français en Afghanistan, cette OMLT « appui » s'insérait dans un ensemble plus vaste de six détachements OMLT qui, placés sous la responsabilité de l'OMLT « état-major » (EM), étaient en charge de la montée en puissance de la 3^e brigade afghane.

F Le lieutenant-colonel Hugues C., chef du détachement OMLT K4

« Il faut quelques secondes avant de comprendre l'origine des claquements. [...] Puis la terre se soulève. Chacun reconnaît le claquement d'une arme automatique et réalise que nous sommes pris à partie. Le choc de l'impact à la hanche et le réflexe de survie me jettent à terre. Avec un des membres de l'OMLT, nous nous protégeons mutuellement. Je comprends que ne plus bouger peut être synonyme de survie. Un deuxième impact au coude et puis la résignation. [...] Penser à ma tendre femme et à mes chers enfants me sert de réconfort face à la mort qui arrive. Pas de film de la vie qui passe, juste une dernière pensée pour ceux que j'aime. »

F Le capitaine Vincent C., mentor reconnaissance

« Je sens un premier coup dans la fesse droite comme si j'avais pris un caillou. Malgré cela, je continue de courir. Soudainement, je me retrouve projeté au sol après un deuxième impact, beaucoup plus violent. Je ressens une douleur à l'abdomen. Je ne peux pas me relever et me remettre à courir efficacement. Je me mets à ramper vers le centre du groupe de ceux qui sont déjà tombés au sol et ainsi me fondre dans la masse. Les tirs continuent sur nous et je sens la proximité immédiate du tireur. Je ne cherche pas à le voir précisément pour éviter à tout prix de croiser son regard et devenir alors une cible prioritaire. À cet instant précis, il ne reste plus que le groupe des blessés au sol. Le tireur n'a plus de cible en mouvement à tirer. [...] Me sachant grièvement blessé par balle et pouvant à peine me déplacer, je sais que je ne peux plus être acteur de la suite des événements. Je suis pris en compte par mes camarades conformément au plan MasCal³ que nous avons répété et pour lequel chacun est entraîné. En outre, au vu de mon état, j'estime que si je suis rapidement évacué

3. *Massive Casualties* ("afflux massif de blessés").

vers un hôpital militaire, je dois avoir de bonnes chances de m'en sortir. Je me projette donc dans les différentes étapes qui m'attendent jusqu'à l'évacuation en hélicoptère vers un des hôpitaux militaires sur Kaboul. »

■ **Le capitaine Éric D., mentor génie**

« Au fur et à mesure des évacuations, le calme revient. Je décide de prendre le temps de dire adieu au sergent-chef Svilen Simeonov mais son corps n'est plus sur la table. Je le cherche. Je demande à quelqu'un où il est. Cette personne me désigne un endroit de la main. C'est l'effarement. Je vois quatre corps allongés en retrait (je ne sais pas à ce moment qu'il y a d'autres morts), à même le sol et recouverts sommairement d'une couverture. Je ne sais pas qui est en dessous, alors je lève les couvertures. [...] Je regarde longuement mon adjoint, une dernière fois. [...] Je retourne dans la tente de l'ordinaire. Les évacuations sont terminées. Il ne reste que les tables pleines de sang. Même la toile de tente est rouge à certains endroits. Le sol est entièrement souillé par des pansements, des perfusions, des poches plastiques et des affaires de sport appartenant aux victimes. C'est une scène qui me marque. J'ordonne à ceux encore présents de nettoyer tout ça. Je retourne vers les corps. J'aide à les mettre dans des sacs mortuaires puis à les transporter dans un premier temps vers une des deux tentes de l'infirmérie. Ils seront déplacés plus tard dans une chambre froide. »

■ **Le capitaine Pascal D., mentor artillerie**

« Je vois beaucoup de mes camarades au sol. Il y a beaucoup de sang. Certains sont debout. Cela bouge dans tous les sens. Je me dis que je dois aller au bout de la zone pour ne pas gêner les autres véhicules qui vont arriver pour venir chercher les autres blessés, car je comprends que nous ne pourrons pas ramener tout le monde en un seul voyage. [...] Le brigadier-chef Geoffrey B. [...] est sur une civière de fortune. Malheureusement pour lui, c'est déjà trop tard. Je n'arrive pas à détourner mon regard de l'impact qu'il a reçu. Je le regarde et je me dis : "Pauvre Geoffrey. J'espère qu'il n'a pas souffert..." J'avais déjà vu la mort d'un homme en opération, en ex-Yougoslavie, un Bosno-Serbe qui avait reçu une balle dans le crâne, mais là, c'est différent. Différent parce que c'est un camarade. Différent parce qu'il a été tué dans des conditions particulières sans qu'il ait eu le temps

d’engager le combat. [...] La perte de camarades dans des conditions particulières telles que Gwan est dure à accepter, encore aujourd’hui. Les images de mes frères d’armes décédés ou blessés resteront à jamais gravées dans ma mémoire... certaines plus que d’autres. J’ai un autre regard sur la vie. Cela m’a fait prendre conscience que l’on ne vit qu’une fois et qu’il faut profiter de chaque instant. »

■ Le capitaine Brice F., mentor opérations

« C’est le black-out. À peine conscient, deux choix me viennent à l’esprit : soit c’est un rêve, un rêve étrange, trop bizarre. C’est un rêve et j’attends que ça se termine. Les oreilles bourdonnent tant ! Soit il se passe quelque chose de grave... Mais je m’endors. Un visage me revient, puis celui des enfants. OK, luttons ! Ce ne peut être que la fuite. Rester couché serait mourir. Aucune idée de ce qui se passe. Je me lève et je cours, ou du moins je m’éloigne en allant dans la pente de l’aire de poser des hélicoptères. Je cours probablement vingt mètres. Rien de plus ne me touche. Je sens la chance avec moi. Je crains d’être à nouveau frappé. Mais la course s’arrête. Je suis très essoufflé. À genoux, puis recroqueillé. Je cherche une position pour arriver à respirer, pour être bien. Ça y est, je suis bien, je ne peux plus rien faire. Je respire. Je me concentre sur mon souffle. Je ne sens pas de gêne. Je suis juste très essoufflé. J’aurais dû faire plus de sport ces derniers mois ! Mon niveau physique est drôlement faible pour un footing si léger... Oui, je divague. Probablement dans les cinq minutes, le sergent Filipo G., légionnaire à l’accent italien si reconnaissable, est sur moi et déjà il me motive à grands coups de “Capitaine ! Vous lâchez pas, vous restez là, faut pas dormir !” Merci... Le sergent Filipo G. continue à me secouer moralement, avec précaution : c’est verbal et fort. Peut-être des tapes au visage. “Restez là, accrochez-vous !” Je lutte pour rester conscient et quand je pars, il est là pour me rappeler à l’ordre.

Je pense furtivement à mes enfants. Bruits, secousses. “Il n’y a pas de VAB⁴ ! Ils arrivent les véhicules ? Qu’ils se dépêchent ! On les embarque dans les camionnettes des Afghans.” Je dois être mis à l’arrière de l’une d’elles, toujours mon ange gardien qui me tanne de toutes ses forces. Posé sur la table froide, je suis à ma place. Je me laisse faire. Tout semble bouger de façon organisée et dirigée. Le médecin militaire de l’OMLT, le capitaine Mathieu P., est à la manœuvre et il n’est pas seul. Il a des questions, des propositions, des

4. Véhicule de l’avant blindé.

OMLT infirmiers qui le separent. Je suis déshabillé aux ciseaux. J'ai froid, mais ce n'est rien. Chacun à sa place. Je peux supporter ce froid. Ils ont besoin de regarder pour savoir et me soigner. Je n'ai toujours aucune douleur nulle part. Je suis calme. Il y a de l'agitation, mais les prescriptions sont claires et directives. Pas de cris alarmants, pas de mots effrayants, rien. Et pourtant, je ne suis qu'écoute. Le médecin militaire Mathieu P. vient sur moi et me dit qu'il va devoir faire un geste médical, que pour cela il doit faire un trou latéral vers mon poumon qui se remplit de sang : "Je vais devoir te faire un trou entre les côtes pour la perf, ça va faire mal." Comme prévu, j'ai très mal. Un bref instant. L'autotransfusion du poumon vers la jambe est réalisée. Après être examiné et examiné à nouveau, le sang chaud coule sous ma jambe gauche. Ils le voient. Les évacuations commencent. Tant mieux. Les hélicos, déjà, sont annoncés. On a perdu le sergent-chef Svilen Simeonov. C'est tout ce que je comprends. Je ne veux pas savoir. Je suis évacué plus tard, dans les derniers ? C'est mauvais signe pour moi.

Je suis stabilisé, transportable. On dit médicalisé, je crois. Dans l'hélico américain, on me met vite en place, gestes rapides, assurés. Ils me parlent, me demandent si c'est OK. Le leitmotiv tant de fois répété me vient immédiatement, oui. Je sens le froid ; c'est l'hypothermie qui tue. "I'm cold, I'm cold!" sont les seuls mots que je m'obstine à dire. J'ai peur que le froid me tue. Ils me mettent une couverture. Je somnole. À l'arrivée, le brancard est amené en moins d'une minute en salle d'opération, directement accessible en entrant dans l'hôpital américain de Bagram. Il y a plusieurs équipes de médecins, juste pour moi. Je vois un groupe pour chaque partie de mon corps. C'est bon, je me laisse partir, c'est leur problème maintenant. »

Le capitaine Simon L., mentor soutien et logistique

« L'incompréhension domine tout l'événement : incompréhension du tir, situation inédite nous prenant au dépourvu. Cinquante mètres derrière nous, un soldat afghan ouvre le feu à l'arme automatique (5,56 mm). Passée la surprise de la première rafale, l'instinct de survie nous pousse à courir vers l'abri le plus proche : deux cents mètres pour moi, un fossé. Mais une première balle me cueille et m'envoie violemment à terre, dos au tireur. Vision d'horreur de la poitrine ouverte d'un trou gros comme une mandarine, sang dans la bouche et sur le corps, très grande difficulté à respirer... Mais je respire. Les camarades arrivent dès la fin des tirs qui me paraissent durer une éternité. [...] Je me rappelle avoir demandé à mes premiers sauveteurs de regarder mes blessures et notamment de voir si je suis percé de

part en part. Je me rappelle les voir confectionner le pansement trois côtés. Je ne m'aperçois pas que j'ai la main droite broyée, un doigt de la main gauche et le mollet droit touchés, encore moins qu'un éclat de balle m'a entaillé le cuir chevelu. [...] J'arrive à l'hôpital militaire américain de Bagram et je suis placé sous anesthésie. [...] La perte de mes camarades m'est pénible et j'y songe chaque jour. Je me dis que pour deux petits centimètres à l'impact de la balle dans la poitrine, je peux aujourd'hui témoigner. Je dois avouer que je suis simplement heureux d'être en vie. Au quotidien, la prise de recul est assez phénoménale par rapport à ce que j'ai vécu. »

■ Un psychiatre militaire projeté à Kaboul

« Après un bref moment de consternation, chacun rejoint très vite le poste qui lui est assigné dans cette circonstance. Nous sommes sur le théâtre depuis cinq jours, l'immersion dans la réalité de la mission qui commence pour nous est brutale. [...] En tant que psychiatre de l'HMC⁵, j'organise mon action [...] au profit des blessés qui sont conscients et avec qui je peux échanger quelques mots afin d'évaluer leur état. Certains sont mutiques, tétanisés, sidérés par l'intensité, la gravité, la violence de ce qu'ils viennent de vivre. D'autres, les moins sévèrement touchés, présentent un état d'excitation, d'euphorie d'avoir pu traverser cet événement en s'en sortant aussi bien. [...] Je finis la soirée et une partie de la nuit en accompagnant à la morgue ceux qui se sont portés volontaires pour réaliser les soins mortuaires dus à leurs frères d'armes. C'est pour eux une expérience particulièrement pénible pratiquée avec gravité et dignité. [...] Cet épisode est l'occasion pour certains d'une remise en question existentielle profonde avec une interrogation sur leur idéal et leur engagement militaire. » ■

5. Hôpital médico-chirurgical.

PATRICK CLERVOY

LA MALÉDICTION DE CAÏN

Il y a ceux que la mort empêche de vivre parce qu'ils ont tué un frère d'armes. Ce malheur est probablement l'un des pires tourments émotionnels auxquels un homme puisse être confronté. La mythologie judéo-chrétienne s'en est d'ailleurs saisi : la mort d'Abel, victime de Caïn, est interprétée comme un meurtre, bien que le caractère volontaire ou involontaire de l'acte reste imprécis. Quoi qu'il en soit, cette mort entraîne la malédiction de celui qui reste debout. Il devra vivre en portant à chaque instant la culpabilité de son geste :

« Il marcha trente jours, il marcha trente nuits,
Il allait, muet, pâle et frémissant aux bruits,
Furtif, sans regarder derrière lui, sans trêve,
Sans repos, sans sommeil¹. »

Il faut aider à réintégrer sa communauté celui qui a, par erreur ou par accident, causé la mort d'un des siens. Cela peut être difficile. Il n'existe pas de protocole psychologique établi. Il y a toujours une part d'improvisation. Si, en plus, les événements se produisent sur un théâtre d'opérations extérieures, le contexte rend l'intervention plus délicate encore. Je vais illustrer mon propos de deux expériences. L'une et l'autre se sont passées sur des bases isolées, éloignées de la métropole. Dans le premier cas, le groupe s'est coalisé autour du responsable du coup de feu mortel, plaçant le commandement dans une configuration délicate. Dans le second, le groupe a affiché une réaction allant de l'indifférence au rejet et il a fallu protéger le soldat impliqué des menaces qui pesèrent sur lui.

Première expérience

Les deux hommes appartenaient à un petit groupe dont l'un et l'autre étaient les figures dominantes. Ils étaient très liés. Ils ne s'étaient pas quittés depuis leurs classes et partageaient le rêve de rejoindre un jour les forces spéciales. En plusieurs lieux de vie du camp, les pseudonymes qu'ils s'étaient donnés étaient gravés l'un près de l'autre dans le bois des bancs et des tables. Ils affichaient une virilité de tous les instants. Ils étaient adeptes de la boxe extrême et aimaient mimer des duels violents. Ils se respectaient et se provoquaient en même temps. En cette fin de journée, leur service terminé, ils étaient devant les douches. Ils

1. Victor Hugo, « La conscience », *La Légende des siècles*, 1859.

se détendaient. Ils étaient en tenue de sport. Leurs jeux étaient virils. Ils avaient leurs armes. Un coup de feu partit. L'un s'effondra. Celui resté debout mit du temps à comprendre qu'il venait de tuer son frère d'armes. Le drame venait de les séparer de la pire manière. Pendant plusieurs heures il resta hagard. Ses camarades se succédèrent pour lui offrir le rempart de leur solidarité. Puis il reprit une posture virile et dominante, affichant l'intention de se tuer ou de se faire tuer.

Le *black-out* Internet imposé par le commandement n'avait pas empêché que, via le réseau téléphonique local, des informations approximatives fussent échangées entre la base et la métropole. Sans connaître l'identité du militaire auteur du coup de feu mortel, le frère de la victime, militaire dans la même unité, déclara sur les réseaux sociaux qu'il obtiendrait vengeance sans délai et de ses propres mains. La confusion s'installa. Personne ne pouvait définir exactement qui savait quoi. Tant que les prévôts n'étaient pas arrivés sur place pour procéder aux auditions et à la reconstitution des faits, ce qui devait prendre quelques jours, rien ne pouvait être clairement établi. Dans cette confusion émergea une unité syndicale. Les camarades firent corps autour du militaire impliqué. Il n'y eut plus qu'un seul discours dans toutes les bouches : « C'est parce que nous sommes fatigués », « cette mission est trop dure », « nous sommes victimes d'un *burn out* », « nous devons tous rentrer ensemble », « il n'y a qu'une chose à faire maintenant, il faut que le commandement nous rapatrie »... Il nous apparut que ce front commun était une réaction normale. En tout cas une réaction que l'on pouvait tolérer quelques jours, le temps des cérémonies collectives. Le commandement partagea cette proposition et prit des mesures pour que le service fût assuré par un autre groupe.

Le militaire impliqué fut parmi les premiers à se rendre à la chapelle ardente dressée le lendemain du drame. Il se recueillit devant le portrait de son ami. Par crainte d'un acte désespéré, il était veillé par un camarade de son groupe. Il fit le geste de déposer sur l'autel leurs gants de boxe. Il fut également présent le surlendemain à la cérémonie des obsèques. Vers la fin de celle-ci, dans un moment de silence et alors que tout le monde était assis, il se leva avec solennité, se dirigea vers l'autel, dégrafa la bande patronymique de sa tenue et la posa au bas de la photo de son camarade. Alors, un à un, les autres membres du groupe se levèrent pour faire de même. Ce fut le signal de la baisse de la forte tension qui régnait sur la base depuis trois jours.

Les prévôts arrivèrent et les auditions commencèrent. Le temps des réactions collectives était achevé. Chacun revint à son individualité. Chacun reprit le cours de sa mission. Cela se fit sans heurts et sans amertume. Le militaire impliqué quitta la base le lendemain de la levée du corps de son camarade. Le groupe reprit ses activités au

rythme des impératifs opérationnels. Deux d'entre eux n'étaient plus là. Tous furent apaisés par les annonces que firent leurs cadres. Ils reçurent des précisions sur ce qu'il allait se passer en métropole et purent se faire une idée des cérémonies funèbres, militaire et civile, et de l'accompagnement de la famille du défunt. Ils parurent soulagés d'apprendre que le chef de corps de leur unité ainsi qu'une délégation de leurs frères d'armes restés en métropole les y représenteraient. Ils furent aussi informés, plus vaguement, de la prise en charge médicale et psychologique de leur camarade qui aurait, dans un bref délai, à faire face aux instances judiciaires.

■ Seconde expérience

Aux abords d'une base isolée et très exposée, un homme a été mortellement blessé. Le groupe auquel il appartenait rentrait d'une mission dangereuse. Tous avaient manœuvré sans repos durant quarante-huit heures. Ils étaient épuisés. Au moment du désengagement, ils avaient été pris à nouveau sous le feu des insurgés. Ils arrivèrent au petit matin devant l'entrée du camp. Dans le contexte précipité et confus où chacun devait sécuriser son arme, un coup de feu partit et tua le soldat qui se trouvait dans l'axe. L'événement jeta les parties dans deux mondes inégaux. D'un côté, terriblement seul, écrasé par la responsabilité de son acte, celui qui avait commis la maladresse mortelle ; de l'autre la collectivité endeuillée. Le militaire impliqué n'était pas de la même unité que celui qui a été tué. Il fut rejeté. Il devint en quelques heures le pestiféré du camp. Il fut immédiatement placé à l'écart du groupe, sous la surveillance d'un brancardier. Il resta de longues heures hagard, assis dans un coin d'où il ne bougeait pas. Il acceptait sa réclusion. Il ne cherchait pas le contact avec les autres. On le vit répéter les mêmes gestes : saisir une revue qui traînait devant lui, la parcourir sans attention, s'arrêter sur une page sans que son regard ne bouge, la poser, regarder fixement ses mains.

Il me revint de prendre l'initiative du contact. Il fallait faire tomber le mur de verre qui le séparait de la collectivité. Je me suis assis près de lui. Dans un premier temps sans parler, afin de lui montrer que je respectais son silence. Puis, aussi doucement que possible, j'ai engagé un échange verbal. Il restait prostré, mais, par moments, tournait la tête vers moi, comme pour indiquer qu'il prenait acte de ma présence. Je lui ai murmuré : « Que dire ? » Sans bouger, il répondit : « Je n'ai rien à dire. Je ne peux rien dire. Je voudrais... » Sa parole était suspendue. Pour l'aider, je reformulai les mots entendus : « C'est

difficile de trouver quelque chose à dire... » Il se mit progressivement à parler. Au début, par de courtes phrases inachevées. Je les répétais pour l'inviter à les terminer. Il dit qu'il vivait un cauchemar, qu'il ne pensait qu'à ça depuis quarante-huit heures que le drame s'était produit, qu'il voulait se réveiller.

Il aborda spontanément le sujet de la famille du défunt. Il était obsédé par ce qu'il imaginait de la souffrance des parents. Je poursuivis l'échange : « Que souhaiteriez-vous pouvoir leur dire ? » Il répondit : « Je donnerais mille fois ma vie si cela pouvait ramener leur fils ! » Je lui suggérai alors de leur écrire cela. Au début, il trouva l'idée incongrue. Il n'imaginait pas que ces parents puissent prêter attention à lui. Puis il se laissa convaincre. Il accepta le principe que ce qu'il pouvait leur écrire leur apporterait un apaisement. Il prit un stylo et une feuille volante : « Madame, Monsieur. Je sais que je ne peux pas connaître votre douleur... » Petit à petit, les mots vinrent. Il raconta que leur fils était un très bon camarade et un soldat courageux, qu'ils avaient vécu ensemble, ces derniers jours, des moments intenses de combat. Il dit ensuite qu'il était accablé par la responsabilité du malheur qui les frappait. Après avoir rédigé cette lettre, il leva enfin la tête. Son regard accrocha à nouveau celui des autres. Il revenait dans la communauté, parmi ceux qui s'assemblent devant le mort et partagent le chagrin. Cependant, en raison des réactions hostiles de plusieurs de ses camarades, il fut évacué vers l'hôpital de campagne puis vers la métropole.

L'intervention du psy

De ces deux expériences, des éléments communs se dégagent. La présence d'un « psy », médecin-psychiatre ou psychologue, lorsqu'elle est possible, aide à la résolution de plusieurs problèmes. Il est possible de faire sans, bien entendu, mais dans ces moments de tension et de flottement, il est plus sécurisant que l'un de ces professionnels puisse être projeté sur le site où s'est produit l'accident. Le psy évalue alors la situation et coordonne les différents champs d'action entre les prises en charge individuelles et collectives dont il assure sa part.

De ma formation à l'école du Val-de-Grâce, de mes diverses expériences, en métropole et dans les départements d'outre-mer, sur les théâtres d'opérations en Afrique, en Centre-Europe et en Afghanistan, de mes rencontres avec mes homologues de l'OTAN, j'ai pu formuler les principes généraux qui guident notre action lorsque nous sommes projetés sur le terrain².

2. Patrick Clervoy, *Traumatismes et Blessures psychiques*, Paris, Lavoisier, 2016.

Avant la rencontre, le psy est dans une position spéciale. Il est comme le secouriste qui part en mission : il connaît les techniques de l'intervention psychologique en urgence, mais rien, ou si peu, des militaires ou des populations civiles qu'il va rencontrer et des malheurs qui les frappent. Il part vers l'inconnu. Il se pose des questions durant le temps plus ou moins long du transport. Qui sont les personnels qu'il va rencontrer ? Dans quel état psychologique sont-ils ? Qu'attendent-ils de lui et comment vont-ils l'accueillir ? Quels seront les moyens mis à sa disposition ? Sera-t-il en sécurité ? Des éléments de réponse lui seront apportés au fur et mesure. Le soutien psychothérapeutique s'organise donc « à l'aveugle » et « à tâtons ».

Le praticien doit tenir compte de quelques règles simples : se présenter clairement, improviser tout en gardant le contrôle et offrir du temps d'écoute. Dès le premier contact, il indique donc son identité, puis la raison de sa présence et ce qu'il va apporter à ceux qu'il est venu rencontrer. Il lui faut tout expliquer, à la fois le pourquoi et le comment de son intervention, quitte à se répéter plusieurs fois par jour. Ce temps long de présentation et d'explication est un temps thérapeutique en soi. Les intervenants du soutien psychologique se doivent d'éclairer les personnes sur les raisons qui justifient leur action auprès d'eux et donner des détails sur chacune des séquences qui la constituent. Il leur faut également, aussi rapidement que possible, indiquer les limites de cette aide, énoncer ce qu'ils peuvent apporter et ce qu'ils n'apportent pas.

Le principe du psy est un principe d'incertitude. Il y a tant d'éléments inconnus dans ces temps bousculés que rien ne peut être décidé au préalable, aucune directive fixée d'emblée. Les actions conduites sont élaborées au fur et à mesure. Leur coordination est collégiale. Le soin doit être proposé et non pas imposé. Il convient de rencontrer sans délai les personnes qui ont une responsabilité et une autorité sur le site, car c'est avec elles que les soins se mettront en place : avec qui, quand et où se dérouleront les entretiens collectifs puis les entretiens individuels. Si des réticences apparaissent, il faut les accepter, savoir négocier avec les tensions, ce qui donne à ces moments un aspect formel diplomatique et un aspect informel d'arrangement au cas par cas. On peut voir rapidement se dessiner des sous-groupes. Il faut alors établir des alliances avec chacun, trouver des équilibres dans ce qui est apporté aux uns et aux autres.

Ce flou peut être pénible pour le psy. Il peut être confronté à de longues attentes à des moments où il prévoyait une action de soin importante ou, inversement, à une action engagée au moment

même où il comptait prendre enfin du repos ou faire son débriefing technique. L'emploi du temps peut être chamboulé à tout moment en raison d'événements imprévus. Cela donne un aspect général d'improvisation auquel il convient de se plier avec souplesse afin de ne pas s'user psychologiquement et de rester disponible dans la durée.

Si, chronologiquement, le psy n'arrive qu'après l'événement qui a produit le désastre, du point de vue topologique, son intervention se situe sur le lieu même où résident les personnes à soigner. Lorsqu'il est en action, il est au milieu d'eux, immergé, mais sans faire totalement partie de leur groupe. C'est une situation particulière. Et même s'il n'est pas totalement maître de son emploi du temps, il doit être d'une grande disponibilité. Il doit offrir du temps d'écoute. La seule légitimité de sa présence à cet endroit-là et à ce moment-là, c'est d'être au service des autres.

Nombre de personnes en détresse n'ont ni la capacité de comprendre leur situation ni celle d'assimiler ce que peut leur apporter une cellule médico-psychologique. Il faut savoir aller vers elles. Pour cela, le thérapeute se déplace dans le site, à pied, comme s'il se promenait, pour y croiser les gens, les saluer de quelques mots et aller de l'un à l'autre. Avec certains, la conversation s'établit sur des sujets triviaux au début, puis sur un sujet plus personnel. Alors il suspend sa promenade, se pose sur cette rencontre et offre de poursuivre la conversation sur un mode confidentiel. À l'écart de la foule, il propose un temps psychothérapeutique. Entre ces deux postures d'une offre de soin programmée et d'une offre de soin improvisée, le partage est très variable. Il dépend des circonstances, mais aussi du thérapeute, qui peut se sentir plus à l'aise dans l'un ou l'autre de ces types d'action.

F La malédiction n'est pas la règle

Que sont-ils devenus ? Dans les deux cas détaillés plus haut, les soldats impliqués dans la mort de leur camarade eurent à répondre de leur responsabilité devant la justice. Pour les autres, les groupes se reconstituèrent ; les personnels manquants furent remplacés ; les missions prirent fin et d'autres suivirent. Comme dans des cas similaires auxquels j'ai été confronté en mission et comme dans ceux que j'ai eu à prendre en charge dans les hôpitaux des armées où j'ai servi, les militaires incriminés prirent plus ou moins rapidement le chemin de l'exclusion. Mais cette malédiction peut être corrigée. Voici une troisième histoire qui inspire notre confiance en la capacité de l'institution militaire à offrir un terrain de résilience dans de telles situations.

En mission sur un site où un homme avait malencontreusement tué un frère d'armes, j'ai vécu une expérience inattendue autant que lumineuse. J'étais au réfectoire – le repas partagé est un temps informel de travail. Je déjeunais avec l'un des groupes que j'accompagnais depuis trois jours dans le deuil de leur camarade. Vint à nous un officier qui demanda à me parler. Il me confia qu'il avait, quelques années auparavant, été responsable d'un accident de vol qui avait entraîné la mort de son chef de patrouille. Sa carrière en avait été affectée, mais il était resté dans l'institution militaire. Il me demanda s'il pouvait aller parler au jeune militaire du rang qui venait de se rendre responsable de la mort de l'un de ses camarades. Sa disponibilité pour aider le malheureux fut une surprise. J'observais sa capacité à lui parler avec des mots simples de ce que furent son accident, son désarroi, les phases de l'enquête, les instances institutionnelles devant lesquelles il eut à répondre de sa responsabilité, l'attente des décisions qui pouvaient le frapper d'une exclusion, son parcours de réhabilitation. Il offrit non seulement de parler à celui qui était isolé, mais aussi de témoigner devant le groupe entier qui avait souhaité l'écouter. Sa contribution fut une aide précieuse. Il fut discret sur cette initiative prise à titre personnel. Elle prit cette forme simple parce que nous étions en OPEX avec des conditions de vie où chacun partageait la même rusticité. Les locaux étaient sommaires et exigus. Lui était en tenue de vol devant des militaires en tenue de combat. Les paroles de ce pilote eurent un effet apaisant sur le soldat affligé et sur son groupe. Peut-être aussi sur lui-même, puisqu'il put constater qu'il avait su offrir à d'autres un réconfort à partir de sa douloureuse expérience. Une histoire qui prouve qu'il n'y a pas de fatalité à ce que le malheur devienne une malédiction. ↴

YANN ANDRUÉTAN

LE DÉGOÛT

Voyage au bout de l'enfer (1978) de Michael Cimino est un film marquant. On y trouve dans la dernière partie une scène fondamentale : le héros, joué par Robert De Niro, est un chasseur assidu ; de retour du Vietnam, il renoue avec cette passion et a dans son viseur un daim (d'où le titre du film en anglais : *The Deer Hunter*) ; il s'apprête à tirer mais s'arrête et pleure. Il est incapable de tuer. Un comportement qui n'est pas une licence du cinéaste mais une réalité qui n'a rien d'exceptionnel chez les vétérans.

Audie Murphy (1925-1971) est l'un des soldats américains les plus décorés de la Seconde Guerre mondiale, aujourd'hui encore considéré comme un héros – et il mérite cette qualification. Il reconnaissait avoir tué une dizaine de soldats allemands directement. Mais toutes les nuits, il dormait avec un pistolet sous son oreiller. Sa première épouse raconta après sa mort survenue accidentellement qu'il lui arrivait de pleurer devant des photos d'orphelins allemands ou de soldats morts au combat.

Le sergent X est engagé depuis plusieurs années. Il sert avec fierté au sein de son régiment. Il a d'ailleurs été plusieurs fois récompensé pour ses actions et a connu sa part de feu. Lors de sa dernière mission, en Afghanistan, il a été blessé par balle. Une blessure qui n'a jamais engagé son pronostic vital bien que nécessitant des soins immédiats et une évacuation. Depuis son retour, il est gêné par des manifestations étranges. Il ne supporte plus de voir des personnes se disputer. Il ne peut plus voir un film d'action ou jouer à un jeu vidéo violent. Une image de cadavre provoque une sensation de dégoût. Il ne s'imagine plus utiliser une arme. Il ressent une sorte d'impuissance qui finit par l'inquiéter.

Le caporal Y est tireur de précision. Sa mission est de soutenir l'action de ses camarades. Il s'est beaucoup entraîné, mais n'a jamais tiré sur un ennemi. Ce jour-là, en Afghanistan, il voit deux insurgés se préparant à utiliser un RPG contre son groupe. Les ordres sont clairs : neutraliser toute menace. Il tire deux fois et tue les deux hommes. Confronté quelque temps plus tard à la mort de l'un de ses camarades et à la douleur de sa famille, il prend conscience qu'en tuant il a causé les mêmes souffrances. Il est depuis incapable de toucher une arme et reste chez lui à contempler le plafond, perdu dans sa culpabilité.

Vaccination à la violence

Grâce aux nombreuses descriptions dont il fait l'objet ou aux représentations populaires, beaucoup pensent que le cauchemar est

le symptôme maître du trauma. Un cauchemar est facile à désigner et à décrire. Or il n'est pas ce que l'on trouve le plus fréquemment chez les patients. L'hyper vigilance est en effet bien plus courante. Il s'agit d'une forme de suractivité attentionnelle. Des *stimuli*, parfois anodins, sont perçus comme menaçants et provoquent une angoisse pouvant se manifester par des réactions physiques (tachycardie, sueur...) jusqu'à des réactions comportementales : évitement, fuite ou recours à des toxiques pour réduire la charge anxiante. Je compare souvent cet état à un « mode guerre » du cerveau : on a l'impression que le patient n'est pas capable de retrouver une sorte d'indifférence au monde que caractériserait un « mode paix » ; il reste dans un état d'attention élevé malgré un contexte *a priori* non menaçant.

Il est intéressant de constater que la violence est le *stimulus* qui provoque une réaction exacerbée chez ces patients. Beaucoup disent ne plus supporter une scène de violence et, chez certains, une simple dispute provoque un évitement actif. La confrontation à des images en rapport avec la mort ou l'idée même de la mort est aussi source d'angoisse. Typiquement, ces sujets vont éviter tout ce qui pourrait les mettre face à la violence ou à ses conséquences. Caricaturalement, ils ne regardent plus les films d'action ou de guerre ou encore les journaux télévisés.

Le phénomène est comparable à une sorte de vaccination à la violence et à la mort. La comparaison avec la vaccination s'arrête au fait que l'agent vaccinateur est soit atténué soit inactif ; dans le cas de ces patients, au contraire, il y a eu confrontation directe et intense à l'horreur. Une étude menée dans les années 2010 auprès de participants au génocide au Rwanda montrait une diminution très nette de leur appétence à la violence¹. Ils semblaient devenus incapables d'être eux-mêmes violents. Les auteurs concluaient qu'il s'agissait d'une forme d'évitement de *stimuli* pouvant réactiver le trauma. Un comportement souvent rencontré chez les sujets souffrant de phobie et qui évitent au quotidien ce qui est la cause de leur angoisse.

■ Spéculations sur l'utilité évolutive du trauma

Les idées que je vais développer n'ont qu'une valeur heuristique et spéculative, et n'engagent donc que moi. D'un point de vue conceptuel, elles s'inscrivent dans le courant de la psychologie évolutionniste, avec

1. Roland Weierstall, Susanne Schaal, Inga Schalinski, Jean-Pierre Dusingizemungu et Thomas Elbert, « The thrill of being violent as an antidote to posttraumatic stress disorder in Rwandese genocide perpetrators », *European Journal of Psychotraumatology*, vol. 2, 2011.

toutes les précautions épistémologiques qu'il faut prendre envers cette théorie qui prétend chercher une étiologie, et parfois une solution, aux maladies mentales à travers le passé évolutif de notre espèce.

Comment donc replacer l'état de stress post traumatique (ESPT) dans le cours évolutif ? On peut partir de plusieurs faits simples et facilement vérifiables. D'abord, le stress comme réaction d'adaptation existe chez la plupart des espèces de vertébrés et le stress psychologique est présent chez presque tous les mammifères. L'éthologie montre des voies privilégiées, mais si on prend l'exemple des grands singes, on constatera des ressemblances frappantes avec *Sapiens Sapiens*. Ainsi les expérimentateurs sont capables de créer chez le rat notamment des modèles d'état de stress post traumatique qui permettent de tester *in vivo* certaines molécules à visée thérapeutique.

D'un point de vue évolutionniste, la proximité des mécanismes du stress entre les espèces de mammifères et la possibilité de créer expérimentalement un traumatisme permettent de penser que nous partageons des mécanismes communs. La question est : pourquoi chez l'être humain l'état de stress post traumatique (ESPT) est-il si répandu (environ 4 % dans la population générale, ce qui en ferait un trouble mental majeur à comparer au 1 % de schizophrénie) et semble-t-il être un processus acquis même si on peut repérer des facteurs vulnérants ?

Une idée simpliste de la psychologie évolutionniste est que si nous observons un comportement, c'est qu'il a une utilité soit dans le processus de sélection naturelle soit dans le processus de sélection sexuelle. Il faut remarquer que l'on s'intéresse là à des populations et non à des individus. Les maladies mentales sont soit le signe d'une inadaptation au milieu soit utiles dans la mécanique évolutive.

Examinons maintenant la question de la violence. Ce comportement est très utile dans le processus de sélection puisqu'il permet d'assurer la survie. Darwin avait repéré très tôt l'importance de l'agressivité et entraîné un malentendu avec d'autres auteurs comme Spengler qui confondirent la survie du plus fort avec celle du plus adapté².

Pouvoir être agressif permet d'être plus efficace à la chasse et de se défendre contre les autres prédateurs ou des groupes homologues mais concurrents. Mais c'est aussi un problème. Pour des animaux sociaux, il faut pouvoir limiter ou même inhiber la violence dans le groupe et la diriger vers l'extérieur. La socialisation implique donc des mécanismes de régulation de la violence et de l'agressivité. Konrad Lorenz³ remarque d'ailleurs que la violence et le meurtre

2. Darwin n'a jamais défendu l'idée de survie du plus fort, qui est d'ailleurs en contradiction avec la théorie de l'évolution. En revanche, l'idée de la survie du plus fort a permis à Spengler de justifier la supériorité de l'Allemagne dans les années 1930.

3. Konrad Lorenz, *L'Aggression. Une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion, 1983.

sont extrêmement rares au sein d'une même espèce, et que les comportements agressifs sont régulés et, notamment entre mâles chez certains mammifères à la saison des amours, arrivent rarement à la mort de l'un des protagonistes. Un groupe d'animaux sociaux doit donc faire face à un paradoxe afin d'assurer sa survie : être suffisamment agressif et violent vers l'extérieur, et être capable de contenir, neutraliser ou détourner ces comportements à l'intérieur. Les chimpanzés ont ainsi développé une série de comportements dits de *grooming* afin de neutraliser les violences dans le groupe, ce qui ne les empêche pas de chasser ou d'agresser d'autres groupes de semblables. Les loups ont développé une hiérarchisation au sein de la meute, qui se trouve remise en cause quand le mâle dominant est vulnérable. Contrairement à ce qu'imaginait Hobbes, il n'y a pas dans la nature d'état de guerre permanent. La violence existe, mais elle est régulée par des mécanismes complexes. Voici pour les faits. Je le répète : ce qui va suivre est une spéulation.

Projetons-nous à une époque reculée, vers 100 000 avant notre ère, quand, depuis l'Afrique, *Sapiens* se répand dans le monde entier. *Sapiens* est un prédateur intermédiaire : c'est un chasseur moyen et une proie plutôt facile ; il ne court pas vite, ne voit pas très bien dans le noir et est relativement vulnérable au climat. Mais la maîtrise du feu et la fabrication d'objets de plus en plus élaborés lui apportent un avantage sur ses concurrents. De plus, une socialisation probablement ancienne permet de déployer des techniques et des comportements de plus en plus élaborés qui assurent efficacement la survie du groupe. C'est la combinaison de techniques de plus en plus élaborées, de leur transmission et de la vie en société qui a assuré son succès.

Il y a de nombreux avantages à être agressif envers ses semblables à une époque où les ressources sont restreintes et où il est donc intéressant de s'emparer des possessions des autres groupes. Or l'agressivité a tendance à s'entretenir. Caricaturalement : la violence crée la violence. Notre cerveau est construit pour apprendre et s'habituer. Le passage répété à l'acte violent est donc en théorie de plus en plus facile. Dave Grossman montre d'ailleurs comment on peut conditionner sans trop de difficulté un individu à la violence⁴. Tout le problème est donc la régulation du comportement.

Et si le trauma était une façon de court-circuiter la violence ? On peut spéculer que la confrontation à l'horreur rend progressivement insensible à cette dernière. Il faut pouvoir la neutraliser. Le langage, la complexification de la société et le contrôle qui s'exerce sur les

4. Dave Grossman, *On Killing* Back Bay Books, 1995.

individus permettent en partie cette neutralisation. Mais à une époque où la communication était limitée, la capacité de notre cerveau à se « déconnecter » pouvait constituer un avantage pour le groupe en limitant la violence interne.

LES MARTYRS

«Vous qui dîtes : “Mourir, c'est le sort le plus beau”
 Et qui, sans le connaître exaltez le tombeau,
 Venez voir de plus près, dans ses affres fidèles,
 Cette mort du soldat qui vous semble si belle.

Vingt hommes à la file, au fond d'une tranchée,
 Coltineurs d'explosifs sur leur tête penchée.
 Tout à coup, c'est la mort qui passe : un tremblement,
 Un souffle rauque, un jet de flamme. En un moment
 Les soldats ont fondu dans la rouge fumée,
 Et la terre en sautant sur eux s'est refermée.
 Quand le brouillard puant s'est enfin dégagé,
 Le néant : aux débris du boyau mélangés
 Des parcelles de chair et des bouts de capote,
 Un bras nu, une main crispée sur une motte,
 Des cheveux arrachés, de la boue et du sang.
 On retrouverait d'eux, en les réunissant,
 Morceau de chair salie, de cervelle ou de moelle
 De quoi remplir à peine une moitié de toile.»

Henry Jacques, *La Symphonie héroïque* (1921)

¶ Trauma et pourriture, même combat ?

Comme il serait rassurant de penser que l'humanité est protégée d'elle-même par des mécanismes neurophysiologiques ! Nous n'aurions plus rien à craindre : dans notre cerveau se cacherait un interrupteur qui nous protégerait des conséquences de la violence. Une étude réalisée auprès d'enfants soldats en Ouganda montre des résultats inverses. Chez ces adolescents, l'appétence à la violence est plus grande et le recours à celle-ci plus importante. Encore une fois,

comme dans certains cas de phobie, ces sujets semblent s'engager dans une fuite : en entretenant l'excitation violente, ils évitent d'affronter leur angoisse. La violence s'auto entretient dans un processus d'accélération comportementale.

Cette observation doit inviter à la prudence. Dans une approche moniste qui intègre à la fois culture et nature, on ne peut se satisfaire d'un déterminisme simple. Les hypothèses que j'ai exposées sont d'abord une fiction visant à la réflexion et n'ont donc aucune valeur scientifique. Mais ce qu'il faut en retenir, c'est que la violence n'est pas une spirale incontrôlable. Il existe probablement des moyens de la réguler, comme l'ont montré plusieurs travaux⁵.

Livrons-nous pour conclure à une autre spéculation, en commençant par une comparaison qui pourra sembler hasardeuse. Après avoir mangé un aliment avarié, le tube digestif réagit en tentant de l'expulser soit par voie haute soit par voie basse. Mais on constate aussi que la mémoire garde en partie la trace de la confrontation à cet aliment, entraînant généralement une sensation de dégoût qui fait que l'individu s'en détourne. On pourrait imaginer que le trauma soit une forme de dégoût, non pas d'un aliment mais de la violence. Un dégoût présent chez de nombreux auteurs ayant connu le feu : Sassoon, Owen pour les Anglais, Barthes (avec une arrière-pensée politique), Céline chez les Français. Ils ont été sans doute suivis par une foule d'anonymes à la fin de la Grande Guerre, ce qui pourrait expliquer la vivacité des mouvements pacifistes. ■

5. Voir la plupart des ouvrages de Pascal Picq sur le comportement des singes et les relations qu'il établit avec l'éthologie humaine.

PHILIPPE PASTEAU

HONORER LES MORTS

« On passe trop souvent à côté des monuments aux morts, plus souvent modestes que grandioses, sans méditer assez sur tous ces noms fauchés à vingt ans¹. » Par cette réflexion, le général Delaunay nous invite à réfléchir sur le devoir de mémoire intergénérationnel qu'il faut entretenir vis-à-vis de nos anciens morts au champ d'honneur. L'acte mémoriel commence par des cérémonies immédiates, établies peu de temps après le décès ; ce sont les funérailles et les honneurs militaires. Ces activités temporelles sont prolongées par des rappels gravés sur les monuments aux morts qui sont souvent qualifiés de « mémoire de pierre », de « sentinelle de pierre » ou de « front de marbre ». Il s'agit de véritables « lieux de mémoire »² rassemblant lors des commémorations les anciens combattants, les familles des défunt et les autorités publiques qui accompagnent les enfants des écoles afin que les jeunes générations puissent comprendre puis à leur tour honorer et transmettre. Les monuments aux morts sont des tableaux d'honneur qui mentionnent les noms de ceux déclarés « morts pour la France ». Ils demeurent dans chaque commune le dernier rempart contre l'oubli.

La genèse des monuments aux morts

Dans les années qui suivent la Première Guerre mondiale, encouragé par les anciens combattants, le gouvernement décide d'élever des monuments pour honorer les morts de la guerre. Le souvenir du sacrifice ne cesse d'envoûter les anciens poilus. Le maréchal Foch n'a-t-il pas écrit : « Un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » ? Le phénomène n'est pas inédit, puisque quelques constructions et statues commémoratives avaient déjà été dressées précédemment dans certaines villes de France.

Rappelons que la mémoire des trépassés au service d'un État est depuis longtemps célébrée par le pouvoir exécutif. Dans l'Antiquité, les Grecs érigaient des stèles, les Romains élevaient des colonnes et des arcs de triomphe pour vénérer les victoires et leurs soldats. À

1. *Lettres à mes petits-enfants sur des sujets qui fâchent*, Paris, Téqui, 2001. Officier de cavalerie, invalide de guerre, Jean Delaunay a été chef d'état-major de l'armée de terre de 1980 à 1983.

2. Voir Antoine Prost, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », in Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, tome I, Paris, Gallimard, 1984.

l'époque moderne, c'est la Convention qui fait dresser les premiers monuments pour la patrie. Il faut également souligner pour cette période un monument, érigé à Lucerne en 1821, qui honore des Suisses sacrifiés à Paris le 10 août 1792 en défendant le roi Louis XVI.

Sous l'Empire, Napoléon cherche à vanter les mérites de la Grande Armée en faisant élever de majestueux monuments commémoratifs. La fonte des canons pris à l'ennemi permet la réalisation de tout ou partie de certains d'entre eux. Les arcs de triomphe reviennent au goût du jour à Paris, d'abord celui du Carrousel, puis celui de l'Étoile, dessiné par Champigny, dont la première pierre fut posée au cours de l'année 1806. Inauguré trente ans plus tard par Louis-Philippe, le 29 juillet 1836, l'Arc de Triomphe est immédiatement devenu un symbole de la nation. De prestigieux noms de chefs militaires couvrent ses murs et ses voûtes. Le soldat inconnu y repose depuis 1921. Ainsi, ce monument honore simultanément la mémoire d'illustres soldats comme d'inconnus ayant combattu au service de la France.

C'est la guerre de 1870, et surtout l'annexion de l'Alsace et de la Moselle qui suscitent à nouveau le développement de ces constructions patriotiques. Le premier monument du genre est édifié en 1908 dans le village de Vallières, en Moselle, par un instituteur membre du Souvenir français. S'il s'agit d'honorer les morts du conflit, la patrie perdue est avant tout le premier message que la population locale veut alors retenir.

Ce qui est nouveau, après la Grande Guerre, c'est l'universalité de l'hommage. Chaque ville a la responsabilité d'honorer collectivement et officiellement ses glorieux fils « morts pour la France ». L'important sacrifice est ainsi salué par la nation et l'ensemble des Français solidaires. Entre 1920 et 1925, près de trente-huit mille monuments aux morts sont élevés en métropole et dans les colonies ; une quinzaine est inaugurée par jour. Georges Duhamel témoigne de cette reconnaissance communale en écrivant : « Il n'est pas une ville française jusqu'où ne viennent saigner les blessures ouvertes sur le champ de bataille³. » Pourtant, très longtemps après la guerre, quelques communes construisent encore des monuments en l'honneur de leurs soldats de 1914-1918. L'oubli est réparé parfois jusqu'au début du XXI^e siècle, comme en janvier 2014 à Coin-lès-Cuvry en Moselle. Où à Paris, qui ne possédait pas de monument aux morts nominatif, mais simplement une œuvre dédiée à l'ensemble des victimes du conflit, érigée au Trocadéro. En 2016, a été inauguré un monument virtuel, égrenant les noms des quatre-vingt-quinze mille Parisiens tombés pour la patrie. D'autres municipalités, en revanche, refusent

3. Georges Duhamel, *Vie des martyrs*, Paris, Mercure de France, 1917.

aujourd’hui encore, par rejet du patriotisme, d’honorer les soldats valeureux d’hier. Le monument est, en général, élevé sur la place publique entre l’église et la mairie, souvent orienté vers le nord-est, afin de montrer la direction de la menace germanique⁴.

Répondre à une attente populaire

Aux côtés des anciens combattants, les familles des soldats tombés au champ d’honneur pendant la Grande Guerre éprouvent un réel besoin de faire éléver des monuments, notamment en l’absence de signes tangibles des décédés. Avec l’éloignement géographique des sépultures établies à proximité des champs de bataille, les monuments municipaux représentent des « tombes virtuelles » pour les proches des défunt. Sur le million et demi de morts, seuls deux cent quarante mille dépouilles ont été réclamées par les familles pendant le conflit. Le coût exorbitant du rapatriement du corps à titre privé dissuadait en effet la quasi-totalité des demandeurs.

Initialement, les pouvoirs publics avaient imaginé de financer qu’un monument par département, qui aurait été élevé dans chaque chef-lieu. Cependant, sous la pression de la population, l’idée d’en réaliser un par arrondissement, puis un par canton, se développe. Finalement, c’est bien à l’échelon communal que l’hommage est finalement rendu. Pour répondre aux sollicitations de leurs concitoyens, les municipalités sont encouragées, par la loi du 25 octobre 1919, à ériger des monuments aux morts : « Des subventions seront accordées par l’État aux communes, en proportion de l’effort et des sacrifices qu’elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie⁵. » Cette aide financière nationale ne couvre que 10 à 15 % du montant des travaux, si bien que des souscriptions publiques sont lancées pour aider les communes dans leur entreprise mémorielle.

Érigés sur l’espace public, ces monuments peuvent être des œuvres complexes d’artistes célèbres ou de simples figures du patriotisme français. Ils représentent le plus fréquemment un obélisque dressé ou une statue de guerrier, parfois une épouse éplorée ou des enfants dans la peine. Pour aider les communes dans leur choix, des entreprises comme, par exemple, les Marbreries générales Gourdon (Paris) ou les Fonderies de Tusey (Meuse), proposaient des catalogues dans lesquels les clients pouvaient choisir les différents éléments du monument (poilu, obélisque, palme, coq...) et les assembler selon leur souhait.

4. Catherine de Pimodan (dir.), *Explique-moi, Le Souvenir français*, Paris, Nane, 2010.

5. Art. 5 de la loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre.

Certaines de ces œuvres méritent le détour pour leur valeur artistique ou symbolique, comme *Les Fantômes* réalisés par Paul Landowski à la Butte de Chalmont (Aisne). Les compositions clairement pacifistes sont extrêmement rares ; moins d'une dizaine dans toute la France. Elles dénoncent la guerre et font passer les tués pour les victimes d'un conflit qui leur est étranger. En revanche, les monuments exprimant la douleur sont très nombreux. L'historienne Annette Becker nous invite à ne pas les confondre, au risque de faire un contresens⁶. Notons encore le monument inauguré à Strasbourg en 1936 par Albert Lebrun qui, avec la seule inscription « À nos morts », évoque par cette mère qui soutient deux soldats nus mourants, l'un le regard tourné vers l'est l'autre vers l'ouest, le sort funeste des Alsaciens ayant combattu sous deux uniformes antagonistes.

Dans les années 1920, les monuments aux morts prennent généralement place au centre d'un jardinet cantonné par des obus de gros calibres et cerclé par d'épaisses chaînes. Souvent l'État propose aussi des mitrailleuses et des canons décoratifs. Ces trophées de guerre sont la plupart du temps refusés par les municipalités qui tentent d'exprimer ainsi leur ingratitutde.

Une épitaphe gravée accompagne toujours le monument. Le gouvernement préconise la formulation « Aux enfants de... morts pour la France ». Trois mois après la création de la croix de guerre, la mention « mort pour la France » a été introduite par la loi du 2 juillet 1915 instituant son inscription sur les actes d'état civil et le versement d'une pension aux veuves. Quelques autres mots forts comme « devoir, gloire, mémoire, sacrifice, patrie » sont aussi employés pour exprimer le culte collectif dédié aux morts.

Individuellement, les noms des soldats déclarés « morts pour la France » sont également inscrits pour toujours sur le marbre ou la pierre froide. La liste communale est classée par année ; elle comporte parfois la mention des grades et très rarement d'unités d'appartenance. Des noms peuvent être ajoutés tardivement, généralement ceux de poilus morts des suites de leurs blessures quelques années après la fin du conflit. Très exceptionnellement, il est arrivé que des patronymes soient limés, lorsque des soldats portés disparus sont finalement arrêtés par les gendarmes plusieurs années après l'armistice et reconnus déserteurs. Cette liste funèbre est complétée par les conflits ultérieurs, principalement la Seconde Guerre mondiale, l'Indochine et l'Afrique du Nord. Et la loi du 28 février 2012 réglemente l'ajout des noms de soldats tués dans les récentes opérations extérieures : Liban, Tchad, guerre du Golfe, ex-Yougoslavie, Côte d'Ivoire, Afghanistan, Mali...

6. Annette Becker, *Les Monuments aux morts. Patrimoine et mémoires de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1988.

► Des monuments corporatifs, associatifs et privés

Après la Première Guerre mondiale, indépendamment des communes, des organismes privés et administratifs dressent aussi des monuments pour leurs morts dans les gares ferroviaires, les bureaux de poste et télégraphes, les préfectures, les commissariats de police, les hôpitaux et même dans quelques grands établissements scolaires. Il faut mentionner le sacrifice des normaliens avec deux cent trente tués, dont 41 % d'étudiants en cours de scolarité. L'épitaphe de leur monument rue d'Ulm a l'originalité d'être rédigée en grec. Plus impressionnant encore, le sacrifice de la moitié des trente mille instituteurs mobilisés. Les monuments qui leur ont été élevés honorent l'école laïque, gratuite et obligatoire de la III^e République, qui offrit de très bons patriotes à la France.

Toutes les églises de France possèdent, dans le fond de leur nef ou dans un transept, un monument aux morts qui mentionne le martyrologue peint ou gravé des enfants de la paroisse morts pour la patrie. Même modestes, il s'agit bien de monuments aux morts placés sous un angle confessionnel puisque la loi d'octobre 1919 encourageant les communes à commémorer leurs défunts spécifiait qu'il ne devait figurer aucun symbole religieux sur les monuments municipaux. Ces monuments religieux, fréquemment associés à la figure de la Vierge protectrice, au Christ rédempteur ou à des saints protecteurs du pays tels Jeanne d'Arc ou Saint Louis⁷, étaient la liste des héroïques défunts de la guerre. Les représentations iconographiques mettent en avant la passion du soldat dont l'amalgame avec celle du Christ au calvaire est explicite. Le sacrifice pour la terre charnelle, si chère à Charles Péguy, rejoint celui du salut de l'humanité. En plus des listes de noms placardés, les églises s'ornent d'un certain nombre d'ex-voto, souvent de simples plaques en marbre blanc, mais aussi fréquemment de vitraux, de cadres exposant des décorations militaires, voire même de cloches.

Il est parfois constaté que les listes de noms dressées dans les églises paroissiales ne correspondent pas exactement à celles des monuments municipaux. Plusieurs motifs peuvent expliquer cette incohérence. Tout d'abord, il est possible que des paroisses, non destinataires des notes administratives de l'Office des anciens combattants, n'aient pas su le décès tardif, des suites de leurs blessures, d'anciens poilus. D'autre part, il est arrivé que des parents demandent que leur fils, tué lors du conflit, soit mentionné dans leur paroisse alors qu'il ne résidait plus dans la commune au moment du recensement ou de

7. Mais aussi le Sacré-Cœur, sainte Geneviève, saint Martin et sainte Thérèse de Lisieux.

la mobilisation. On comprendra aisément que la réglementation des monuments religieux soit plus souple que celle de l'administration. Enfin, et en toute logique, il est probable que les noms des fidèles d'autres religions soient principalement mentionnés dans les bâtiments abritant les temples et les synagogues.

Au lendemain de la Grande Guerre, les monuments aux morts ont trouvé en France une expression jamais égalée ailleurs. Si l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Australie ont aussi, dans une moindre mesure, développé au plan national l'édification de monuments mémoriels honorant les défunt du conflit, l'hommage de l'Allemagne est resté beaucoup plus discret. Bien que de nombreux menhirs, stèles et statues aient été élevés outre-Rhin au lendemain de la victoire de 1870, la mémoire des soldats morts pendant la guerre n'a été que rarement vénérée après 1918. Il faut l'expliquer par la défaite et le cinglant traité de Versailles de 1919, mais aussi par la dramatique situation économique de la jeune république de Weimar.

L'engouement français répondait à une tradition nationale, mais aussi à un besoin populaire exprimé massivement par les anciens combattants, les familles des défunt et les différentes confessions ou corporations professionnelles. Malheureusement, il est regrettable de constater que depuis un demi-siècle le soldat mort pour la France pendant la Grande Guerre n'est plus considéré comme un héros, mais comme une victime d'un conflit absurde. Avant les années 1960, les commémorations faites aux monuments aux morts relevaient de véritables cérémonies patriotiques populaires où toutes les générations se retrouvaient en célébrant la nation et ses courageux serviteurs. Aujourd'hui, par l'intermédiaire du général d'armée Irastorza⁸, la Mission du centenaire nous encourage à honorer nos soldats tombés au champ d'honneur en leur rendant l'hommage auquel ils ont droit tout en développant la mémoire de leur sacrifice. Les derniers combattants ayant à présent tous disparu, il nous faut accompagner la mémoire de pierre en développant des activités à partir d'archives militaires, municipales et familiales. ▶

⁸. Le général d'armée (2S) Elrik Irastorza est le président du groupement d'intérêt public de la Mission du centenaire.



BRICE ERBLAND

LA FIGURE DU SOLDAT TUÉ AU COMBAT DANS LES DISCOURS DU 11 NOVEMBRE

« Je ne puis vivre que selon mes morts ! » s'exclamait Maurice Barrès dans son discours du 10 mars 1899 à la Ligue de la patrie française, soulignant la responsabilité morale que les hommes morts pour une cause imposent à ceux qui sont encore en vie. Pouvait-il seulement imaginer à quel point le XX^e siècle allait donner de telles responsabilités aux vivants que nous sommes aujourd'hui ? Et pouvait-il anticiper le peu de cas que les Français du XXI^e siècle naissant feraient de leurs soldats tombés à des milliers de kilomètres de la patrie ? La distance d'une tragédie réduit sans doute la perception de son importance. Fort heureusement, l'État continue d'honorer ses morts. Des cérémonies exceptionnelles aux Invalides pour les soldats tombés au champ d'honneur aux réguliers devoirs de mémoire des 11 novembre et 8 mai, nos hommes politiques sont toujours présents pour rendre hommage à ceux qui sont allés au bout de leur engagement. Mais leurs discours en ces occasions varient de ton et de portée politique. Le contexte joue bien sûr dans la teneur des propos, mais ces derniers traduisent également le rapport entre le politique et le soldat, et donc le rapport entre l'État et ses morts au champ d'honneur.

Le temps des fosses communes pour les malheureux tués au combat n'est pas si éloigné que cela. Au début du premier conflit mondial, cette pratique était encore courante¹. Ce n'est qu'après quelques mois de guerre que la France fit l'effort de donner une sépulture individuelle à ses soldats. Mais le paroxysme du deuil national et le nombre de corps disparus ou méconnaissables de la « der des ders » entraînèrent le besoin d'une reconnaissance particulière pour tous ces malheureux que leur famille ne pouvait même pas pleurer. Dès 1916, François Simon, président du Souvenir français de Rennes, émit l'idée d'une sépulture nationale pour un soldat non identifié, devant laquelle chaque famille pourrait se recueillir en espérant prier devant la dépouille de leur défunt parent. L'idée fit débat, et ce n'est finalement qu'en 1920 que l'ordre fut donné de récupérer un corps inconnu, mais dont la nationalité française ne faisait aucun doute, dans chacun des neuf secteurs militaires de l'ancien front. La condition exclusive n'ayant pu être respectée avec assurance dans l'un

1. Les officiers avaient, eux, une tombe individuelle.

des secteurs, ce sont huit cercueils qui furent apportés à Verdun en vue de l'ultime sélection. Le 10 novembre 1920, le secrétaire d'État aux Anciens Combattants André Maginot pénétra dans les galeries humides du fort de Verdun. Dans l'une d'entre elles, les huit cercueils attendaient. Maginot s'approcha alors du soldat Auguste Thin, et lui tendit un bouquet d'œillets rouges et blancs qu'il le chargea de déposer sur le cercueil de son choix. Le soldat Thin hésita. Puis il se rappela qu'il appartenait au 132^e bataillon, du 6^e corps d'armée. En additionnant chaque chiffre de son bataillon, cela faisait six également. Il choisit donc le sixième cercueil et désigna ainsi le Soldat inconnu. Cet illustre défunt rejoignit Paris dans la nuit à bord d'un wagon drapé aux couleurs de la patrie et put ainsi participer au cinquantenaire de la République. Il entra au Panthéon aux côtés du cœur de Gambetta, puis rejoignit l'Arc de Triomphe. S'il dut attendre à l'intérieur du monument que son tombeau fut creusé, il repose depuis le 28 janvier 1921 sous l'imposante voûte de pierres, aux premières loges de nombreuses cérémonies du souvenir. Depuis bientôt un siècle, il est ainsi témoin chaque année, à l'anniversaire de son intronisation, des discours prononcés à la tribune des commémorations de la Grande Guerre.

Les premières années suivant l'armistice de 1918 sont bien entendu chargées d'émotion et de souvenir respectueux envers ceux qui sont tombés. Lors du cinquantenaire de la III^e République, fêté à l'occasion du deuxième anniversaire de l'armistice, le président du Conseil Alexandre Millerand tient un long discours au Panthéon. Il y honore la République sauvée, et par là vante la politique éducative, économique, diplomatique, industrielle et agricole de la France. Mais il place au-dessus de tout « l'amour profond de la patrie » et assure son auditoire, installé dans le monument de ses plus glorieux ancêtres, que « devant les générations qui viennent, nous ne nous présentons pas les mains vides ». On retrouve ici la responsabilité morale du sacrifice, mais cette fois vis-à-vis de la descendance. La glorification des combattants est bien présente, même si elle est l'occasion de mettre en avant les qualités de l'école républicaine d'où sont issus tous ces soldats. Millerand prononce cette phrase si prophétique : « L'étonnant destin de la France fut toujours de voir jaillir de son sol à l'heure nécessaire les hommes qui étaient indispensables à son salut. » Et il clôt ainsi son discours : « Ô Soldat inconnu, représentant anonyme et triomphal de la foule héroïque des poilus ; morts qui dormez votre sommeil glacé sous le sol des Flandres, de la Champagne, de Verdun, de tant de champs de bataille, célèbres ou ignorés ; jeunes héros accourus d'au-delà de l'Atlantique, des îles Britanniques, des dominions lointains, de l'Italie, de la Belgique, de la Serbie, de tous

les points du monde pour offrir votre vie au salut de l'idéal qu'une fois de plus représentait la France, dormez en paix ! Vous avez rempli votre destin. La France et la civilisation sont sauvées. » Le vocabulaire est équivoque : à la mort est associé le devoir de sacrifice, et à ce devoir accompli est associé le triomphe héroïque. Il faut dire que le tribut fut lourd et que nombre d'hommes politiques ont combattu ou ont perdu un proche, tel Louis Barthou qui, lors de la mise au tombeau du Soldat inconnu, est submergé par l'émotion après avoir décoré le cercueil de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et de la croix de guerre. « Elles sont l'hommage suprême de la patrie aux héros inconnus qui l'ont sauvée. Les morts, surtout ces morts, commandent aux vivants. Obéissons à leur voix pour faire, dans la paix qu'ils ont conquise, une France unie, laborieuse, confiante et forte. »

Pourtant, les efforts pour construire une France unie n'ont pas abouti. La crise économique et l'instabilité politique du début des années 1930 engendrent un mouvement antirépublicain alors que le fascisme s'étend déjà en Europe. Les émeutes du 6 février 1934, point d'orgue des tensions politiques et sociales internes, engendrent par réaction la victoire du Front populaire en 1936, qui s'écroule lui-même en 1938. Durant ces années, lors des cérémonies à l'Arc de Triomphe, certains Français crient « Vive l'armée nationale ! » en accompagnant leurs paroles d'un salut hitlérien. L'union sacrée, sans cesse rappelée, n'est plus qu'un vœu pieux. Alors que le spectre de la guerre s'est mué en réalité, le président Albert Lebrun prononce un discours le 11 novembre 1939 dans lequel il ne fait aucune allusion aux morts. Tout concentré sur la drôle de guerre qui a débuté, il fait preuve d'une assurance hautaine et oublie bien vite les leçons du passé. Il a notamment cette phrase malheureuse : « Notre victoire est certaine. Il n'est que de regarder et de réfléchir pour en prendre l'assurance. »

Cette assurance mal placée et la défaite qui en découle auront coûté cher. Car durant les années qui suivent, les occupants allemands interdisent les cérémonies du 11 novembre. Seuls quelques milliers de lycéens et d'étudiants auront le courage, en 1940, de venir commémorer l'anniversaire de l'Armistice devant la tombe du Soldat inconnu, en l'absence du pouvoir politique qui ne veut pas provoquer l'autorité allemande. Sévèrement réprimée, cette initiative ne sera jamais reconduite à Paris.

Ce n'est qu'à la Libération que les cérémonies peuvent reprendre. En tant que président du gouvernement provisoire, le général de Gaulle prononce un discours le 11 novembre 1945 en accueillant sous l'Arc de Triomphe quinze cercueils de Français morts durant le conflit. Ces quinze cercueils, abritant soldats, déportés et résistants, symbolisent l'unité nationale retrouvée et vont rejoindre le mont Valérien. Dans ce

discours, le sacrifice des soldats morts pour la France reprend toute sa place : « Voici donc ces morts assemblés ! Mais, tandis que leur cortège fait monter les larmes à nos yeux et la fierté à nos cœurs, il faut que nous, fils et filles vivants de la France, nous entendions les leçons qu'ils viennent nous donner. Il faut que nous comprenions combien demeure éternellement précaire le salut de notre pays, puisqu'il fallut, au long de son Histoire, tant de sacrifices pour surmonter tant de dangers ! » On retrouve ici le principe de la leçon donnée aux vivants par ceux qui sont tombés. Les souffrances endurées sous l'Occupation et dans les combats de la Libération ont sans doute ravivé ce sentiment de responsabilité morale.

La IV^e République est pourtant pauvre en discours de commémoration de l'Armistice. Les présidents Auriol et Coty se déplacent bien sûr pour déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, René Coty ira même inaugurer, le 11 novembre 1954, une plaque pour commémorer la courageuse cérémonie de 1940, mais ils n'y prononcent aucun discours. Pourtant, la France pleure de nombreux soldats qui tombent sur les terres de la lointaine Indochine, puis sur celles d'Algérie. Mais il ne semble pas encore possible de relier le sacrifice des poilus aux drames des guerres de décolonisation qui se déroulent alors dans un contexte métropolitain quasi indifférent. Le discours du général de Gaulle en 1945 sera donc le seul de la IV^e République, et c'est encore lui qui reprendra l'exercice plus de vingt ans plus tard, le 11 novembre 1968.

Ce cinquantenaire de l'Armistice tombe en une année secouée de troubles sociaux, et le discours du président ne peut occulter ce contexte particulier : « En somme, les immenses événements, politiques, économiques, sociaux, qui, depuis, ont encore bouleversé le monde, la deuxième guerre générale qui l'a déchiré de nouveau, les tensions et les conflits qui le troubilent en ce moment même sont les conséquences directes de la colossale révolution frayée alors par les armes et où la race humaine en vint à perdre l'équilibre qu'elle n'a pas jusqu'ici retrouvé. » Lorsque la cohésion d'un peuple est troublée, rien ne vaut le rappel de l'Histoire et des souffrances communes. De Gaulle rappelle donc les deux guerres mondiales : « Ce combat pour le salut fut suscité une fois de plus par la flamme de la foi et de la fierté nationale. Mais c'est la même flamme qui, une génération plus tôt, inspirait le pays tout entier, qui lui faisait dresser ensuite les monuments aux morts de toutes nos villes et de tous nos villages, qui, chaque 11 novembre, rassemblait les populations autour des drapeaux de nos anciens combattants, qui brûle toujours, symboliquement, sous l'arc de triomphe de l'Étoile. C'est cette même flamme qui inspirera, au nom de l'avenir, comme elle l'a fait au nom du passé, l'âme de la

France éternelle. » Si la nécessité d'une union nationale, au nom de cette flamme qu'est l'âme de la France, transpire clairement dans ce discours, il n'est plus du tout fait mention comme en 1945 des soldats morts au combat. La politique et le cours des événements ont repris le pas sur la mémoire des hommes.

Bien entendu, il est normal que le contexte politique influe sur le contenu des discours des élus. Ainsi, lorsque le féminisme se réveille dans les années 1970, les débats et lois s'accordent, avec le temps, aux revendications. Le 26 août 1970, le Mouvement de libération des femmes (MLF) manifeste devant l'Arc de Triomphe avec le slogan « Il y a plus inconnu que le Soldat inconnu : sa femme » et dépose une gerbe « à la femme du Soldat inconnu ». Il n'est donc pas étonnant que le 11 novembre 1979, le président Valéry Giscard d'Estaing prononce ces mots : « Nul ne doit être exclu de l'honneur qu'un peuple rend aux combattants de son histoire. C'est pourquoi j'ai souhaité que, pour la première fois, cet anniversaire de l'Armistice soit dédié spécialement aux veuves de guerre, aux pères et mères de tués, aux fils et aux filles de tués. Tous et toutes ont leur place dans le monde combattant. Tous et toutes ont en commun le service de la France. » Cette fois-ci, le combattant tombé au champ d'honneur est occulté de l'hommage. Si la reconnaissance du sacrifice des familles est vertueuse, et peut à ce titre être soulignée, on peut s'interroger sur la pertinence d'un remplacement pur et simple lors d'une telle commémoration, et encore plus sur sa signification.

Pour le soixante-dixième anniversaire de l'Armistice, le président Mitterrand n'est pas tombé dans le piège de la récupération politique. Nulle parole engagée, nul message politique, mais des mots simples pour ce discours du 11 novembre 1988 prononcé dans la clairière de Rethondes, lieu de la signature : « En ce jour, dans nos villes et dans nos villages, toutes les générations se rassemblent et se recueillent devant le monument aux morts. Les familles se souviennent et honorent ceux qui ont accompli le sacrifice suprême pour que vive la France. » Des mots qui, trente ans plus tard, nous semblent difficiles à prononcer tant les générations sont passées, emportant avec elles ce souvenir vivant des familles. En évoquant « la mémoire des plus humbles tombés au champ d'honneur », Mitterrand rappelle que « sur le marbre des monuments aux morts pour la patrie, d'autres noms sont venus s'ajouter à ceux de 14-18. Honorons-les tous ensemble aujourd'hui ». En émettant le souhait d'une paix durable au sein de l'Europe, il associe, comme le faisait de Gaulle, les morts des deux guerres mondiales pour former un frein moral aux éventuelles velléités guerrières.

Mais les soldats morts dans les conflits d'après-guerre ne sont toujours pas conviés à ces commémorations. Il faut attendre le

Il novembre 1996 pour que le président Chirac inaugure un monument à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. En ce lieu et en cette date emblématique, il scelle la reconnaissance de l'État pour le sacrifice consenti. « C'est pourquoi aujourd'hui nous sommes là pour nous recueillir, pour honorer ces combattants qui ont donné leur vie pour la France, ainsi que ces hommes, ces femmes qui sont morts sur une terre française, enrichie, cent trente années durant, par le travail de leurs parents. » Et il rappelle l'expérience de combat que trois millions d'hommes ont vécue dans l'espoir d'une société plus fraternelle : « L'Histoire devait en décider autrement, mais les sacrifices qu'ils ont consentis, la foi qui les a animés, il ne faut pas les oublier, ni la valeur de leur engagement ni la noblesse de leur combat ni le courage qu'ils ont déployé sous les armes. Ils ont été en cela les dignes successeurs de ces combattants qui, par deux fois au cours de notre siècle, se levèrent sur cette terre au-delà de la mer pour se porter au secours de la patrie. » Le lien est établi et la France pleure les soldats qui se sont battus pour elle, quelles que soient leur origine et la guerre dans laquelle ils sont tombés.

C'est l'esprit qui prévaut depuis lors pour ces commémorations. Le président Sarkozy a d'ailleurs transformé l'anniversaire de l'Armistice en « commémoration de tous les morts pour la France ». C'est le 11 novembre 2011, sous l'Arc de Triomphe, qu'il annonce de fort belle manière cette évolution. « Honneur et Patrie, le jour où ces mots ne toucheront plus le cœur d'aucun Français, le jour où ils seront devenus incompréhensibles pour la plupart d'entre eux, il n'y aura plus de France. Le jour où les corps des soldats morts pour la France gagneront leur dernière demeure dans l'indifférence, il n'y aura plus de France. [...] Mais dans cette journée à laquelle la pire des guerres a donné une signification si profonde, c'est à tous les morts pour la France, vos frères dans le sacrifice, que la Nation rendra désormais aussi hommage. [...] Il s'agit d'honorer ceux qui sont tombés en faisant leur devoir pour leur pays. [...] C'est l'honneur d'un grand peuple de respecter ses soldats et d'honorer ceux qui sont morts pour le défendre. » La France a repris depuis peu contact avec la tragédie de la guerre et ses enfants recommencent à tomber sur des terres lointaines. Le vocabulaire du discours s'en ressent : le besoin de communion et d'hommage au sacrifice se fait plus présent qu'auparavant.

C'est ainsi que quatre générations du feu sont désormais célébrées le 11 novembre, lors d'une commémoration qui devient en quelque sorte celle du sacrifice pour la patrie. Une occasion rare de rappeler au peuple français son indicible unité face aux épreuves, comme le président Hollande l'a fait après la cérémonie de 2016 : « La France,

elle doit être en cohésion, en union et surtout pas en division. » Le 11 novembre est pourtant pour beaucoup un jour férié comme un autre, où il n'est pas question de se déplacer pour rendre hommage à qui que ce soit. Peut-être faut-il expliquer plus clairement le sens de cette commémoration aux Français qui n'y sont pas sensibles. « Aujourd'hui, c'est le 11 novembre, c'est-à-dire le souvenir de la Première Guerre mondiale, une guerre qui avait éclaté à cause du nationalisme qui n'avait pas été dominé, nous devons regarder la mémoire. » Le souvenir du premier conflit mondial, certes, mais surtout celui des hommes, celui de leur sacrifice et de sa signification profonde, celui, enfin, du poids de l'héritage qui pèse sur nos épaules et qui doit dicter nos actes. Tant que l'homme politique sera capable de rappeler tout cela, le soldat ne mourra pas pour rien sur le champ de bataille. ■



STEVE JOURDAIN

JE ME SOUVIENS

« Ils ne vieilliront pas comme nous qui leur avons survécu ; ils ne connaîtront pas l'outrage ni le poids des années ; quand viendra l'heure du crépuscule et celle de l'aurore ; nous nous souviendrons d'eux. » Ces mots retentissent chaque 11 novembre lors de la commémoration connue au Canada depuis 1931 sous l'appellation « Jour du souvenir » et qui vise à se rappeler de tous ceux qui sont morts au combat au cours des différents engagements auxquels le pays a pris part, de la Première Guerre mondiale au conflit en Afghanistan, en passant par les missions des Nations Unies. À partir du dernier vendredi d'octobre et jusqu'à ce jour, nombreux de Canadiens portent un coquelicot en signe de reconnaissance envers ceux qui ont fait le sacrifice ultime pour notre liberté.

La mort de soldats en Afghanistan en 2002 a été un réveil brutal pour la population canadienne. Alors que pendant des années, le Canada s'était fait le champion des missions de la paix, voilà donc qu'il était de nouveau engagé dans un conflit bien réel. Pour les militaires en service et ceux jeunes retraités, le Jour du souvenir revêt donc désormais un caractère particulier, car tous ou presque connaissent un soldat décédé en Afghanistan. Comme commandant d'une équipe de combat¹ dans la région de Panjway, j'ai malheureusement dû faire face à la perte de deux de mes hommes au cours de l'été 2009, tout en portant vers son dernier repos l'un de mes proches camarades, commandant d'un escadron d'ingénieurs de combat². Pour tout militaire, quelle que soit son origine, la présence de la mort lors de conflits est une réalité avec laquelle il doit apprendre à composer, voire qu'il doit apprivoiser. Le soldat canadien ne fait pas exception.

Au travers de mon parcours personnel d'officier, membre du Royal 22^e Régiment, je propose de regarder ici l'expérience canadienne de la mort du soldat. J'explorerai à travers cette lentille transatlantique ce qu'il se passe, tant du côté humain que du côté un peu plus technique, lorsque survient le décès de l'un des nôtres en mission à l'étranger. Comment entretenons-nous le souvenir de nos camarades disparus et comment gardons-nous le lien avec les familles de nos membres tombés au combat ?

Le Royal 22^e Régiment, seul régiment d'infanterie francophone de la force régulière canadienne, a fêté son centième anniversaire en

1. Unité de combat dans le langage militaire français.

2. Sapeur dans le langage militaire français.

2014. Il s'est illustré au cours des deux guerres mondiales, de la guerre de Corée et de nombreuses opérations de maintien de la paix. En Afghanistan, cent cinquante-huit soldats canadiens sont décédés dans le feu de l'action, dont quatorze appartenant au Royal 22^e Régiment. Celui-ci partage sa devise avec la province de Québec : « Je me souviens. » Pour ses membres, cette devise appelle au souvenir de son héritage, de son histoire, de sa culture, de sa langue, mais surtout des siens tombés au champ d'honneur. Cette devise, à elle seule, veut dire beaucoup pour entretenir le souvenir des nôtres.

Lorsqu'un incident se produit en opération, la première réaction est toujours le choc. Comme commandants, nous savons que ces événements tragiques peuvent survenir à tout moment – en Afghanistan, par exemple, cent dix de nos soldats ont été victimes d'engins explosifs improvisés (IED). Notre souhait le plus profond est de ramener tous nos hommes sains et saufs au pays. Sur le terrain, nous œuvrons toujours de manière à leur assurer la meilleure sécurité possible. Même si cela peut paraître utopique en zone de guerre, c'est aussi ce que je souhaitais le plus au monde. Toutefois, malgré le fait d'être très conscients de cette réalité, rien ne peut nous préparer réellement au choc de la perte d'un soldat.

Notre unité, qui comptait près de mille membres, subit une première perte le 13 avril 2009, le jour où nous prenions officiellement le commandement des opérations pour sept mois dans la province de Kandahar. C'était un soldat d'une autre compagnie que la mienne. Je me souviens de mon regard fixé sur le moniteur de la salle des opérations, sur lequel apparaissait un rapport d'évacuation confirmant qu'un Canadien était ASV (absence de signes vitaux) et deux autres gravement blessés (priorité A). Je me souviens du lourd silence qui régnait dans la salle où nous étions réunis. La réalité venait de nous frapper de plein fouet alors que nous commençions à peine notre mission. Tous se demandaient si c'était le prélude à ce qui nous attendait. Le moral venait d'en prendre un coup. Chacun ressentait la portée de cet incident, chacun prenait soudain conscience de la réalité dans laquelle nous opérions, chacun prenait conscience de sa propre mortalité.

Dans une telle situation, en dépit de l'émotion, certaines activités procédurales doivent être immédiatement menées à bien. En premier lieu, comme à chaque fois qu'un incident critique survient, la fermeture de toutes les lignes téléphoniques et l'interdiction d'accéder aux ordinateurs. La raison est simple : il est malheureusement arrivé par le passé que des familles de certains de nos héros tombés au combat apprennent la nouvelle par le biais des médias ; ce n'est pas acceptable pour une institution comme la nôtre. À Sperwan Ghar, village situé

à trente-cinq kilomètres à l'ouest de Kandahar où se trouve ma base d'opération, il est relativement facile de restreindre l'accès aux moyens de communication, car ceux-ci sont déjà très limités. Mais cela est plus compliqué sur la base de KAF (Kandahar Air Field), où de nombreux soldats ont l'Internet dans leur chambre et peuvent communiquer chaque jour par vidéo-caméra avec leurs proches.

Au Canada, une équipe de notification se forme. Composée d'un commandant, d'un aumônier et d'un officier assistant auprès de la famille, elle a la lourde tâche d'annoncer la terrible nouvelle à cette dernière. C'est parfois compliqué à cause du décalage horaire ou parce que les proches du mort sont absents de chez eux, surtout lorsque le décès survient en fin de semaine. Un officier est délégué auprès de la famille pour lui porter assistance dans cette période difficile. Il est notamment responsable de tout l'aspect administratif lié au décès. Tout est mis en œuvre pour rendre les choses matériellement plus faciles. Ce n'est qu'une fois la famille avertie que l'information sur l'identité du soldat décédé est révélée. Ainsi, sur le terrain, c'est par le biais de la chaîne de télévision Radio-Canada que nous avons appris le nom de notre camarade.

Ce jour-là, au coucher du soleil, je réunis ma compagnie afin d'observer une minute de silence. Et j'espère vraiment ne pas avoir à le faire trop fréquemment au cours des mois suivants. Pour nous, sur le terrain, c'est une première façon de dire « je me souviens » et d'entretenir la mémoire de notre camarade disparu. Puis vient la cérémonie de la rampe, une cérémonie solennelle qui se met en branle chaque fois qu'un décès survient : tous les militaires de la base disponibles sont rassemblés sur le tarmac de l'aéroport et forment une longue haie d'honneur ; tous sont présents pour rendre un ultime hommage à leur frère d'armes dont le cercueil est porté par ses camarades jusqu'à l'aéronef. Le 7 septembre 2009, j'ai malheureusement le privilège et l'honneur de porter celui de mon ami, le major Yannick Pépin.

Nous ne sommes que sept commandants de sous-unités³ sur le terrain. Au moment où j'apprends la mort de Yannick, je n'arrive pas à réaliser que l'un de nous sept est décédé. Cela est tout simplement irréel. Et pourtant, nous sommes sur le terrain le plus souvent possible, nous partageons tous les mêmes risques. Sauf que là, ça devient très personnel. Je suis présent pour accomplir cette tâche pleine d'émotion, cet ultime honneur rendu sur le terrain. Après un court service à la chapelle de la base, un véhicule blindé léger (VBL) apporte son cercueil sur le tarmac. Je ne pense plus. Je suis

3. Équivalent d'une compagnie dans l'infanterie française.

concentré sur ma tâche. Lentement, nous le sortons du véhicule et nous le soulevons de manière cérémoniale pour venir le déposer sur nos épaules. Chacun des porteurs vient agripper l'épaule de son vis-à-vis, offrant ainsi un soutien dans cette action qui appelle à pareille solidarité. Puis nous avançons pas à pas, au son de la cornemuse. Lentement, nous progressons vers l'avion. Le cercueil est très lourd, mais je n'en sens aucunement le poids, comme je ne distingue pas non plus les silhouettes sur les côtés qui saluent la procession. Je n'ai qu'une pensée en tête : mener à bien cette mission que je perçois comme le plus grand hommage que l'on peut rendre à un frère d'armes. Nous arrivons à l'arrière de la carlingue de l'avion dans laquelle nous pénétrons. Après nous être immobilisés, nous tournons de manière militaire vers l'intérieur et nous déposons Yannick lentement. Nous reculons d'un pas, le temps d'un dernier salut, un dernier adieu, et nous sortons de l'avion. Puis, alors que la parade se disperse, nous nous regroupons de manière informelle pour discuter, pour partager nos souvenirs, comme il est coutume de le faire lors de funérailles. Ce moment permet de décompresser, de faire la paix avec ce qu'il vient de se passer, et aussi de nous préparer à continuer notre mission.

L'avion atterrira sur la base de Trenton, en Ontario, par laquelle passent tous les militaires canadiens décédés en opération. La famille du soldat disparu est présente à son arrivée. Se déroule alors une autre cérémonie, pleine d'émotion, pour ces endeuillés qui entrent en contact pour la première fois avec leur être cher. Puis le cortège funèbre se forme pour emmener le corps à Toronto, où une autopsie sera pratiquée. Avisés de l'événement par les différents médias du pays, de nombreux Canadiens se rassemblent sur les viaducs qui chevauchent l'autoroute qu'emprunte le convoi. On y trouve des pompiers, des policiers, des hommes et des femmes qui souhaitent rendre ainsi un dernier hommage. Le phénomène a pris une telle ampleur depuis 2002 qu'une pétition de plus de vingt mille signatures a été déposée pour demander que cette route soit baptisée l'*« autoroute des héros »*, ce qu'a accepté le gouvernement de l'Ontario en août 2007. Ce phénomène est unique au monde. Cette démonstration de soutien de la population canadienne envers son armée s'inscrit dans une volonté claire d'entretenir le souvenir, de rendre hommage et d'apporter un certain réconfort aux familles.

Une fois l'autopsie terminée, la dépouille est rendue aux siens et les derniers adieux sont organisés. L'officier délégué auprès de la famille joue alors un rôle important de coordination, s'assurant que les volontés de celle-ci sont respectées et suivies. Tout sera mis en œuvre pour qu'elle sente que les Forces canadiennes sont engagées

à rendre ce dernier hommage à l'un de leurs membres. Si elle le souhaite, un service funéraire militaire sera organisé, avec tout le rituel que cela comporte. De manière symbolique, elle recevra des mains du commandant d'unité les médailles rappelant la carrière du défunt et un drapeau canadien soulignant son engagement pour son pays. Et son nom sera inscrit sur le livre d'or conservé au mausolée de la citadelle de Québec, maison mère du Royal 22^e Régiment, au côté de ceux de tous les soldats du régiment tombés au champ d'honneur depuis la Première Guerre mondiale. Chaque jour de l'année, le sous-officier en service à la citadelle tourne une page de ce livre afin qu'ils ne sombrent dans l'oubli.

Dans les semaines qui suivent les funérailles, l'officier délégué auprès de la famille s'assure qu'elle reçoit tout le soutien nécessaire. Ses membres se voient décerner la croix du souvenir, également connue sous le nom de croix d'argent, qui a été créée en 1919 pour être décernée aux mères et aux veuves des soldats et marins canadiens morts au champ d'honneur. Chaque année, la Légion royale canadienne, dont le mandat vise à perpétuer le souvenir, choisit la mère nationale de la croix du souvenir qui représentera toutes les mères à la cérémonie du Jour du souvenir à Ottawa. C'est elle qui déposera une couronne de fleurs au pied du monument commémoratif au nom de toutes celles qui ont perdu un enfant sous le drapeau.

Partout dans le pays, lors des cérémonies du Jour du souvenir, de petits contingents de militaires, souvent des amis proches, se rendent dans les villages des soldats disparus afin de leur rendre hommage. Ils continuent ainsi, année après année, à perpétuer leur souvenir, à démontrer que jamais ils ne seront oubliés. Dans le même but, certains lieux seront baptisés en leur honneur. Le manège militaire d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, porte ainsi le nom de Charles-Philippe Michaud, le premier soldat que j'ai perdu en mission.

En ce qui me concerne, je suis revenu de mission fin octobre 2009, un peu moins de deux semaines avant le Jour du souvenir. Pour la première fois, j'ai assisté à cette cérémonie en connaissant certains des soldats dont on rappelle le souvenir, mes soldats, ceux que je n'ai pas ramenés. Place George-V, sur la Grande-Allée à Québec, un monument honore les membres du Royal 22^e Régiment morts au combat. Ce matin du 11 novembre 2009, on y lit les noms de ceux que nous avons perdus au cours de la dernière année. Le moment est solennel. Ce 11 novembre 2009, les mots du Jour du souvenir résonnent en moi alors que coule une larme sur ma joue en cette froide journée de novembre : « Ils ne vieilliront pas comme nous qui

leur avons survécu, ils ne connaîtront jamais l'outrage ni le poids des années ; quand viendra l'heure du crépuscule et celle de l'aurore, nous nous souviendrons d'eux. » ↴

ANDRÉ THIÉBLEMONT

COMMENT COMPRENDRE LA COMMÉMORATION DE COMBATS SACRIFICIELS ?

Sidi Brahim, Camerone, Bazeilles ! Trois combats meurtriers au cours desquels, face à un ennemi très supérieur en nombre, le chef, le soldat choisissent d'affronter la mort plutôt que de se rendre. Trois combats dont la commémoration officielle chez les Chasseurs, à la Légion étrangère et dans les Troupes de marine sera décidée tardivement. Trois combats qui deviendront alors des épopées. Aujourd'hui, leur célébration annuelle rassemble les communautés de ces trois armes dans une liturgie qui célèbre un rendez-vous du soldat avec la mort ou avec son horizon. Pourquoi l'invention tardive d'une tradition autour de ces trois combats ? Pourquoi le développement récent d'une liturgie qui célèbre leurs sacrifices ? Peut-être faut-il voir là une intention plus ou moins consciente : sacrifier la mission.

Sidi Brahim

Algérie, 1845. Le 21 septembre au soir, le lieutenant-colonel de Montagnac quitte le fort de Djemmaa Ghazaouet¹ à la tête d'une colonne composée du 8^e bataillon de chasseurs et d'un escadron du 2^e régiment de hussards, soit environ trois cent cinquante chasseurs et plus d'une soixantaine de hussards. Son intention aurait été de protéger une tribu proche, les Sahoulias, contre les incursions de l'émir Abd el-Kader agissant à partir du Maroc. La colonne possède deux jours de vivres². Dans la nuit du 22 au 23 septembre, un bivouac est installé dans la plaine de Sahoulia. Le 23 au matin, des cavaliers sont repérés à l'ouest sur les contreforts du djebel Kirkour. De Montagnac engage alors l'escadron de hussards et trois compagnies de chasseurs en direction du djebel. La colonne en aborde les pentes. Soudain, la cavalerie de l'émir ainsi qu'une masse d'Arabes et de Berbères à pied se dévoilent. Après trois heures de combat, hussards

1. Poste établi en bord de mer, près de la frontière marocaine, et future ville de Nemours.

2. Sources : le *Blog Sidi Brahim* (sidibrahim1845.canalblog.com), qui rassemble des documents de première main numérisés ainsi que des extraits des enquêtes menées sur ces combats par Paul Azan et publiés chez Lavauzelle en 1905 et 1930 sous le titre *Récits d'Afrique. Sidi Brahim*; et Paul Azan, *Récits d'Afrique. Sidi Brahim*, Paris, Charles Lavauzelle, 1903, en partie consultable sur myreader.toile-libre.org/uploads/My_5239ee6f61bb21.pdf.

et chasseurs sont submergés, anéantis, tués ou faits prisonniers. Une compagnie partie en renfort est à son tour interceptée et décimée.

Plus de quatre-vingts chasseurs et hussards étaient restés à la garde du bivouac, des bêtes de monte et de somme sous les ordres du capitaine de Géreaux. Celui-ci décide de se retrancher dans un édifice dressé sur un tertre qui domine la plaine, la kouba du marabout Sidi Brahim, à quinze minutes de marche. Là, à court d'eau et de vivres³, lui et ses hommes résistent aux assauts des forces de l'émir jusqu'au matin du 26 septembre. Sommés à trois reprises de se rendre, leurs réponses ne varient guère : « Les Français [les chasseurs] meurent, ils ne se rendent pas ! » Le 25 septembre, le capitaine adjudant-major Louis Laurent Dutertre, qui avait été capturé lors des combats du Kirkour, est conduit devant l'un des murets de la kouba. L'émir lui a enjoint d'appeler à la reddition, sous peine de quoi sa tête sera coupée. Elle le sera. Dans une lettre à sa famille, le chasseur Antoine écrit : « Dutertre criait qui [sic] fallait mieux mourir que de ce [sic] livrer aux mains des bourreaux. [...] Sa tête tranchée fut élevée de nos côtés par un Kabyle qui ralliait [sic] le courage de nous Français⁴. »

Après de nouveaux assauts infructueux, Abd el-Kader replie le gros de ses forces, laissant des postes en surveillance autour de la kouba. De Géreaux décide alors de percer ce dispositif pour tenter d'atteindre Ghazaouet. Le mouvement est engagé le 26 au matin. Les chasseurs, épisés, sont harcelés sur leurs arrières par les fidèles de l'émir ; coups de fusil, jets de pierre. Ils arrivent pourtant en vue de Ghazaouet. Il leur faut encore franchir un oued profondément encaissé, l'oued Mersa. Les Arabes convergent pour leur couper la route. Les chasseurs n'ont plus de munitions. Pressés sur leurs arrières, ils s'engagent dans la pente broussailleuse sous les feux et les jets de pierre. Au fond du ravin, ils ne sont plus qu'une quarantaine. « Les Arabes étaient tellement nombreux qu'une tuerie générale allait avoir lieu, raconte le caporal Lavayssiére. Alors, [...] résolus à vendre chèrement notre vie, [...] nous nous précipitons sur les Arabes à la baïonnette, nos officiers toujours en tête⁵. » Seize survivants parviendront à rejoindre le fort de Ghazaouet.

3. « Nous n'avions rien en effet, si ce n'est un peu de sucre, une bouteille d'absinthe; pendant les trois jours que nous devions rester là, notre urine avec un peu d'absinthe nous servit de boisson. » ("Récit du hussard Natali", in Paul Azan, *op. cit.*, p. 667).

4. Lettre reproduite en respectant grammaire et orthographe de l'auteur, consultable sur *Blog Sidi Brahim. op. cit.*

5. Récit du caporal Lavayssiére publié par *L'Echo d'Oran* du 4 octobre 1845 et reproduit par *La Presse* n° 3458, 17 octobre 1845 (consultable sur *Blog Sidi Brahim, op. cit.*).

Camerone

Mexique, mars 1863. Deux bataillons de légionnaires à sept compagnies débarquent à Veracruz sous le commandement du colonel Jeanningros. L'année précédente, le corps expéditionnaire français avait subi un sérieux échec devant Puebla face aux troupes du président Benito Juarez. La prise de cette ville, située sur les plateaux, aurait ouvert la voie vers Mexico⁶. Un nouveau corps expéditionnaire de vingt-six mille hommes a donc été constitué. La Légion étrangère en est. Et Puebla est de nouveau assiégée. Ce siège nécessite l'organisation de convois depuis le port de Veracruz dont il faut assurer la sécurité. Le régiment étranger est chargé de cette mission. Le pays est hostile. Une guérilla qui soutient le gouvernement de Benito Juarez agit tout particulièrement dans les Terres chaudes, une région difficile et insalubre que doivent traverser les convois⁷.

Avec ses deux bataillons, le colonel Jeanningros quitte Veracruz en mars 1863. Il laisse des compagnies en poste à Tejaria, à Soledad, à Paso del Macho, entre Veracruz et Chiquihuite, là où la route s'élève vers les hauts plateaux. Il établit son PC dans cette ville. Le 29 avril, un important convoi parti de Veracruz arrive à Soledad. Deux compagnies de Légion le prennent alors en charge pour l'escorter. Par précaution, le colonel Jeanningros décide d'engager une compagnie sur l'axe qu'empruntera le convoi : elle devra déceler de possibles embuscades sur une quarantaine de kilomètres jusqu'à Palo Verde. La 3^e compagnie, dont « c'est le tour de marcher », est réduite à soixante-deux légionnaires, les autres, dont ses officiers, sont à l'hôpital. Le capitaine Danjou, adjudant-major du bataillon, demande à en prendre le commandement et deux officiers sans troupe, les sous-lieutenants Maudet, porte-drapeau, et Vilain, officier-payeur, veulent en être. Demande accordée. La compagnie quitte Chiquihuite le 29 en début de nuit. Elle arrive au village de Camerone à 5 heures le 30 avril.

Au QC des forces régulières mexicaines, il a été décidé de s'emparer de cet important convoi qui transporte pièces d'artillerie, fusils,

6. Le récit qui suit est essentiellement tiré de Georges Blond, *La Légion étrangère*, Paris, Stock, 1964. Georges Blond note que « quelques obscurités subsistent » à propos de ce combat « dont le déroulement n'a été connu assez précisément qu'à une date récente ». Le rapport officiel auquel il se réfère, enfoui dans les cartons des archives du ministère de la Guerre, « n'a été publié pour la première fois qu'en 1936 » (*op. cit.* p. 79). Notons par ailleurs l'existence d'un récit du combat par l'un des survivants, le capitaine Maine, recueilli par Louis-Louis Louis dans « Camerone, épisode de la guerre du Mexique », *Revue des Deux Mondes*, tome XXVIII, 15 juillet 1878, pp. 444-467 (rddm.revuedesdeuxmondes.fr/archive/article.php?code=62913). Fait unique, Louis-Philippe Maine, engagé chez les zouaves puis chez les chasseurs à pied au début des années 1850, s'engage par la suite à la Légion étrangère. Survivant de Camerone, nommé sous-officier puis officier, il passe dans la coloniale et sera l'un des vaillants du combat de Bazeilles dans la « maison de la dernière cartouche ».

7. Le général Forrey, qui commande le corps expéditionnaire français, écrira plus tard : « J'ai dû laisser des étrangers, de préférence à des Français, dans une position où il y avait plus de maladie que de gloire à conquérir » (Georges Blond, *op. cit.* p. 63).

munitions, vivres... ainsi que quatre millions en or. L'affaire a été confiée au lieutenant-colonel Francesco de Paula Milan. Il est mis à la tête d'une troupe de huit cents cavaliers, dont trois cents irréguliers, et plus de mille fantassins. Il décide de concentrer ses forces à cinq kilomètres au nord de Camerone. Rien des mouvements des Français n'échappe à ses éclaireurs. Cette troupe, qui vient de quitter Chiquihuite, l'inquiète. Elle doit être anéantie, sous peine de constituer une menace durant l'attaque du convoi.

Le capitaine Danjou et ses légionnaires ont dépassé Camerone. Ils arrivent à Palo Verde. Des cavaliers ennemis sont repérés disparaissant vers le nord. Après une tentative pour les retrouver, Danjou se rabat vers Camerone. La compagnie aborde le village depuis l'est, en sûreté. Sur une hauteur située à trois cents mètres au nord, la cavalerie mexicaine apparaît. Les légionnaires se forment aussitôt en carré. Les cavaliers chargent à deux reprises, sans succès : les feux des légionnaires sont terriblement efficaces. Le capitaine Danjou commande le repli vers une hacienda à moins de deux cents mètres : un bâtiment qui borde la route et, à l'arrière, un corral, des murs de trois mètres de haut percés de deux porches et d'une belle brèche. Sans doute entend-il ainsi fixer les forces mexicaines et protéger le convoi.

Il est 9 heures du matin. Le corral est vite occupé par les légionnaires, mais ceux-ci ont à peine le temps de prendre possession d'une chambre excentrée de l'hacienda que les autres pièces sont déjà occupées par les Mexicains. Les légionnaires sont sous les feux des Mexicains qui cernent l'hacienda et de ceux qui occupent une grande partie du bâtiment. Une première demande de reddition est adressée au capitaine Danjou. Il la rejette. La fusillade éclate des deux côtés. Danjou va de poste en poste, encourageant ses hommes. Dans la chambre qu'ils tiennent, il fait une chaleur d'enfer ; le soleil plombe la cour de l'hacienda. La mitraille mexicaine n'offre aucun répit. Vers 11 heures, le capitaine Danjou est frappé mortellement. À midi, au loin, son de cuivres et roulements de tambours, rauques, angoissants : Milan engage son infanterie. Nouvelle sommation et promesse de vie sauve. La réponse est « Merde ! ». Le sous-lieutenant Vilain est abattu vers 2 heures. Les cadavres de Mexicains s'entassent devant les barricades qui barrent les porches et les brèches des murs du corral. Soudain, une fumée noire envahit celui-ci. Les Mexicains ont abandonné le bâtiment de l'hacienda et l'ont incendié. Les légionnaires suffoquent. Ils n'ont rien mangé depuis la veille au soir, rien bu depuis l'aube. Certains essaient d'uriner pour boire. Sur le sable de la cour, des blessés, déshydratés, agonisent, sans un mot. À l'est, alerté par des Indiens, le convoi s'est arrêté. En fin de soirée, il

fait demi-tour pour regagner Soledad.

17 h 30. Dans l'hacienda, il ne reste plus que douze survivants, dont le sous-lieutenant Maudet. Troisième et dernière sommation, puis un grand silence. Sonneries de clairons, roulements de tambour... Et c'est l'assaut, de nouveau. Une masse de Mexicains hurlante pénètre dans la cour et tiraille. Les sept derniers légionnaires se retranchent dans un petit hangar. Ils tiennent à distance les assaillants tant leurs feux sont efficaces.

18 heures. Cinq légionnaires encore vivants, « collés au fond du hangar ». Sur l'ordre du sous-lieutenant Maudet, ils lâchent une dernière salve et chargent à la baïonnette. Maudet et le légionnaire Cateau tombent. « Les trois autres sont encore debout, immobiles, silencieux, devant cinquante Mexicains vociférant. » C'est la fin. Sur le sol de l'hacienda, « un spectacle abominable, le tableau à la Goya »⁸, des dizaines de cadavres gisent.

Bazeilles

1870, dans la région de Sedan. Des régiments d'infanterie et d'artillerie de marine sont pour la première fois regroupés au sein d'une même division, la Division bleue. Les 31 août et 1^{er} septembre, face au 1^{er} corps d'armée bavarois à trois divisions et à sa puissante artillerie, ils mènent des combats acharnés pour prendre, défendre, reprendre et reprendre encore le village de Bazeilles, qui ouvre la route de Sedan. Dans le village en ruine, assommé de bombardements, on se bat au corps à corps, jusque dans les corridors des habitations. Le 1^{er} septembre, une nouvelle fois, les Bavarois sont en passe de reprendre la place. Luttant à un contre dix, les marsouins, malgré les obus qui les écrasent et les incendies qui les suffoquent, défendent pied à pied chaque rue, chaque maison, chaque pan de mur. En fin de matinée, le général de Vassoigne, qui commande la division, ordonne le repli. Le capitaine Bourgey du « 2^e de marine »⁹, à la tête d'une poignée d'hommes, reçoit l'ordre de tenir une imposante bâtisse en lisière du village, l'estaminet *Bourgerie*, un bon point d'appui pour couvrir ce repli. Il y trouve le commandant Arsène Lambert qui s'y est fait transporter en début de matinée après avoir été blessé alors qu'il commandait des avant-postes. La défense du bâtiment s'organise de bric et de broc. Ce réduit attire les plus résolus parmi ceux qui

8. Georges Blond, *op. cit.*, pp. 90-92.

9. Les divers récits des combats sont souvent contradictoires. Ce qui suit est tiré de Jean Coignet (capitaine), *Bazeilles 31 août-1^{er} septembre 1870*, Paris, Les Presses modernes, 1953, pp. 52-57.

se replient : les capitaines Auber et Picard des 2^e et 3^e de marine, d'autres officiers, des sous-officiers, des marsouins de tous régiments se joignent au capitaine Bourgey. La maison devient un fortin tenu par une soixantaine de combattants résolus à résister le plus longtemps possible.

L'avant-garde bavaroise débouche sur la grand-route de Sedan. Des feux nourris partent de l'estaminet et stoppent son avancée. « Le 15^e Bavarois en son entier reçoit alors l'ordre de prendre cette redoute¹⁰. » L'approche est prudente. À courte portée, les Bavarois ouvrent le feu sur les fenêtres pour préparer l'assaut. Dans l'auberge les pertes sont déjà importantes. Une grande horloge percée par une balle s'arrête à 11 h 35¹¹. Mais les feux des marsouins sont redoutables. Les Bavarois renoncent à l'assaut. Ils cernent le bâtiment. Le commandant Lambert ordonne à Bourgey de se replier. Celui-ci refuse : « On lui a confié la maison, il la garde¹². »

Midi. Les avant-gardes du corps bavarois sont stoppées par cette résistance. Alors, les canons de l'artillerie tonnent. Une bordée atteint la toiture. Un plafond s'effondre, blessant Bourgey. Plusieurs marsouins sont frappés par des éclats. Le grenier flambe. Il est évacué. « Dans les chambres, l'atmosphère devient irrespirable¹³. » Au loin, on entend encore des échos d'ultimes combats qui se livrent dans Bazeilles. Maintenant le toit s'enflamme, un obus atteint une aile du bâtiment. Il faut tenir. Hagards, épuisés, blessés, les marsouins combattent toujours. Les cartouches s'épuisent. L'un des officiers fouille les gibernes des morts. Il en rapporte trente cartouches. Elles sont confiées aux meilleurs tireurs. Chaque tir fait mouche. Le capitaine Aubert tire la dernière. Et le silence ! On entend au dehors le galop de chevaux, un roulement métallique : deux pièces d'artillerie ont été apportées devant le bâtiment. Pour en finir au canon de campagne !

Le commandant Lambert estime alors qu'on ne peut continuer à sacrifier la vie des soldats. Bourgey a rempli la mission, jusqu'à la dernière cartouche. Il faut se rendre. Un mouchoir blanc à l'une des fenêtres ! À ce signal répondent les « hurlements sauvages » des Bavarois. « Je sortirai le premier, dit Lambert. S'ils me massacrent, alors vendez vos vies. Vous sortirez à la baïonnette et tâcherez de percer vers Sedan¹⁴. » Baïonnettes au canon ! Le commandant Lambert sort par une porte du rez-de-chaussée. « Vingt lances bavaroises cherchent

10. *Ibid.*, p. 54.

11. *Ibid.*, p. 54.

12. *Ibid.*, p. 54.

13. *Ibid.*, p. 55.

14. *Ibid.*, p. 56.

sa poitrine¹⁵. » Bourgey et les marsouins qui l’entourent s’apprêtent à s’élancer. Un officier bavarois s’interpose¹⁶. Dans ces combats, la Division bleue « perdit deux mille six cent cinquante-cinq hommes, tués, blessés ou disparus, soit plus du tiers des officiers et du quart de la troupe. [...] Les trois divisions d’infanterie bavaroises perdirent quatre mille quatre cent sept hommes¹⁷. »

Trois structures dramatiques, trois dynamiques symboliques identiques

Ces trois combats présentent une structure dramatique identique. Quatre traits la caractérisent : le retranchement en cours d’action dans un lieu circonscrit (la kouba de Sidi Brahim, l’hacienda de Camerone, l’auberge de Bazeilles) ; le combattant résiste aux assauts d’un ennemi très supérieur en nombre ; épuisé, il crève de faim et de soif ; sa résistance n’a pas de limite, jusqu’à la mort, jusqu’aux dernières cartouches, et il refuse, parfois vertement, de se rendre. Or, pour ces trois combats, malgré leur puissant écho national, au moins pour deux d’entre eux, la décision de les commémorer fut prise tardivement, plusieurs dizaines d’années après les événements.

Les combats de Sidi Brahim et leurs héros furent racontés dans la presse dès les lendemains de l’affaire. Ils firent l’objet de nombreuses imageries jusque durant la Grande Guerre. Un monument, le Tombeau des braves, fut érigé dès 1846 sur l’emplacement de l’ultime affrontement, dans l’oued Mersa. Toutefois, il fallut attendre plus de trente ans pour que la décision de commémorer ces combats intervienne. « En 1878, [...] les chefs de corps de plusieurs bataillons de chasseurs, réunis au camp de Châlons-sur-Marne pour des manœuvres, décidèrent que le 23 septembre de chaque année, lors de l’anniversaire des combats de Sidi Brahim, l’ensemble des bataillons fêteraient ce fait d’armes¹⁸. »

15. *Ibid.*, p. 57.

16. Dans une lettre à son père écrite le 12 septembre 1870, le sous-lieutenant Gallieni, qui participa à ces combats, évoque cette scène finale : « Nous avons défendu le village, maison par maison, contre les Bavarois : il y a eu un carnage horrible. [...] Rien que dans la maison où j’étais, il y avait six morts et dix-sept blessés. [...] Ils étaient tellement exaspérés du nombre de morts qu’on leur avait faits qu’ils voulaient nous tuer lorsque le capitaine s’est présenté pour se rendre et il a fallu la présence d’un officier bavarois pour nous protéger. Ce monsieur, d’une exquise politesse, nous a dit que nous étions des héros et n’a pas voulu nous enlever nos sabres dont, a-t-il dit, nous faisions un si bon usage » (Citée par Jérôme Bodin, « Gallieni Joseph Simon [1849-1916] », *Encyclopædia Universalis*, universalis.fr/encyclopedie/joseph-simon-gallieni/).

17. D’après Antoine Champeaux (lieutenant-colonel, ancien conservateur du musée des Troupes de marine), dans un document interne au musée. Il note par ailleurs que la Division bleue, qui « ne représentait qu’à peine 15 % des effectifs de l’armée de Sedan », causa 50 % des pertes subies par l’armée prusso-allemande.

18. Gilles Aubagnac, « Fêtes et défaites sublimées dans l’armée française », in Christian Benoit et alii (dir.), *Le Sacrifice du soldat*, Paris, CNRS éditions, 2009, p. 35.

Le retentissement national des combats de Bazeilles fut tel qu'ils inspirèrent plusieurs peintres militaires français (Pallière, François Lafon, Alphonse de Neuville) ou allemands (Carl Röchling). Les derniers instants, dans l'auberge *Bourgerie*, furent immortalisés par le tableau fameux d'Alphonse de Neuville, *Les Dernières Cartouches*, exposé au Salon de 1873. À l'époque, la lithographie permettait « de fixer aux murs des plus modestes demeures [...] les scènes héroïques et tragiques où l'on voit les vaincus de 1870 se sacrifier pour défendre l'étendard de leur régiment ». Ce fut le cas de cette œuvre, l'une des plus populaires de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle¹⁹. Bazeilles fut donc un symbole national, celui du soldat glorieux dans la défaite, avant que les Troupes de marine s'approprient sa symbolique. Ce n'est qu'en 1949 que « la revue *Tropicale*, organe officiel des coloniaux, consacre un long article pour faire connaître les combats de Bazeilles »²⁰. Quant à l'idée de fédérer les coloniaux autour de la commémoration de ces combats, elle ne prend corps qu'au début des années 1950, sous l'impulsion du général Lapierre, directeur des Troupes coloniales²¹.

Camerone, contrairement aux deux autres combats, eut peu d'échos en France, sans doute en raison de l'éloignement. Gilles Aubagnac note qu'en 1906 eut lieu « la première commémoration au Tonkin », une manifestation qui, les années suivantes, « se renouvela de manière informelle à l'initiative de quelques commandants d'unités ». Mais il fallut attendre le centenaire de la création de la Légion, en 1931, pour que le général Rollet, alors inspecteur de la Légion étrangère, choisisse « le 30 avril comme date symbolique », fédérant tous les régiments de Légion²².

Ainsi, c'est tardivement et à des dizaines d'années d'écart que des chefs militaires en responsabilité de corps d'élite décident respectivement de célébrer trois combats d'époques différentes, mais qui présentent la même structure dramatique. Pourquoi une telle similitude ?

Bien plus, l'évolution symbolique récente de ces trois commémorations suit une dynamique identique, là encore à quelques années d'écart. Dans un cas comme dans un autre, on peut observer depuis les années 1960 le passage d'un sacré profane au religieux. Ce passage est marqué par la consécration d'un objet témoin de l'épopée déposé dans une crypte (aménagée à cet effet dans deux cas), par la création ou l'adoption d'un espace de commémoration monumental, par l'organisation d'une puissante liturgie.

¹⁹ Jean-François Chanet, *Vers l'armée nouvelle*, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 246.

²⁰ Gilles Aubagnac, *op. cit.*, p. 35.

²¹ Sur ce point, voir Antoine Champeaux, « Bazeilles : des combats à la fête des troupes de marine », *Le Sacrifice du soldat*, *op. cit.* pp. 125-131.

²² Gilles Aubagnac, *op. cit.* p. 35.

Le cas de Camerone est le plus structuré. Suite à un malheureux incident, le capitaine Danjou avait dû se faire fabriquer une main en bois. Cette main fut ramassée dans l'hacienda. Après quelques errances, elle parvint à Sidi Bel Abbès, la maison mère de la Légion. Placée dans une chasse en verre, elle était exposée dans une salle d'honneur, parmi d'autres témoignages du passé légionnaire. Chaque année, le 30 avril, un officier encadré de deux sous-officiers²³ la portait sur la « Voie sacrée » jusque devant un monument à la gloire de la Légion²⁴. Là, elle était présentée sur le front des troupes. Le récit de Camerone était alors lu par un jeune officier ou légionnaire. Il s'achevait par un texte fort, quasiment sacré, qui avait été inscrit sur le monument dressé à Camerone à la fin du XIX^e siècle : « Ils furent moins de soixante opposés à toute une armée. Sa masse les écrasa. La vie plutôt que le courage abandonna ces soldats français. »

L'installation de la Légion à Aubagne en 1963 modifia radicalement l'intimité de cette célébration, son espace cérémonial comme celui consacré à la main de Danjou. Aujourd'hui, à Aubagne, le 30 avril, convergent de toute la France, voire de l'étranger, des légionnaires de toutes les générations. On se retrouve. L'assemblée est communiant par les expériences partagées au présent comme au passé. Les autorités nationales, militaires, parfois politiques, sont présentes. La cour du quartier de Sidi Bel Abbès était quelconque, la salle d'honneur était excentrée. Aujourd'hui, l'espace cérémonial du quartier Viénot est marqué par une architecture qu'on pourrait qualifier de cistercienne : dépouillement, rigueur des lignes, austérité. La place d'armes est monumentale. Comme à Sidi Bel Abbès, elle est coupée par la Voie sacrée qui conduit au monument à la gloire de la Légion, qui a été démonté et remonté à l'identique. Dans l'alignement de la Voie sacrée et du monument, fermant cet espace, un bâtiment bas : le musée de la Légion. Il ouvre sur un hall central chargé d'objets prestigieux témoins du passé légionnaire, qui conduit à une reproduction de la salle d'honneur de Sidi Bel Abbès, comme un narthex par lequel on accède à une crypte. Y repose, en majesté, le reliquaire de la main du capitaine Danjou. Sur un même axe, la Voie sacrée, le monument glorieux, la main du capitaine Danjou ! Ce reliquaire est devenu un objet eucharistique, un objet qui symbolise le sacrifice du corps légionnaire. Le cérémonial du 30 avril ne s'est pas modifié. Mais là, à Aubagne, il prend la forme d'une liturgie puissante : sur un espace

23. Un officier et deux sous-officiers en activité ou non parmi les plus décorés de la Légion ou auxquels un hommage souhaitait être rendu.

24. La Voie sacrée était un axe central qui coupait une vaste cour plantée d'arbres et conduisait à ce monument : un socle en onyx quadrangulaire, supportant un monumental globe terrestre sur lequel se détachaient les pays d'épopée, flanqué à ses quatre coins de quatre effigies de légionnaires d'époques différentes.

monumental, une assemblée participe à un mystère, celui d'une épopee sacrificielle symbolisée par un objet eucharistique, la main du capitaine Danjou.

L'évolution des commémorations de Sidi Brahim et de Bazeilles est moins structurée, mais parente. Dans le premier cas, l'objet vénéré est le Tombeau des braves. À la fin du XIX^e siècle, les ossements des chasseurs tués au cours des combats y furent déposés. En 1963, le monument fut rapporté en France dans un état très détérioré²⁵ et déposé au musée des Chasseurs qui se trouvait alors à l'entrée du château de Vincennes. Dans les années 1970, placé contre un mur, il figurait parmi d'autres objets, sans plus. Mais au milieu des années 1990, l'espace qui lui est consacré est radicalement modifié. Un Mémorial des chasseurs est créé dans l'une des ailes du Pavillon du roi. Chargé lui aussi d'objets témoins du passé, c'est la voie par laquelle on accède à une crypte située sous le bâtiment²⁶ : une descente par un escalier étroit en colimaçon, l'arrivée sur une mezzanine et là, en bas, sous la voûte, le Tombeau des braves, placé en majesté, encadré de deux vitraux. Austérité de la pierre de taille, silence, recueillement. Depuis 1996, le troisième samedi de septembre de chaque année, sur l'esplanade qui borde le Pavillon du roi et le Mémorial des chasseurs, se déroule la commémoration des combats de Sidi Brahim. Unités des bataillons de chasseurs sous les armes, fanions et drapeaux d'amicales, générations d'anciens chasseurs rassemblées, sonneries de clairons ou de cors de chasse... Honneur au drapeau des chasseurs, récit des combats, passage du drapeau de bataillon en bataillon²⁷... Sur cet espace monumental que dominent le donjon et la chapelle, ce jour, l'assemblée des chasseurs et de leurs fidèles communie autour du sacrifice des combats de Sidi Brahim. À deux pas du Tombeau des braves.

Jusqu'au milieu des années 1980, les Troupes de marine ne disposent pas d'espace de commémoration des combats de Bazeilles comparable à celui d'Aubagne pour la Légion étrangère. Dans le village de Bazeilles, la maison des dernières cartouches et un ossuaire construit au milieu des années 1870 ont été plus ou moins laissés à l'abandon jusqu'au début des années 1950. En septembre 1951, un pèlerinage de dimension nationale y est organisé sous l'impulsion d'un comité de traditions créé par deux sous-officiers afin d'« obtenir la réfection

²⁵. La Fédération nationale des anciens chasseurs souhaita alors faire placer ce monument dans la crypte des Invalides, sans succès.

²⁶. Cette crypte réemploie l'espace de la chapelle que Louis XI s'aménagea lorsqu'il quitta le donjon pour établir sa résidence dans un bâtiment de plain-pied construit à l'angle sud-ouest de l'enceinte et qui fut rasé pour construire l'actuel Pavillon du roi à la demande de Louis XIV.

²⁷. Depuis leur création en bataillons formant régiment, les chasseurs n'ont qu'un unique drapeau qui est gardé chaque année par un bataillon différent. C'est lors de la Sidi Brahim que le chef d'état-major de l'armée de terre le transmet.

de l'ossuaire et d'entretenir la maison des dernières cartouches ». Simultanément, intervient la décision de célébrer Bazeilles²⁸.

Trente ans plus tard... Fréjus. Ville de garnison, marquée par le transit des troupes indigènes durant la Grande Guerre, par des implantations successives d'écoles, de centres d'instruction pour des officiers indigènes ou pour les Troupes de marine, par la présence de monuments témoins des combats outre-mer, elle est devenue peu à peu un lieu de convergence des marsouins et bigors, la « maison mère de l'arme ». Un musée y est implanté en 1981. Là, comme à Aubagne et plus tard à Vincennes, une crypte est aménagée : noms de bataille gravés, drapeaux, hommage aux soldats tombés en opération depuis 1970 et, en majesté, une urne funéraire contenant les restes des « héros inconnus » tombés dans les combats de Bazeilles²⁹.

Le 31 août 1986, pour la première fois, « la grande famille coloniale » s'est rassemblée à Fréjus. Depuis, une cérémonie se déroule annuellement sur deux lieux de mémoire. À Fréjus convergent de toute la France, voire d'outre-mer, drapeaux, représentations ou unités sous les armes des régiments actuels, drapeaux des amicales, anciens et fidèles : là encore, une assemblée communiant par l'expérience et la culture partagées. En septembre, c'est le pèlerinage à Bazeilles même et une puissante cérémonie nocturne devant l'ossuaire.

¶ Une intention de sacraliser la mission ?

Dans l'article déjà cité, Gilles Aubagnac livre une remarquable approche religieuse de ces commémorations et une analyse des fonctions qui leur sont ainsi attachées³⁰. Pour autant, les institutions concernées ne manquaient pas de faits d'armes héroïques victorieux qui auraient pu remplir de tels offices. Dès le début du XIX^e siècle, la victoire d'Austerlitz a ainsi procuré aux Saint-Cyriens matière à fabriquer du symbolique, voire du sacré, fondateurs et fédérateurs.

Deux interrogations me taraudent depuis longtemps³¹. Quelle intention, plus ou moins consciente, a conduit des chefs à magnifier cette symbolique commune que dégage la structure dramatique de ces trois combats ? Pourquoi, à partir des années 1960, cette symbolique fut-elle respectivement travaillée jusqu'à opérer ce passage d'un

28. Sur ces observations, voir Antoine Champeaux, « Bazeilles : des combats à la fête des Troupes de marine », *op. cit.*

29. Sur l'impressionnant cérémonial organisé à Fréjus pour le dépôt de cette urne dans le musée à l'occasion de son inauguration, voir « L'inauguration du musée des Troupes de marines », *L'Ancre d'or. Bazeilles* n° 205, nov.-déc. 1981.

30. Gilles Aubagnac, *op. cit.*, p. 37 et suiv.

31. Voir André Thiéblemont, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », *Cultures et logiques militaires*, pp. 165-210.

sacré profane au religieux autour d'un objet devenu eucharistique, témoin du sacrifice célébré. Corps du Christ, corps du chasseur, du légionnaire, du colonial sacrifié !

Sur la première interrogation, une interprétation vient à l'esprit lorsque l'on considère la structure dramatique de ces trois combats au regard d'un principe dont l'expression est redondante depuis quelques dizaines d'années : « La mission est sacrée ! »

Mai 1995, Sarajevo. Les Casques bleus français se trouvent dans une aberrante situation d'interposition entre Bosno-Serbes et forces gouvernementales bosniaques. Un lieutenant des Troupes de marine commande un poste dont la mission est censée être de contrôler des armements serbes, un poste qui se trouve « incarcéré » dans le dispositif serbe, donc sous le contrôle des Serbes. Le 26 mai vers 14 heures, cet officier est capturé dans le contexte de ce que l'on a appelé la crise des otages³². Il est frappé à plusieurs reprises et menacé de mort. Il résiste. Tirs de roquette et de mortier sur le poste.... 17 h 15, il est amené devant le poste, un couteau sur la gorge. En cas de nouveau refus, il sera tué sur-le-champ et le poste totalement détruit.... 17 h 30 : il donne l'ordre de déposer les armes. Exécuter cette mission insensée ou sauver les miens ?

Dans un récent ouvrage, Claude Le Borgne aborde le sujet à propos de son expérience indochinoise. Notant que « la sacralisation de la mission allait de soi [...] dans nos guerres européennes où la défense du pays justifiait tous les sacrifices », il écrit : « Je vis très vite qu'ici, il n'en était pas de même. » Car il est des situations où le chef qui reçoit l'ordre sera porté, « en son for intérieur », à fixer quelques limites à son action. Il illustre son propos et il conclut que s'il est des circonstances où « le vaincre-ou-mourir impose sa loi », il en est d'autres où on peut être amené à mesurer ses efforts, « pour peu qu'on ne soit pas idiot, dans l'exécution d'une mission imprécise »³³.

De telles observations invitent à considérer le débat plus ou moins conscient d'un petit chef d'infanterie ou de cavalerie, lorsqu'il se trouve confronté à une situation paroxystique. Ce petit chef vit quotidiennement avec les hommes qu'il dirige. Il partage leurs épreuves. Est-il dépourvu d'humanité au point de ne pas avoir d'états d'âme ? Peut-être, en « son for intérieur », la question se pose-t-elle : l'enjeu vaut-il que je les contraigne à affronter un feu mortel ?

32. Sur cette crise et sur l'événement relaté, voir André Thiéblemont, *Expériences opérationnelles de l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, tome 1, Centre d'études en sciences sociales de la défense, 2001, pp. 74-80, consultable sur youscribe.com/catalogue/tous/savoirs/experiences-operationnelles-dans-l-armee-de-terre-unites-de-combat-2597666.

33. Claude Le Borgne, *Route de sables et de nuages*, Paris, Albin Michel, 2015, pp. 264-266.

Comment ne pas imaginer que des chefs d'exception, éprouvés à l'expérience répétée du combat, prévenants à l'égard de ceux qu'ils commandent, n'aient pas pressenti l'existence d'un tel débat parmi leurs jeunes chefs, parmi les combattants aussi : sauver ma peau, les miens, ou foncer ? Un débat obscur, inavouable. Alors, peut-être sans claire conscience, les commémorations des combats de Sidi Brahim, de Camerone, de Bazeilles auraient-elles pu être choisies pour célébrer, fédérer les Chasseurs, la Légion, la Coloniale, ou pour cultiver l'esprit de corps bien sûr, mais aussi parce que les héros de ces combats constituaient des modèles producteurs d'un mythe sacrificiel mobilisateur, susceptible de s'imposer à de jeunes chefs, à de jeunes combattants. Un mythe qui pèsera dans la balance, un mythe qui occultera ce qui se vit réellement dans certaines situations : la mission ou ma peau, celle des miens ? Sa puissance symbolique, intérieurisée, imposera le choix quasi mécanique de la mission.

Quant à la transformation de ces commémorations relativement intimes en gigantesques liturgies, elle ne peut être comprise sans mettre en perspective le « traditionalisme fondamental » qui travaille l'armée de terre depuis la fin de la guerre d'Algérie³⁴. La tradition, c'est ce qui va sans dire. « Le traditionalisme proprement dit apparaît le jour où, de l'intérieur de la tradition, est effectué un choix conscient en faveur de celle-ci³⁵. »

Il faut en effet prendre la mesure des effets de l'*aggiornamento* brutal qui travailla l'armée de terre au cours des années 1970, puis celle des incidences des processus successifs qui, s'échelonnant jusqu'aux années récentes, ont réduit son format et l'ont « civilisée » en cherchant à rationaliser ses modes d'organisation et de gestion à des fins économiques. Dans les secteurs traditionnels de l'armée de terre, ces changements rapides et cumulés ont été ressentis comme des atteintes à la spécificité d'une vocation combattante. D'où un faisceau de réactions identitaires³⁶ qui ont entretenu, voire radicalisé, les références à l'époque combattant : un traditionalisme de résistance face à des évolutions modernistes et gestionnaires de l'institution. Traditionalisme de résistance encore pour lutter contre la régression des grands mythes nationaux ou contre les poussées d'un individualisme appelant des raisonnements utilitaires, pour tenter de sauvegarder des attitudes et des états d'esprit transmis par tradition, dont les fondements seraient aujourd'hui « ébranlés ».

34. Voir sur ce thème, André Thiéblemont, « La culture de l'armée de terre à l'épreuve de la modernité », *Revue de la défense nationale* n° 733, octobre 2010.

35. Gabriel Gosselin, « Tradition et traditionalisme », *Revue française de sociologie*, vol. XVI, 1975, pp. 215-227 et 219-220.

36. Voir sur ce thème, André Thiéblemont, « Réveil identitaire dans l'armée de terre », *Inflexions* n° 12, 2009.

Sur ce fond de tableau, il faut sans doute considérer les menaces de dissolution qui pesèrent sur la Légion au cours des années 1960, celles que générèrent les réductions d'effectifs de l'armée de terre à partir des années 1980. L'instauration de puissantes liturgies théâtralisées autour de ces commémorations, auxquelles assiste parfois le ministre de la Défense, ne fut peut-être pas sans recherche d'influence politique, dans une lutte à la corde entre ces trois môles de corps d'élite que constituent les Chasseurs, la Légion et les Troupes de marine. « On ne touche pas au sacré » : tel aurait pu être le discours implicite tenu par ces cérémonies.

Enfin, comment ne pas s'interroger sur les incidences des nouveaux contextes d'engagements dépourvus d'un enjeu national vital ? Ils rendraient illégitimes de sacrifier des vies pour la mission. Un mois avant la crise des otages survenue en Bosnie évoquée plus haut, un commandant de bataillon écrivait dans son rapport de fin de mandat : « Le caractère sacré de la mission est une notion qu'il faut oublier ici³⁷. » Ne pas ramener de cercueils à la maison ! Telle est, encore aujourd'hui, la hantise de grands et de petits chefs. À terme, il peut y avoir danger de démobilisation du combattant. Alors, il ne suffit pas d'énoncer que la « mission est sacrée ». Notamment auprès des jeunes combattants, sa sacralité sera théâtralisée, la puissance du mythe et de la célébration seront durcies en leur donnant un caractère religieux. Dans les cryptes, les jeunes chasseurs, légionnaires, marsouins ou bigors de tout grade seront présentés à l'objet eucharistique. On attend qu'ils en soient impressionnés. Comme ils devront l'être, sous les armes sur l'esplanade du Pavillon du roi, devant la Voie sacrée, à Fréjus ou à Bazeilles, en participant à la célébration liturgique de combats mythiques offrant des modèles de sacrifice.

Quels sont les effets réels sur les combattants de tout grade ? On ne sait pas. Du moins, l'intention, consciente ou non, pourrait être là. Avec l'espérance que demain, si la situation se présente, chasseurs, légionnaires ou marsouins n'hésitent pas à « faire Sidi Brahim », à « faire Camerone », « à faire Bazeilles », comme leurs anciens ! ↗

³⁷. André Thiéblemont, *Expériences opérationnelles de l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, op. cit., p. 77.



YANN ANDRUÉTAN

JARDINS DE PIERRE : LE DEUIL DU SOLDAT

« Qu'est-ce qu'un bon film de guerre ?
Un film qui cultive la dignité et non qui pousse au voyeurisme »
Samuel Fuller (*The Big Red*)

Jardins de pierre (*Gardens of Stone*) occupe une place singulière dans l'œuvre de Francis Ford Coppola. Il fait figure de film mineur après les fresques épiques que sont *Apocalypse Now* (1979) et *Le Parrain* (1972), et demeure peu connu du grand public. Il occupe également une place singulière parmi les films de guerre : on n'y voit pas la guerre. Les seules scènes montrant le Vietnam sont des images tirées de reportages d'époque. *Jardins de pierre* est une sorte d'anti-*Apocalypse Now*. Coppola y renoue avec le ton des productions américaines des années 1950, qu'il avait contribué à enterrer, qui étaient marquées par une économie de moyens et de ton, ainsi que par un intérêt pour des unités petites et généralement peu glorieuses (*Ouragan sur le Caine*, *Côte 465*, *Attaque !*, *Permission jusqu'à l'aube...*). Le caractère épique avait été introduit par les grandes fresques historiques du milieu des années 1960, dont le meilleur exemple est *Le Jour le plus long* (1962). *Apocalypse Now* s'inscrit dans cette lignée, même si s'y ajoute une dimension métaphysique qui dépasse le simple film d'action. *Jardins de pierre* annonce également deux transformations majeures du genre : on peut à nouveau montrer des soldats sans faire une dénonciation systématique de la guerre et même montrer des militaires de carrière humains. Après la vague de contestation des années 1970, le film de Coppola entame la période de guérison.



Le film

Tiré du roman éponyme de Nicholas Proffitt, reporter de guerre et écrivain – il a couvert la chute de Saigon et les débuts de la guerre civile à Beyrouth –, *Jardins de pierre* sort sur les écrans en 1987 aux États-Unis et l'année suivante en France. Il reçoit un bon accueil de la critique et des vétérans américains. Mais c'est un échec au box office. Les acteurs principaux, bien que connus du public, ne sont pas des stars.

James Caan, qui a joué dans *Le Parrain*, et le truculent James Earl Jones¹, grand second rôle du cinéma américain, incarnent des sous-officiers servant au 3^e régiment d'infanterie basé à Arlington. Anjelica Huston, elle, campe une journaliste pacifiste travaillant au *Washington Post* qui tombe amoureuse de James Caan. Voilà pour les plus connus. Les autres sont des acteurs mineurs, à l'exception de Lawrence Fishburne, qui a joué dans *Apocalypse Now*.

Le film se déroule sur une année et dans un même lieu : le cimetière national d'Arlington. Le sergent² Hazard (James Caan) est un vétéran des guerres de Corée et du Vietnam, comme son camarade Goody (James Earl Jones). Tous deux sont cantonnés à Washington, au bataillon de parade en charge de rendre les honneurs à Arlington. Ils ont sous leurs ordres de jeunes recrues qui officient aux innombrables enterrements de soldats tombés au Vietnam. Le spectateur apprend dès les premières minutes du film que Hazard veut être muté afin de pouvoir former au mieux les jeunes recrues qui partent au Vietnam. Il est prêt à tout pour arriver à ses fins. Sa démarche n'est pas animée par le patriotisme ou le désir de vaincre, mais, il le répétera d'ailleurs plusieurs fois, par le désir de sauver le maximum de vies. C'est un personnage atypique, qui ne correspond pas à l'archétype du sous-officier d'infanterie américain. Il est cultivé, prévenant avec les femmes, son discours est policé. Il s'oppose presque en tout à une autre figure du sous-officier au cinéma, celle de Highway dans *Le Maître de guerre* de Clint Eastwood sorti l'année précédente³.

Arrive au régiment un jeune soldat, Jackie Willow (D.B. Sweeney), fils d'un vieil ami de Hazard, comme lui vétéran de la Corée où ils se sont rencontrés. Tout les oppose. Willow est un idéaliste persuadé que la guerre au Vietnam est juste ; il ne rêve que de combats et de médailles. Hazard est un cynique, qui sait que cette guerre n'est pas comme les autres. Il va cependant prendre la jeune recrue sous son aile jusqu'à devenir un second père. On les voit s'influencer mutuellement, s'humaniser. Willow devient le successeur symbolique du sergent qui, lui, s'accorde le temps de vivre une histoire d'amour avec une journaliste violemment opposée à la guerre. Devenu officier, Willow part pour le Vietnam où, désabusé, il est tué peu de temps avant la date de son retour au pays, au désespoir du sergent Hazard.

Jardins de pierre est un film sur le deuil. Il en expose trois formes de façon successive : le deuil personnel, qui touche tous les personnages,

1. Le méchant dans *Conan* de John Milius et la voix de Dark Vador, il faut noter que c'est un ancien officier qui a failli partir en Corée, à l'instar d'autres acteurs de sa génération tel Clint Eastwood.

2. Sergent est à entendre dans son sens américain, qui correspondrait à adjudant en France.

3. Il est intéressant néanmoins de comparer ces deux films et ces deux personnages à la fois semblables et très éloignés, mais qui cherchent tous deux à éviter que leurs hommes ne meurent en les formant au mieux.

le deuil d'une époque incarnée par les vétérans de la guerre de Corée, et le deuil d'une nation qui perd une guerre et doit remiser son idéal d'invincibilité. Il faut y ajouter un deuil supplémentaire, qui donne une résonance personnelle à cette œuvre : Coppola a perdu son fils peu avant le début du tournage.

Arlington

Le cimetière national d'Arlington est à la fois un décor et un personnage à part entière du film. Coppola a pu tourner dans le lieu même avec comme figurants les fantassins du régiment de parade. *Jardins de pierre* ne peut exister sans ce lieu et son histoire.

Arlington est unique. C'est un lieu de mémoire et d'expiation, mais aussi un lieu d'hommage : tout militaire américain mort au combat ou ayant participé à une campagne peut demander à y être enterré. À ce jour, deux cent quatre-vingt-dix mille y reposent.

À la fin de la guerre de sécession (1861-1865), jusqu'à présent le conflit le plus meurtrier de l'histoire américaine, le Congrès décida qu'il fallait un endroit où enterrer les soldats morts au combat. Son choix se porta sur la propriété familiale de l'épouse du général Lee, le général félon qui avait préféré la fidélité à la Virginie plutôt qu'à l'Union. Cette propriété située sur une colline, sur la rive du Potomac faisant face à Washington DC. Arlington domine donc Washington et le fameux Mall bordé de musées et de monuments commémoratifs, dont le Wall, où sont inscrits les noms de tous les soldats morts au Vietnam. S'y trouvent quelques monuments célèbres : tombes des soldats inconnus⁴, monument d'Iwo Jima, sépultures de JFK et Jacqueline Kennedy, du célèbre « pappy » Boyington⁵, de Pierre Charles L'Enfant, l'architecte de Washington, d'Audie Murphy, l'homme le plus décoré de la Seconde Guerre mondiale, ou du général Eisenhower, mais aussi de Glenn Miller, Dashiell Hammett et Lee Marvin.

Arlington est aussi un lieu où on vient se promener en famille. C'est un endroit calme, propice à la méditation ou au recueillement. Le cimetière est comme un avertissement pour ceux qui gouvernent plus bas. On ne serait pas surpris d'y lire à la sortie : « Passant, va dire à Lacédémone qu'ici nous sommes morts pour obéir à ses lois⁶. »

4. Il y a une tombe au soldat inconnu pour chacun des conflits du XX^e siècle.

5. Gregory Boyington, pilote de chasse du corps des Marines, titulaire de vingt-huit victoires homologuées, a été immortalisé dans les années 1970 par la célèbre série télévisée *Les Têtes brûlées*.

6. Cette phrase a été gravée par Simonide de Céos au sommet du mont qui surplombe la plaine des Thermopyles où s'affrontèrent Grecs et Perses en 480 av. J.-C.

■ Le jeune homme et la mort

Jardins de pierre est un film de guerre où la mort réelle est absente⁷. Aucune mort violente, aucune agonie. Ce qui s'expose, c'est une représentation profondément anthropologique de tout ce qui entoure la mort. Coppola montre comment les êtres humains font entrer dans le champ du symbolique, notamment par les rituels, ce qui est à la fois de la finitude humaine, des émotions et de l'ineffable.

Le deuil est au cœur du fonctionnement psychique des êtres humains. Mais pas seulement : on observe chez beaucoup de mammifères l'apparition d'une souffrance manifeste, lorsqu'ils sont séparés de leurs petits par exemple. Il suffit pour s'en convaincre d'observer une chatte à qui on enlève sa portée. Les miaulements, la recherche active des chatons sont souvent poignants. Puis, progressivement, ces comportements disparaissent et l'animal agit comme avant. L'explication du conditionnement biologique primaire est évidente : le cerveau est en quelque sorte « programmé » pour qu'un lien s'établisse avec les petits et oblige la mère à s'en occuper, et il conserve la trace de ce lien. Le deuil est l'expression du processus de transfert, cette trace mnésique d'une zone de la mémoire vers une autre. Pour d'autres mammifères, le deuil est plus évident. Ainsi, chez les grands singes et les chimpanzés, les chercheurs ont observé des comportements pouvant passer pour un deuil ou *a minima* un souci du cadavre. Plus étonnant encore, les éléphants semblent reconnaître les ossements de leurs congénères et y porter une certaine attention. L'intensité du deuil, la souffrance secondaire à la perte d'un proche seraient donc liées au fait que, comme les grands singes, ou même les éléphants, les humains sont des animaux sociaux.

Le deuil hante le sergent Hazard. La mort est présente autour de lui : la sienne d'abord, lui qui a survécu aux terribles combats de Corée, celle de ses hommes, qu'il n'évoque qu'une seule fois au début du film, et enfin celle de sa fonction – il sait qu'il appartient à une génération à la fois dépassée et perdue : dépassée parce qu'il est déjà un vétéran, perdue parce que la première guerre à laquelle il a participé est oubliée et la seconde est en passe d'être un échec. Son chef lui dit d'ailleurs dans un moment de colère qu'il n'est là que pour exhiber ses décorations.

Le deuil peut avoir deux destinées : se résoudre ou se compliquer. Dans le premier cas, l'individu a intégré la perte et peut à nouveau fonctionner dans son environnement de manière satisfaisante. Dans le second, il demeure endeuillé comme s'il ne pouvait se résoudre à

7. La mort réelle fait une irruption à la fin de la première moitié du film quand Willow apprend le décès de son père.

la perte. Comme me le disait un de mes patients : l'absence est aussi une présence. La perte, l'oubli, même partiels, ne sont pas acceptables. Pour Hazard, la résolution du deuil passe par la rédemption : soit en sauvant des vies, soit en se sacrifiant lui-même, ce qu'il fera finalement.

¶ Le soldat et la mort

La mort d'un soldat au combat n'est pas privée. Il tombe pour son pays qui, en retour, lui assure qu'il ne sera pas oublié. Son sacrifice ne doit pas amener à une *damnatio memoriae* – à l'époque romaine, les proscrits voyaient leur nom effacé des monuments. C'est en partie le sens des rites laïcs qui entourent la mort des combattants en opération : que celle-ci devienne un deuil collectif. *Jardins de pierre* montre comment le rite envahit le deuil, comment il devient le deuil. L'émotion n'est d'ailleurs présente que chez les proches du défunt. Les militaires présents ne sont que les instruments d'un rite bien particulier et aussi ancien que Sapiens : le rite funéraire.

Qu'est-ce qu'un rite ? Une répétition signifiante pour les participants, mais non pour les spectateurs étrangers. Il ouvre sur un temps particulier, bien identifié par Mircea Eliade comme étant celui du sacré. La répétition crée une permanence et une continuité avec l'acte originaire. Le rite lie les participants à l'acte et à ce qu'il doit rappeler (d'où le lien étymologique avec le terme religion).

Pour la plupart des paléoanthropologues, l'apparition de tombes où les morts sont placés avec soin, souvent dans une position foetale et entourés d'objets, montre l'apparition chez Néandertal et Sapiens d'une pensée symbolique et d'un imaginaire où la mort, la séparation et le deuil prennent une place bien particulière. Les rites funéraires ont une importance fondamentale dans l'anthropologie parce qu'ils sont souvent ce qu'il y a de plus accessibles dans l'histoire des cultures où l'écriture n'existe pas encore. Nous ignorons les autres rituels qui, sans doute, accompagnaient la vie de nos lointains ancêtres. Nous savons néanmoins que ces tombes sont anciennes : à ce jour, la plus ancienne sépulture volontaire retrouvée est vieille de près de cent mille ans !

Plus près de nous, on connaît assez bien les rites funéraires entourant les personnages importants de l'Antiquité, notamment les guerriers. *L'Iliade* consacre de nombreuses pages aux rites consacrés à la mort d'un héros, en particulier celle de Patrocle. Les cultures guerrières semblent avoir apporté un soin tout particulier aux sépultures et probablement aux rites funéraires des soldats. Ces sites sont d'ailleurs des sources archéologiques incomparables pour la

connaissance des armes de ces époques. En Europe, il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour voir apparaître l'idée de rites funéraires collectifs qui culmineront après la Première Guerre mondiale. Il faut y voir sans doute l'intersection de plusieurs phénomènes : la notion de peuple en armes pour qui le deuil devient national, l'émergence de l'individu au sens moderne, comme celle de l'idée de reconnaissance qui devient aussi un enjeu politique.

Coppola consacre de nombreuses scènes à l'exposition des rites funéraires à Arlington : le spectateur assiste à l'ensemble des funérailles. Il serait fastidieux de tout décrire. Je me contenterai de souligner l'extrême ritualisation qui ne laisse place à aucune improvisation. Chaque geste, chaque mouvement, chaque posture, chaque parole sont précis. On a l'impression d'avoir affaire à des robots engoncés dans des uniformes de parade. Il faut également souligner le caractère artificiel de ce rituel. Certes, tous les rites sont des constructions, mais certains sont nés de pratiques anciennes. Ainsi la présentation des couleurs date de l'époque où il était fondamental que les jeunes recrues puissent reconnaître celles de leur unité dans la bataille. Le rituel d'Arlington est particulièrement rigide et donne l'impression d'un ballet géométrique rigoureux. C'est aussi un rite sans histoire. Il ne renvoie pas à des pratiques qui sont devenues des traditions et par glissement se sont intégrées au rite.

Ce rituel est tellement rigide qu'il en devient absurde. La démonstration de cette absurdité est faite par l'inspection que mène Goody dans les baraquements, en gants blancs, traquant la poussière dans les endroits les plus incongrus, allant jusqu'à vérifier dans les coffres des soldats si tout y est parfaitement rangé. L'adjudant n'est pas dupe, puisqu'il accomplit cette tâche avec une certaine ironie et beaucoup de truculence. Néanmoins, on peut légitimement s'interroger sur l'utilité de cette inspection. Est-ce une façon de souligner l'inadaptation de l'US Army aux nouveaux enjeux de la guerre ou d'insister sur le contrôle total sur les individus jusque dans les détails intimes (sous-vêtements réglementaires), comme le fera l'année suivante Stanley Kubrick dans *Full Metal Jacket* ?

Exposer l'absurdité du rite amène à s'interroger sur la valeur politique de ces morts : sont-elles utiles ? Le rite de funérailles n'a de valeur que si ces soldats ne sont pas tombés pour rien. C'est la question lancinante mais *sotto voce* du film. Hazard est persuadé que la guerre est inutile parce qu'on n'applique pas les bonnes méthodes. Mais il reste profondément loyal à l'armée, comme le montre la violente altercation avec un opposant.

À deux moments seulement du film le rituel est perturbé. Le premier expose les commentaires de fantassins bien peu respectueux,

désacralisant tout le rite qui constitue pour eux une corvée. Le second est le plus émouvant. Lors de l'enterrement de Willow, une cornemuse sonne, rappelant ses origines écossaises et apportant la mélancolie propre à l'air joué. En imposant cette musique, Hazard réintroduit de l'émotion dans le rite qui, ainsi, se réhumanise et vient rappeler que chaque tombe est la marque de ce qui fut un frère humain. Il n'y a pas de soldats inconnus au Vietnam, comme le rappelle Hazard. Le Wall, ou Vietnam Veterans Memorial, a été édifié, après quelques polémiques, en 1982. Le nom des presque soixante mille soldats américains morts durant ce conflit y sont inscrits. Il n'y a pas de soldats inconnus, ce qui alimentera d'ailleurs la rumeur que les MIA (*missing in action*) sont en fait toujours prisonniers... Coppola use donc de la scénographie du rite d'Arlington réglée dans ses moindres détails pour finalement la détourner à son profit.

L'officier et la mort

Celui qui commande des hommes au combat s'expose à la terrible responsabilité de les envoyer parfois à la mort. *Jardins de pierre* aborde aussi cette thématique. Il y a dans ce film une dimension très symbolique et rarement évoquée dans les analyses qui lui sont consacrées comme dans les critiques qui lui ont été faites : il s'agit d'un film initiatique. En assumant la fonction de père adoptif (coutume répandue en Occident au Haut Moyen Âge), en le formant au métier des armes, Hazard est l'initiateur de Willow. Il en fait un soldat accompli ; le sous-officier qui le secondera au Vietnam n'aura pas grand-chose à lui apprendre⁸.

Les séquences qui suivent sont chargées d'émotion. Willow s'y humanise et mûrit. Il n'est plus le gamin du début du film, idéaliste persuadé de la puissance de son pays et de la justesse de la guerre. Il n'est plus le post adolescent qui séduit maladroitement sa future femme. La guerre se dévoile à travers ses lettres que son épouse lit à leurs amis réunis pour un repas. Il déplore l'idée d'avoir à perdre ses hommes. Il découvre cette responsabilité à laquelle il n'était pas préparé et qui fait écho à une séquence au début du film où Hazard lui assène la seule réalité de la guerre : celle de voir ses hommes mourir.

Finalement, le lieutenant Willow meurt au combat. Hazard l'apprend par un message officiel annonçant les prochains enterrements à Arlington. Coppola tente de démontrer sans doute que l'Amérique

^{8.} Le couple jeune lieutenant/sous-officier ancien et expérimenté est devenu un stéréotype des films de guerre américains et Coppola en joue ici. Néanmoins, c'était aussi une réalité.

ne pouvait, quoi qu'elle fasse, gagner cette guerre. La mort de Willow, celui qui devait être un héros, est d'autant plus absurde que celui qui devient un héros est parmi ses camarades celui qui était le plus piètre des fantassins du régiment de parade. Tout au long du film, il fonctionne comme un ressort comique, le clown de l'unité que Willow prend sous son aile jusqu'au moment où il est muté au Vietnam. Il se voit d'ailleurs décerner la plus prestigieuse décoration américaine : la médaille d'honneur du Congrès.

Le projet de Hazard est finalement un échec : il ne peut sauver personne ni inspirer un héros. Faire la guerre, c'est accepter l'idée, quand bien même elle est fantasmatique, de mourir, de voir mourir ses hommes et de voir mourir l'ennemi. Avec anticipation, Coppola montre que la recherche du zéro mort est une illusion. Vouloir sauver le maximum d'hommes est une illusion, car la mort d'un seul est déjà un échec. La conclusion de *Jardins de pierre* est finalement amère et désespérante : quoi que l'on fasse, on ne peut échapper au destin d'Hector et d'Achille. Tous les guerriers meurent, les plus honorables comme les plus terribles.

Contestation, deuil et guérison

Seulement dix ans séparent *Go tell the Spartans*⁹ de *Jardins de pierre*. Seulement dix ans pour passer de la contestation à une tentative d'explication et de guérison. Dans les années 1970, les cinéastes dénonçaient l'engagement américain au Vietnam et la guerre elle-même. Tous les films de cette période recelaient une part de pacifisme ou soulignaient l'absurdité de ce conflit. De *The Boys of Company C* à *Platoon*, en passant par *Coming Home*, tous étaient des critiques acerbes qui adoptaient le point de vue du simple soldat. À l'exception des *Bérets verts*¹⁰, involontairement culte, un film de guerre se devait d'être pacifiste et/ou antimilitariste. Avec les années 1980 est venu le temps où les cinéastes ont pu évoquer la guerre du Vietnam sans en faire une critique systématique et même confronter les points de vue. Il faut voir là l'évolution naturelle du public alors travaillé par une communication plus patriote : ce sont les années Reagan. C'est l'époque où les vétérans commencent à faire l'objet d'une certaine considération, notamment par la reconnaissance du syndrome post

9. *Le Merdier* de Ted Post, avec notamment Burt Lancaster, sorti en 1978 et éclipsé par *Apocalypse Now*, mais qui reste une référence malgré le peu de moyens.

10. En 1968, John Wayne reçoit le soutien du Pentagone pour réaliser un film sur le Vietnam. Il y accumule les stéréotypes et les *Bérets verts* a même le curieux privilège d'être considéré comme l'un des plus mauvais films de guerre.

traumatique. Avec une série comme *Tour of Duty*¹¹, la télévision participe elle aussi à la transformation de l'opinion publique. Et en 2002, le film *We Were Soldiers*¹², outrageusement patriote, soldera toute la période précédente.

Jardins de pierre est le premier film de la guérison. Coppola boucle le cycle qu'il avait commencé avec *Apocalypse Now* en complétant/opposant ses deux films. Willard et Kurtz incarnent la déshumanisation secondaire à la violence (ce que Kubrick illustrera dans *Full Metal Jacket*) ; Hazard, Goody et Willow réintroduisent au contraire de l'humanité. *Apocalypse Now* montre comment la guerre déshumanise (les hypnotiques monologues de Kurtz) alors que *Jardins de pierre* l'humanise. Le nombre de morts ne signifie rien, car chacun était un être humain. C'est peut-être le sens poétique du titre : chaque pierre semée signale un soldat qui ne doit pas devenir inconnu.

En illustrant les deuils, Coppola annonce sans doute la conclusion du deuil de ce conflit. L'histoire d'amour improbable entre Hazard et la journaliste du *Washington Post* en est d'ailleurs un des symboles. Le message pourrait passer pour niais : au-delà des divergences d'opinions, l'amour permet la réconciliation de l'Amérique avec elle-même.

La conclusion du film peut passer pour lourdement symbolique : la boucle est bouclée, ce qui avait commencé à Arlington y finit. Mais Coppola laisse penser que Hazard va repartir au Vietnam. En reviendra-t-il ? J'en doute. Avec Goody Nelson, comme ils aiment à le rappeler lorsqu'ils portent un toast, ils sont les derniers de leur race. Ils ont connu la Corée, la guerre oubliée, et le Vietnam, la guerre perdue. Ils sont de cette génération de soldats qui n'aura connu que des échecs.

Le cérémonial d'Arlington insuffle un peu de grandeur. Il montre la reconnaissance de la nation envers les soldats morts au combat. Willow a choisi son destin comme Hazard décide librement de repartir au Vietnam. Il y a du Wilsdorf¹³ en lui, qui le pousse à expier cette mort et toutes les autres. En 1982, *Rambo* laisse entendre que l'Amérique avait laissé tomber ses vétérans. *Jardins de Pierre* les réintègre parmi ses héros.

Au-delà des aspects proprement politiques, *Jardins de pierre* est le signe que le processus de deuil de cette guerre s'achève à la fin des années 1980. Les derniers grands films sur le Vietnam sont d'ailleurs réalisés dans ces années-là. Ceux de la décennie suivante préféreront la Seconde Guerre mondiale (*Saving Private Ryan* en 1998 ou *The Thin*

11. Série américaine diffusée entre 1987 et 1990, et en France entre 1988 et 1991.

12. Film de Randall Wallace, 2002.

13. Personnage central des films de Schoendoerffer que l'on croise dans la 31^{ère} Section et le *Crabe-Tambour*.

Red Line en 1999). Après le deuil vient la résilience. L'Amérique peut examiner ce conflit, les vétérans dire sans honte qu'ils sont allés au Vietnam et les opposants à la guerre les plus radicaux, comme Jane Fonda¹⁴, finissent par faire des excuses à l'Amérique entière.

La conclusion du deuil est l'oubli. Un oubli nécessaire à la vie. Néanmoins il ne s'agit pas d'une amnésie. Le souvenir est là, en deçà de la conscience, attendant d'être rappelé par un détail. C'est en cela qu'il ne peut y avoir de devoir de mémoire, car c'est une façon de rendre le deuil permanent. Il faut laisser la mémoire à l'Histoire. Mais il faut un devoir de reconnaissance.

Paul Ricœur affirme que ce qui fonde notre identité et fait de l'homme un être capable, c'est la capacité à promettre. En effet, une promesse engage celui qui la fait au-delà du temps et des changements qui l'affectent. L'honneur est une forme de promesse. Comme valeur, elle implique, quelles que soient les circonstances, que l'individu adopte un certain comportement même s'il se trouve en contradiction avec ses opinions ou les circonstances.

En rendant public le deuil de ses soldats, en l'inscrivant même en lettres d'or sur des monuments, une nation fait une promesse : vous ne serez pas oubliés. Cette promesse implique que ces combattants, malgré les alternances politiques, les vicissitudes de l'histoire et même la critique de leur action, soient reconnus dans leur mort. Il faut faire mentir Aragon :

« Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places
Déjà le souvenir de vos amours s'efface
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri. » 

^{14.} Jane Fonda, activement engagée contre la guerre, fut filmée en 1972 à Hanoï félicitant des servants d'une batterie de DCA qui tirait sur les bombardiers américains.

BÉATRIX PAU

LE BALLET DES MORTS

Le 2 mai 1922, en provenance de Marseille, arriva à Montpellier le corps de Jean Marius Guittard, un caporal, adjudant major au 227^e RI, décédé de blessures de guerre à l'hôpital temporaire de Florina en Grèce, qu'avait réclamé sa veuve. Il fut définitivement inhumé dans le cimetière communal d'Agde.

Durant la Grande Guerre, la mort du soldat franchit un seuil quantitatif jusqu'alors inégalé. Elle changea de visage, devint de plus en plus violente, faisant de cette hécatombe un véritable carnage. Elle ne mit plus un terme à la vie du combattant ; elle le mutila, l'anéantit et le fit disparaître à jamais. Le décès du soldat acquit alors une valeur exceptionnelle qui se marqua, à compter de la loi du 29 décembre 1915, par la généralisation des sépultures individuelles et la création des cimetières militaires¹. L'attachement aux corps ne s'arrêta pas là. Dès les premiers jours du conflit, les autorités civiles et militaires reçurent des demandes de restitution de ces dépouilles. Ces requêtes s'amplifièrent à la cessation des combats. « Sujet d'anthropologie historique lié à l'évolution des comportements sociaux, le transfert des corps est l'aboutissement d'une réflexion sur la matérialité de la mort du soldat accompagné d'une affirmation du devoir de mémoire². » En quoi ce retour des défunts dépassa-t-il la sphère privée pour devenir une affaire d'État ? Interdite entre le 19 novembre 1914 et le 31 juillet 1920, la démobilisation des militaires et marins tombés au champ d'honneur fut finalement autorisée et orchestrée par l'État. À la démobilisation des vivants succéda donc celle des morts, donnant lieu à un véritable ballet.

Vouloir le corps

Laconiques, redoutés par les familles, les avis officiels de décès rendirent la mort du soldat mystérieuse, énigmatique. Ils plongèrent les proches dans un deuil inachevé. Le besoin de connaître le lieu de sépulture de l'être cher, de faire entretenir la tombe, mais aussi la quête du corps et le besoin de l'inhumer dans le caveau familial aux côtés des siens est donc à replacer dans le processus de deuil,

1. Pour de plus amples informations sur cette démobilisation des morts, se référer à Béatrix Pau, *Le Ballet des morts. État, armée, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, Vuibert, 2016.

2. Jean-Charles Jauffret « La question du transfert des corps 1915-1934 », in Sylvie Caucanas et Rémy Cazals (éd.), *Traces 14-18*, Carcassonne, Les Audois, 1997, pp. 134-135.

celui-ci étant l'état affectif douloureux provoqué par la mort d'un être aimé, mais aussi le temps qui suit cette disparition, période codifiée dès l'Antiquité par les différentes sociétés humaines³. Au début du XX^e siècle, il était défini par quatre temps clés : l'oblation, la séparation, l'intégration et la commémoration⁴. Or, en raison de l'absence des restes mortels laissés sur les champs de bataille, les deuils de guerre revêtirent une dimension particulière lors de ce premier conflit mondial.

Le 25 août 1914, le commandant Gaixet du recrutement d'Annecy apprit le décès de son fils, Pierre, du 2^e régiment de dragons à Rozelieures (Meurthe-et-Moselle). La dépouille fut inhumée au cimetière de Bainville-aux-Miroirs, et le père demanda l'autorisation de l'exhumer et de la transporter à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Il obtint les autorisations civiles et militaires nécessaires, mais ne put le faire immédiatement. Quand il voulut procéder au transfert, dans la deuxième quinzaine du mois de novembre 1914, la place de Nancy refusa, conformément à la note de Joffre du 19 courant⁵. Le père ne put accomplir son voeu : la législation avait changé dans la zone des armées. En effet, du 2 août au 19 novembre 1914 aucune loi ne réglait la restitution des corps des hommes morts au combat. De ce fait, soumises aux décisions des autorités civiles et militaires, certaines familles purent obtenir satisfaction alors que d'autres se virent signifier un refus. Le 19 novembre 1914, le général Joffre clarifia la situation en interdisant toute exhumation et tout transport de corps dans la zone des armées pour des raisons d'ordre moral, sanitaire et matériel. En revanche, le transport des corps des soldats décédés dans la zone de l'intérieur, à la charge des familles, fut autorisé dans le respect de la législation funéraire. Ainsi, en 1918, vingt-huit cadavres de poilus morts à l'hôpital quittèrent Aurillac à la demande de leurs familles afin d'être inhumés dans le caveau familial.

Malgré cette double législation, le ministre de la Guerre français insista tout au long du conflit sur le fait qu'aucune entorse ne devait être faite à l'interdiction de transporter des corps dans la zone des armées. En septembre 1918, Philippe Pétain, général commandant en chef, se félicitait d'ailleurs qu'aucune autorisation exceptionnelle n'eût été accordée, soit par le gouvernement soit par le grand quartier général (GQG), depuis le 19 novembre 1914. C'était oublier Bruno et Constant Garibaldi... Les 6 et 12 janvier 1915, les deux petits-fils

3. Marie-Frédérique Bacqué, Michel Hanus, *Le Deuil*, Paris, PUF, « Que -sais-je ? », 2000, p. 20.

4. Louis-Vincent Thomas, *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1986; *La Mort*, Paris, PUF, « Que -sais-je ? », 2003, pp. 91-101 ; Marie-Frédérique Bacqué (éd.), *Mourir aujourd'hui. Les nouveaux rites funéraires*, Paris, Odile Jacob, « Opus », 1997.

5. Télégramme n° 0354 -74-28 reçu au grand quartier général (GQG) le 28 novembre 1914 (16 N 2516, SHD).

de l'illustre Giuseppe Garibaldi furent enterrés à Rome en grande pompe. Décédés dans la forêt de l'Argonne quelques jours auparavant, la France, pour des raisons diplomatiques, avait accordé à la famille la restitution de leurs corps.

L'interdiction d'exhumer et de transporter des corps dans la zone des armées fut acceptée par les familles. La mesure, liée aux circonstances exceptionnelles de la guerre, était présentée comme temporaire. En novembre 1918, la guerre terminée, les champs de bataille ressemblaient à des paysages lunaires. La France pansa ses plaies, compta et enterra ses fils disparus. Le bilan était lourd et la tâche immense. Au bout de quatre ans de combats, tout était à refaire en matière d'inhumation. Le nettoyage des champs de bataille (recherche, identification, mise en bière, inhumation des restes mortels) s'imposait. L'État maintint donc l'interdiction de restituer les corps, provoquant au sein des communautés en deuil incompréhension, mécontentement et mobilisation en faveur d'une restitution gratuite.

Se posa alors très vite la question de la propriété des corps. Appartenaient-ils à l'État ou aux familles ? Pour ces dernières, la chose était claire : « La place de nos glorieux combattants n'est pas là-bas, à l'endroit où ils sont tombés, mais près des leurs, dans le cimetière de leur pays d'origine. Du jour où ils ont été frappés, ils ont cessé d'être soldats. De ce jour-là, ils appartiennent de nouveau à leurs familles, qui n'ont besoin de personne pour assurer une sépulture et se charger du culte sacré de leur mémoire⁶. » La position du gouvernement était tout autre : les militaires morts dans l'exercice de leurs fonctions étaient toujours sous la responsabilité du ministère de la Guerre qui statuait de leur sort. Refusant cette décision, bon nombre de parents dérogèrent à la loi et exhumèrent clandestinement les dépouilles de leur proche. Tous les moyens étaient bons, y compris les violations de sépultures militaires qui furent nombreuses dans les années 1919-1920.

Le mécontentement des parents fut relayé par la presse, par des associations ainsi que des élus et généra une véritable campagne en faveur de la restitution des corps. Le débat gagna les rangs de l'Hémicycle. Le mois d'avril 1920 marqua un tournant important : le futur transfert des corps des soldats américains, autorisé par la République française, les nombreuses violations de sépultures et le mécontentement croissant des familles conduisirent le gouvernement à démobiliser les morts.

À mesure exceptionnelle, procédure exceptionnelle. Après des années d'opposition officielle à toute restitution des corps,

6. *L'AFC*, août 1919, p. 1.

l'article 106 de la loi de finances du 31 juillet 1920 accorda aux familles qui en feraient la demande le droit de transférer, aux frais de l'État, les dépouilles des « morts pour la France ». Dès le 1^{er} septembre 1920, sans attendre la publication du décret d'application, le service de l'état civil, des successions et des sépultures du ministère des Pensions envoya une circulaire aux préfets leur expliquant, dans les grandes lignes, le fonctionnement des opérations⁷. Le décret du 28 septembre 1920 orchestra l'ensemble. Là encore, cette mesure d'urgence souligne la célérité inhabituelle des services publics et l'importance, tant dans l'idée que dans son application, de cette tâche nationale.

¶ Une organisation rigoureuse

Comme pour la mobilisation générale, la démobilisation des morts ne put se faire que grâce à une organisation rigoureuse. Les familles eurent à remplir un formulaire de demande de restitution à la charge de l'État (à renvoyer pour le 15 février 1921), et les opérations d'exhumation, de mise en bière et de transport des corps se firent méthodiquement, par zones elles-mêmes subdivisées.

Les premiers corps exhumés et restitués furent ceux qui avaient été inhumés dans les neuf zones de champ de bataille, l'ancienne zone des armées. Les opérations débutèrent en janvier 1921. Ne pouvant accomplir la totalité de cette ample, délicate et noble tâche, le service de la restitution des corps rattaché au ministère des Pensions choisit de faire appel à des entreprises privées au moyen d'adjudications et de marchés de gré à gré⁸. Il fut fréquent qu'une même entreprise emportât plusieurs adjudications, d'où un nombre réduit d'entrepreneurs. Dès lors, trois ans durant, des trains spéciaux quittèrent régulièrement les deux gares régulatrices, Creil (Oise) et Brienne-le-Château (Aube), afin de rendre les morts réclamés par leurs proches, quelle que fût la commune de dernière destination. Fréquence et importance des convois varièrent en fonction de l'avancement des travaux d'exhumation, du nombre de corps à restituer et du délai d'acheminement des cercueils. Un train spécial était formé chaque fois que le dépotoire mortuaire de la gare régulatrice contenait un nombre de cercueils suffisant à destination d'une même région de corps d'armée ou de deux régions voisines.

7. Circulaire n° 6572/y du service de l'état civil, des successions et des sépultures militaires du ministère des Pensions au préfet de l'Hérault, 1^{er} septembre 1920 (4 MP 426, ADH).

8. Béatrix Pau-Heyriès, « Le marché des cercueils après-guerre. 1918-1924 », *Revue historique des armées* n° 224, 2001, pp. 65-80.

L'organisation de ces convois, qui ne s'arrêta que pour les trêves estivales, s'estompa au cours de 1922 pour s'achever en 1923 en wagons isolés. Commença alors le transfert des corps des militaires, marins et victimes civiles inhumés dans les départements de l'ancienne zone de l'intérieur. En raison du nombre inférieur des corps et de leur dissémination, la restitution fut moins bien orchestrée. Aucune gare régulatrice ne fut définie et les cercueils furent acheminés par wagons individuels directement vers les gares départementales de dernière destination. L'État recourut une nouvelle fois à des entreprises privées, mais, entre le 18 avril et le 12 mai 1922, de nombreux incidents survinrent, notamment dans les cimetières de la région parisienne. Les opérations furent interrompues et les marchés annulés. Trois entrepreneurs, Barrois, Delcuze et Perret, qui avaient déjà opéré dans l'ancienne zone des armées, obtinrent de nouveaux contrats. La restitution des corps reprit et, au cours du second semestre de 1922, une multitude de cercueils parcourut l'ensemble du territoire national.

La démobilisation des morts inhumés à l'arrière s'égrena jusque dans les premiers mois de 1923. Elle fut alors relayée par le retour des poilus tombés sur des théâtres d'opérations lointains et enterrés à l'étranger, en Italie, en Orient ou encore en Allemagne. Malgré les articles 225 et 226 du traité de Versailles, le rapatriement de ces dépouilles fut soumis à la volonté du pays d'inhumation, qui devait officiellement donner son approbation à ces transferts et passer un accord (pour les modalités de translation) avec le pays demandeur. Comme pour les anciennes zones des armées et de l'intérieur, le gouvernement fit appel à des entrepreneurs privés et choisit les mêmes adjudicataires. Marseille fut désignée gare régulatrice, notamment pour la restitution des morts de l'armée d'Orient (soit un total de cinq mille sept cent quatre corps).

L'ultime étape, la plus complexe et la plus longue, fut celle du retour des prisonniers de guerre inhumés en Allemagne. Après leur avoir accordé la mention « mort pour la France » le 22 février 1922, le gouvernement officialisa le 2 septembre 1922 leur rapatriement en France, qu'ils fussent demandés ou non par leurs proches. Sarrebourg fut choisie comme gare régulatrice, mais aussi comme lieu d'inhumation définitive des corps non réclamés⁹. Un choix symbolique : annexée par l'Empire allemand en 1871, la ville fut rendue à la France en 1918. En raison des tensions franco-allemandes, la restitution de ces corps se déroula en trois temps. La première phase fut interrompue dans le courant de l'année 1923 suite à l'occupation

9. Au total, treize mille deux cent soixante-cinq corps identifiés furent inhumés dans des tombes individuelles au cimetière national de Sarrebourg, tandis que cinquante-quatre inconnus furent déposés dans deux ossuaires.

de la Ruhr par les troupes françaises et belges en janvier 1923. Les vives tensions qui opposèrent les gouvernements allemand et français empêchèrent la poursuite des opérations. S'ouvrit alors la deuxième phase, celle de la démobilisation des morts enterrés en Rhénanie occupée. Une fois ces travaux achevés, le rapatriement s'arrêta une nouvelle fois, ce qui provoqua un mécontentement des familles désespérées de ne point retrouver leurs défunt. L'amélioration des relations franco-allemandes dès 1924, l'occupation de la Ruhr terminée, le transfert reprit le 25 novembre 1925. Mais, éclaboussé par le scandale des exhumations, qui mit en lumière l'enrichissement de certains entrepreneurs à ses dépens, l'État rompit et annula tous ses marchés de guerre et reprit les opérations à son compte, en régie directe.

Au premier regard, l'organisation rigoureuse définie par le ministère des Pensions conduisit à la bonne exécution de la démobilisation des morts. Pourtant, des failles, plus ou moins graves, apparurent dans le système, résultat de pratiques scandaleuses perpétrées par les entrepreneurs qualifiés de « mercantis de la mort ». En effet, le transfert des corps était un marché fort lucratif pour des adjudicataires peu scrupuleux : marchés surévalués, cercueils défectueux, erreurs d'identification, d'acheminement des cercueils, corps non respectés, oubliés, mutilés, pouvant même donner lieu à un trafic d'ossements.

Le retour triomphal des morts

Le retour dans leur pays natal des soldats morts pour la France fut triomphal. La communauté en deuil se fit un devoir d'accueillir ces dépouilles glorieuses, honorant et commémorant leur sacrifice, témoignant ainsi de sa reconnaissance suprême.

Les gares départementales devinrent les nœuds névralgiques de cette ultime étape de la restitution. L'arrivée d'un convoi, voire d'un wagon isolé, nécessita une organisation précise prise en charge par le service départemental de la restitution des corps, la préfecture et les municipalités : avertir les maires des communes de dernière destination, vérifier les bulletins individuels, décharger les cercueils, les apporter au dépotoire mortuaire, prévoir le réacheminement des corps (moyens de transport, horaires...), informer les familles, organiser les obsèques. Une fois arrivés dans leur commune de dernière destination, les corps étaient entreposés dans un dépotoire communal en attendant la cérémonie funèbre. Là, ils étaient veillés par leurs proches et leurs camarades de feu. Rite mortuaire fondamental et moment incontournable du deuil.

La ré-inhumation des corps donna lieu à d'imposantes cérémonies solennelles au cours desquelles les dépouilles furent glorifiées, mises en scène. Même si chacune fut unique, toutes furent rigoureusement orchestrées par les autorités civiles, militaires et religieuses qui ouvraient les cortèges funèbres, montrant ainsi les liens intrinsèques entre l'État, l'armée et l'Église. Les anciens combattants et les mutilés venus saluer leurs frères d'armes escortaient et portaient les cercueils, prolongeant dans la mort la fraternité d'armes, et devenant les gardiens des défunt et de leur souvenir, geste ultime de la famille militaire. Tel était leur devoir. Les parents éplorés, quant à eux, ne conduisaient jamais le deuil, ils ne se situaient qu'en deuxième ou troisième voire quatrième position après les autorités, les représentants des associations des anciens combattants ou les scolaires. Ils étaient suivis par les associations ou sociétés ainsi que par la foule des anonymes qui clôturait ces imposants cortèges. L'ensemble de la communauté en deuil s'associa physiquement mais aussi moralement à ces ré-inhumations qui furent avant tout l'expression d'un sentiment de reconnaissance envers ceux qui avaient donné leur vie pour la France.

Les morts n'appartaient donc pas encore à leurs proches, qui semblaient n'être qu'une partie de cette communauté en deuil. Leur intégration dans la sphère privée ne se faisait qu'au cimetière. Les éloges funèbres étaient d'ailleurs un adieu adressé au mort, dernier hommage au soldat, mais aussi à l'homme qui était tombé en portant l'uniforme : un paysan, un ouvrier, un instituteur, un homme à l'orée de sa vie, un père de famille, un fils, un mari, un père...

La ré-inhumation posa la question de la sépulture. Une fois le corps restitué, l'État se considéra comme désengagé de toute responsabilité, et refusa de créer et d'entretenir des tombes individuelles ; seuls les cimetières militaires et les vastes nécropoles en cours d'aménagement étaient à sa charge *ad vitam æternam*. Beaucoup de familles enterrèrent leur poilu dans le caveau familial aux côtés de ses ancêtres, mais certaines communes se substituèrent à l'État, et accordèrent des concessions perpétuelles et gratuites dès 1921 : carrés militaires avec tombes individuelles, tombeaux communs, cryptes... Dans tous les cas, leurs emplacements étaient de choix : dans l'allée centrale, à l'entrée du cimetière ou autour du monument aux morts.

Dans les années 1920 (surtout 1921-1924, puis 1925-1926), entre deux cent cinquante mille et trois cent mille cercueils parcoururent le territoire national (métropole et colonies) avant de trouver leur dernière demeure. La démobilisation des morts devint le symbole de la démocratisation et de l'égalité de tous devant la mort, malgré les scandales et les malversations. Aujourd'hui, malgré les efforts du

Souvenir français, dans certains cimetières communaux les tombes de ces poilus sont abandonnées et font l'objet d'une reprise de concession. Seuls les carrés militaires ou les tombeaux communs sont là pour perpétuer leur souvenir et sont encore les garants de cette démobilisation des morts. Certes ceux qui sont enterrés dans ces cimetières éparpillés aux quatre coins de France sont moins nombreux que ceux qui reposent dans les vastes nécropoles nationales du front. Pourtant, ils représentent la guerre, son hécatombe, et font partie des un million quatre cent mille morts français de la Grande Guerre. ■

POUR NOURRIR LE DÉBAT



LINA PAMART

L'ÉTAT ISLAMIQUE, LA MUSIQUE ET LA GUERRE

« Sachez que Dieu vous accorde sa miséricorde, que les instruments à cordes et chansons sont interdits dans l'islam car ils détournent de l'évocation de Dieu et du Coran, et sont source de troubles et de corruption pour le cœur. [...] L'État islamique en Irak et au Levant a rendu une décision prohibant la vente de chansons sur disques et d'instruments de musique, ainsi que les chansons de divertissement [...] en tout lieu. Tout transgresseur s'exposera aux répercussions requises par la charia. »

État islamique en Irak et au Levant

(Déclaration sur l'interdiction de la musique, du chant et des photos dans les commerces, Raqqa)

La musique est une cible de l'État islamique. Dans les territoires qu'il contrôle, l'EI a décrété l'interdiction des pratiques musicales et chantées, sous la menace de lourdes condamnations¹. Accusée d'éloigner de l'étude du Coran, la musique est associée à l'impureté et à l'égarement. Pourtant, l'organisation travaille sa propre présence sonore de façon particulièrement élaborée. Sur Internet, son activisme musical passe par la diffusion régulière de chants religieux à la gloire de la communauté et à la mort de ses ennemis. Dans ses vidéos, on retrouve systématiquement des bandes-son percutantes faites d'un mélange de chants, de sons et de bruits de la guerre assemblés et esthétisés par un travail de mixage sur ordinateur. Signe de sa maîtrise des nouveaux outils de communication, l'EI s'est doté d'une véritable industrie de chants salafiste djihadistes², appelée Ajnād Foundation For Media Production. Comment interdire la musique et en même temps se l'approprier, la désigner comme ennemie et s'y identifier ?

L'appropriation et la censure de la musique ne sont pas des phénomènes nouveaux et ne sont pas propres à l'islam combattant³. À travers le cas de l'EI, nous interrogeons une manifestation contemporaine de ces pratiques. Il s'agit de comprendre l'usage d'un objet non militaire (en ce qu'il n'est pas fonctionnellement nécessaire à la poursuite des combats) à des fins guerrières. Une telle

2. Fondé sur une lecture violente et extensive du concept de djihad (qui à l'origine désigne l'« effort » et connaît des interprétations non violentes), le djihadisme renvoie à un combat politique et militaire contre les ennemis de l'islam. Le salafisme djihadiste dont se revendique l'EI appelle à un retour à la communauté originelle de l'islam et à l'instauration du Califat.

3. Pour une analyse historique des mécanismes de la censure de la musique et des motivations des deux principaux « agents censeurs » (les gouvernements et la religion), voir Marie Korpe, Ole Reitov, Martin Cloonan, « Music Censorship from Plato to the Present », *Music and Manipulation on the Social Uses and Social Control of Music*, Berghahn Books, 2006.

appropriation questionne sur les fonctions que remplissent les sons lorsqu'ils sont mis au service d'une lutte armée. On voit aussi qu'à ces sonorités sont associés des discours et que les musiques peuvent être elles-mêmes enjeux de la confrontation : l'EI distingue chants autorisés et musiques bannies, sacrifie les uns et détruit les autres. Ceci questionne la manière dont il parvient à associer des significations asymétriques aux musiques et à hiérarchiser leur valeur. Par l'ensemble de ces pratiques (s'approprier et diffuser les sons, les interdire ou les solliciter, définir leur valeur), il est susceptible d'agir sur les mentalités et les comportements. Ainsi, par ce biais, la « bande-son » de l'EI semble capable d'orienter les individus et de construire le collectif dans lequel ils interagissent.

L'ensemble des éléments précédents nous conduit à la problématique qui suit. Comment et selon quelles modalités les sons deviennent-ils des instruments de la guerre ? En abordant le sujet de la musique comme outil de propagande, nous touchons à la question plus large de l'émergence d'une culture djihadiste globale. De ce point de vue, peut-on dire que par sa mobilisation musicale l'EI façonne une culture sonore transnationale ? Notre réflexion s'intègre à l'enjeu du développement d'un système symbolique de représentations et de pratiques (une culture, en son sens générique), porté par les mouvances djihadistes à travers les frontières et échappant à l'autorité des États (d'où son caractère transnational). L'étude reste néanmoins délimitée dans la thématique (les sons) et au travers des acteurs étudiés (l'EI et ses partisans).

Ces interrogations resteront en partie ouvertes. Sous certains aspects, le présent exposé ne fait qu'amorcer des questionnements. Il a néanmoins pour ambition de proposer un cadre d'interprétation qui puisse faciliter la compréhension des phénomènes abordés, d'en souligner les principaux enjeux, et d'ouvrir des pistes de réflexion face à la puissance mobilisatrice de la machine de propagande sonore de l'État islamique.

■ La bande-son de l'EI, outil de propagande : mobiliser

L'Ajnād Foundation For Media Production produit des *anashid*, des poèmes religieux chantés. Il s'agit à l'origine de chants de tradition soufi qui racontent l'histoire du prophète Mahomet. Or ceux de l'État islamique sont très souvent des hymnes de combat, qui ne doivent pas ressembler à la musique populaire (ni occidentale ni arabe) et ne peuvent pas non plus être accompagnés d'instruments. En d'autres termes, l'EI produit des *anashid* djihadistes, chants islamistes militants

qui reprennent la forme des *anashîd* historiques tout en les soumettant à des codes très stricts inspirés du courant salafiste. Cependant, la profondeur idéologique de telles pratiques est contestable. Les chants sont d'abord et avant tout utilisés parce qu'ils sont perçus comme des outils de mobilisation performants.

La production de chants islamistes répond plus à une logique d'efficacité des moyens que de cohérence idéologique. En effet, dans la pensée salafiste dont se revendique l'EI, le rapport aux chants est controversé : selon les visions les plus puristes, les *anashîd* ne devraient tout simplement pas être mobilisés, car la musique est vue comme un agent déstabilisateur qui détourne du Coran. En outre, alors que les *anashîd* djihadistes sont supposés incarner l'islam pur de l'époque du prophète, ils sont en fait une invention très récente : ils apparaissent dans les années 1970. Auteur d'une thèse sur les chants djihadistes et spécialiste de l'État islamique, Behnam Saïd insiste sur la dimension pragmatique de l'utilisation du *nashîd*⁴ djihadiste : « Ce n'est pas une chanson qui est supposée raconter les histoires du prophète ou faire les louanges de Mahomet, mais un outil dans les mains d'un mouvement social ou politique pour mobiliser, recruter, transmettre l'idéologie dans le temps et dans l'espace⁵. » Il s'agit bien d'une approche pratique de l'art et de la culture à des fins de propagande de guerre. En quoi les sons peuvent-ils être d'efficaces vecteurs de mobilisation ?

Tout d'abord, les sons agissent sur les perceptions et les représentations. Dans les vidéos de propagande, les *anashîd* djihadistes se mêlent aux bruits des bombes et des tirs de mitrailleuse, le tout couplé d'effets informatiques (échos, réverbérations, estompages) et d'un travail sur les volumes au rythme du défillement des images. L'une des dernières vidéos diffusées, *Favus of the Parties*, consacre un tiers du temps total à des scènes de combat accompagnées d'*anashîd*, tout en mobilisant de nouveau ces chants pour accompagner des images d'enfants, d'éducation et de distribution de vivres⁶. Si la force des images vient de leur ancrage dans la réalité (ce sont les événements sur le terrain qui guident le contenu de la propagande), la force des sons vient de l'imaginaire créé autour de ces images par une présence sonore soigneusement élaborée qui valorise les faits représentés. De cette façon, la musique sert à esthétiser le combat et le combattant

4. Singulier d'*anashîd*.

5. Karl Mor, « Jihadology Podcast. Nashids: History and Cultural Meaning. With Behnam Said », *Jihadology*, enregistrement audio, en ligne (jihadology.net/2016/02/29/jihadology-podcast-nasheeds-history-and-cultural-meaning/), 29 février 2016, consulté le 3 novembre 2016.

6. Aaron Y. Zelin, « New video message from The Islamic State: "Favus of the Parties. Wil yat Dimashq" », *Jihadology* (jihadology.net/2016/10/22/new-video-message-from-the-islamic-state-favus-of-the-parties-wilyat-dimashq/), 22 octobre 2016, consulté le 25 novembre 2016.

aussi bien qu'à idealiser les scènes de paix et le modèle de société proposé par l'EI.

Ensuite, la musique génère des émotions susceptibles de favoriser l'adhésion. C'est un élément essentiel pour comprendre l'efficacité de la propagande de l'État islamique. Certains chercheurs ont montré comment les sons pouvaient être utilisés comme des mécanismes de mobilisation « affective » en temps de guerre et agir comme des « forces » contribuant à modeler les comportements⁷. Aussi, les *anashîd* djihadistes, comme les vidéos, sont publiés de façon brute sur Internet puis largement relayés par les sympathisants de l'EI, ce qui les rend facilement accessibles à tout un chacun. Ils sont un objet privilégié dans les processus d'auto-radicalisation par consommation solitaire de contenus sur Internet.

Insistons également sur les formes des *anashîd*, souvent très répétitives dans le mètre, le rythme et la mélodie utilisés autant que dans les champs lexicaux employés, ce qui leur confère un caractère entêtant. *My Ummah, Dawn has Appeared*, parfois qualifié d'hymne non officiel de l'EI, est un exemple de *nashîd* structuré par une même cellule mélodico-rythmique incessamment répétée, ponctuée d'anaphores (« Ma Oummah » énoncée à chaque début de couplet) et de parallélismes (« l'État islamique s'est soulevé par le sang des vertueux, l'État islamique s'est soulevé par le djihad des pieux »). En résumé, la force expressive et la forme répétitive des *anashîd*, décuplées par une écoute solitaire répétée, favorisent à la fois l'adhésion émotionnelle et l'isolement, dimensions importantes des processus d'embrigadement⁸.

Pour conclure, l'EI crée ses propres paysages et imaginaires sonores par de véritables « campagnes soniques », activités d'orchestration des sons en temps de guerre⁹. Ceux-ci accompagnent les expériences individuelles et collectives, en zones de combat auprès des combattants de l'EI, mais aussi en dehors auprès des potentiels soutiens et recrues. La puissance mobilisatrice du moyen sonore passe largement par sa capacité à jouer sur les représentations et à susciter des émotions. En même temps, le potentiel propagandiste des sons prend d'autant plus d'importance lorsqu'on leur associe un sens ; pour aller plus loin dans la compréhension de leurs effets, il nous faut nous intéresser de plus près aux significations qui encadrent le fait musical et sa consommation.

7. Steve Goodman, *Sonic Warfare: Sound, Affect, and the Ecology of Fear*, Cambridge, MIT Press, 2010.

8. Dounia Bouzar, *Comment sortir de l'emprise « djihadiste » ?*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2015.

9. J. Martin Daughtry, *Listening to War. Sound, Music, Trauma, and Survival in Wartime Iraq*, Oxford University Press, 2015 ; Violeta Nigro Giunta, « Entendre la guerre. De 14-18 à l'Irak », *Critique*, 2016/6 (n° 829-830), pp. 540-551.

■ Musique interdite, musique sacrée : désigner l'ennemi et forger l'identité collective

« Les enjeux de l'interdiction et de l'utilisation de la musique dans la propagande djihadiste révèlent de façon édifiante le projet idéologique de purification interne et d'extermination externe de l'organisation terroriste¹⁰. » Dans une enquête sur les rapports de l'EI à la musique après les attentats de Paris, Luis Velasco-Pufleau remarque que la musique et les significations qui lui sont associées contribuent à produire du « nous » contre « eux » et associent à l'« attirance esthétique » une « adhésion éthique ». Cela passe autant par des pratiques d'autoglorification que par des violences destructrices, l'EI jouant sur les deux tableaux de l'adhésion et de la terreur.

Il est utile d'observer les discours qui justifient les interdictions et les usages de la musique, car ils structurent les représentations et orientent les actions. Aujourd'hui, la critique de la musique véhiculée par l'État islamique prend la forme d'une dénonciation des dérives et des vices de la société de consommation et de l'industrie du disque, la musique étant accusée de servir à manipuler, à corrompre et à détourner de la vérité religieuse. Ceux qui l'écoutent sont impurs, obscènes, intrinsèquement mauvais, tandis que ceux qui cessent de l'écouter, *anashid* djihadistes mis à part, se rapprochent de la « paix intérieure »¹¹.

Cette accusation se traduit en pratique par de fortes violences physiques et symboliques : l'EI interdit d'enseigner ou de pratiquer la musique dans les écoles et les universités des territoires conquis¹², détruit et brûle des instruments « occidentaux », décapite sur motif d'avoir écouté de la musique interdite, ou encore tue cent trente spectateurs d'un concert donné au Bataclan, les accusant d'être des « idolâtres dans une fête de perversité »¹³. En résumé, l'incrimination de la musique sert à désigner l'ennemi et à en construire une représentation extrêmement dépréciative dans une logique d'anéantissement qui se traduit par de profondes violences.

Parallèlement, le travail sonore sert à l'autoglorification de la communauté de l'État islamique, la seule qui, selon la représentation

10. Luis Velasco-Pufleau, « Après les attaques terroristes de l'État islamique à Paris. Enquête sur les rapports entre musique, propagande et violence armée », *Transposition* n° 5, 15 septembre 2015, p. 13.

11. *Ibid.*, pp. 3-4.

12. Pour des exemples d'archives de lois imposées par l'EI interdisant l'éducation musicale à Raqqa et à Mossoul, voir Aymen Jawad Al-Tamimi, « The Islamic State's Educational Regulations in Raqqa Province », *Aymennjawad* (aymennjawad.org/2014/08/the-islamic-state-educational-regulations-in), 28 août 2014, consulté le 25 novembre 2016. « Aspects of Islamic State (IS) Administration in Ninawa Province: Part I », *Aymennjawad* (aymennjawad.org/15946/aspects-of-islamic-state-is-administration-in), 17 janvier 2015, consulté le 25 novembre 2016.

13. « L'État islamique revendique les attentats de Paris et Saint-Denis », *L'Obs*, (tempsreal.nouvelobs.com/attentats-terroristes-a-paris/20151114.0BS9455/l-etat-islamique-revendique-les-attentats-de-paris-et-saint-denis.html), 14 novembre 2015, consulté le 10 novembre 2016.

messianique du monde qu'elle véhicule, verra la rétribution divine au moment de l'Apocalypse. Prenons par exemple le dernier *nashid* diffusé à ce jour¹⁴ par l'Ajnād Foundation For Media Production, le *Convoi de la lumière*¹⁵ (en arabe). Le refrain, chanté dès le commencement, fonde l'obligation divine : « Le convoi de la lumière nous a appelés, [...] l'engagement de la religion nous appelle. » Suivent des couplets accordant une légitimité historique et religieuse à la communauté de l'EI : « Nous sommes les descendants des plus nobles, qui ont un temps soumis les infidèles. » Viennent enfin des injonctions à rejoindre la lutte armée, sur la base d'une héroïsation du combattant et d'une mobilisation de valeurs : « La victoire est devenue évidente et l'histoire a gagné en prestige. Alors lève-toi glorieux et noble, et soulage-toi de tes souffrances. [...] Nous emplirons le monde de noblesse, et répandrons la justice et la garantie de protection. Nous sommes un soulagement pour l'humanité et une souffrance pour nos ennemis. »

Les *anashid* reprennent régulièrement la thématique de la libération des opprimés contre la tyrannie. Beaucoup valorisent le soldat, souvent identifié à un « lion », qualifié d'« âme pure » bravant avec courage les « flammes du combat »¹⁶. À l'image des hymnes nationaux, les poèmes chantés mobilisant de multiples allégories et métaphores servent à exprimer le rapport subjectif à la communauté¹⁷ : une communauté ici libératrice, courageuse, pure, investie de responsabilités et d'obligations divines.

Nous pouvons en conclure qu'à travers les discours et les pratiques autour du fait musical, l'État islamique structure et diffuse son idéologie et sa représentation du monde : un corpus se réclamant du courant dit salafiste djihadiste, une compréhension extensive de la notion de djihad se traduisant par une lutte avec les ennemis désignés (infidèles, idolâtres, apostats), et une vision messianique¹⁸.

Précisons enfin deux éléments déterminants. D'une part, en produisant ses propres *anashid*, l'EI définit son identité par rapport aux autres groupes djihadistes : sa capacité à créer ses chants est en effet une singularité par rapport aux autres mouvances qui reprennent les chants djihadistes des années 1980 mais ne produisent pas les leurs. D'autre part, à travers les chants, l'EI construit sa mémoire. En

14. Le présent article a été écrit en novembre 2016.

15. En anglais *The Parade Of Light*, *Convoy Of Light* ou *Caravan of the Light*.

16. Ces métaphores apparaissent par exemple sous cette forme dans le *nashid* *Halili Samar Al-Hirab*.

17. Nous nous appuyons ici sur une définition de l'hymne national comme « chant qui permet d'exprimer le rapport subjectif à la communauté nationale », proposée par Esteban Buch dans *La Neuvième de Beethoven : une histoire politique*, Paris, Gallimard, 1999, p. 10.

18. Ces éléments caractéristiques de l'idéologie de l'État islamique sont soulignés et étudiés par Dominique Thomas dans « Les spécificités idéologiques de l'État islamique dans l'espace jihadiste global », *La Lettre de l'IRSEM. Dossier stratégique. Le poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels au Moyen-Orient*, 2016, n° 1.

racontant la création du Califat, son évolution et ses succès, les *anashîd* servent à écrire sa propre histoire et à en laisser des traces sur du long terme. La musique est donc non seulement support de la doctrine, mais élément de définition d'une identité commune qui dépasse les frontières.

Une « culture sonore » transnationale

En diffusant les chants et les sons de la guerre à travers le monde par le biais de supports audiovisuels, l'EI contribue à l'effacement des frontières et des repères spatio-temporels. Alors que le « belliphonique »¹⁹ est un ensemble sonore propre à l'état de guerre et situé dans l'environnement physique des territoires sous contrôle (les chants djihadistes sont essentiellement produits sur place, les bruits de guerre sont ceux enregistrés sur le terrain), les communicants de l'État islamique donnent à ce spectre de sons une vocation globale. À partir d'une culture sonore formée au plan local, l'EI se transnationalise. Quelles sont les caractéristiques de cette transnationalisation et en quoi peut-on penser que les chants et sons composent et façonnent une « culture » globale²⁰ ?

D'abord, les chants peuvent servir de lien symbolique entre les partisans de l'EI situés sur des continents différents. Le fond sonore du communiqué d'allégeance de Boko Haram est un *nashîd* djihadiste produit par l'EI, usage qui témoigne autant d'une forme de soutien technique à la branche médiatique de l'organisation terroriste nigériane que de l'utilisation du chant comme marqueur identitaire commun. Insistons également sur l'omniprésence des *anashîd* de l'Ajnâd Foundation For Media Production (la plupart en arabe) dans les vidéos de propagande destinées à des zones géographiques éloignées du territoire que l'EI occupe. En témoigne la récente vidéo *Love those who emigrated*, une production bilingue en arabe et en malais qui illustre l'accueil de combattants venus d'Asie rejoindre les rangs de l'État islamique : elle est introduite et conclue par des *anashîd*, accompagnant les discours de combattants malais et les moments de fraternité rassemblant les différentes origines. De telles productions font des *anashîd* une donnée constante qui sert de référent commun au-delà des particularismes.

19. Développée par J. Martin Daughtry, la notion de belliphonique désigne le spectre des sons (et des musiques) produits par un conflit armé et qui n'existeraient pas si le conflit n'avait pas lieu.

20. Comme mentionné dans l'introduction, nous adoptons une définition générique de la « culture » en tant que « symbolique de représentations et de pratiques » (Gisèle Sapiro, « Culture. Vue d'ensemble », universalis-edu.com/encyclopedie/culture-vue-d-ensemble/).

Parallèlement, la propagande sonore est elle-même adaptée à la diversité des populations ciblées. De plus en plus d'*anashîd* djihadistes sont produits dans des langues différentes, à l'instar du célèbre *Avancer*, *Avancer* réalisé par les frères Jean-Michel et Fabien Clain, et connu pour son utilisation dans le communiqué audio de revendication des attentats perpétrés à Paris le 13 novembre 2015²¹. Tout en exploitant les possibilités offertes par des connexions globales quasi instantanées, l'EI témoigne de sa capacité à s'adapter aux ressorts d'une mondialisation qui « révèle la diversité des cultures plus qu'elle ne les atténue »²².

Enfin, la transnationalisation s'observe par les symboles diffusés et les imaginaires créés, mais aussi par la formation de pratiques communes de consommation sonore, partagées aussi bien par des sympathisants de l'EI à travers le monde que par les soldats sur les territoires occupés. Olivier Roy commente ainsi ce phénomène : « On voit comment ces jeunes qui viennent d'une culture "jeune" – qui sont passionnés par le rap, le hip-hop, etc. – renoncent aux instruments lorsqu'ils passent au djihadisme, ce qui est tout à fait conforme au salafisme, mais vont survaloriser une autre production musicale qui est le *nashid*. [...] Chez les djihadistes, c'est fondamental. Ils mettent les *nashîd* à fond quand ils roulent à bord de leur 4x4 avec des mitrailleuses, ils envoient ça à leurs copains, etc. [...] On voit qu'ils attachent plus d'importance à cette musique qu'à faire les cinq prières par jour²³. »

Ce commentaire nous permet d'insister sur deux aspects. Tout d'abord, à travers le partage des sons et de l'écoute, la musique est un support qui crée des liens sociaux. Cette dimension illustre l'importance du collectif, du sentiment d'appartenance et de la formation d'une identité commune autour des pratiques musicales. En second lieu, le chercheur précise qu'au quotidien, ces pratiques culturelles prennent au moins autant d'importance que celles relevant d'obligations religieuses. Cette remarque nous permet de souligner que lorsqu'il s'agit d'expliquer l'adhésion au projet de l'État islamique, l'attriance pour les pratiques culturelles est au moins aussi importante que l'intérêt pour le corpus idéologique salafiste djihadiste véhiculé. À partir de ces observations, on peut défendre que les biens et les pratiques sonores non seulement renforcent « le travail de persuasion

21. « Communiqué audio sur l'attaque bénie de Paris contre la France croisée », *TheInternetArchive*, enregistrement audio, en ligne (ia801308.us.archive.org/28/items/CommuniquéAudio/communiqué%20audio.mp3), publié le 14 novembre 2015, consulté le 25 novembre 2016.

22. Marie-Claude Smouts, Bertrand Badie, « Introduction », *Cultures & conflits* n° 21-22, 15 mai 1996.

23. « Entretien avec Olivier Roy », *Le Djihadisme transnational entre l'Orient et l'Occident*, colloque international, Fondation Maison des sciences de l'homme, FMSH Productions, 31 mai 2016.

cognitive réalisé par la doctrine »²⁴, mais aussi le sentiment d'appartenance à une communauté globale.

Pour récapituler, la formation d'une culture sonore transnationale, en tant que système de représentations et de pratiques sonores impliquant une multitude d'acteurs non étatiques au-delà des frontières traditionnellement contrôlées par les États, a des effets sur plusieurs plans. Au niveau micro, la musique est un élément à considérer dans les trajectoires de radicalisation. De façon plus générale, cette culture sonore participe à l'attractivité de l'État islamique, de l'idéologie qu'il dit incarner, de la lutte violente dans laquelle il est engagé et du modèle de société qu'il revendique.

Conclusion : quelles réponses ?

En résumé, la « bande-son » de l'EI constitue un spectre de sons et de musiques travaillé et associé à un ensemble de significations, qui remplit de multiples fonctions, notamment celles de mobiliser, de véhiculer une idéologie, de participer à la construction de son identité et de celle de l'ennemi, et contribue à la formation de représentations et de pratiques communes concourant à façonner une culture sonore djihadiste et transnationale. Comment répondre à cette puissance sonore ? Quelles formes de contre-propagande proposer ? Nous mobilisons une diversité d'argumentaires pour insister sur trois aspects : considérer la rationalité de l'acteur et le haut degré d'élaboration de sa propagande, décortiquer et déconstruire les contenus, adopter des réponses qui ciblent les émotions.

Si la musique suscite les passions, sa mobilisation par le dispositif de propagande de l'État islamique renvoie à des logiques rationnelles : l'entité sait exploiter au maximum les possibilités offertes par les sons, par pragmatisme plus que par respect de son corpus idéologique. Il est important de revenir sur cette forme de rationalité car elle questionne nos propres représentations. Les soldats et partisans de l'EI sont pour la plupart des « enfants de ce siècle mondialiste et mondialisé »²⁵, qui calquent leurs productions sur les codes et techniques du cinéma hollywoodien²⁶. Leur registre de mobilisation relève du « syncrétisme » au sens de Christophe Jaffrelot, entre modernité et réinvention de la

24. Thomas Hegghammer, « Why Terrorists Weep: The Socio-Cultural Practices of Jihadi Militants », Paul Wilkinson Memorial Lecture, University of St. Andrews, 16 avril 2015.

25. Wassim Nasr, « La violence, une fin ou un moyen pour l'État islamique ? », *Inflections* n° 31, 2016.

26. Pour une représentation de ce parallèle, voir le documentaire d'Alexis Marant et Diego Bunuel, *Le Studio de la terreur*, Canal+, 2016.

tradition. De plus, l'usage des *anashîd* comme mode de recrutement relève d'une stratégie qui a été pensée et formulée²⁷.

En résumé, « ce ne sont pas des imbéciles, des sous-doués, des maniaques ou des fous », comme le défend Philippe-Joseph Salazar, auteur de *Paroles armées. Comprendre et combattre la propagande terroriste*²⁸. « Ce sont des jeunes gens bien éduqués, doués, intelligents [...] et qui argumentent »²⁹. Il s'agit par conséquent de ne pas les réduire à des « sauvages »³⁰. Placer l'EI dans le seul registre de la folie destructrice impose une conception qui ne permet pas de considérer la complexité de ses modes de faire et de sa propagande.

En découle la question de nos positionnements face aux contenus diffusés par l'industrie de propagande de l'EI – la censure mise à part, étant d'ailleurs toujours partielle face à la masse de flux à contrôler. La guerre se joue dans les perceptions : par l'audiovisuel, l'EI idéalise, glorifie, crée un imaginaire. Il nous appartient de tenter de le déconstruire en révélant les décalages entre le réel et sa représentation esthétisée. Dans « *La violence, une fin ou un moyen pour l'État islamique ?* », Wassim Nasr se positionne sur la question de la responsabilité médiatique vis-à-vis des productions de l'EI : « La vérification, l'explication et la décortication du contenu de toutes les productions djihadistes sont au cœur d'un travail journalistique qui a l'ambition de donner des éléments de compréhension objectifs sur le sujet³¹. » Nous ajouterons que cet impératif de mise en perspective s'impose non seulement aux médias, mais aussi aux représentants politiques et autres leaders d'opinion. Il s'agit d'éviter de relayer, dans l'urgence de l'actualité médiatique et politique, des productions sous forme brute, sans prendre le temps de l'analyse.

Enfin, l'étude de l'appropriation de la musique par l'État islamique nous a permis d'insister sur la dimension émotionnelle de la guerre. Dès lors, plutôt que de penser une contre-propagande exclusivement focalisée sur la production d'un « contre-narratif », il s'agirait de « cibler les émotions »³². En ce qui concerne le désempêchement,

^{27.} On citera Anwar Al Awlaki d'AQPA, un des pionniers de l'usage des nouveaux modes de communication par les mouvances djihadistes, qui, dans *44 Ways to support Djihad* (Victorious Media), consacre un article à l'usage des *anashîd* : « Des *anashîd* de bonne qualité peuvent s'étendre si largement qu'ils peuvent atteindre un auditoire que vous ne pourriez pas atteindre par un cours ou un livre. [...] Ils sont un élément important dans la création d'une "culture du djihad". Les *anashîd* sont nombreux en arabe, mais ils sont rares en anglais. Ainsi, il est important pour les poètes et chanteurs doués de prendre cette responsabilité. »

^{28.} Philippe-Joseph Salazar, *Paroles armées. Comprendre et combattre la propagande terroriste*, Paris, Lemieux Éditions, 2015.

^{29.} « Comprendre et combattre la propagande terroriste. Entretien avec Philippe-Joseph Salazar », TV5 Monde, Grand Angle ([youtube.com/watch?v=92-3iSar1Yc](https://www.youtube.com/watch?v=92-3iSar1Yc)), 23 septembre 2015, consulté le 15 novembre 2016.

^{30.} Philippe-Joseph Salazar, *op. cit.*, p. 93.

^{31.} Wassim Nasr, *op. cit.*

^{32.} Thomas Hegghammer, *op. cit.*, p. 6.

Thomas Hegghammer incite à élaborer des « activités de substitution » comparables à celles vécues dans la communauté djihadiste, capables de fournir des « satisfactions émotionnelles » semblables³³. Par exemple, il a été observé chez des jeunes « sous l'emprise djihadiste » que l'écoute de musiques de leur passé peut faire resurgir une « charge émotionnelle » qui replonge les individus dans leur histoire et leur filiation, et aide à rétablir des liens malmenés par l'embigadement³⁴. Plus généralement, certains appellent à une contre-propagande qui mobilise « l'arme de la culture pop »³⁵ dont la musique est une composante, et à une « communication émotionnelle »³⁶ usant notamment du registre de l'humour et de la dérision.

Considérer la rationalité de l'acteur, décrypter, cibler les émotions : ces orientations peuvent apporter des pistes de réflexion et d'action qui dépassent l'objet d'étude musical. La « bande-son » de l'EI est d'ailleurs une composante d'ensembles plus vastes ; elle est par exemple une des nombreuses branches de l'industrie de propagande de l'entité terroriste, et ne représente qu'un aspect de la formation d'une culture djihadiste globale nourrie par diverses mouvances radicales. En tout cas, l'étude de la présence sonore de l'EI, réalité protéiforme et permanente, sert à mettre en valeur certains aspects incontournables d'une guerre qui se joue largement sur « le moral, les sensations, l'information »³⁷. ■

33. *Ibid.*

34. Dounia Bouzar, *op. cit.*, p. 116.

35. Charlotte Schriwer, « Of Cats and Cows: Fighting ISIS with Ridicule and Laughter », *Middle East Insights* n° 131, Middle East Institute, 28 août 2015.

36. Alberto M. Fernandez, « Here to stay and growing: Combating ISIS Propaganda Networks », *The Brookings Project on US Relations with the Islamic World*, US Islamic World Forum Papers 2015, octobre 2015.

37. Steve Goodman, *Sonic Warfare: Sound, Affect, and the Ecology of Fear*, Cambridge, MIT Press, 2010, p. 5.

THIBAULT LAVERNHE

QUAND J'ENTENDS LE MOT « VALEURS »

Les mots ne sont pas neutres. Mots bâliers, mots émotions, mots slogans... La politique manie à merveille ces nuances pour façonnner son message, en s'imposant ou en enfermant son adversaire. Parmi ces catégories existe celle des « mots piégés ». Assurément, le mot « valeurs » en fait partie, faisant dire au philosophe Rémi Brague à son sujet : « Lorsque j'entends le mot “valeurs”, je sors mon revolver¹. » Formule choc, qui résonne durement aux oreilles de militaires pour qui ce terme renvoie naturellement à un champ lexical noble... Mais à bien y regarder, l'institution militaire n'échappe pas à l'emploi incantatoire de ce mot dans sa communication interne et externe, tombant ainsi, à son insu, dans un piège sémantique qui contribue, selon nous, à affaiblir son message. Flou, subjectif et employé tous azimuts, le mot « valeurs » est un fourre-tout contre-productif pour le message des armées et le lien armée-nation. Pour exprimer ce qu'elle veut dire à la nation et aux siens, l'institution doit trouver les bons mots !

Une notion fourre-tout

De quoi s'agit-il ? Le dictionnaire indique que les « valeurs » renvoient à « ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société, et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre » (Larousse). D'emblée, cette définition appelle une précision : les valeurs en soi ne sont rien tant qu'elles ne sont pas définies, « posées ». Alors, quelles sont donc les valeurs des militaires ? Tour d'horizon.

Pour la Marine nationale, les quatre termes de sa devise, « Honneur, Patrie, Valeur, Discipline », font *de facto* office de valeurs cardinales depuis leur exégèse dans le Livret des valeurs distribué à partir de 2011 à tous les nouveaux engagés – on note au passage que la « valeur » est donc une des « valeurs »... En explorant le site Internet « Être marin », et plus précisément sa page « Valeurs »², on découvre que les « valeurs » sont aussi celles de la vie en équipage, du dépassement de soi, du sens des responsabilités ou encore de la découverte de nouveaux horizons.

1. Rémi Brague, *Où va l'histoire ? Dilemmes et espérances. Entretiens avec Giulio Brotto*, Paris, Éditions Salvator, 2016.

2. etremarin.fr/valeurs consultée en novembre 2016.

On y apprend également qu ’être marin, c ’est un mode de vie, c ’est être professionnel et c ’est faire partie d ’un équipage³, ces trois caractéristiques devant donc implicitement être comprises comme des « valeurs ». Tout cela est effectivement au cœur de ce métier, là n ’est pas la question, mais en quoi cela est - il particulièrement « vrai, beau, bien » et pourquoi ces traits plus que d ’autres ?

Sur le site de l ’armée de terre⁴, on découvre un Code du soldat dont le texte de présentation prône comme troisième principe majeur de « servir la France et les valeurs universelles dans lesquelles elle se reconnaît ». Cette fois, les valeurs seraient universelles, mais pas complètement puisque sélectionnées par notre pays. Sans définition, on suppose qu ’il s ’agit du triptyque de la devise nationale. On notera toutefois que le texte du Code du soldat n ’emploie à aucun moment le mot « valeurs » : seules des vertus telles que l ’honneur, la franchise ou encore la loyauté sont mentionnées.

Dans la rubrique « Nos valeurs » du site de l ’armée de l ’air⁵, on apprend que celles - ci sont le « respect, l ’intégrité, le service et l ’excellence ». Encore des notions certes nobles, mais dont le choix paraît assez arbitraire au milieu de la longue liste des qualités, car il s ’agit bien ici de qualités, que cultive le militaire.

Pour terminer ce tour d ’horizon là où nous l ’avions commencé, revenons au Livret des valeurs de la Marine, dans lequel il est indiqué au chapitre « Honneur » que « l ’honneur est un sentiment qui pousse à agir pour respecter et faire respecter les valeurs communes de la Marine. Valeurs auxquelles le marin croit et qui le portent à être digne, courageux et loyal » ; puis au chapitre « Patrie » qu ’« en faire partie, c ’est aussi être attaché aux valeurs de la devise, “Liberté, Égalité, Fraternité” et au respect de la dignité de la personne humaine ». N ’en jetez plus, la coupe est pleine ! Les renvois entre notions et les sauts du particulier à l ’universel achèvent de brouiller les pistes.

Au bilan, ce bref tour de rade suffit à nous convaincre que les contours de cette notion sont pour le moins plastiques. Et si l ’on demandait à n ’importe lequel d ’entre nous quelles sont les « valeurs » de son armée, la réponse serait très certainement du type « pour moi, les valeurs c ’est... », ajoutant de nouvelles entrées à cette longue liste. Ainsi, sans atteindre la malhonnêteté et le contre - témoignage de certains politiques « qui, devant les micros, se gargarisent de “valeurs” dont, d ’une part, ils ne fournissent jamais une définition un peu

3. Ces trois caractéristiques sont reprises dans le Livret des valeurs, qui en donne un quatrième : « Être marin, c ’est être au service de la mission. »

4. defense.gouv.fr/terre/bloc-les-essentiels/code-du-soldat consulté en novembre 2016.

5. air-touteanarmee.fr/mieux-nous-connaître#valeurs consulté en novembre 2016.

solide et dont, d'autre part, ils n'ont cure dans leur vie privée »⁶, force est de constater que les militaires subissent la difficulté à définir ce dont ils parlent lorsqu'ils utilisent ce mot.

¶ Une notion qui nous isole

On le voit, le subjectivisme est consubstantiel à la notion étudiée. D'où le piège. Comme le dit Rémi Brague, « le mot n'est pas neutre, mais il est piégé. Il insinue, en effet, la représentation d'un radical subjectivisme, selon lequel c'est nous qui conférons une valeur, qui donnons le prix aux choses »⁷.

Premier aspect du piège, premier facteur d'isolement : il découle de ce subjectivisme une sorte de communautarisme par défaut autour de la notion de « valeurs ». En effet, celles présentées par les armées seraient d'une certaine manière celles d'une tribu qui tente de séduire par ses codes : plus ou moins consciemment, nous offrons ainsi à la jeune génération une image attrayante car identitaire. Certes, nous l'avons vu, les références à l'universalisme de certaines valeurs partagées par tous les Français ne manquent pas, mais, en creux, l'exclusivité de celles du groupe est palpable. Rien de nouveau pourraient-on dire : le marquant « communautaire » a toujours été présent dans la communication des armées, depuis l'armée de mer offrant à ses recrues de s'extraire du monde pour servir « loin, longtemps, souvent et en équipage » jusqu'aux troupes parachutistes utilisant le slogan « Ma fortune : la gloire. Mon domaine : la bagarre ». Certes. Mais à l'époque, point d'emphase conceptuelle avec un recours aux « valeurs ».

Second aspect du piège, second facteur d'isolement : qui dit valeurs dit concurrence – « nous n'avons pas les mêmes valeurs » – et défense – « défense des valeurs de la vie, de la France... ». Pensant fédérer, nous entrons au contraire inconsciemment dans un repli, avec un syndrome d'encerclement. Ainsi, selon l'amiral Pierre Lacoste, « il faut honorer, défendre et promouvoir les valeurs et les atouts de la Marine, car une majorité de nos concitoyens, y compris au niveau des responsables politiques et des membres de l'administration, la connaissent mal et se désintéressent de son avenir »⁸. Promouvoir, oui, mais défendre, pourquoi ? Et contre qui ? Qui, en effet, attaquerait les principes et les vertus individuelles mis en avant par les armées,

6. Interview de Rémi Brague, *Figarox*, 8 octobre 2016.

7. Rémi Brague, *op. cit.*, p. 159.

8. Pierre Lacoste, « La Marine nationale : éthique et déontologie », *Bulletin d'études de la Marine nationale*, juin 2009.

qui sont largement partagés à défaut d'être vécus ? À part quelques marginaux, personne. Mais la sémantique « valeurs » pousse malgré elle l'institution à la défensive.

Ce faisant, il nous semble que le lien armée-nation est malmené : émanation de la nation, l'armée cultiverait-elle des valeurs exclusives qu'il faudrait défendre ? Non. Elle met en œuvre des principes qui fondent sa force (on se souvient de la fameuse formule « la discipline faisant la force principale des armées... » de l'ancien Règlement de discipline général), s'appuie sur des piliers ou encore cultive de façon pratique des vertus présentes à l'état brut dans notre nation. Le seul « marquant » exclusif est l'esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême. Mais il s'agit d'un devoir, pas d'une « valeur ».

Au-delà des « valeurs »

Mais alors, comment nommer ces vertus, ces qualités, ces principes, ces forces qui animent les militaires, sans tomber dans le piège du mot guimauve qu'est « valeurs » ?

Tout d'abord, en réfléchissant au sens des mots pour éviter l'écueil du subjectivisme. À cet égard, les considérations du général Lalanne-Berdouticq lors de son discours de clôture d'un séminaire de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) en 2015 sont ici très pertinentes. Il relevait que « discutant avec plusieurs d'entre vous pendant la session, j'ai une nouvelle fois constaté que les mots n'avaient souvent pas le même sens pour l'un et pour l'autre. Je pense à un échange récent sur le mot république dont mon partenaire me disait que "Pour lui, la république, c'était...". Or là est le danger : nous n'avons pas à dire que "pour nous". Un mot veut dire une chose ; nous devons nous référer à sa définition exacte sinon plus aucun échange n'est possible ». Et plus loin : « À notre époque où le dialogue est érigé à la hauteur de vertu et de principe cardinal des relations sociales, travaillons donc à ce qu'il soit possible au travers de mots employés dans leur juste sens. Nous aurons alors fait un grand pas vers la clarté et de saines relations interpersonnelles. » Ainsi faut-il sortir de la mollesse des « valeurs » et employer les mots de « vertus individuelles ou collectives », de « qualités », de « forces morales »... pour désigner précisément ce que les militaires souhaitent, à juste titre, mettre en avant.

Ensuite, en gardant la tête froide sur les notions que l'institution souhaite invoquer. Il ne s'agit pas d'accumuler les mots pour ce qu'ils évoquent à ceux qui les utilisent, mais pour ce qu'ils signifient, afin que le « sable des émotions » ne remplace pas le « béton des

convictions »⁹. Bien que cette expression s'applique initialement au domaine de l'autorité, elle nous paraît pertinente pour rendre compte du risque de voir les émotions s'imposer au détriment des facultés de jugement. À cet égard, le Code d'honneur du légionnaire est un bon exemple à imiter : aucune occurrence du mot « valeurs », aucun universalisme abstrait, mais des prescriptions simples, fondées sur des convictions solides, qui de surcroît font bon ménage avec la pudeur naturelle du militaire. Laissons ainsi le mot valeur, au singulier, là où il est légitime¹⁰ : dans son acception vénale d'une part et dans son acception de niveau de compétences professionnelles – technique et morale – d'un individu d'autre part.

Ainsi, s'agissant de la Marine nationale, les quatre mots de sa devise n'ont pas besoin d'être érigés en « valeurs » mais tout simplement en... devise. Et si l'on souhaite donner du relief à ces notions, on peut alors éventuellement parler de « repères cardinaux » ou encore d'« amers », pour rester dans un registre maritime. Et pour les notions d'esprit d'équipage, de mode de vie ou encore de professionnalisme, les termes de « piliers » ou de « principes fondateurs » sont des pistes plus adaptées.

« Devant le charnier des valeurs mortes, nous découvrons que les valeurs vivent et meurent en liaison avec le destin. Comme les types humains qui expriment les plus hautes d'entre elles, les valeurs suprêmes sont des défenses de l'homme », écrit André Malraux dans *Les Voix du silence*. Subjectivisme, universalisme, témoignage et défense : tous les ingrédients qui font du mot « valeurs » une notion complexe y sont. Ainsi, sans dévaloriser une notion noble, on peut cependant estimer avec raison que ce terme n'est pas adapté à l'emploi qui en est fait actuellement dans la société et dans les armées.

Maurice Merleau-Ponty a montré que les mots ne sont pas les simples signes de la pensée, mais « la présence de cette pensée dans le monde sensible, et non son vêtement ». En d'autres termes : les mots employés sont la pensée. Aux militaires de trouver les bons mots pour dire les bonnes choses, avec le pragmatisme qui les caractérise ! ■

9. Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, déclarait lors d'un congrès de l'Association nationale des DRH : « Le sable des émotions a remplacé le béton des convictions ». Cité par l'amiral Lajous dans « Armées et entreprises, même combat ? », *Inflexions* n° 33, automne 2016.

10. Comme le fait d'ailleurs très bien le Code de la Défense, qui n'emploie aucune occurrence du mot « valeur » en dehors des deux acceptations données ici.



JEAN-LUC COTARD, FRANÇOIS SCHEER,
ANDRÉ THIÉBLEMONT

SARAJEVO 1995. MISSION IMPOSSIBLE. LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DU GÉNÉRAL BACHELET



Une certaine idée de la France

Août 1995. Le général Jean-René Bachelet prend le commandement de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) du secteur de Sarajevo. Le siège de la ville par les forces armées de la République serbe de Bosnie est alors à son paroxysme. L'aéroport et les axes routiers sont bloqués ; les postes des Casques bleus, imbriqués dans les lignes de front entre forces bosniaques et bosno-serbes, constituent autant de positions de prise d'otages potentielle, comme cela a été le cas deux mois plus tôt – quelque deux cents d'entre eux, dont une centaine de Français, ont été capturés par les Bosno-Serbes. De son arrivée à sa relève brutale en décembre, Jean-René Bachelet va vivre « de ces périodes où l'échelle du temps échappe aux normes de la vie courante ». Dans *Sarajevo 1995. Mission impossible*¹, il en livre un étonnant récit : celui d'un épuisant « parcours d'obstacles » auquel sa volonté de marquer l'engagement de la France l'a confronté au cours des événements qui conduisirent à la levée du siège de Sarajevo et aux accords de Dayton.

L'ouvrage est haletant. Si on en ignore le dénouement, on se demande comment tout cela va finir. Sa rédaction s'appuie sur les comptes rendus rédigés au quotidien par un jeune officier qui suivait le général « comme son ombre ». C'est en cela un document de première main pour les historiens, précieux, charnel, sur ce qui a été vécu et réfléchi là-bas par le commandant du secteur durant cette fin de conflit. Ce n'est pas seulement un récit. L'intention pédagogique de l'auteur est manifeste. En effet, sa rétrospective entend témoigner de ce que fut son rôle trop méconnu dans cette sortie de crise, comme d'une méthode de conduite d'opérations militaires qu'il conceptualisera plus tard sous l'expression de « force maîtrisée ».

Dès sa nomination, le général Bachelet se met en quête du but politique de sa mission. En vain ! Le récit de ses rendez-vous parisiens

1. Jean-René Bachelet, *Sarajevo 1995. Mission impossible*, Paris, Riveneuve éditions, 2016.

vaut le détour. Il va donc devoir élaborer seul ce que sera, littéralement, la politique de son action. De ses décevantes entrevues parisiennes, il a retenu un impératif : il « engage la France » ! Et c'est de cette référence à la France, porteuse d'humanité, qu'il tire le sens politique de son action. D'où une ligne de conduite qui chemine sur une crête étroite entre deux versants. D'un côté, l'usage déterminé de la force en vue de « prendre l'ascendant » sur le belligérant, ce qui exige de revenir à des principes tactiques fondamentaux que la posture onusienne faite de négociations et de renoncements escamote – liberté d'action, réduction de la vulnérabilité du dispositif... Mais cet usage de la force est sélectif et réversible, car l'autre versant de la crête, celui de l'humanité, invite à épargner les populations, à les protéger, à mettre en confiance le belligérant une fois que la force l'a mis à genoux.

Cette ligne de conduite que s'est fixée le général Bachelet transpire dans cet ouvrage : dans l'expression de ses réflexions et de ses décisions, dans le récit de ses propres actions ou de celles menées par ses bataillons, dans l'évocation de ses incertitudes et de ses angoisses. Et il nous la montre à l'œuvre à partir du 30 août lorsque, suite à un tir de mortier attribué aux Serbes sur un marché de Sarajevo, le général Rupert Smith² déclenche l'opération *Deliberate Force*, « une offensive aérienne impitoyable » visant à « écraser » les positions militaires de la République serbe de Bosnie.

Le général Bachelet désapprouve cette « posture de guerre », redoutant de graves dommages pour les populations. Parallèlement à ces bombardements, il applique donc sa méthode : il fait abattre « un déluge de feu » sur des positions serbes, mais grâce à la précision des canons dont il dispose, les quartiers habités sont épargnés. En fin de journée et le lendemain, interrogation angoissante : faut-il ou non renouveler les tirs ? Dans l'affirmative, les populations ne pourront pas être épargnées. Dans la soirée du 31 août, il décide leur suspension, alors que le bombardement aérien, lui, se poursuit. Mais que vont faire les Serbes ? Le 1^{er} septembre, il leur signifie vertement les conditions non négociables de suspension des bombardements aériens : retrait de leurs canons, ouverture de l'aéroport et des axes routiers. Quant aux tirs d'artillerie, ils reprendront à la moindre agression. Les tirs serbes harcelaient la ville depuis trois ans. Ils cessent ! Le rapport de force est établi. Reste à imposer au commandement serbe du corps de Sarajevo-Romanija les conditions préalables d'un cessez-le-feu, puis à faire respecter ces conditions durant le déroulement des négociations pour les futurs accords de Dayton³.

2. Ce général britannique commandait la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine.

3. Il faut observer que depuis 1992, jamais les conditions des nombreux cessez-le-feu n'avaient été respectées.

Le général Bachelet avance alors pas à pas, comme « un homme qui prétend avancer sur un terrain [...] obstrué d'obstacles et de champs de mines... et les yeux fermés ». Les belligérants restent « le doigt sur la gâchette ». Les Serbes redoutent que les Bosniaques exploitent ce *cessez-le-feu*⁴ ; ils arguent de la non faisabilité des conditions imposées. Fort de l'ascendant acquis, le général ne tolère aucune objection. Il impose la liberté de circulation axe par axe, ses dispositifs dissuadant les réactions de force. Dans le même temps, il pénètre le pays serbe, met en confiance les élus et les populations qui redoutent des actions bosniaques, jusqu'à prendre des engagements personnels, jusqu'à donner sa parole d'homme en garantie. Tout cela ne va pas sans l'angoisse permanente d'une action incontrôlée, serbe, bosniaque ou croate, qui relancerait le déchaînement de violence. Et d'achever ce récit par une « fin de partie » : son rappel précipité à Paris suite au jugement du tribunal médiatique interprétant son action et ses paroles comme un soutien à la cause des Serbes de Bosnie.

Cette relation nous renvoie à la posture d'un général qui, possédant une relative liberté d'action, applique une ligne de conduite dont la nature est autant politique et diplomatique que tactique. À Sarajevo, durant ces quelques mois, la France, c'était lui. Toutes proportions gardées, cela fait songer aux méthodes de pacification de Lyautey au Maroc, de Laperrine au Sahara ou, plus près de nous, à ce que fut l'action en Algérie de certains officiers responsables de secteurs ou de quartiers. Là-bas, le général Bachelet mit en œuvre une conception novatrice du rétablissement de la paix, une « méthode à la française ». Il n'en reçut aucune reconnaissance. Masquée par les conséquences d'une désastreuse conférence de presse qu'il raconte, son action lors de la libération de Sarajevo et jusqu'aux accords de Dayton, celle de la France, fut et reste comme occultée. Il se devait d'en témoigner lui-même. Mais cela ne va pas sans une légitime amertume et sans un sentiment d'incompréhension qui filtrent dans cet ouvrage.

Puisse ce livre contribuer à la reconnaissance de l'action courageuse que le général Bachelet a conduite, accompagnant cette sortie de crise par une combinaison de fermeté et de grande humanité. Une action dont il faut profondément regretter qu'elle ait été ainsi obscurcie, passée sous silence par les élites politiques, intellectuelles, mais aussi militaires. Une action régie par une certaine idée de la France.

André Thiéblemont

4. Observons encore que ce fut la pratique constante des Serbes depuis le début du conflit.

« Qu'il est difficile, Messieurs, d'être victorieux et de rester humble tout ensemble⁵ »

Les motivations d'un futur lecteur sont variées. Celles qui ont guidé l'auteur de ces lignes sont simples. La première est une affaire de solidarité et de camaraderie : en 1995, jeune commandant, il préparait le concours de l'École de guerre, avait suivi avec affliction la façon dont l'un de ses anciens élèves à Saint-Cyr avait été traîné dans la boue par des gens qui ne connaissaient rien à la situation tactique ou politique locale, et s'était enthousiasmé pour le brio avec lequel l'un de ses camarades de La Flèche avait repris le pont de Verbanja. Donc, même s'il pâlissait sur de noirs bouquins, il n'avait pas totalement quitté la Bosnie où il avait passé sept mois, de décembre 1992 à juin 1993, à Kakanj, à quarante kilomètres au nord-ouest de Sarajevo. La deuxième était l'intérêt pour les explications du général Bachelet sur un événement qui a pesé sur la réflexion ultérieure sur le sens de l'action militaire. Pour avoir côtoyé le général au Prix littéraire de l'armée de terre et surtout au comité de rédaction de la revue *Inflexions*, il était d'emblée assuré qu'il ne pouvait pas y avoir d'aigreur, mais bien une forte pédagogie. Ce qui était attendu, c'était une description des rapports avec le monde politique, le monde diplomatique, et peut-être et surtout le monde des médias.

Le style et le vocabulaire du général Bachelet viennent décrire avec brio la vie d'un général sur un théâtre d'opérations, plus largement le travail d'adaptation permanente de militaires jetés dans la fournaise de situations inextricables sans avoir reçu de directives politiques claires. Avec la description de la préparation avant le départ remontaient à l'esprit de l'ancien Casque bleu les conditions du départ du premier mandat du bataillon du génie en Bosnie-Herzégovine. La réflexion sur le sens de la mission faisait écho au *brainstorming* organisé par le commandant de ce bataillon pour savoir s'il fallait accueillir, protéger, héberger des civils croates qui fuyaient les combats et les représailles bosno-musulmanes après les combats de la vallée d'Hadjinici.

De ce livre, à propos duquel d'aucuns voudront toujours dénoncer tel ou tel tropisme, il semble essentiel de retenir quelques lignes fortes : la formation, l'ouverture d'esprit et la réflexion avant l'action, la tension dans l'action et la relation avec les médias.

Imaginez simplement ce qui arrive à ce général. Mettez-vous à sa place. Du jour au lendemain, ou presque, il se retrouve propulsé à l'étranger à la tête d'une opération délicate. Il réussit. Pourquoi réussit-il ? Parce qu'il a appris à réfléchir, qu'il possède une vaste

5. Monseigneur Esprit Fléchier, *Oraison funèbre du maréchal de Turenne*.

culture qui lui permet de s'adapter aux besoins de son « supérieur » politique – au point de mieux savoir exprimer que lui ce qu'il veut ! –, qu'il a appris à travailler avec méthode à la tête d'équipes de plus en plus importantes. Sarajevo a été la première et unique opération du général Bachelet. Il a réussi à être parfait, ou presque. Fondamentalement, il est surtout parvenu à créer les conditions de la levée d'un siège qui durait depuis trois ans. Cela est plutôt rassurant sur la capacité des élites militaires françaises à remporter la victoire... pour peu qu'on leur donne les moyens de prendre l'ascendant sur l'adversaire ou l'ennemi, pour peu qu'on les aide avec un objectif politique clair. Pour avoir de bons chefs militaires, il faut donc prendre le temps de les former ; ils sauront s'adapter aux circonstances. Ce livre, qui revient sur une période très dense et malgré tout assez difficile pour les militaires français, est aussi un livre sur la formation et la méthode.

Le général Bachelet commence son récit par une synthèse de l'histoire de l'ex-Yougoslavie, de la Bosnie-Herzégovine et du siège de Sarajevo. C'est limpide, clair. Nombreux sont ceux qui auraient aimé avoir une telle présentation avant de partir en Bosnie. Au-delà de l'intérêt factuel, apparaît la capacité d'un officier à aller à l'essentiel pour connaître son environnement et en tirer les leçons, les tendances générales, les conclusions utiles à son action. L'action est précédée d'une réflexion approfondie qui repose sur l'écoute et l'observation d'un environnement en passant celui-ci au tamis des principes de la guerre. Cette phase comprend des périodes de travail personnel et d'autres de travail en équipe. Le général Bachelet insiste beaucoup sur cette alternance. Le chef oriente le travail de l'équipe, laquelle prépare la décision finale et l'organisation du détail. Le chef contrôle ou fait contrôler.

Lorsque les ordres sont donnés, que l'action est lancée, le lecteur ressent bien la tension qui précède l'attente des résultats. « Ce que nous avons préparé en prenant le maximum d'éléments en compte va-t-il être efficace ? Quelle sera la perception de l'action, ici des tirs d'artillerie, par le camp serbe ? Avons-nous eu raison de limiter notre action à des cibles purement, simplement militaires ? Comment orienter l'action après ? » L'état-major et le général ont beau avoir anticipé ces questions, elles se posent encore longtemps jusqu'au déroulé de l'action finale. Le poids de la responsabilité est réel, particulièrement tangible.

Ce livre est donc une description du travail d'un général, de son état-major et de ses unités subordonnées, qui s'adaptent en permanence dans un environnement où l'action d'une des nombreuses parties fait réagir les autres en chaîne. Le travail, qui se

conclut par le résultat de la levée tant attendue du siège de la capitale de Bosnie, est un modèle presque parfait jusqu'à la fin. Tout a été évalué, pesé, dosé. L'action des diplomates, les réactions militaires des différentes parties, celles des factions. Et pourtant l'apothéose n'a pas lieu. Le général aurait certainement mérité une descente des Champs-Élysées à la tête des Casques bleus et des canons de la FRR. Mais ce magnifique honneur n'a pu lui être rendu. Il a été rappelé avant la fin de son mandat. La réussite magistrale s'est transformée en pétard mouillé parce qu'un domaine de l'action n'a visiblement pas été traité correctement, ou du moins avec suffisamment d'anticipation : les relations avec les médias.

Pour cet aspect de la mission, le général défend son officier communication. C'est son honneur de chef. Mais force est de constater qu'il y a des lacunes. On s'aperçoit aussi que le général Bachelet avait à l'époque une méconnaissance complète du fonctionnement des médias et de la communication en général. Pourtant, la partie bosno-musulmane, faute de moyens, fait feu de tout bois en la matière. Le général Bachelet le souligne à plusieurs reprises. Il est surprenant de constater qu'il est attentif à la perception de son action, mais apparemment pas à la façon d'agir sur cette perception. Il mène son action puis il convoque la presse pour expliquer ce qu'il a fait : « Je veux délivrer les messages que j'ai identifiés comme déterminants. » J'appuie sur la gâchette de l'arme à diffuser les messages et forcément les messages sont repris... Or les journalistes sont des agences de renseignement à eux seuls. Si on ne les alimente pas régulièrement en informations, ils ne peuvent comprendre, encore moins vérifier ce qu'on leur dit. Leur indiquer où est le bien ne peut que les hérisser. Quand, par ailleurs, ils ont des informations qui contredisent le message que l'autorité militaire veut diffuser, c'est ce dernier qui devient l'information à contredire et non celui à reprendre et à valoriser. La lecture de l'article de Rémy Ourdan dans les archives conservées sur le site internet du journal *Le Monde* est particulièrement éclairante. Il n'y avait visiblement aucune coordination des messages à diffuser auprès des populations, pas de stratégie de communication, pas de fil conducteur. Chaque officier français faisait sa « tambouille ». La communication, dont les relations avec les journalistes, demande du temps pour acquérir confiance et crédibilité, pour savoir comment aborder le sujet que l'on veut présenter. Les relations avec le journaliste de *Ouest France*, celui qui va jeter le pavé dans la mare, sont significatives. Le « pas le temps de recevoir ce journaliste » est délétère. Si ce n'est pas moi, qui ? Aussi les articles des journalistes qui suivent le petit-déjeuner de presse du 30 novembre 1995 ne viennent-ils pas pour placer le « bouquet

de fleurs sur le pignon de la maison », mais, étant donné ce qu'ils entendent, en fonction de ce qu'ils ont vu et entendu par ailleurs, bien plutôt en fossoyeurs du travail réalisé.

Cette erreur majeure du général Bachelet est certainement le résultat de sa culture et de sa formation qui le conduisent, comme la plupart des militaires, à fuir les journalistes et à ne pas les considérer comme des acteurs à part entière de l'environnement de l'action militaire. De cette triste mésaventure, l'armée de terre a tiré la conclusion qu'il lui fallait des spécialistes en communication. La leçon n'a pas duré longtemps, puisqu'une dizaine d'années plus tard, les officiers formés et expérimentés ont été incités plus ou moins fortement à quitter l'uniforme sous prétexte de révision générale des politiques publiques (RGPP) et autre réorganisation.

Mais rester sur cette erreur, alors que le reste du travail réalisé est remarquable, serait injuste. De même qu'a été injuste la façon dont a été mis fin à la mission du général Bachelet. Il ne s'appesantit d'ailleurs guère dessus. Cependant, le rôle du général X, dont on trouve facilement le nom sur Wikipédia, ainsi que la façon dont Dominique de Villepin a rayé le nom du général Bachelet de la liste d'aptitude pour la « troisième étoile » soulignent à quel point la réussite d'une carrière militaire se fait par le franchissement d'écueils successifs, mais aussi combien peu de cas est fait des conditions de l'accomplissement de la mission : « Voulez-vous suggérer, mon général, que pour occuper de hautes responsabilités il ne faut pas avoir couru de risques auparavant ? » Le contraire de ce que vient de faire le général Bachelet. A moins qu'il suffise de ne pas créer de jalouseie.

L'auteur de ces lignes était avide de lire ce témoignage, de retrouver des noms, dont celui de l'ambassadeur Jacolin avec lequel il avait travaillé en juin 1993, tout en étant inquiet quant à sa tournure. Au final, reste un grand enthousiasme. Ce qui était cherché a été trouvé. Ce *Sarajevo 1995. Mission impossible* est un magnifique livre qui devra être étudié, au minimum par les officiers stagiaires à l'École de guerre. Ce témoignage brillant, où l'amertume face au gâchis est largement contenue, est un exemple de ce que devrait rédiger chaque officier après une opération, pour y revenir vingt ans après. Pour quelqu'un qui ignore comment est préparée et menée une opération militaire, nous avons là un outil pédagogique précieux et simple d'accès.

Le général Bachelet n'aura vraisemblablement pas un Esprit Fléchier pour faire son oraison mortuaire. Au moins mérite-t-il que soient rendues gloire à sa victoire méconnue et hommage à son honnêteté empreinte d'humilité.

Sarajevo, mission impossible ?

Publié il y a vingt ans, dans le droit fil des événements qui y sont relatés, cet ouvrage aurait pu passer pour un règlement de comptes, au demeurant fondé, avec une certaine presse dominée par l'idée que « le chaos yougoslave est le fait d'un agresseur serbe barbare et fascisant qui s'oppose aux légitimes aspirations de peuples, croate et bosniaque, en lutte pour leur liberté ».

L'honneur du général Bachelet est d'avoir attendu vingt années pour dire ce que furent en réalité les quatre derniers mois du siège de Sarajevo, bien loin des abandons, des concessions, voire des trahisons suggérés par des médias rendus aveugles et sourds par la violence des affrontements. Du règlement de comptes, on passe au témoignage pour l'histoire, un témoignage irremplaçable parce qu'apaisé et lucide, même si de temps à autre le récit laisse encore percer un sentiment d'incompréhension, sinon de révolte, devant l'imposture de quelques faux témoins.

Quand il prend son commandement, le général Bachelet n'ignore rien de la complexité du fait balkanique. Il en connaît l'histoire et il sait la responsabilité que la France a assumée lorsqu'à l'issue de la Grande Guerre elle s'est attachée à enserrer cette complexité dans l'édification d'une Yougoslavie confiée aux mains expertes d'un pouvoir serbe dominateur. Il sait ce que ce pouvoir a engendré de haines et de vengeances au cours de la Seconde Guerre mondiale, avant la reprise en main pesante de l'époque titiste. Et il n'ignore rien de la violence avec laquelle la Serbie s'efforce une fois encore d'imposer, contre le cours de l'histoire, sa suprématie à des peuples qui voient enfin à leur portée une liberté si longtemps espérée.

Comment faire face à cette violence sans « rompre avec les pratiques délétères de l'angélisme onusien à l'œuvre depuis quatre longues années sur le théâtre yougoslave » ? Pour le général Bachelet, la réponse ne fait aucun doute : il faut revenir aux « fondamentaux de l'action militaire ». Car « quel sens peut-il y avoir d'assurer la sécurité de convois de ravitaillement au bénéfice de malheureuses populations assiégées [...] sans rien faire qui puisse empêcher qu'elles meurent sous les balles et les obus » puisque les soldats de la FORPRONU ne sont armés que pour leur seule autodéfense ? Revenir aux fondamentaux de l'action militaire, c'est assurer sa supériorité dans les rapports de force et retrouver une liberté d'action qui permette de faire face à toutes les provocations serbes. C'est à quoi s'attachera le général Bachelet dès sa prise de commandement, d'une part en obtenant le renforcement de sa capacité de feu et d'autre part en prenant contact avec ses vis-à-vis serbes afin de poser ses conditions et faire savoir que, désormais,

toute action de guerre contre les populations entraînera une riposte immédiate. Ce qui fut fait.

Mais protéger les populations bosniaques était une chose. Le sort des populations serbes ne devait-il pas être de même pris en compte dans les actions de représailles des forces françaises ? C'est cette préoccupation légitime qui conduisit le général Bachelet à prendre contact avec ces populations, contacts qui s'avérèrent d'autant plus utiles lorsque les accords de Dayton les rattachèrent à la ville de Sarajevo. C'est cette préoccupation qui conduira une presse « bien informée » à conclure que « les officiers français de la FORPRONU ont pris le parti des extrémistes serbes de Sarajevo ».

« Il restera, pour l'histoire, que la levée du siège de Sarajevo, après trois années d'atermoiements, a pu être obtenue au moindre coût humain par un usage résolu mais maîtrisé de la force, quand le déchaînement de la violence aurait pu occasionner des bains de sang. »

Il reste aussi (d'où les errements d'une certaine presse) que l'on a inconsidérément prêté au gouvernement français, et particulièrement au président Mitterrand, un penchant marqué pour la Serbie. De fait, Paris ne pouvait ignorer que l'explosion de la Yougoslavie ne se ferait pas sans drame, et on y penchait pour une solution qui permettrait de préserver une certaine unité ou, à tout le moins, d'amener ces peuples à tenter de définir ensemble, autour d'une table, les conditions d'une séparation pacifique. La hâte de l'Allemagne à reconnaître la Croatie et la Slovénie mit fin à cet espoir. Et l'Europe se montra dès lors incapable de rattraper d'une façon ou d'une autre les choses, contrainte finalement à en appeler aux États-Unis et à l'OTAN.

Il reste enfin que cette mission n'était pas si impossible (d'où mon point d'interrogation dans le titre) qu'en quatre mois les forces françaises parviennent à créer les conditions d'une levée du siège de Sarajevo. Suffisait-il alors de quelques articles de presse, peu empreints de l'éthique qui est le lot commun des correspondants de guerre, pour convaincre Paris de mettre fin de façon abrupte à la mission du général Bachelet ? On reste confondu.

François Scheer

L

TRANSLATION IN ENGLISH

MARIE-CHRISTINE JAILLET

TO THOMAS/DENZEL, THIS SOLDIER KILLED IN ACTION WHO WAS MY SON

I am sixty years old. My son, Thomas, member of the French air parachute commando CPA10, engaged in Operation Barkhane, was killed in action in Mali, in the Tigharghar mountains, on 29 October 2014. As a researcher, I could have approached the question of the death of a soldier with the distance learned in order to understand the social facts and realise their impact on the fate of those individuals it affected. However, when you yourself are at the heart of the event, when the soldier who has just died is your own son, such detachment is quite simply impossible. The mother in me has taken precedence over the researcher to simply bear witness to the distress caused by this death and the way in which I experienced it, in the hope that the tone adopted will be neither too impersonal nor too impudent.

Two years later...

I am writing this almost two years after Thomas' death. Death continues to prowl around his comrades-in-arms, in Mali and elsewhere. I follow the news every day, tremble when other deaths or wounded are announced, fear I may know them, and suffer at the thought of what other mothers will, in turn, have to go through. I am writing this in the Lot where, two years ago, I learned of the death of my son. It is a beautiful day, just as it was on 29 October 2014: the last bursts of autumnal colours are blazing under a sun that encourages the tranquillity of life.

Today I am considering the road travelled since that fateful telephone call informing me of the inconceivable: after the state of shock and the tributes, then the chaos and slowly learning the effects of absence, came the time for a connection—above all intimate and silent—with this death that had come to shatter my life. On the surface, life is back to normal again and is a flurry of activity but, at its core—beyond the words, affection, the warm gestures and friendships, beyond the attention or concern—lies the chasm dug by this absence, one that nothing will fill, that I carry inside me, increasingly hidden from others; for the expression of suffering, once the time it is deemed legitimate has passed, is no longer considered *persona grata* by many of those around me. This is undoubtedly the salutary effect of the pulse of life.

I am also weighing up to what extent the death of a child is no longer “ordinary”. To what extent it is an experience for which nobody is prepared anymore, because it is no longer “in the scheme of things” as it may have been in the not-so-distant past, or how it still is the case in countries other than ours where it remains all too “familiar” due to famine and war. Many others before me, mothers or fathers, have written on this subject, to speak of the pain and the loss, and to also say that one does not get over it (in the sense that these feelings end up fading with time). The death of a child, of each child who dies is, for their loved ones, a singular experience unlike any other child’s death. The singularity of Thomas’ death is first of all due to the circumstances. Firstly, because of his age: childhood and adolescence had passed, Thomas was now a man. He died in the year he would have turned thirty-three. At that age, he could have died in a road accident or following a long illness. The loss and absence would have been no less intense, but I would not have had the feeling that I felt, one of a death that is not ordinary. Because he was a soldier, and was killed in combat, “weapons in hand”, one might say that this expression was quite a romantic cliché. And yet that is exactly how he died. How can I, somebody who has only ever known peace, accept that my son died “waging war”, even if this war does not really have a name?

It was my son who died, but also a soldier. And, straightaway, his death was not just a private event. Through the tributes he received, it was a public affair—and it is not easy to live a private event in the public eye. It was also “another family’s” affair, for Thomas had two families: his relatives but also the army. For a long time I believed that it was just a convenient expression or, at most, one that was above all symbolic. It was not until Thomas’ death that I experienced the reality of it. “Brothers-in-arms”, soldiers are called. That fraternity forms bonds that are just as strong as blood ties can be. And it is a singular experience to have to share one’s bereavement with this “other family”: it is both comforting—grief adds up and the desire to make the deceased live through memories is, as a result, tenfold—and disturbing, having to accept that others, until then unknown, can feel sorrow which, if not similar to one’s own, is just as sincere and legitimate.

This singularity, however, is also due to a more personal element: Thomas was my only child, and he died without any offspring. His death broke the thread that binds the generations together. He will not be a conveyor of life, and nor will I. No longer being this means no longer having the duty and the happiness of passing on a history, values, to ensure the continuity of the family story. And that

is a singular pain when age means that you can no longer envisage reweaving this thread. Release from this attachment does not make me any freer, other than a kind of pointless freedom.

7:45 pm, Wednesday 29 October 2014...

7:30 pm, this Wednesday 29 October 2014, I was busy preparing the meal as I did every evening. Ordinary, everyday gestures at the end of a wonderful day of holiday, when the telephone rang... José picked it up, I heard him say, in a broken voice: "She's here." I took the handset he held out to me. At the other end of the line was the commanding officer of the Orléans air base. Some words I can no longer remember, but whose significance I immediately understood: they are telling me that my son is dead. The thing I had sometimes imagined, just to ward it off as I dreaded it so much, had just happened. I later learned that the commanding officers of both Orléans and of the CPA 10 had been trying to find me all day, at work and at my home in Toulouse as, making the most of the university holidays I had decided to take a few days off—something that gave me a few hours' reprieve when I was unaware, whereas others already knew.

It is impossible to put into words what I felt then: a twisting pain, wanting to scream, the feeling of a chasm opening up under my feet... In a split second, I understood that the world—my world—had turned upside down. There was no remission possible. Impossible to go back in time and re-write the page. I found myself thrown into another dimension, without having had the time to take stock of what had happened: less than a quarter of an hour later, on all of the television channels, Thomas' photo was spread across the headlines of the evening news bulletins. A magnificent photo, about which I later found this comment, one that was so apt: the photo of a young man "who spoke with his eyes". Finding oneself in front of his face, taking up the whole screen, in front of his eyes that sparkled with life and looked at the lens without batting an eyelid, in front of this enigmatic smile, that was both kindly and slightly distant, was a moment of total despair. That was how, like a "forced march", I was told of his death, so that I was informed about it before the media—hungry for dramatic news—broadcast it on a loop... Is there another way to learn of the death of one's son? Slowly, progressively, with restraint? I do not think so. In the announcement of a death for which one is unprepared, there is a radical violence that cannot be softened.

H He is dead...

How can one apprehend death when the photo that accompanies its announcement exudes such “quiet confidence”? For me, trying to move from the representation of my son, alive, to that of my son, dead, first of all consisted in asking myself how he died. The questions to which I wanted immediate answers then came very quickly: did he suffer? Did he have time to realise what was happening to him? Did he die alone, abandoned? It was a kind of solace to learn that he had died instantly. A long way from what had happened, deep down I know nothing, but I strive to think that death took him by surprise, that he did not see himself die. Why is this of great comfort to me when I would not like death to catch me unawares, when I would like to have the time to take leave of life? I do not have an answer to this question, other than finding a form of relief in the idea of a death without solitary death throes. At the same time as my determination to find out exactly what had happened was taking shape, whatever the circumstances had been, another wish was growing that was just as essential: to see him. I greatly feared that I would be confronted with a closed coffin. Rationally, I would have been able to understand the reasons why. However, in view of what I was going through, it could not be a matter of reason, simply a necessary ordeal to accept his death and “start grieving”.

Looking back at the end of this month of October 2014 also means remembering the time that passed so slowly between the announcement of his death and the repatriation of his body. These five interminable days where there was nothing else to do but wait, give news, receive news, try to take care of those affected by this death, with no diversion from the suffering: no formalities to take care of to keep my hands and mind busy. These formalities, so useful in such circumstances, were in this case efficiently and discreetly dealt with by others. It is doubtless a good thing to be freed from these material concerns in this way, but other contrivances had to be found in order not to fall to pieces.

The long-awaited moment finally came for us to be “reunited”, a harrowing reunion as it promised a separation to come, definitive this time. Finally being able to see him. Lying in his coffin, motionless and dressed. Him, yet no longer really him. An empty face, so far removed from the smiling one that was present all over the internet. The face of a dead man. This one-to-one meeting with his body was essential. Better, it was salutary. Even the possibility of being denied this had been unbearable for me. There is no other way for death to become real than to directly confront its materiality. My only memory

is of this long, silent “*tête à tête*” to bid farewell to my son in an unlikely place somewhere in Paris, close to a particularly noisy road junction.

Then came the time for the military ceremonies. Firstly in Paris, in the Cour des Invalides, majestic and so stony. The slowness of an understated ceremony and a protocol without effusion. The memory of having waited a long time, standing, in the cold and damp, for the convoy to cross the Alexandre III bridge, saluted by a crowd in whose midst I would have preferred to have been, anonymous, one of the passers-by who had come to pay their last respects as he passed... Then to Orléans, for a tribute under a grey sky on a vast esplanade of the air base, where the Transall that was then to take his coffin to Toulouse was waiting. The image of this coffin “decorated” with the French flag, of these men and women in uniform, some of whom had returned from afar to be there, orderly and grouped, more than motionless, hieratic. The memory of the faces—filled with emotion—of his comrades-in-arms, tears in their eyes, muffled sobs. The memory of us, family and friends, also trying to remain straight and hold back our tears, as though to be in unison with the surrounding dignity. The memory of a ritual that would doubtless begin again every time a soldier dies, but comforting by its very solemnity. Lastly, the memory of a genuine address in a firm voice that spoke to me of a man, my son, whom I did not know, this soldier whose bravery was being honoured.

Finally the time came to take him with us, “home”, to his town, to watch over him and say farewell, surrounded by our families, friends, colleagues and his brothers-in-arms. A funeral that took place in the warmth and sadness of his family, interspersed with emotional testimonies, drawing his portrait in small strokes. The memory of a final moment spent together to try, as hard as we could, to make him alive again by talking about him, listening to the music he loved, flicking through the photographs... So present at this final moment, despite the absence, when everyone pulls together this way.

Getting back on track...

After the agitation and turmoil of this very long week filled with so many emotions, tributes that are both trying and comforting, numbed by grief but still standing, came the return to silence and the banality of everyday life. How does one not fall to pieces? How does one master the pain, little by little, in order to “keep it on a leash”? How, quite simply, does one get back to one’s life and activities letting the deceased find his place by making space for him? His death shattered my life, but that of so many others too: my close relatives, his father,

his girlfriend, his cousins, his friends, his comrades-in-arms... And, indirectly, our circle of family and friends. Everyone did what they could, with their pain, but it was also up to me—his mother—if not to take care of them then at least ensure that the march of time did not crush them. For, very quickly, the strange moment arrives where, still dented, it is as though we are “summoned” to fall back into line with others, to “go through the period of mourning”, one’s “grieving process” as they say, as if grief only lasts a certain time and that one had to move onto something else because life does not wait. We then learn to look happy, to hide our pain, even if we still have the impression of lagging behind, being out of sync, not really in tempo. That is what this society—one that surfs over events, devours them, zaps, has become unused to the presence of death—wants, when mastering it and the loss that follows takes place slowly, requires time.

I forced myself to obstinately put one foot in front of the other or, in the words of José, who was by my side day after day, to “carry on pedalling”, get back to routines and perform my usual tasks, compel myself to the daily discipline of work in order to contain the unbearable pain, taking my place where necessary, fooling those around me so as not to have them endure the weight of my sorrow. I have gone through the phase of revolt against his death, anger too towards what has happened to us, but I am still a long way off the time when I will have learned how to “separate memory from the pain. Or at least in part, however much is possible, so that all the past will not be drenched with so much pain. [...] I will not fear the scalding of memory”¹.

Meeting the adult who had become a soldier

If memories of his childhood are very much present the adult he became, for his part, had remained a bit of a “stranger” to me, as do all children when they move away from us to live their lives, keeping their reflections and intimate thoughts for themselves or for others. When they are alive, one has the hope or certainty of getting closer to them and understanding them simply by watching them live. But his death deprived me of this perspective. And so I went to look for him, so as not to stop at his childhood and also to be able to cultivate the memory of the adult born from the child I loved so, by recreating what he had been, based on his actions, the photos he took or let people take of him, anecdotes or snippets told by others, in particular his

1. David Grossman, *Tombé hors du temps* [*Falling out of Time*], Paris, Le Seuil, 2012

comrades-in-arms. As a mosaic artist endeavours to fill in his picture, I try to fix each of these small pieces in my memory, like so many tesserae that need putting together so that his smile would no longer be as enigmatic as it often had been. This was all the more necessary as Thomas carried out his job in conditions that demanded great discretion on his part, silence even.

That is how I returned to Orléans to walk in his footsteps, in the room where he stayed when he was not on mission, in the office he shared where I saw the picture featuring his other name, the one he had chosen for himself: Denzel. Denzel, like the first name of the Afro-American actor known for his engaged roles. Another little sign left along the way to say who he was. That is how I asked to do a parachute jump with all of the members of his group in order to feel, at least once, a little of this adrenaline he had been searching for, something I did in July 2015. Little by little, what I managed to gather this way—small signs, snippets told by his comrades about his missions, “minutes” of his military exploits—allowed me to define the silhouette of this young adult who had become the soldier he will always remain. His age group will get older and he will always be thirty-two.

However remembering is not enough, for memories are volatile and die along with those who carry them. I made myself a promise after his death: to write Thomas’ name in places that had been important to him and to us², so that he was not confined only to our thoughts and die with them: a street in Toulouse now bears his name on the proposal of the mayor of this city where he was born and grew up, but also the dojo of the base in Orléans, a sports hall near Ouagadougou and tomorrow, I hope, a village library in northern Senegal. To these landmarks that draw his geography and history, we must add the stone used for the war memorial in this little village in the causse of the Lot that we chose as a home base, and on which his name has been engraved. And so, every 11 November, when the small community gathers together, Thomas’ name will be read out, just like all of those that feature on this stone. Giving something a name makes it exist. And that is why hearing his name along with theirs will be a way of continuing to keep him alive, keep them alive, a little, in the present and, with them, the combats they fought so that we are ensured of peace—this infinitely precious commodity—in the long term. He will be there, a silent vigil, at the heart of the joyous hubbub of the children when they meet here on summer evenings to continue their games, and the adults their chats; when, at the end of August, the fête

2. Others have also done this: the army, by inscribing his name on the memorial in the United States for members of the special forces from the world over who have fallen; his comrades-in-arms and sport by having a *crossfit* training exercise officially named the “Denzel WOD (workout of the day)”.

is in full flow, when the pétanque players throw their ball... I will greet him as I pass by there, coming back from a stroll, before going to our garden to see the two memory trees we planted there: a hackberry with a ribbed trunk like his silhouette and an umbrella pine under whose shade we can shelter.

From death ... to engagement

However, beyond the grief and the strategies and contrivances used to keep his memory alive, his death—with the number of upsets it generated, because it concerns the death of a soldier killed in action—forced me to look back at the meaning of his engagement. Thomas had built his way with conviction, skill too, choosing not to walk in our footsteps but instead to follow other roads, just as demanding, just as arduous, which would only be to his credit. Sometimes exercising silence and discretion, he often confronted us with a "*fait accompli*": that was the case with Thai boxing, in which he quickly excelled (European champion in 2003, world champion in 2004), then with another fundamental decision: to join the army, where he mapped out this exceptional journey told by the tributes.

I always thought that Thomas had exceptional physical qualities that could enable him to become a great athlete, but I came to understand that, by choosing Thai boxing, there was definitely something else: an asceticism, a philosophy of life, a relationship with others that was marked by respect, so many things that he went to experience first-hand in Thailand on several occasions. I also came to understand that choosing the army—the air force, he insisted—even before joining his elite commandos, could not only be explained by the prospect of combining a professional activity with high-level sporting activity, but that other considerations also came into play: "to be of use to my country" he said during an interview, not to mention this attraction for the strength of the bonds formed between soldiers, bonds of brotherhood and solidarity whose solidity I have been able to measure... But I also know that he was committed to values, those written on the pediments of our schools, values that are mine, ours, for which we each fight in our own way. His way, which risked his life to the point of envisaging death, engaged him infinitely more than mine, far exceeded it even. For Thomas was realistic about the risk involved. We often spoke about it together: he told me he feared being wounded, and the disability that could result from it, far more than death. He spoke of death with a kind of detachment, flippancy (or that was what I took it for) that, to say the least, made me wonder and

dismayed me. At times I took it as a form of nonchalance, at others for an evasive reply faced with the gravity of what was at stake as if, speaking about it this way, “flippantly”, without solemnity, was the only way to keep it at a distance. I think I have since understood that it was not the case, that he had to see it as a possibility, not through fatality, not because it would be the risk involved (especially since everything is done to limit it through tireless training), but as “the price to pay” for this choice of “profession” in which it is also necessary to accept “taking” a life. This is only humanly (morally? ethically?) possible if, beforehand, one “consents” to one’s own death. This is what he tried to make me understand one evening, when I was pushing him into a corner. However no doubt that day I did not understand what he wanted to say to me.

This way—his way—of having put his life at stake to fight for values we shared, of peace, freedom, social justice, equality between men and women, makes me infinitely humble with regard to my way of carrying them, so much more comfortable, so much lighter. It also brings me to another question that has remained unanswered: others also die for their convictions. Thomas died a few days after Rémi Fraisse, a young environmental activist who died in the Tarn after having been hit by a grenade thrown by a policeman whilst he was demonstrating against the construction of the Sivens dam. This death aroused emotion and indignation, sparked a strong mobilisation across the whole of France and provoked comments and analysis. Many men and women, young and old, were shaken by what they considered to be an unjust death, and expressed both their disapproval and solidarity.

Without organising their deaths and their battles into a hierarchical order, without comparing them or pitting them against each other, the difference in the treatment and the difference in the reactions before these two deaths—that took place within a few days of each other—has not ceased to bother me, all the more so since the death of my son in November 2014 was seized upon by opinions that were the opposite to what he was and deeply hurt me at the time. The answer I receive: the death of Rémi Fraisse was not justifiable, that of Thomas was. The former was defending his ideas, the latter was doing his job, aware of the price... But Thomas also died “for ideas, ideals” in an arduous fight against an ideology that wants to impose, through force, its moral, social and political order! How can we not recognise that these soldiers—men and women “in their prime”, who are neither suicidal nor masochistic, no more than they are “warmongers” who, like other human beings, aspire to happiness—can make this choice, in the name of such an engagement? It cannot be justified solely by their taste for adventure, no more than by the brotherly link that unites them,

however strong it may be... *A fortiori* when it cannot be explained by the claim to a tradition (enrolment in a long line of soldiers) and when it is based on values that are generally to the left, as was the case with Thomas, as though this choice was no longer really in keeping with the times, as though it could not come from a form of engagement, in the noble sense of the word.

Thomas' death has changed me. It is not something that you need to get over in order for life to carry on as before. It is something that has profoundly changed me, that has led me towards more "humanity". More fundamentally no doubt, I sense that it "compels" me.

I went through (endured would be a more exact word, for I did not choose it) an ordeal that thousands of mothers before me have been through, those who lost their sons, or several sons, during the Great War and who bluntly learned the news *via* a simple letter. Their pain was no less great than mine, and this shared experience makes me part of this long line of mothers who have been "orphaned" of their sons. However, different times, different morals: a soldier's life has now, manifestly, become—in the eyes of the army—more precious or more respected. Soldiers are no longer "cannon fodder". When Thomas died, I saw a "humane" army at work, be it among the senior ranks or Thomas' closest superiors. On this matter, it will be conceded that I cannot really be accused of sycophancy or dishonest compromise: coming from the generation that fought against the setting-up of the military on the Larzac plateau I did not, by personal conviction, have a naturally benevolent fondness with regard to the army. It took my son joining them to lead me to review my judgement and abandon my prejudices.

Faced with the ordeal inflicted by Thomas' death and the questions it brought to the surface, the army, or "grande muette" neither kept its distance nor kept quiet: I am fully aware that I perhaps do not know everything, aware that the missions in which Thomas was involved require a certain discretion, even afterwards, but I received answers to my questions that were enough to enable me to understand and to move forward. And, most of all, this "humane" army has been "personified" by men and women who have been present each time it was necessary, who have supported us a stretch of the way, with some of whom I have formed lasting links. I would like to take this opportunity to thank them. They know who they are.

“Walk, walk more,
and more.
Perhaps at some
last border
where my wisdom cannot reach,
I will set down
this heavy load and then
take one small step backwards,
no more, one pace
across the world,
a concession,
a confession:
I am here,
he is
there,
and a timeless border
stands between us.
Thus to stand,
and then, slowly,
to know,
to fill with knowledge
as a wound fills up
with blood:
this is
to be
man³” ▶

3. David Grossman, *op.cit.*

COMPTES RENDUS DE LECTURE

Jamais, face à la mort du soldat, l'approche de son ressenti, de celui de sa famille et de ses camarades n'a été tenté avec autant de simplicité, de vérité et d'émotion que dans cet ouvrage écrit par un journaliste-photographe particulièrement sensible et doué d'une grande capacité d'écoute. Celui-ci est allé à la rencontre des familles et des frères d'armes des quatre-vingt-dix soldats français morts en Afghanistan afin de recueillir une parole dont le *verbatim* est bouleversant. « Car le deuil d'un soldat n'est pas comme un autre », écrit-il. Et son livre en apporte l'évidence. Les conditions militaires de l'annonce, les cérémonies funéraires sur le lieu même du combat puis en France, empreintes d'une solennité qui finit par s'approprier le corps du soldat en l'éloignant des familles, les quelques maladresses des autorités civiles, la solidarité plus forte que jamais des frères d'armes en ce moment essentiel, qui contraste avec son absence lors des morts civiles, le sentiment filial de la perte par le chef de corps, le statut de veuve de guerre, les mariages posthumes n'appartiennent qu'à l'armée. La richesse de ce livre dépend plus de ce que son auteur a recueilli par sa capacité d'écoute que par son statut d'enquêteur dont il s'est rapidement débarrassé. *1929 jours* est le compte à rebours sans fin d'une mère dont l'existence s'est arrêtée le jour du décès de son fils. La mort du soldat a ceci de spécifique qu'elle remet en cause pour ceux qui restent les raisons de l'engagement. Pourquoi a-t-il voulu partir ? Les jours qui précèdent ce départ sont retracés avec minutie, des pressentiments étranges ressurgissent autant que des dénis du moindre danger. Les circonstances les plus concrètes du combat sont recherchées à travers les témoignages des amis les plus proches, parfois une certaine agressivité contre le commandement se fait jour, contrastant avec la fraternité des camarades de combat qui devient indestructible. Demeure le sens de cette mort d'un homme jeune. Mort pour la France ? Mort pour les intérêts de la France ? Mort pour rien ? Héros ? Les jugements civils sont parfois d'une cruauté, d'une indifférence (qu'est-il parti faire là-bas ?) qui s'explique sans doute par la perte du sentiment de la fraternité de la mort dans la société actuelle. *1929 jours* permettra à ces quatre-vingt-dix morts de rentrer dans l'histoire. C'est le mérite de Solidarité Défense d'avoir suscité ce livre qui aurait pu sombrer dans un pathos mémoriel. L'auteur en a fait un ouvrage essentiel, poignant, sur la mort du soldat que la société civile devrait méditer.

Didier Sicard

Ouvrage étonnant que ces « souvenirs » de guerre livrés par Alain Corbin, âgé de quatre ans au début de la Seconde Guerre mondiale. Il ne s'agit pas pour lui de nous raconter sa perception de la guerre elle-même, mais plutôt de décrire, à son niveau, dans son milieu, et avec la compréhension qu'il pouvait en avoir entre quatre et huit ans les effets, souvent indirects, de celle-ci sur sa vie quotidienne et familiale dans un petit village normand. La guerre y est bien présente, mais par petites touches, dans une sorte de brouillard lointain parfois.

1929 jours

**Le deuil
de guerre
au XXI^e siècle**
Nicolas
Mingasson
Paris, Les Belles
Lettres, 2016



**Sois sage,
c'est la
guerre
Souvenirs
d'enfance,
1939-1945**

Alain Corbin
Paris, Flammarion,
« Champs Histoire »,
2016



On découvre donc la vie d'une famille aisée (le père, médecin, est un notable qui possède deux voitures pour lesquelles il ne manqua jamais d'essence, « en tant que médecin, mon père n'avait pas à installer de gazogène ; l'essence lui était fournie »), avec la jeune fille qui tient le rôle de la bonne dans la maison de famille, l'alimentation et les repas (« On l'aura compris, Lonlay ne souffrait guère des privations. [...] Le veau, le poulet, le jambon ne manquaient pas dans ce bocage »). Mais la situation est différente à quelques dizaines de kilomètres de là, dans la région d'Alençon, où réside une autre partie de sa famille. Nous y retrouvons aussi la perception qu'Alain Corbin peut avoir du rôle d'un médecin de campagne, de ses relations avec le monde paysan, avec les sœurs infirmières. Il sait insister avec pudeur sur la piété et la discrète culture de ce père, profondément catholique, originaire des Antilles, « sensible à la francéité de ces îles, [qui] attachait beaucoup d'importance à la pureté de la langue ». Finalement, la vie est à la fois calme et monotone dans ce coin de France où il ne se passe pas grand-chose. Ce n'est qu'à partir de l'été 1942 qu'Alain Corbin a une perception plus nette de la guerre, à la fois parce qu'il a grandi, parce qu'il quitte le cocon familial pour devenir interne, mais aussi parce que les conséquences du conflit deviennent plus sensibles avec les difficultés de l'occupant. C'est finalement à l'été 1944, après le débarquement, que la guerre devient matériellement présente, pour quelques semaines, dans la vie du jeune garçon et de sa famille, bien que son père ait pris soin de protéger les siens en les installant provisoirement dans une ferme isolée de la région de Mortain... où va se dérouler l'une des grandes opérations de la bataille de Normandie : « Nous entendions les grondements périodiques d'escadrilles de forteresses volantes américaines. [...] Je regardais cela comme un feu d'artifice. [...] Nous entendions au loin l'affrontement des mitrailleuses. » Le paysan, ancien poilu de la Grande Guerre, a même creusé quelques mètres de tranchée autour de sa ferme pour y protéger sa famille et ses hôtes ! Les dernières pages sont consacrées aux lendemains immédiats de la Libération : paradoxalement, la guerre, ou plutôt ses conséquences, y est davantage présente, en particulier dans la vie sociale. Un petit volume de souvenirs intimes qui oscille entre histoire sociale et histoire culturelle, et qui nous replace au cœur de ce qu'était une forme de ruralité française pendant la Seconde Guerre mondiale. Loin des récits épiques, à lire avec intérêt.

PTE

Combattre et mourir en Normandie

Les GI's et l'expérience du feu

Antonin Dehays

Bayeux, OREP Éditions, 2016



Dans ce volumineux ouvrage issu de sa thèse, l'auteur s'intéresse aux combats et à la mort sur le champ de bataille des soldats américains dans un cadre espace-temps limité (l'été 1944 en Normandie), ainsi qu'à la prise en charge de ces morts par les États-Unis, avec tous les aspects liés aux nécropoles. Le livre est divisé en trois grandes parties (« Ante Mortem », « Post Mortem » et « In Memoriam »), qui abordent les différentes facettes de ces sujets sensibles et délicats. Dans la première partie, Antonin Dehays traite du rapport du soldat à la mort, la sienne comme celle de l'ennemi, avec cette particularité qu'il s'agit pour l'essentiel de jeunes recrues sans réelle expérience du feu. Il aborde les questions de la peur, de l'alcool, des tirs fratricides ou des refus d'obéissance, en s'appuyant sur de nombreux témoignages qui constituent souvent autant de nouveautés dans la littérature francophone. La deuxième partie traite de données statistiques avec plusieurs tableaux récapitulatifs (qui meurt ? quand ? comment ?, par armées, armes et catégories de grade entre début juin et fin août), puis de la gestion militaire des morts et des inhumations provisoires. Il dresse un état des cimetières militaires provisoires américains en Normandie, sans oublier de consacrer un chapitre aux cimetières allemands,

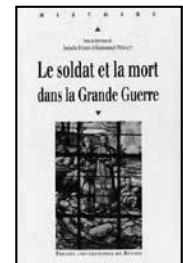
pour terminer sur les premiers « pèlerinages » et la façon dont le gouvernement américain organise ce « travail de deuil » pour les familles outre-Atlantique. Enfin, la troisième partie s'intéresse à la création des grandes nécropoles, au regroupement des corps, à la sanctuarisation et à la « spectacularisation » du souvenir de ces soldats tombés au feu. Un chapitre original traite de la reconstitution historique, « un engouement démesuré et polémique », tandis que plusieurs pages sont consacrées à la question des victimes civiles lors du débarquement et des premiers combats. Un livre très intéressant, aussi bien pour ceux qui s'intéressent à la « guerre par le bas » qu'à ceux qui privilégiennent les monuments et mémoriaux.

PTE

Il manquait à l'historiographie de la Grande Guerre un ouvrage témoignant de la présence concrète, « organique » de la mort du soldat. Le voilà. De l'angoisse exprimée dans un courrier destiné aux proches à la comptabilité froide de l'autorité militaire, en passant par les débats politiques surréalistes sur la crémation sur le champ de bataille même des cadavres afin d'éviter les épidémies, cet ouvrage analyse le conflit sous l'angle de la mort, sous son aspect le plus cru, le plus effrayant. Près d'un tiers des morts ne sont pas identifiés, « les disparus », malgré le caractère procédural des registres tenus sur le front qui intègre en grand nombre des actes de décès de soldats allemands. Et une véritable guerre des chiffres est menée pour répondre à des fins de revendications régionalistes bretonnes ou corse – de la même façon que le parti communiste revendiquera en 1945 être le parti des cent mille fusillés. La France compte le plus de décès par rapport aux hommes réellement mobilisés : 16,8 %, contre 15,4 % pour l'Allemagne. La ruralité est un élément constant de surmortalité avec une inégalité flagrante entre l'infanterie qui compte 23 % de tués contre 8 % dans l'artillerie et seulement cinquante-trois gendarmes en tout et pour tout ! Le corps de l'ennemi est plus volontiers abandonné ou enterré dans des fosses communes. Des cimetières improvisés parsèment les champs de bataille. Étrangement, les Allemands intègrent les cadavres français dans leurs cimetières; la réciproque est rare. Jusqu'en 1966, seules les croix noires leur étaient accordées. Les aumôniers militaires ont des conduites héroïques, apportant leur soutien moral aux mourants sur le champ de bataille même et sous le feu de l'ennemi. Le rite catholique est omniprésent, tout en respectant les confessions juives et musulmanes. La mort du combattant est un sacrifice sacré. La recherche des corps disparus ne se développera que très tardivement, dans les années 2010, avec une véritable archéologie des sépultures anonymes, qui a permis d'authentifier certains corps, en particulier australiens (fosses de Fromelles), anglais et français. Représenter la mort a été un enjeu de communication majeur. Contrairement à la France, qui a vécu une relation très concrète avec les morts, alimentée par les photographies des journaux, les Allemands ont été nourris par une image permanente d'une guerre de conquête avec peu de victimes, ce qui contribuera à créer le sentiment d'un « coup de poignard dans le dos », d'une armée invaincue. Le service photographique de l'armée française (SPA), créé en 1915, soumettait ses photographies au comité de censure militaire qui tranchait entre B « bon » ou I « interdit ». Sur les quatre-vingt-sept mille plaques de verre conservées et numérisées à l'ECPAD, seules deux cent soixante-douze montrent des cadavres dont, 60 % sont allemands; la plupart d'entre elles ont été censurées, en particulier celles des morts français allongés sur le dos, le visage reconnaissable – il n'y avait pas d'opérateurs allemands sur le front, d'où la rareté des documents en Allemagne. En février 1917 est créé le service photographique et cinématographique de l'armée (SPCA)

Le Soldat et la Mort dans la Grande Guerre

Isabelle Homer et Emmanuel Pénicaut (sd)
Presses universitaires de Rennes, 2016



qui, en octobre 1918, devient le service photographique et cinématographique de la guerre (SPCG). Cet ouvrage remarquable est issu d'un colloque tenu à Reims en 2014, il est d'une rare richesse historique, révélant en abîme les changements de culture contemporains induits par l'écart entre une mort de masse et une mort devenue rare.

Didier Sicard

**Alexandre
Exégèse des
lieux communs**

Pierre Briant
Paris, Gallimard,
« Folio Histoire »,
2016



Si plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages ont été publiés depuis l'Antiquité sur l'un des plus grands héros de l'histoire, le livre de Pierre Briant se distingue par son ampleur et les résonances, la modernité, qu'il évoque. Un inventaire impressionnant des références à Alexandre à toutes les époques et dans (presque) tous les lieux : « Créé dans l'Athènes du V^e siècle dans la suite des victoires de Marathon et de Salamine, le stéréotype culturel de la supériorité d'un petit peuple libre sur un immense empire peuplé d'esclaves était aisé à introduire et à adapter à toutes les situations où Est et Ouest se sont affrontés, et d'abord les victoires d'Alexandre. » En sept grands chapitres (le dernier nous conduit d'Alexandre en Bactriane au général Petraeus en Afghanistan, rien de moins), nous retrouvons, ou découvrons, Alexandre dans l'imaginaire européen jusqu'au XIX^e siècle, dans les représentations des princes et rois qui utilisent son image, mais aussi dans le monde ottoman et en Perse, jusqu'en Inde et au Mali, puisque l'un des manuscrits de Tombouctou semble faire directement référence au roi de Macédoine. Les thématiques de la colonisation et de la médiatisation sont au cœur des chapitres 3 et 4, avec quelques rapprochements osés, qu'il s'agisse d'une sorte de filiation entre Alexandre et Lyautey au Maroc, ou même avec le groupe de heavy metal Iron Maiden, qui « fut le premier en 1986 à consacrer un morceau à Alexandre (*Alexander the Great*) dans un album intitulé *Somewhere in Time* ». Un long paragraphe est consacré à l'ouvrage de Benoist-Méchin dans la série « Le rêve le plus long », *Alexandre le Grand, ou le rêve dépassé*, dont on sait que les aspects romanesques dépassent souvent le respect de la vérité historique. Le chapitre 5 s'intéresse aux représentations d'Alexandre par les grands auteurs, de Montesquieu au XX^e siècle, avec une analyse critique de leurs œuvres, et le chapitre 6 pose curieusement la question de « Juger Alexandre ? », au nom d'une conception particulière de la colonisation et des questions raciales. J'avoue atteindre ici les limites de l'exercice, car traiter de l'Antiquité à partir des concepts culturels et des idées sociales du XXI^e siècle me semble peu adapté. Après tout, le nombre de victimes lors des conquêtes d'Alexandre ne semble pas pouvoir être précisé sur les bases des sources antiques, il ne fut ni le premier ni le dernier à raser des villes et à réduire des populations en esclavage, et il serait intéressant de comparer ses pertes (en pourcentage au moins) à celles d'autres conflits proches. Bref, invoquer les mânes d'Alexandre pour critiquer ou applaudir telle ou telle décision actuelle me semble relativement hors de propos. S'il est parfois « urticant », le volume est indiscutablement passionnant, parce qu'il retrace le parcours d'une véritable légende quasi planétaire dans le temps (très) long, dans ses évolutions, dans ses échos politiques, culturels et sociaux. Un ouvrage étonnant car une telle approche, parfois iconoclaste, est intellectuellement à la fois originale et stimulante, même si l'on n'est pas toujours en accord avec l'auteur.

PTE

L'Étrange Victoire rappelle à juste titre *L'Étrange Défaite* de Marc Bloch. Car le risque a été grand pour la France, durant le premier semestre 1918, de se retrouver dans la situation de défaite totale que va connaître l'Allemagne quelques mois plus tard. En effet, la paix de Brest-Litovsk signée au début de l'année libère un million de soldats du front est qui vont rejoindre le front français. Clemenceau est de plus en plus contesté, voire l'objet d'une tentative de renversement par les socialistes. L'Angleterre, assez indifférente au retour de l'Alsace-Lorraine dans le giron français, est lasse et souhaite la paix. Paris est sous le feu des bombes, en particulier de la grosse Bertha. Pétain et Haig exaltent leur ego et ne veulent pas du commandement suprême de Foch, condition pourtant indispensable, ce dont les Allemands profitent largement. Les divisions allemandes ont gardé leur réputation d'invincibilité et sont plus nombreuses que les divisions alliées qui, de plus, hésitent à se venir mutuellement en aide pour protéger Paris ou les ports de la Manche. Entre mars et mai 1918, une succession de succès allemands rapides conduit le gouvernement français à envisager son déménagement dans le Sud. Pétain est plus défaitiste que jamais. Le chemin des Dames a été pris en quelques heures. Clemenceau, malgré son courage et sa détermination, s'inquiète vraiment. Les Américains, qui commencent à débarquer, ne sont pas encore très aguerris. Bref, la défaite française et anglaise se profile. Soudain, le 18 juillet, une résistance française inattendue conduit Foch à revenir à une attitude offensive qui bloque l'avancée allemande. Ludendorff, qui n'a plus de réserves, recule pour la première fois depuis un an. Le destin bascule alors. Les tanks Renault surprennent les Allemands qui fuient devant eux. Entre juillet et novembre, l'inquiétude a changé de camp. L'Autriche vacille. L'armée d'Orient, avec Franchet d'Esperey, remporte succès sur succès après l'échec des Dardanelles. Des dissensions graves éclatent en Allemagne, elles vont conduire à des émeutes révolutionnaires et à l'abdication tardive de Guillaume II, qui s'enfuit en Hollande. L'armée allemande reflué vers l'Allemagne en bon ordre et défile à Berlin, bien loin de l'image d'une armée défaite. L'idée du « coup de poignard dans le dos » et, déjà, de la responsabilité des Juifs commence à faire son chemin. À la limite, les Allemands sont plus préoccupés par le désordre intérieur que par la signature de l'Armistice qui passe presque inaperçue le 11 novembre à 11 heures. Cet ouvrage se lit avec passion, comme un thriller. Le lecteur connaît bien sûr la fin, mais frémît à l'idée qu'elle avait toutes les raisons d'être tout autre. Garder en mémoire que cette victoire aurait pu être une défaite fait partie de la réflexion nécessaire. En particulier l'importance à la fois d'un Clemenceau, d'un Foch et d'une unité nationale. Un livre indispensable à la connaissance de la Grande Guerre.

Didier Sicard

1918. *L'Étrange Victoire*

Jean-Yves
Le Naour
Paris, Perrin, 2016



Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, après avoir écrit sur les combattants, le lieutenant-colonel Philippe Pasteau réunit dans cet ouvrage quelques aspects marquants de la pratique religieuse catholique pendant le conflit. Dans une première partie, il souligne notamment le courage des aumôniers militaires titulaires et volontaires qui, avec abnégation, au sein du service de santé, assistèrent moralement les combattants croyants ou non. Mettant en exergue un renouveau dans la piété des soldats, mais aussi au sein de leurs familles à l'arrière, l'auteur présente la propagation variable, selon les années, de cette ferveur tout au long de la guerre. Alors que l'Europe se déchire, il revient également sur les nombreuses tentatives de paix proposées par le souverain pontife, qui sont toutes rejetées, tandis que le président Wilson les exploite à son profit, en janvier 1918, en proposant ses « quatorze points »

Ferveur religieuse pendant la Grande Guerre

Philippe
Pasteau
Versailles, Via
Romana, 2016



pour la paix. La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à la relation délicate des catholiques et de la III^e République, régime qui enchaînait les mesures discriminatoires (expulsions, confiscations, interdictions d'enseigner ou d'exercer des professions médicales...) à leur encontre depuis près d'une trentaine d'années quand la guerre éclate. L'auteur montre ainsi que ces mesures n'ont en rien entamé le patriotisme des religieux et religieuses qui ont, en masse, fait acte de volontariat, parfois en obtenant de haute lutte l'autorisation de leur congrégation ou hiérarchie d'aller s'engager. Il montre aussi que certains hommes politiques ont fait preuve d'une grande constance dans leur volonté anticléricale, cultivant l'ambiguïté de l'«union sacrée» et de la «religion patriotique». Pour autant, les Français ne les ont pas suivis sur ce terrain et la fraternité des tranchées les a réconciliés à défaut de pacifier l'Assemblée nationale. Les nombreuses citations de soldats, d'aumôniers, d'hommes politiques et d'historiens incitent le lecteur à faire un parallèle entre les conditions de la pratique religieuse au début du XX^e siècle et une laïcité qui se cherche aujourd'hui.

Hugues Esquerre

Le Droit international et les guerres de notre temps

Daniel Lagot

Paris, L'Harmattan,
2016



L'actualité du sujet est une évidence et pourtant ces questions si techniques restent souvent entourées de flou pour la plupart des militaires. D'où l'intérêt de ce livre. Organisé en grands chapitres clairement délimités, il commence par un rappel de ce que sont l'organisation et le fonctionnement du système international, puis s'attache à la définition des crimes contre l'humanité et à l'histoire du droit humanitaire, qu'il s'agisse des armes particulières (biologiques, chimiques, nucléaires) ou des ambiguïtés qui subsistent (place des civils, dégâts collatéraux, compétences de la CPI...). Daniel Lagot s'intéresse ensuite aux opérations décidées par l'ONU, puis longuement à la complexe intervention en Libye ainsi qu'aux «organisations armées non étatiques», qui constituent fréquemment aujourd'hui l'adversaire des armées occidentales, en particulier à travers les exemples des conflits en Syrie et en Irak. Il termine son étude par un «Bilan de la justice internationale», finalement assez contrasté. Au long de son ouvrage, ponctuellement, les ONG plus ou moins caritatives ou engagées sont prises en compte, comme sont régulièrement pointées les interprétations nationales différentes et les difficultés de mise en œuvre d'une architecture juridique qui, pour devenir de plus en plus prégnante, n'en reste pas moins imparfaite. Déjà auteur d'une dizaine d'ouvrages sur ce thème, Daniel Lagot nous propose ici un volume de synthèse précis et utile. À connaître par tous ceux, étudiants ou acteurs des conflits, qui doivent disposer d'une information sûre sur ces questions.

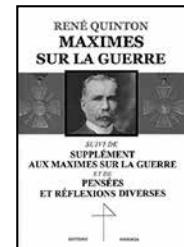
PTE

Ouvrage étonnant que ce petit livre. Engagé volontaire dès le début de la Grande Guerre bien que son âge ait pu lui permettre de rester à l'arrière, René Quinton sert jusqu'à sa démobilisation en 1919 comme officier d'artillerie, de campagne ou lourde. Entré en guerre comme capitaine de réserve, il retourne à la vie civile lieutenant-colonel à titre définitif. Il combat en particulier sur l'Yser, sur la Somme, à Verdun, en Champagne, sur l'Aisne. Huit fois blessé, il arbore sur le ruban de sa croix de guerre les sept clous et palmes qui correspondent aux citations reçues. Pour compléter le portrait du personnage, rappelons-nous qu'il fut au début du XX^e siècle l'un des plus célèbres physiologistes et naturalistes, parfois qualifié de « Darwin français ». C'est ce scientifique autodidacte et adepte de l'expérimentation qui, à la fin de l'année 1917, après trois ans de guerre, commence à jeter sur le papier de brèves phrases : « J'ai travaillé à jeter les bases de ce qui pourrait constituer une petite brochure sur la guerre. Peut-être en trois ou quatre cents maximes. J'y fais la théorie que vous connaissez, à savoir que la guerre est un chapitre de l'amour, l'état naturel des mâles. » Ces maximes, qui se répètent un peu, sont donc profondément marquées par son époque, et par sa double expérience de biologiste et de soldat. La guerre y est toujours présente, dans un environnement d'amour et de mort, d'héroïsme et de sacrifice, d'instincts et de devoirs. Les citations, qui pour certaines peuvent choquer ou surprendre dans un XXI^e siècle individualiste et matérialiste, pourraient être multipliées à l'envi : « Les êtres ne sont beaux qu'en amour et à la guerre, parce que le dévouement et l'abnégation sont les deux vertus de l'amour et de la guerre », « L'héroïsme est de servir », « Les hommes qui font la guerre ne songent pas à la guerre. Les braves la font et y pensent sans répit. Ils en acquièrent une expérience réfléchie et en deviennent les physiciens », « La guerre est un jeu terrible où l'on gagne toujours, sauf une fois », « Les soldats paient de leur vie les erreurs de l'avancement », « Les pertes sont la honte du chef » et pourtant « Il y a des moments où la vie du chef importe plus que celle de la moitié de ses hommes », « L'observation est rarement à la guerre ce qu'elle doit être. À chaque échelon, le chef la confie à un subordonné, en sorte que les yeux de l'armée tombent au dernier rang de la hiérarchie », « Sur la ligne de feu, il n'y a plus de discipline ; il y a le consentement mutuel. La discipline recommence à l'arrière », « Le drame moral vient du conflit entre l'instinct de vivre et l'instinct de servir », et, phrase définitive, « La mort au combat est la fin naturelle des mâles ». Il serait intéressant de retrouver les carnets personnels et les correspondances de subordonnés de Quinton, ne serait-ce que pour y rechercher comment ils appréciaient leur commandant. Des maximes qui s'inscrivent, on le voit, dans les courants philosophiques de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e qui annoncent le culte du héros et la mise en valeur du sacrifice naturel pour des élites conscientes. Un mélange de réalisme froid et d'intellectualisation du combat et de la violence considérés comme inhérents aux âmes hautes. Un éclairage en creux aussi sur les courants de pensée des années 1900-1920.

PTE

Maximes sur la guerre suivi de Supplément aux maximes sur la guerre

René Quinton
Saint-Nazaire-en-
Royans, Editions
Energeia, 2016



L SYNTHÈSES DES ARTICLES

L MARIE-CHRISTINE JAILET

À THOMAS/DENZEL, CE SOLDAT MORT AU COMBAT QUI ÉTAIT MON FILS

Thomas, membre du CPA 10, engagé dans l'opération Barkhane, est mort au combat au Mali, dans le massif du Tigharghar, le 29 octobre 2014. Sa mère, chercheuse de profession, porte témoignage ici pour la première fois de la façon dont cette mort a bouleversé sa vie, de son « travail de deuil » et de comment cette disparition « l'oblige ».

L DAMIEN LE GUAY

LA MORT D'AUJOURD'HUI EST INÉDITE, PRESQUE INHUMAINE

Rien ne s'arrête plus quand une personne vient à mourir : ni le temps social ni la circulation automobile ni les passants dans la rue. Pire : le transport des cadavres est désormais considéré comme une nuisance sociale, un trouble du voisinage, et occasionne des plaintes. Quant aux « pompes funèbres », elles n'ont plus rien de pompeux ni même de funèbre. Cette manière « moderne » de mourir remet en cause le programme de l'humanisme. Si nous n'aménageons plus un moment de répit partagé face à la tragédie de notre finitude inéluctable, ne remettons-nous pas en cause l'affirmation de notre liberté ?

L MONIQUE CASTILLO

LA MORT AU FRONT, VÉRITÉ DE LA VIE ?

La mort au front nie la mort en s'exténuant elle-même dans une ultime élévation à une vie plus haute, intégration dans une vie cosmique, dans un grand tout, dans le mouvement de l'universelle transformation des choses. La bravoure guerrière atteint alors un sommet indépassable : la conversion de la vie charnelle en pure énergie. Savons-nous lire encore ce que Jünger et Teilhard de Chardin ont révélé de leur expérience du front pendant la Grande Guerre ?

L THIERRY MARCHAND

EN POÈMES

Blaise Cendrars écrivait : « le métier d'homme de guerre est une chose abominable et pleine de cicatrices, comme la poésie. »

L ÉVELYNE DESBOIS

VOIR SA FIN

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Français connaissent une exceptionnelle période de paix, à l'exception des soldats engagés dans les conflits menés à l'extérieur de l'Hexagone. Cette vie en temps de paix est à peine troublée par une ou plusieurs guerres fantômes, notamment celle de 14-18, dont les soldats tués, disparus, blessés, gazés ou mutilés campent encore dans les mémoires familiales. Leurs vies de guerre, si tristes soient-elles, ont été au cours du temps enjolivées, voire trafiquées, pour ne pas effaroucher leurs descendants. Leurs enfants, petits-enfants vont disparaître à leur tour et avec eux la connaissance, même fragmentaire et floue, de la guerre. D'où la nécessité d'un retour sur le terrain des combats, là où l'individu vit sous la constante menace de sa mort imminente.

F HERVÉ PIERRE LE VOL DU FRELON

Le vol du frelon est pour Maurice Genevoix ce bourdonnement macabre qui suit sa vie durant le soldat qui a « sauvé sa peau » mais a vu, en face, le néant de la mort. La blessure psychique est difficile à identifier, à désigner, à qualifier, à reconnaître pour avoir cette doublement douloureuse caractéristique d'être le plus souvent invisible des autres quand ce n'est pas aussi de celui qui en est frappé. A partir d'une décoction d'expériences opérationnelles, sont dégagés quelques traits caractéristiques qui encadrent la question du syndrome post traumatique, soit qu'ils en constituent de façon explicite des facteurs déclenchants, soit qu'ils s'affirment au contraire, en creux, comme des facteurs protecteurs, prévenant la blessure ou évitant qu'elle ne se révèle finalement trop grave.

F JEAN-RENÉ BACHELET LE SOLDAT, LA VIOLENCE ET LA MORT

Avec la professionnalisation et l'engagement de l'armée loin du territoire national, alors même que la France ne se connaissait plus d'ennemi, se révélait la spécificité du métier des armes : un rapport singulier avec la mort, non pas tant la mort à laquelle le soldat est exposé que celle qu'il peut être conduit à donner. Cette capacité singulière, à vrai dire extravagante puisqu'à rebours de nos valeurs de civilisation, était véritablement générique, notamment en matière d'éthique. Rédigé voici bientôt vingt ans, le texte reproduit ici est la réflexion que livre le commandant de la circonscription militaire de défense de Besançon/7^e DB, le général Jean-René Bachelet, en décembre 1997. Nous sommes là, déjà, au cœur du sujet de ce numéro et cette réflexion n'a pas pris une ride, quand bien même a ressurgi l'ennemi.

F MICHEL GOYA LE COÛT DE LA VIE. L'ÉVITEMENT DU RISQUE ET LE TRANSFERT DE LA MORT

Le risque de mourir est un phénomène incompressible. Plus on le réduit pour ses soldats et plus on le transfère aux autres, ennemis, alliés et même civils. Ce qui peut engendrer en retour une inefficacité stratégique et, surtout, un report de la violence de l'ennemi sur sa propre population. On peut se retrouver ainsi dans des situations absurdes où les soldats de deux camps ne se combattent plus directement et finissent par faire prendre plus de risques aux civils qu'à eux-mêmes. L'équilibre des risques est alors rompu et il devient urgent de le rétablir car il n'est pas « normal » que les protecteurs courrent moins de risques que ceux qu'ils sont censés protéger.

F AUDREY FERRARO AFGHANISTAN : RENCONTRE AVEC LA MORT À GWAN

Le 20 janvier 2012, un membre de l'armée nationale afghane ouvre le feu sur des soldats français qui s'entraînaient à l'intérieur de la base de Gwan. Il y aura cinq morts et quatorze blessés graves. L'auteure a recueilli de nombreux témoignages de ces soldats et médecins confrontés à la mort de leurs camarades dont elle livre ici quelques extraits.

F PATRICK CLERVOY LA MALÉDICTION DE CAÏN

Tuer un camarade, un frère d'armes, est sans doute l'un des pires tourments émotionnels auxquels un homme puisse être confronté. À partir du récit de cas concrets, l'auteur s'interroge sur l'action du « psy » et affirme que la malédiction n'est pas la règle.

F YAN ANDRUÉTAN LE DÉGOÛT

De retour du feu, nombre de soldats ne supportent plus la violence et sont désormais incapables de tuer, victimes d'un état de stress post traumatique. Et si le trauma était un mécanisme de sauvegarde de

l'espèce ? Bien que se fondant sur des observations concordantes et factuelles, les idées ici développées n'ont de valeur qu'heuristique. Le trauma est conçu comme une solution, imparfaite, d'enrayement de la violence, comme un mécanisme de court-circuit qui empêche l'agressivité dans le collectif. L'auteur s'interroge finalement sur la question du dégoût à tuer comme forme minimale de régulation de la violence.

PHILIPPE PASTEAU

HONORER LES MORTS

Chaque commune a le devoir d'honorer la mémoire de ses soldats morts au champ d'honneur. Souvent qualifiés de « mémoire de pierre », les monuments aux morts sont des signes tangibles des disparus. Sorte d'immense tableau d'honneur, ils énumèrent les noms de ceux déclarés « morts pour la France » et s'élèvent en dernier rempart contre l'oubli. C'est après la Première Guerre mondiale, que les anciens combattants demandent au gouvernement d'ériger des menhirs, des stèles et des statues en souvenir de leurs frères d'armes tués au feu. L'universalité de l'hommage est inédite, puisque ce dernier s'étend jusqu'au niveau communal tandis que des corporations, des associations et des organismes religieux l'amplifient.

BRICE ERBLAND

LA FIGURE DU SOLDAT TUÉ AU COMBAT

DANS LES DISCOURS DU 11 NOVEMBRE

De la cérémonie du 11 novembre 1920, durant laquelle le Soldat inconnu fut amené au Panthéon puis à l'Arc de Triomphe, jusqu'au plus récent anniversaire de l'Armistice en novembre 2016, les chefs d'État successifs ont prononcé des discours de commémoration dans lesquels le soldat mort pour la France tient une place variable. Une évocation de ces discours qui retrace l'évolution du rapport de la société et des politiques au soldat tombé au combat.

STEVE JOURDAIN

JE ME SOUVIENS

Comment le Canada honore-t-il ses enfants morts au combat ? Explications et témoignage d'un colonel du Royal 22^e Régiment, qui a perdu des hommes en Afghanistan. En 2009, il est déployé à Kandahar, province située dans le sud de l'Afghanistan. Avec comme toile de fond cette mission difficile, il nous explique ce qui se passe tant du côté humain que du côté procédural, lorsque la fatalité frappe et que décède un soldat. À travers ces mots, il nous aide à bien saisir le sens de la devise de son régiment : « Je me souviens. »

ANDRÉ THIÉBLEMONT

COMMENT COMPRENDRE LA COMMÉMORATION

DE COMBATS SACRIFICIELS ?

Sidi Brahim, Camerone, Bazeilles. Trois combats perdus et une structure dramatique commune : des combattants qui choisissent d'affronter la mort plutôt que de se rendre et de vivre ! À plusieurs dizaines d'années d'écart, quelle intention profonde, plus ou moins consciente, a conduit des chefs d'exception à choisir ainsi de tels combats plutôt que des victoires pour magnifier et symboliser l'âme du chasseur, du légionnaire, des troupes de marine ? Ne s'agissait-il pas de mythifier la mission au regard de soldats, de chefs affrontant des situations paroxystiques et s'interrogeant dans leur for intérieur : « L'enjeu vaut-il que je risque ma vie, celles des miens ? » Comment comprendre la transformation récente de la commémoration de ces combats en spectaculaires et gigantesques liturgies, célébrant le sacrifice du soldat comme une eucharistie ?

YAN ANDRUÉTAN

JARDINS DE PIERRE : LE DEUIL DU SOLDAT

Jardins de pierre n'est ni le meilleur film de Coppola ni le plus grand film de guerre de ces trente dernières années. Mais il aborde des thématiques fortes dans un contexte jusqu'alors jamais traité.

C'est un film de guerre sans combat ni héros. C'est un film sur le deuil : le deuil personnel, le deuil du soldat et les rites qui l'accompagnent et, enfin, le deuil du chef quand il doit affronter la responsabilité de la mort de ses hommes. Au-delà, le réalisateur tente de montrer comment une nation traite, dans l'espace public, de la mort de ceux qui ont choisi de la servir. Il y a une dimension politique discrète dans ce film qui amène à s'interroger sur la publicité faite autour des combattants morts en opération. Le rite est envisagé par Coppola comme une forme de guérison personnelle et collective.

F BÉATRIX PAU LE BALLET DES MORTS

Répondant au désir d'un grand nombre de familles endeuillées par la Grande Guerre, la République française, par la loi du 31 juillet 1920, démobilisa les militaires et marins morts pour la France. Cette mesure exceptionnelle, démocratique et généreuse marque avant tout le poids des morts sur les vivants. L'entreprise, ambitieuse, demanda une organisation rigoureuse dont l'État était le maître d'œuvre. Dans les années 1920, des milliers de cercueils parcoururent donc le territoire national, métropole et colonies, avant de trouver leur dernière demeure. Les dépouilles des valeureux poilus furent exhumées, identifiées, mises en bière et acheminées dans leur village natal pour y être honorées avec faste par leurs proches et l'ensemble de la communauté en deuil. Hommages suprêmes de la nation, mais aussi et surtout de la commune à ses enfants, les cérémonies de ré-inhumation supprimèrent pour un temps les querelles et marquèrent l'unité politique, religieuse et sociale. Mais un siècle plus tard, que reste-t-il dans la mémoire collective de ces trois cent mille corps restitués ?

F LINA PAMART L'ÉTAT ISLAMIQUE, LA MUSIQUE ET LA GUERRE

L'État islamique prend la musique pour cible : associée à l'impureté et à l'égarement, elle fait l'objet d'interdictions et de violences multiples. Pourtant, l'EI travaille sa propre présence sonore de façon particulièrement élaborée, au point de se doter d'une industrie de chants salafistes djihadistes. Comment les sons deviennent-ils des instruments de la guerre ? La musique est d'abord utilisée comme un outil de mobilisation performant, agissant sur les émotions et les perceptions. Les interdictions et significations qui lui sont associées servent par ailleurs à véhiculer une idéologie, à construire conjointement l'identité du groupe et celle de l'ennemi à anéantir. Enfin, il apparaît qu'à travers la diffusion de représentations et de pratiques communes de consommation sonore au-delà des frontières, la « bande-son » de l'EI est susceptible de contribuer à la formation d'une véritable culture transnationale.

F THIBAULT LAVERNHE QUAND J'ENTENDS LE MOT « VALEURS »

Comme le suggère le philosophe Rémi Brague, le mot « valeurs » est piégé. En examinant la manière dont cette notion est employée au sein des armées, il apparaît que l'institution militaire n'échappe pas aux difficultés posées par cette notion fourre-tout, qui contribue à l'isoler. Pour s'affranchir de ce piège, utilisons les bons mots !

F JEAN-LUC COTARD, FRANÇOIS SCHEER, ANDRÉ THIÉBLEMONT SARAJEVO 1995. MISSION IMPOSSIBLE. LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DU GÉNÉRAL BACHELET

Août 1995. Le général Bachelet prend le commandement de la FORPRONU du secteur de Sarajevo. Le siège de la ville, qui dure depuis trois ans, est alors à son paroxysme. Il prend fin quatre mois plus tard. Mais malgré la réussite de sa mission, le général est rappelé à Paris, accusé de soutenir la cause des Serbes de Bosnie. Il attendra vingt ans pour mettre par écrit souvenirs et analyses de ces quatre derniers mois de siège. C'est chose faite dans un magnifique livre.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

MARIE-CHRISTINE JAILET

TO THOMAS/DENZEL, SOLDIER KILLED IN ACTION, MY SON

Thomas, a member of the French Air Parachute Commando CPA 10 involved in Operation Barkhane, was killed in action in Mali, in the Tigharghar mountains, on 29 October 2014. His mother, a professional researcher, speaks for the first time here about the way in which this death has radically changed her life, her "work of mourning" and how this death has placed her under "an obligation".

DAMIEN LE GUAY

DEATH TODAY IS SOMETHING UNUSUAL AND ALMOST INHUMAN

When someone dies today, nothing comes to a halt: neither social time nor the traffic nor people going past in the street. Worse still, the transfer of corpses is now considered socially undesirable, like a disturbance in the neighbourhood, and people complain about it. As for undertakers, they have lost whatever funeral solemnity they may once have had. This "modern" way of dying challenges the very principles of humanism. If we no longer take time to pause together when faced with the tragedy of our inevitable finiteness, are we not undermining our freedom?

MONIQUE CASTILLO

DEATH ON THE FRONT, A LIFE TRUTH?

Death on the front denies death by expiring in a final ascension to a higher life, integration into a cosmic life, into a great all, in the movement of the universal transformation of things. The warrior's bravery attains an unsurpassable summit: the conversion of his bodily life into pure energy. Are we still capable of reading what Jünger and Teilhard de Chardin revealed about their experience on the front during the Great War?

THIERRY MARCHAND

IN POEMS

Blaise Cendrars wrote: "the profession of a man of war is an abominable thing, full of scars, like poetry."

ÉVELYNE DESBOIS

SEEING ONE'S END

Since the end of the Second World War, the French people have experienced an exceptional period of peace, except for the soldiers engaged in conflicts outside France. This peacetime life is scarcely ruffled by phantom wars, notably the 1914–1918 one, whose dead, missing, injured, gassed or mutilated soldiers are still encamped in family memories. Their wartime lives, no matter how sad, have, over time, been prettied up, if not doctored, to avoid frightening their descendants. Their children and grandchildren will die in turn and with them the knowledge, albeit fragmentary and vague, of the war. Hence the necessity of returning to the field of battle, where the individual lives in constant peril of his life.

HERVÉ PIERRE

THE HORNET'S FLIGHT

For Maurice Genevoix, the hornet's flight is the macabre buzzing that, for the rest of his life, follows a soldier who, though he has "saved his skin", has stared into the abyss of death. The psychological harm done is difficult to identify, name, describe or recognise because it has that doubly painful feature of being generally invisible to other people, if not also invisible to the person affected. Based on experiences in the field, the writer has identified a number of characteristic features that map out the question of post-traumatic stress disorder. They are either explicit trigger factors for the disorder or, on the contrary, they imply, by deduction, the protective factors that can prevent the harm or stop it from proving to be too serious.

JEAN-RENÉ BACHELET

THE SOLDIER, VIOLENCE AND DEATH

The professionalisation of the army and its involvement a long way from France, at a time when France no longer had any known enemies, has revealed the distinctive feature of the soldier's profession: a distinctive relationship with death: not so much the death to which the soldier is exposed as the death he may be led to deliver. This singular capacity, which is in actual fact extravagant because it runs counter to our values of civilisation, was genuinely generic, especially with regard to ethics. Written almost 20 years ago, the text reproduced here presents the thoughts of the commander of the Besançon military district/7th DB, General Jean-René Bachelet, in December 1997. At the time, we were already at the heart of this issue's topic and, even if the enemy has reappeared, this reflection has lost nothing of its topicality.

MICHEL GOYA

THE COST OF LIFE.

RISK AVOIDANCE AND THE TRANSFER OF DEATH

The risk of dying is an incompressible phenomenon. The more we reduce it for our soldiers, the more we transfer it to others: enemies, allies and even civilians. This can generate, in return, a strategic inefficiency and especially an equivalent transfer by the enemy to its own population. As a result, we can find ourselves in ridiculous situations in which the soldiers on both sides no longer fight each other directly but end up placing the civilians at greater risk than themselves. The balance of risk is then destroyed and it becomes urgent to restore it, because it is not "normal" for the protectors to run fewer risks than those they are supposed to be protecting.

AUDREY FERRARO

AFGHANISTAN: BRUSH WITH DEATH AT GWAN

On 20 January 2012, a member of the Afghan national army opened fire on French soldiers training inside the Gwan base, killing five and seriously wounding 14. The author collected numerous first-hand accounts from the soldiers and doctors confronted with the death of their comrades. Extracts from some of these accounts are presented here.

PATRICK CLERVOY

CAIN'S CURSE

Killing a comrade, a brother in arms, is undoubtedly one of the worst emotional torments a man can have to endure. Based on accounts of actual cases, the author questions the role of the psychiatrist and claims that there is nothing systematic about the curse.

YAN ANDRUÉTAN

DISGUST

On their return from war, many soldiers can no longer stand violence and are incapable of killing, victims of post-traumatic stress disorder. What if the trauma was a mechanism for the survival of the species? Though based on concordant, factual observations, the values developed here have only heuristic value. Trauma is seen as a solution, albeit imperfect, for checking violence, like a short circuit mechanism that prevents collective aggressiveness. The author ends with the question of disgust with killing as a minimal form of regulation of violence.

PHILIPPE PASTEAU

HONOURING THE DEAD

Each commune has a duty to honour the memory of its soldiers who died for their country. Often described as a "memory in stone", monuments to the dead are tangible signs of the departed. Like an immense honour roll, they list the names of those declared to have "died for France" and stand as a last bastion against oblivion. After the First World War, veterans asked the government to erect stone slabs, columns or statues in memory of their brothers in arms killed in action. The tribute achieved an unprecedented universality, extending down to the level of communes, and amplified by businesses, associations and religious bodies.

BRICE ERBLAND

THE FIGURE OF THE SOLDIER KILLED IN ACTION IN 11TH NOVEMBER SPEECHES

From the ceremony on 11 November 1920, when the Unknown Soldier was taken to the Pantheon and the Arc de Triomphe, through to the last anniversary of the Armistice in November 2016, the successive heads of state have made commemoration speeches in which the soldier who died for France plays a variable role. This text speaks of these speeches, tracing the developments in the society and politicians' relationship with the soldier who died in combat.

STEVE JOURDAIN

I REMEMBER

How does Canada honour its citizens killed in action? Explanations and a first-hand account by a Colonel from the Royal 22nd Regiment, who lost men in Afghanistan. In 2009, he was deployed in Kandahar, a province in the south of Afghanistan. Against the backdrop of this difficult mission, he explains what happens on both the human side and the procedural side, when a fatality occurs and a soldier dies. With these words, he helps us truly understand the meaning of his Regiment's motto: "I remember".

ANDRÉ THIÉBLEMONT

HOW CAN WE UNDERSTAND THE COMMEMORATION OF SACRIFICIAL COMBATS?

Sidi Brahim, Camerone, Bazeilles. Three battles lost, all with the same dramatic structure: soldiers who choose to face death rather than capitulate and live! Several decades later, what was the deep-down intention, more or less conscious, that prompted outstanding leaders to choose battles such as these rather than victories to magnify and symbolise the soul of the chasseur, the legionnaire or the navy troops? Was it an attempt to mythicize the mission in the eyes of soldiers and leaders facing situations at the peak of their intensity and wondering: "Is it worth risking my life and that of my men?" How should we understand the recent transformation of the commemoration of these battles into spectacular, gigantic liturgies celebrating the soldier's sacrifice like a Eucharist?

YAN ANDRUÉTAN

GARDENS OF STONE: THE SOLDIER'S BEREAVEMENT

Gardens of Stone is neither the best Coppola nor the greatest war film of these last 30 years. However it broaches strong themes in a context that had never been dealt with before then. It is a war film without a battle or a hero. It is a film about bereavement: personal bereavement, the bereavement of the soldier and the rites that accompany it, and the bereavement of the leader when he has to face the responsibility for the death of his men. Looking beyond this, the director tries to show how a nation deals with the death of those who chose to serve it, in the public space. There is an understated political dimension in this film which leads us to wonder about the publicity given to soldiers killed in action. The rite is seen by Coppola as a form of personal and collective healing.

BÉATRIX PAU

THE BALLET OF THE DEAD

In response to the wishes of a large number of families plunged into mourning by the Great War, the French Republic, by the Act of 31 July 1920, demobilised the soldiers and seamen who had died for France. This exceptional, democratic and generous measure marked, above all, the burden of the dead on the living. This ambitious undertaking required tight organisation, which was headed by the State. In the 1920s, thousands of coffins travelled throughout metropolitan France and the French colonies to their final resting place. The bodies of the brave soldiers were exhumed, identified, placed in a coffin and sent home to their village, where they were honoured with great pomp by their families and the entire community in mourning. A supreme tribute by the nation, but also and especially by the commune to its children, the reburial ceremonies quelled the quarrels for a time and marked political, religious and social unity. But, a century later, what remains in the collective memory of these 300,000 bodies returned to their families?

LINA PAMART

THE ISLAMIC STATE, MUSIC AND WAR

The Islamic State has made music its target: associated with impurity and error, it is the subject of multiple bans and acts of violence. And yet, ISIS is taking great pains to develop its own musical presence, even going as far as to create an industry of Salafi-jihadist songs. How are sounds becoming instruments of war? Music is being used primarily as a powerful mobilisation tool that acts on emotions and perceptions. The prohibitions and meanings assigned to it are used to convey an ideology and build at once the identity of the group and that of the enemy to be destroyed. Lastly, it appears that, by spreading common representations and practices of musical consumption beyond borders, the ISIS "soundtrack" may help form a fully-fledged transnational culture.

THIBAULT LAVERNHE

WHEN I HEAR THE WORD "VALUES"

As philosopher Rémi Brague suggests, the word "values" is a minefield. On examining the way this notion is used in the army, it appears the military institution has not escaped the difficulties posed by this hold-all notion that is helping to isolate it. To break from of this minefield, let's use the right words!

JEAN-LUC COTARD, FRANÇOIS SCHEER, ANDRÉ THIÉBLEMONT

SARAJEVO 1995. MISSION IMPOSSIBLE.

FEEDBACK FROM GENERAL BACHELET

August 1995. General Bachelet takes over as UNPROFOR commander in the Sarajevo sector. The siege of the city, in progress for three years, has reached its paroxysm. It ended four months later. But despite the success of his mission, the general was recalled to Paris and accused of supporting the cause of the Bosnian Serbs. He waited 20 years before setting down in writing his memories and analyses of these last four months of the siege. These are now presented in a magnificent book.

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

Yann ANDRÉTAN

Voir rubrique « comité de rédaction »

Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées. Chasseur alpin, il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glacières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la FORPRONU en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes » et le Code du soldat, ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet a quitté le service actif en 2004. Il a publié *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence* (Vuibert, 2006), *L'Esprit des Glacières. Actualité d'un héritage* (La Fontaine du Siloé/ Association des Glacières pour la mémoire de la Résistance, 2013), *Enfant de troupe. La fin d'un monde* (La Fontaine de Siloé, 2014) et, récemment, *Sarajevo 1995. Mission impossible* (Riveneuve, 2016).

Monique CASTILLO

Voir rubrique « comité de rédaction »

Patrick CLEROY

Voir rubrique « comité de rédaction »

Jean-Luc COTARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

Évelyne DESBOIS

Chercheuse au CNRS (er), Évelyne Desbois est ethnologue de la France. Elle a étudié l'histoire récente des mines et des mineurs du Nord et publiée avec Yves Jeanneau et Bruno Mattéi *La Foi des charbonniers. Les mineurs dans la bataille du charbon, 1945-1947* (Éditions des sciences de l'homme, 1986). Elle a ensuite travaillé sur les combattants de la Grande Guerre en collectant les archives privées des soldats conservées par les familles (carnets de route, correspondances, croquis et photographies), puis étendu ses recherches à la Seconde Guerre mondiale et aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Ses travaux ont été publiés dans des ouvrages collectifs et dans nombre de revues de sciences sociales, notamment *Communications*, *Autrement*, *Terrain* ou *Genèses*.

Brice ERBLAND

Voir rubrique « comité de rédaction »

Audrey FERRARO

Titulaire d'un master en communication et d'une maîtrise en histoire contemporaine, Audrey Ferraro est par ailleurs issue du quatrième bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Correspondante des sports pendant plusieurs années, elle intègre ensuite l'armée de terre où elle exerce de 2004 à 2010, la fonction d'officier en charge de l'information et de la communication. Plusieurs fois projetée en opérations extérieures (Kosovo à deux reprises, République de Côte d'Ivoire, Liban), elle est également envoyée en mission au Togo et au Ghana, et expérimente pendant plusieurs mois la Guyane dans le cadre de l'opération Harpie. Communicante et écrivaine, elle exerce toujours des activités militaires au sein de la réserve opérationnelle. Parmi ses publications, *Trahison sanglante en Afghanistan. 20 janvier 2012 : massacre de militaires français à Gwan* (Publibook, 2015).

Michel GOYA

Voir rubrique « comité de rédaction »

Marie-Christine JAILLET

Mère de soldat mort au combat au Mali.

Steve JOURDAIN

Colonel au sein des forces armées canadiennes, Steve Jourdain compte plus de vingt-cinq années de service. Officier d'infanterie, membre du Royal 22^e Régiment, il a été amené à se déployer en Haïti, en Bosnie et en Afghanistan où il a œuvré au titre de commandant d'une compagnie d'infanterie au combat pendant sept mois en 2009. Il a récemment eu le privilège de commander l'un des bataillons de son régiment. Il est aujourd'hui l'attaché de défense du Canada en Afghanistan. Il possède une maîtrise en études sur la conduite de la guerre et est diplômé du collège des forces canadiennes de Toronto. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Mon Afghanistan* (Éditions Athéna, 2013).

Thibault LAVERNHE

Entré à l'École navale en 2001, Thibault Lavernhe est capitaine de frégate. Canonnier, il a servi à bord de nombreux bâtiments de surface et participé à plusieurs opérations en Méditerranée et dans l'océan Indien, notamment au sein du groupe aéronaval. Il est actuellement stagiaire de la 24^e promotion de l'École de guerre.

Damien LE GUAY

Philosophe, président du Comité national d'éthique du funéraire, Damien Le Guay est maître de conférences à HEC et enseigne à l'espace éthique de l'APPH. Il a notamment publié *Qu'avons-nous perdu en perdant la mort ?* (Le Cerf, 2002), *La Mort en cendres* (Le Cerf, 2012), et *Le Fin Mot de la vie* (Le Cerf, 2014).

Thierry MARCHAND

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Lina PAMART

Élève du master en relations internationales « Stratégie, intelligence, gestion des risques » de Sciences Po Lille, Lina Pamart sera diplômée courant 2017. Elle est par ailleurs titulaire d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musique (violon) délivré par le ministère de la Culture (2013). L'exploration des liens dynamiques entre musique et relations internationales constitue l'une de ses thématiques de recherche privilégiées.

■ Philippe PASTEAU

Né en 1969, le lieutenant-colonel Philippe Pasteau a fait son service militaire en qualité d'aspirant avant de rejoindre quelques années plus tard l'École militaire interarmes (1994-1996) et servir dans l'artillerie. Il a été engagé à Mayotte (2000), en République de Côte d'Ivoire (2004), au Liban (2009) et en République centrafricaine (2016). Affecté à la Direction des ressources humaines de l'armée de terre depuis 2012, il dirige en marge de ses responsabilités professionnelles le comité de lecture du prix littéraire La Plume et l'Épée. Titulaire d'un master d'histoire, il développe, depuis une dizaine d'années, le lien armée-nation en menant des activités culturelles et mémorielles dans ses garnisons successives. Le CIDAN (Civisme défense armée nation) lui a décerné son prix du centenaire du Trophée civisme et défense 2014. Il a notamment publié *Ferveur religieuse pendant la Grande Guerre* (Via Romana, 2016) et *La Légion étrangère au combat, 1914-1918* (La Simarre, 2016).

■ Béatrix PAU

Enseignante au lycée Jean-Moulin de Béziers, Béatrix Pau est une historienne spécialiste de la Première Guerre mondiale et particulièrement de la mort, de la gestion des cadavres et de la démobilisation des morts. Son doctorat d'histoire militaire porte sur le transfert des corps des soldats français et italiens de la Grande Guerre. Elle a publié de nombreux articles sur le sujet, mettant en lumière le marché des cercueils, la dénonciation du scandale des sépultures militaires, la violation des sépultures militaires ou encore la démobilisation des morts. Son dernier livre s'intitule *Le Ballet des morts. État, armée, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre* (Vuibert, 2016); il a été labellisé Mission Centenaire et a obtenu le prix Maginot 2016.

■ Hervé PIERRE

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ François SCHEER

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Didier SICARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ André THIÉBLEMONT

Voir rubrique « comité de rédaction »

LE COMITÉ DE RÉDACTION

■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistanat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

■ John Christopher BARRY

Né à New York, après des études d'histoire et des diplômes de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry co-anime un séminaire de recherche, « La globalisation sécuritaire », à l'EHESS. Il est chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et publie dans *Les Temps Modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

■ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XI. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaitre la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012) et *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Vrin, 2016). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

■ Patrick CLERVOY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions 2013), *Les Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016) et *Tous choqués. Vaincre nos peurs après les attentats* (Tallandier, 2016).

■ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la

communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban* et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina) ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je ? », 2016).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux commande aujourd'hui la 6^e brigade légère blindée basée à Nîmes. Docteur en histoire, il est l'auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Epée*. Récemment paru sous sa direction : *La Guerre pour ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Éditions du Rocher, 2016).

■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le commandant Brice Erbland est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres). Cet ouvrage a reçu le prix L'Épée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot.

■ Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine

jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10^e promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012) et *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix l'Epée et la Plume. Il a récemment publié *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), de 2013 à 2014. Depuis le 18 août 2014, il est assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles.

Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieure scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le Colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle* (Economica, 2010), *d'Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

Armel HUET

Professeur (er) de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue

française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'Etat-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinate français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privé, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011).

François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'Etat-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014 puis sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT, le général de corps d'armée Lecointre est actuellement chef du cabinet militaire du Premier ministre.

Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il

participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990 – avril 1991), à l'opération Izkoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est de l'opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996. Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009 il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, il est actuellement en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre.

■ Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnelle, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire.

■ Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korrigan », au Mali (2013) puis en

République de Centrafrique (2014). Depuis le 1^{er} juillet 2015, le colonel Hervé Pierre sert au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

■ Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « *Curriculum* » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopaedia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

■ Guillaume ROY

Né en 1980, le chef de bataillon Guillaume Roy entre à Saint-Cyr en 1998. Après une première partie de carrière dans l'arme du génie marquée par plusieurs engagements en opérations extérieures et couronnée par le commandement d'une unité de combat au sein de la Légion étrangère, il retrouve en 2010 les écoles de Coëtquidan pour y former de jeunes élèves officiers. Breveté de l'École de guerre en 2014, il rejoint le cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre où il sert au sein de la cellule stratégie politique.

■ François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du Président du Parlement Européen (Simone Veil) et du Ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

■ Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créea (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

■ André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat*...), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005

Mutations et invariants, «soldats de la paix», soldats en guerre n° 2, 2006

Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006

Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006

Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007

Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007

Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007

Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008

Les dieux et les armes n° 9, 2008

Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008

Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009

Le corps guerrier n° 12, 2009

Transmettre n° 13, 2010

Guerre et opinion publique n° 14, 2010

La judiciarisation des conflits n° 15, 2010

Que sont les héros devenus ? n° 16, 2011

Hommes et femmes, frères d'armes ? L'épreuve de la mixité n° 17, 2011

Partir n° 18, 2011

Le sport et la guerre n° 19, 2012

L'armée dans l'espace public n° 20, 2012

La réforme perpétuelle n° 21, 2012

Courage ! n° 22, 2013

En revenir ? n° 23, 2013

L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013

Commémorer n° 25, 2014

Le patriotisme n° 26, 2014

L'honneur n° 27, 2014

L'ennemi n° 28, 2015

Résister n° 29, 2015

Territoire n° 30, 2015

Violence totale n° 31, 2016

Le soldat augmenté ? n° 32, 2016

L'Europe contre la guerre n° 33, 2016

Étrange étranger n° 34, 2017



Inflections

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à Pollen / Difpop

81, rue Romain-Rolland 93260 LES LILAS

Bulletin d'abonnement et bon de commande

Je m'abonne à **Inflections**

un an / 3 numéros

- En ligne : abonnement@pollen-difpop.com
- Sur papier libre ou en remplissant ce bon de commande à retourner à l'adresse ci-dessus
- www.pollen-difpop.com
- Téléphone 01 43 62 08 07
Télécopie 01 72 71 84 51

* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.
** RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

Je commande les numéros suivants d'**Inflections**

Au prix unitaire de **13,00 €** livraison sous 48 heures

..... pour un montant de €
participation aux frais d'envoi + 4,95 €
Soit un total de €

Voici mes coordonnées

M. Mme M^{me}

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mél :

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de : POLLLEN

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° N° de contrôle

Date d'expiration : (indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date

Signature

af
Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druiolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex

